X
4145

O. HOUDAS

GRAMMAIRE ARABE

PARIS
J. ANDRÉ & Cie
27, Rue Bonaparte

BIBLIOTHEQUE DE SCIENCES PO
1 610 576

PRÉCIS

DE

GRAMMAIRE ARABE

PAR

O. HOUDAS
PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

G. 378
ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE
X4145

PARIS
LIBRAIRIE AFRICAINE ET COLONIALE
JOSEPH ANDRÉ & Cie
27, RUE BONAPARTE
1897.

INTRODUCTION

Lorsqu'ils parlent, les Arabes ne s'expriment point dans les mêmes termes qu'ils le feraient en écrivant. Non seulement ils usent de la tolérance admise, chez tous les peuples, en faveur de quiconque parle ou improvise, mais encore ils n'éprouvent pas le moindre embarras à se servir de bon nombre d'expressions qui passeraient à bon droit pour de grossiers solécismes ou barbarismes s'ils étaient tracés sur le papier.

Or, pour être en mesure d'entrer en relations directes et utiles avec les Arabes, il est de toute nécessité que l'on connaisse à la fois la façon dont ils rendent leur pensée de vive voix et la forme qu'ils lui donnent par écrit. Il m'a donc paru indispensable, dans un traité pratique comme celui-ci, de ne point séparer, ainsi qu'il est coutume de le faire, ces deux formes de la langue arabe; et c'est pourquoi ce Précis, à l'occasion de chaque catégorie grammaticale, indique successivement les règles de l'arabe écrit et celles de l'arabe parlé, ces dernières imprimées en *italiques*, afin d'éviter toute confusion.

Malgré ces dénominations vicieuses, quoique consacrées par l'usage, d'arabe vulgaire et d'arabe littéral, on aurait tort de croire que les Arabes possèdent deux langues différentes. Cela ressortira d'une manière évidente de l'examen des deux séries de règles juxtaposées ci-après : chacun y reconnaîtra sans peine que les formes spéciales au langage parlé ne suffisent pas à constituer un idiome différent. On sait d'ailleurs qu'en français, par exemple, il existe un écart non moins grand entre la façon de parler de la majorité de nos concitoyens et celle d'un de ces orateurs de profession qui, selon la locution familière, parlent comme un livre.

Un des caractères particuliers à la langue arabe c'est précisément qu'elle n'est jamais parlée correctement, même par les gens les plus instruits; les savants musulmans eux-mêmes ne soignent jamais leur diction et ne cherchent point à s'exprimer autrement que l'homme le plus ignorant. Sans doute leur conversation est plus variée, leur vocabulaire est plus riche; mais aucun d'eux ne songera à éviter un barbarisme ou un solécisme accoutumés et ne rougira de dire, par exemple, *nektebou*, ce qui équivaut à quelque chose comme *j'écrivons*, en français. Celui qui parlerait autrement risquerait fort de n'être pas compris.

Il convient d'ajouter à cela que, contrairement à ce qui se passe dans toutes les langues vivantes, l'arabe écrit a assez bien résisté à l'invasion des mots nouveaux ou des tournures nouvelles. Cette résistance toutefois n'a pas été telle qu'elle ait empêché le style épistolaire de s'enrichir d'un certain nombre de mots ou de formes que la grammaire classique réprouvait, et quelques ouvrages, tels les Mille et une nuits et le roman d'Antar, ont eux-

mêmes subi cette transformation qui leur a assigné une place à part dans la littérature arabe. Malheureusement l'écriture arabe offre un grand obstacle à ce mouvement qui tendrait, ainsi que cela a lieu chez nous, à établir une forme commune, à la fois propre au discours écrit et au discours parlé. Cependant il est permis de croire que la diffusion de l'instruction et l'action vulgarisatrice de la presse finiront par amener ce rapprochement que tout le monde désire et qui se produira naturellement aux dépens de la forme ancienne, comme cela a eu lieu en français, par exemple, où *cela* a pu devenir *ça*, sans qu'on puisse espérer que *advis* remplace un jour *avis*.

Les peuples qui parlent l'arabe ne constituent pas une nation unique; et s'ils forment sur le sol une sorte de chaîne ininterrompue, ils n'en sont pas moins séparés en groupes différant par la race, les mœurs et les traditions politiques ou administratives; aussi rencontre-t-on parmi eux des dialectes parlés qui, par des transitions légères mais successives, ont fini par offrir d'une extrémité à l'autre de la chaîne des divergences très sensibles. Pour ne pas développer outre mesure les dimensions de ce volume, il a fallu s'en tenir à un seul dialecte, et c'est celui du Maghreb que j'ai choisi comme étant le plus intéressant pour la France.

Étant donné qu'il s'agissait d'un livre d'étude pratique, il n'a pas pu être question d'y faire figurer aucune théorie linguistique. Cet exposé grammatical ne doit être considéré que comme un moyen de travail, une sorte d'outil dont le principal mérite doit être la facilité à être manié. Pour obtenir ce résultat on s'est contenté de grouper les faits et d'en déduire ensuite, parfois sous

forme empirique, une règle générale, sans s'inquiéter de savoir si elle était bien en harmonie avec les théories, plus ou moins scientifiques du reste, qui ont été formulées jusqu'à ce jour sur la langue arabe. Être simple et clair tel a été le but poursuivi. A-t-il été atteint? Il ne m'appartient pas de le dire.

PARIS, mars 1897.

PRÉCIS DE GRAMMAIRE ARABE

LIVRE PREMIER

MORPHOLOGIE

CHAPITRE PREMIER

Lecture et écriture

Les Arabes écrivent et lisent en allant de droite à gauche. Il résulte de cet usage que leurs lignes, placées d'ailleurs les unes au-dessous des autres, commencent là où elles finissent chez nous. La pagination suit également un ordre inverse de celui des livres français, en sorte que la première page d'un livre arabe correspond à la dernière page d'un ouvrage français et vice versâ.

Qu'elles soient imprimées ou manuscrites les lettres conservent toujours la même forme et l'on ne connaît pas non plus la distinction que nous faisons entre les majuscules et les minuscules. Des signes spéciaux pour la ponctuation font absolument défaut, et l'usage de l'alinéa dans le corps d'un chapitre ne se rencontre que dans les textes modernes, sans y être même d'un emploi fréquent. On marque quelquefois la fin d'une période par un signe dans le genre de celui-ci ۞; mais cela n'est habituel que pour séparer les versets du Coran. Quand il s'agit de prose rythmée les périodes sont terminées par l'un des signes ‘ ou ‘‘.

Au point de vue calligraphique on distingue deux genres principaux : l'*écriture orientale* et l'*écriture barbaresque*. Elles se sub-

divisent chacune en trois variétés principales qui sont, pour la première : le *neskhi,* le *diwâni* et le *taʿliq;* pour la seconde : le *maghrebi,* l'*andalousi* et le *soudâni.* Enfin dans les titres d'ouvrages et dans les inscriptions lapidaires on se sert parfois d'une ancienne écriture dite *coufique* qui est surtout caractérisée par l'absence de points diacritiques et par des formes rigides et anguleuses.

Les Arabes représentent graphiquement les sons de leur langue au moyen de 37 signes différents qui peuvent être groupés ainsi :

1° 28 consonnes;
2° 2 lettres complémentaires;
3° 3 voyelles;
4° 4 signes orthographiques.

Alphabet

L'alphabet arabe ne renferme que les 28 consonnes. Outre sa valeur phonétique, chacune de ces consonnes a une valeur numérique. Le tableau ci-contre donne l'ordre dans lequel ces lettres sont rangées habituellement.

Lettres complémentaires

Ces deux lettres sont l'*alif* ا et le *tā merbouʿa* ة.

L'alif n'a aucune valeur phonétique propre; tantôt il sert de lettre de prolongation, tantôt de support pour deux signes orthographiques et enfin il accompagne souvent le hʿamza dont il décèle la présence : أ, إ.

Quant au ta merbouʿa, qui n'est autre chose qu'une forme particulière du ت, que l'on emploie seulement à la fin de certains mots, sa valeur phonétique est celle de *t*. En apparence cette lettre a l'air d'un ه *hʿā* surmonté de deux points diacritiques; en réalité c'est un *tā* dont les deux pointes rapprochées l'une de l'autre se sont croisées. Toutefois, dans certains cas, le ة est remplacé par un ه.

Numéro d'ordre	Nom	Forme	Valeur phonétique	Valeur numérique	Numéro d'ordre	Nom	Forme	Valeur phonétique	Valeur numérique
1	h'amza	×ء	h	1[1]	15	d'ād	×ض	d'	800
2	bā	×ب	b	2	16	t'ā	×ط	t'	9
3	tā	×ت	t	400	17	dz'ā	×ظ	dz'	900
4	tsā	×ث	ts	500	18	'aïn	×ع	'	70
5	djīm	×ج	dj	3	19	r'aïn	×غ	r'	1000
6	h"ā	×ح	h"	8	20	fā	×ف	f	80
7	khā	×خ	kh	600	21	qāf	×ق	q	100
8	dāl	×د	d	4	22	kāf	×ك	k	20
9	dzāl	×ذ	dz	700	23	lām	×ل	l	30
10	rā	×ر	r	200	24	mīm	×م	m	40
11	zā	×ز	z	7	25	nōūn	×ن	n	50
12	sīn	×س	s	60	26	h'ā	×ه	h'	5
13	chīn	×ش	ch	300	27	wāou	×و	w	6
14	s'ād	×ص	s'	90	28	yā	×ى	y	10

Observations sur l'alphabet

L'ordre alphabétique adopté ci-dessus est celui en usage aujourd'hui dans tout l'Orient et dans la plupart des dictionnaires arabes, en particulier, dans ceux dont se servent les Européens.

[1] C'est l'alif, dont il va être question ci-après, qui a cette valeur, qu'il soit ou non accompagné du h'amza. L'astérisque marque le point par où doit commencer le tracé de la lettre; quand il y en a deux, c'est que le tracé se fait en deux fois.

Il existe une autre classification que l'on ne rencontre plus guère qu'au Maroc. Jusqu'au ر *rā* inclusivement cet ordre est le même que celui qui a été donné ci-dessus; mais, à partir de cette lettre les consonnes sont rangées de la manière suivante : *tā* ط, *dz'ā* ظ, *kāf* ك, *lām* ل, *mīm* م, *nōūn* ن, *s'ād* ص, *d'ād* ض, *'aïn* ع, *r'aïn* غ, *fā* ف, *qāf* ق, *sīn* س, *chīn* ش, *h'ā* ه, *wāou* و et *yā* ى. La valeur numérique des lettres est souvent modifiée ainsi qu'on le verra plus loin.

Le nom d'une consonne commence par une articulation qui en donne la valeur phonétique exacte. Seul le *h'amza* ء fait exception à ce principe. En voici la raison : A l'origine l'alif ا, qui était la première lettre de l'alphabet, était employé à la fois avec la valeur actuelle de *h'amza* ء et avec celle qu'a conservé l'*alif* ا comme lettre complémentaire. Pour éviter une confusion on a songé assez tardivement à créer un signe spécial représentant la première des deux valeurs anciennes de l'alif ا. Cette nouvelle lettre, considérée plutôt comme un signe, a été dénommée d'après sa forme (h'amza signifiant piqûre et le h'amza ayant été tout d'abord représenté par un gros point) et non d'après sa prononciation.

Pris isolément, chacun des caractères de l'alphabet est très exactement représenté dans le tableau ci-dessus; mais cette forme peut subir certaines modifications quand les caractères s'unissent entre eux pour composer des mots. Pour bien saisir la nature de ces modifications, il convient de partager les lettres en trois groupes distincts.

Le premier groupe ne contient que le *h'amza* ء, lettre qui ne s'unit jamais ni à la lettre qui la précède, ni à celle qui la suit. Le plus souvent aussi le *h'amza* ء est placé au-dessus ou au-dessous de l'une des trois lettres *alif* ا, *wāou* و et *yā* ى et l'on obtient alors les figures suivantes : أ, إ, ؤ, ئ.

Le second groupe comprend les six lettres : ا *alif*, د *dāl*, ذ *d'zāl*, ر *rā*, ز *zā* et و *wāou*. Dans un mot ces lettres ne se joignent

jamais à la lettre qui les suit tout en s'unissant à celle qui les précède, si d'ailleurs celle-ci peut le faire.

Le troisième groupe est constitué par toutes les lettres qui ne font point partie des deux groupes précédents. Ces lettres se joignent dans l'écriture aussi bien à la lettre qui les précède qu'à celle qui les suit lorsqu'elles font partie d'un même mot. Il va sans dire qu'elles ne pourront s'unir aux lettres du deuxième groupe qu'autant qu'elles les précèderont.

Dans le troisième groupe une distinction est nécessaire. Certaines des lettres qui le composent ont leur forme entière au-dessus de la ligne d'écriture, les autres sont au contraire coupées par la ligne d'écriture. Les premières au nombre de *neuf* sont : ب *bā*, ت *tā*, ث *tsā*, ط *t'ā*, ظ *dz'ā*, ف *fā*, ك *kāf*, ه *h'ā* et ة *tā merbout'a*. Les *quatorze* autres sont : ج *djīm*, ح *h''ā*, خ *khā*, س *sīn*, ش *chīn*, ص *s'ād*, ض *d'ād*, ع *'aïn*, غ *r'aïn*, ق *qāf*, ل *lām*, م *mīm*, ن *nōūn* et ى *yā*.

Tenant compte de ce classement uniquement fait au point de vue du tracé des lettres dans l'écriture des mots, on peut dire :

1° Que les lettres des deux premiers groupes conservent toujours la même apparence ainsi qu'on le voit dans les mots suivants : أذن *h'amza, dzāl, nōūn;* دار *dāl, alif, rā;* زور *zā, wāou, rā;* أرض *h'amza, rā, d'ād;* ارز *h'amza, rā, zā;* رداء *rā, dāl, alif h'amza* (quand le *h'amza* est accompagné d'une autre lettre, le *h'amza* seul compte).

2° Que chaque lettre du troisième groupe possède, outre sa forme essentielle, un appendice final qui disparaît quand cette lettre s'unit à la lettre qui la suit.

Cet appendice est réduit à fort peu de chose pour les caractères placés en entier *au-dessus* de la ligne d'écriture; pour les autres lettres il consiste dans toute la partie du caractère placée *au-dessous* de la ligne d'écriture.

Si l'on remarque que plusieurs lettres ont exactement la même forme et qu'elles ne diffèrent que par le nombre ou la position

de leurs points diacritiques, et que ces points subsistent toujours, on retrouvera sans peine la façon dont on a obtenu les formes essentielles des lettres dans le tableau suivant :

Forme complète	Forme essentielle	Forme complète	Forme essentielle
ب ت ث	ڢ ڤ ڢ	ف ق	ڢ ڤ
ج ح خ	ڢ ڢ ڢ	ک	ک
س ش	ڢ ڢ	ل	ل
ص ض	ڢ ڢ	م	م
ط ظ	ڢ ڢ	ن	ن
ع غ	ڢ ڢ	ی	ی ou ..ی

On remarquera que les cinq lettres ب *bā*, ت *tā*, ث *tsā*, ن *nōun*, et ی *yā* placées au commencement ou dans l'intérieur d'un mot ont exactement la même forme et que ce n'est que par le nombre ou la position des points diacritiques qu'il est possible de les distinguer l'une de l'autre.

Quant au *h'ā* ه qui ne figure pas dans le tableau, bien qu'on puisse à la rigueur lui appliquer les procédés qui ont servi aux autres lettres, il est plus simple de détailler les formes dont il est susceptible, suivant qu'il est isolé, au commencement, au milieu, ou à la fin d'un mot. Voici ces formes : isolé ه; au commencement ھ, au milieu ھ ou ھ et à la fin d'un mot ه. Cette dernière forme servira également pour le ة *tā merbout'a* ة. Réunies en un seul groupe cela donne : ھھھه.

A ces indications générales il y a lieu d'ajouter les remarques suivantes :

1° On unit deux lettres au moyen d'un trait horizontal allant de la fin de la première au commencement de la seconde en se relevant à ce moment s'il est nécessaire. La longueur de ce trait

varie suivant le gré de la personne qui écrit. Ex. : le ب *bā* uni à l'ا l'alif donnera : با ou بـا ou encore بـا.

2° La lettre jointe aux caractères ج *djīm*, ح *h"ā* et خ *khā* se place au-dessus de la ligne d'écriture de façon même que le trait d'union, au lieu d'être tout à fait horizontal, s'infléchisse légèrement. Ex. : لج *lām-djīm;* بخ *bā-khā;* صح *s'ād-h"ā;* لخج *lām-khā-djīm.*

3° La boucle du ع *'aïn* et celle du غ *r'aïn* se ferment complètement quand ces lettres sont unies à la lettre précédente et la forme de la boucle prend une apparence triangulaire. Ex. : بع *bā-'aïn;* لغ *lām-r'aïn;* معه *mīm-'aïn-h'ā;* لغة *lām-r'aïn-tā merbout'a.*

4° Dans les pays barbaresques le ف prend son point *au-dessous :* ڢ, et le ق *qāf* n'en a plus qu'un *au-dessus :* ڧ.

5° Le ک s'écrit parfois ـڪ au commencement d'un mot et ك à la fin.

6° Le م *mīm,* précédé du ل *lām,* s'écrit souvent ainsi لم *lām-mīm.* La lettre qui précède le م *mīm* peut aussi se tracer au-dessus de la ligne d'écriture ـبم *bā-mīm;* ـثم *tsā-mīm;* ـيم *yā-mīm.*

7° Le ن *nōūn* final ne prend que rarement son point diacritique dans les pays barbaresques.

8° Le ى *yā* final perd le plus souvent ses points diacritiques et toujours quand il supporte un *h'amza* ء. Ex. : ئى, ئى; il prend aussi la forme ـيـ dans l'écriture.

9° Les Arabes ajoutent à la liste des lettres indiquées ci-dessus le *lām-alif* qui n'est autre chose que le ل *lām* suivi d'un ا *alif.* Ce qui a donné lieu à cette habitude mal justifiée, c'est que dans l'*écriture* le ل *lām* ne se joint pas à ا l'*alif* d'une façon tout à fait normale. Ex. : لا, لا, لا; mais ce n'est nullement une lettre nouvelle à aucun point de vue, puisque c'est la réunion de deux caractères différents qui conservent chacun sa valeur propre.

On pourra s'exercer à reconnaître et à tracer les lettres des mots suivants :

كان *kāf-alif-nōūn;* رجل *rā-djīm-lām;* تاجر *tā-alif-djīm-rā;* اسمه *alif-sīn-mīm-h'ā;* عمر *'aïn-mīm-rā;* قد *qāf-dāl;* خلف *khā-lām-fā;* من *mīm-nōūn;* الذرية *alif-lām-dzāl-rā-yā-tā merbout'a;* ثلاثة *tsā-lām-alif-tsā-tā merbout'a;* اولاد *alif-wāou-lām-alif-dāl;* ازرع *alif-zā-rā-'aïn;* تحصد *tā-h"ā-s'ād-dāl;* طويل *t'ā-wāou-yā-lām;* حافظ *h"ā-alif-fā-dz'ā;* عسكر *'aïn-sīn-kāf-rā;* جزيرة *djīm-zā-yā-rā-tā merbout'a;* حجاج *h"ā-djīm-alif-djīm;* يوسف *yā-wāou-sīn-fā;* ضعيف *d'ād-'aïn-yā-fā;* معنى *mīm-'aïn-nōūn-yā;* صبغ *s'ād-bā-r'aïn;* مهر *mīm-h'ā-rā;* مشغول *mīm-chīn-r'aïn-wāou-lām;* الله *alif-lām-lām-h'ā.*

Valeur phonétique des consonnes

Cette valeur n'est pas toujours rendue d'une façon exacte par des caractères français. Seuls le ء *h'amza,* le ب *bā,* le ت *tā,* le ج *djīm,* le د *dāl,* le ر *rā,* le ز *zā,* le س *sīn,* le ش *chīn,* le ف *fā,* le ك *kāf,* le ل *lām,* le م *mīm,* le ن *nōūn* et le ى *yā* correspondent tout à fait à la transcription française qui en a été donnée dans le tableau de l'alphabet.

Quant aux autres lettres, les explications les plus minutieuses ne sauraient le plus souvent en faire connaître la prononciation; il faut, pour se rendre compte de leur valeur, les avoir entendu prononcer par une personne experte, chose assez rare parmi les Européens. Néanmoins on peut toujours essayer d'en donner une idée.

Le ث *tsā* ne présente pas de grandes difficultés; il suffit, pour bien l'articuler, de prononcer *ts* en avançant un peu le bout de la langue entre les dents.

Le ح *h"ā* est une *h* qui ne peut s'obtenir que par une puissante expiration du souffle de la poitrine et non par une aspiration quelque forte qu'elle soit.

Le خ *khā* est analogue au *ch* allemand ou à la *jota* espagnole. La transcription habituelle *kh* a été parfois remplacée par *kr;* ces

deux transcriptions sont d'ailleurs aussi inexacte l'une que l'autre pour donner une idée de la prononciation.

Le ذ *dzāl* s'obtient assez facilement en articulant *dz* avec le bout de la langue avancée entre les dents.

On appelle emphatiques les quatre lettres ص *s'ād*, ض *d'ād*, ط *t'ā*, ظ *dz'ā*; elles correspondent aux consonnes س *sīn*, د *dāl*, ت *tā* et ذ *dzāl* et s'en distinguent par une sorte d'emphase obtenue en gonflant les joues et en abaissant la mâchoire inférieure.

Rien dans nos langues ne saurait donner une idée même approximative du son du ع *'aïn* qui est une consonne, aussi le signe conventionnel adopté pour représenter ce son n'indique rien relativement à sa valeur. Une forte contraction du gosier telle que celle que l'on fait pour imiter le mugissement du taureau rendrait assez bien cette articulation bizarre que les Européens ont toujours beaucoup de peine à exprimer.

L'*r* grasseyé reproduit exactement le غ *r'aïn* qu'on transcrit souvent par *gh*, parce que dans certains dialectes il a le son *gue*.

L'articulation du ق *qāf* exige une brusque explosion guttorale en prononçant *q* ou *k*.

Enfin le ه *h'ā*, qui est aussi une *h*, doit être fortement aspiré, ce qui le distingue, d'une part, du ء *h'amza* qui n'est autre chose que l'*h* aspirée du français et, d'autre part, du ح *h''ā* dont la prononciation ne s'obtient qu'en faisant sortir le souffle de la poitrine.

Quant au و *wāou*, on aurait pu le figurer par *ou*, prononcé comme dans le mot *oui*, si cela n'avait eu l'inconvénient de lui faire perdre en apparence sa valeur de consonne; mais le *w*, articulé à l'anglaise, est assez connu pour qu'il puisse servir de transcription au و *wāou* sans qu'il y ait confusion sur sa réelle valeur.

Quelles que soient ses lettres voisines, la consonne arabe conserve exactement le même son qui est celui indiqué par la première articulation de son nom alphabétique; le ء *h'amza*, ainsi

qu'il a été déjà dit, fait seul exception à ce dernier principe tout en conservant toujours la même valeur phonétique, bien entendu. Ainsi le س *sīn,* par exemple, se prononcera *ce* partout où il sera et jamais *ze.*

Il existe en arabe une prononciation classique; c'est celle qui a été donnée ci-dessus et qui est partout en usage pour la lecture du Coran et aussi pour tous les textes appartenant à la bonne littérature. Dans un texte courant, une lettre par exemple, on adopte quelquefois la prononciation dialectale, quoique, en général, cela soit fort rare.

C'est ainsi qu'un Syrien dira *gămăloun,*[1] un Tunisien *jămăloun,* « un chameau », au lieu de prononcer correctement *djămăloun.* Ces différences, se rattachant à la langue parlée, seront signalées plus loin. Pour représenter les sons étrangers à la langue arabe on ajoute des points diacritiques aux lettres qui s'en rapprochent le plus. Ex. : *p* s'écrive پ; *j,* ژ; *gue,* گ; *v,* ڢ; *tch,* چ; mais le plus souvent on se contente de l'alphabet ordinaire en altérant le mot.

Chronogrammes

Chacune des lettres de l'alphabet est susceptible de représenter un nombre, et, bien qu'aujourd'hui les chiffres soient plus fréquemment en usage, on se sert encore, dans certains cas, des lettres alphabétiques pour exprimer les nombres dans les inscriptions des monuments, dans les traités de mathématiques, de géographie et même dans les biographies en vers. C'est ainsi qu'on écrira qu'un angle est de مه *mīm-h'ā,* pour dire qu'il est de 45°.

La valeur numérique de certaines lettres varie suivant qu'elles sont employées en Orient ou dans les pays barbaresques. Pour soulager le mémoire on a imaginé de grouper les lettres en en formant des mots bizarres qui sont reproduits ci-dessous.

[1] L'*ă* équivaut souvent à *e* et, dans tous les cas, à un *a* très faible; *ĕ* est à peine sensible dans la prononciation.

Groupement oriental

أَبْجَدٍ هَوَزٍ حُطِىَ كَلَمُنَ سَعْفَصْ قُرِشَتْ ثَخُذْ ضَظُغْ

habadjadin, h'awazin, h"out'iya, kalamouna, sa'fas', qourichat, tsakhouď, ďadz'our'.

Groupement barbaresque

أَبْجَدْ هَوَزٍ حُطِىَ كَلَمُنَ صَعْفَضْ قُرِسَتْ ثَخُذْ ظَغْش

habadjad, h'awazin, h"out'iya, kalamouna, s'a'faď, qourisat, tsakhouď, dz'ar'ouch.

Dans chacun de ces groupes les valeurs numériques sont placées dans l'ordre suivant : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90, 100, 200, 300, 400, 500, 600, 700, 800, 900 et 1000. Comme on le voit, les différences ne commencent qu'à partir du cinquième groupe.

Sous le nom d'*hayqach* أَيْقَش, les Barbaresques adoptent parfois un autre groupement dans lequel les valeurs se succèdent de la façon suivante : 1, 10, 100, 1000; 2, 20, 200; 3, 30, 300, etc. Les mots ainsi formés sont :

أَيْقَشْ بَكَرَ جَلَسْ دَمَتْ هَنَتْ وَصَخْ زَعَدْ حَفَظْ طَضُغْ

hayqach, bakara, djalas, damat, h'anats, was'akh, za'adz, h"afadz', t'ad'our'.

Voici deux exemples de ces chronogrammes en vers. Dans le premier il faut faire la somme de toutes les lettres *écrites* du deuxième hémistiche et y ajouter la valeur d'une lettre du second hémistiche, ce que le contexte indique d'une façon assez claire :

مع منتهى ارب قل كى تؤرخه * معالم الطبع بالبشرى تناهيها

En additionnant la valeur des lettres du second hémistiche, d'après le système barbaresque, on trouve 1310; mais ce chiffre

ne donnera la date de l'impression de l'ouvrage que si on y ajoute la valeur numérique de la dernière lettre du mot ارب, c'est-à-dire 2, et on a alors 1312 de l'hégire.

Dans l'exemple qui va suivre, il y aura à retrancher de la somme des lettres du deuxième hémistiche, la valeur d'un mot du premier hémistiche :

اذا ما نشره قد بـــان ارخ * تمام الطبع من نشر المثانى

Le second hémistiche donne 2565; si l'on défalque de ce nombre la valeur des lettres du mot نشره qui est de 1255, on obtient 1310, date de l'hégire que l'on voulait indiquer.

Il va sans dire que les mêmes signes d'écriture sont employés, que les mots à reproduire appartiennent au langage ou à la langue littéraire. Cependant il faut noter que dans la pratique vulgaire le ء h'amza *fait place à* ا *l'*alif *comme première lettre de l'alphabet. En outre, il est bien rare que l'on écrive le* ء h'amza *et, presque toujours, c'est son support* ا, و *ou* ى, *qui lui est toujours écrit, qui permet d'en reconnaître la présence.*

Quant à la prononciation des consonnes, elle donne lieu aux remarques suivantes :

Le ث ts *se prononce souvent* t *dans certains dialectes,* s *dans d'autres, la lettre s'étant en quelque sorte dédoublée. De plus, à Alger, on substitue parfois le* ت ta *au* ث tsa *et réciproquement. Ex. :* teleta *«trois», au lieu de* tseletsa; entsa *«toi» au lieu de* enta.

Le ج djīm *prend en Syrie et en Égypte le son* gue, *tandis qu'en Tunisie il sonne comme un* j *ou, chez les Juifs surtout, comme un* z. *On dit en Orient :* gămăl *«un chameau»; à Tunis* jămăl *ou* zămăl *et ailleurs* djămăl. *Exceptionnellement le* j *de* dj *tombe dans certains mots. Ex. :* dzaïr *«Alger» remplace* djezaïr; *de même* dziri *«un Algérien» au lieu de* djezāïri *(avec élision de l'*ā*).*

Le ذ dzāl *se distingue rarement du* د dāl. *Cependant en Orient on lui donne parfois le son* z. *Ici encore il y a eu une sorte de dédoublement de ce son composé.*

La métathèse du س sīn *et du* ش chīn *est assez fréquente. Ex. :* semch *« un soleil » au lieu de* chems. *Quelquefois il y a simple substitution de l'une des lettres à l'autre. Ex. :* sedjĕra *« un arbre » au lieu de* chedjĕra; sereb *« il a bu », au lieu de* chereb. *Mais ce sont là le plus souvent de défauts personnels de prononciation.*

Le غ r'aïn *est quelquefois prononcé* gue. *Ex. :* guezāl *« gazelle » au lieu de* r'ezāl.

Sauf chez les citadins, le ق qāf *a généralement le son* gue. *Ex. :* gāl *« il a dit » au lieu de* qāl; grīb *« près » au lieu de* qrīb *ou* qĕrīb. *On trouve encore le* ق qāf *rendu par une aspiration brusque. Ex. :* h'āl *« il a dit » ;* h'oum *« lève-toi » pour* qāl *et* qoum.

Le ة tā merbout'a, *lorsqu'il termine un mot sans complément, sonne* a, *en Occident,* èh, *en Orient. Ex. :* medina *« ville » se prononcera aussi* medinèh. *Suivi d'un complément, le* ة tā merbout'a *a le son* et. *Ex. :* medinet en-nebi *« la ville du prophète » Médine.*

Dans toutes les transcriptions qui seront notées au cours de cet ouvrage les consonnes finales devront se faire sentir. L'addition d'un e *muet peu utile ailleurs serait gênante ici, parce qu'elle permettrait de supposer l'existence d'un signe représenté par cet* e *muet.* Imām *« imam », se prononcera donc* imamĕ; djenān *« jardin »,* djenanĕ; ouden *« oreille »,* oudènĕ.

Voyelles

Les voyelles ne font pas partie de l'alphabet; elles sont figurées par des signes qui ne s'écrivent jamais seuls et qui doivent nécessairement être placés soit au-dessus, soit au-dessous d'une des consonnes de l'alphabet. Quelle que soit la position de la voyelle par rapport à la consonne, elle se prononce toujours après celle-ci, jamais avant.

La forme des trois voyelles brèves est ´ *a*, ' *ou* et ˏ *i*, signes qui ne sont autre chose que des réductions des lettres ا, و et ى, le premier étant incliné sur la ligne d'écriture au lieu d'être tracé verticalement. Accompagnées de la lettre ب *bā*, ces trois voyelles donneront les syllabes بَ *bă*, بُ *boŭ*, بِ *bĭ*.

La prononciation d'une voyelle brève se modifie légèrement sous l'influence de la consonne qu'elle accompagne. *a* devient *e*, *ou* devient *o*, sans qu'on puisse formuler à cet égard des règles rigoureuses, à moins d'entrer dans de longs détails bien peu nécessaires.

Chaque voyelle a deux noms : un, quand elle sert à la déclinaison; un autre, si elle ne joue pas ce rôle. Dans le premier cas, *a* se nomme *nas'ba; ou, ref'aa* et *i, khefd'a;* dans le second cas, *a* s'appelle *fath"a; ou, d'amma* et *i, kesra.*

Pour rendre longue une voyelle brève, il faut écrire une des trois lettres ا, و ou ى à la suite de la consonne qu'elle accompagne. Chaque voyelle a, pour ainsi dire, un accent circonflexe qui lui est propre : pour l'*a* c'est ا; pour l'*ou* c'est و et pour l'*i*, ى. Ces trois lettres employées ainsi, c'est-à-dire comme *lettres de prolongation,* ne doivent plus porter aucun signe, voyelle ou signe orthographique. Ex. : بَا *bā*, بُو *bōū*, بِى *bī;* جَا *djā*, جُو *djōū*, جِى *djī;* مَا *mā*, مُو *mōū*, مِى *mī*.

C'est surtout par la prolongation de la durée du son que les voyelles longues se distinguent des voyelles brèves; quant à leur tonalité, elle est à peine modifiée.

Un signe voyelle peut être écrit deux fois sur une même consonne, mais seulement à la fin d'un mot dans des circonstances déterminées; on a alors ce que l'on nomme un *tanouïn* (mot arabe qui signifie *addition d'un n*). La voyelle ainsi redoublée se prononce comme si elle était suivie d'un *n* sonore. Ex. : ـً *han*, ـٌ *houn*, ـٍ *hin* (prononcez : *hanĕ, hounĕ, hinĕ*).

Après le tanouïn de la voyelle *a* l'orthographe exige que l'on

écrive un ا *alif* qui n'ajoute rien à la prononciation. Cet ا *alif* ne se met jamais après un ة *tā merbout'a,* ni après un ء *h'amza.* Ex. : بًا *ban,* بٌ *boun,* بِ *bin;* جًا *djan,* جٌ *djoun,* جِ *djin;* رًا *ran,* رٌ *roun,* رِ *rin;* وًا *wan,* وٌ *woun,* وِ *win;* ةً *tan,* ةٌ *toun,* ةِ *tin.* Il n'y a que le mot شيء qui, par exception, prend un ا *alif* après le ء *h'amza* avec le tanouïn de la voyelle *a.*

Au point de vue graphique on peut, pour le tanouïn de la voyelle *ou,* accoler les deux signes voyelles : ٌٌ, ou renverser la seconde voyelle : ٌ.

A la fin de certains mots le tanouïn de la voyelle *a* est suivi d'un ى *yā* qui remplace alors l'ا orthographique. Ex. : هُدًى *h'oudan* « orthodoxie ». Ce ى *yā* prend alors le nom d'alif bref qu'il soit précédé du tanouïn ou de la simple voyelle *a* : هُدَى *h'ouda* « l'orthodoxie » ; عَلَى *ʿala* « sur, contre ».

Les voyelles brèves, dans le langage, ne se prononcent jamais à la fin d'un mot, pas plus que le tanouïn, sauf, pour le tanouïn, dans les deux mots : abadan *« jamais »;* daïman *« toujours » et, pour la voyelle simple, dans quelques locutions empruntées au Coran :* bismi 'llah' *« au nom de Dieu »,* elh"amdou lillah' *« louange à Dieu »,* esselamou ʿaleïkoum *« salut à vous! », etc.*

A l'intérieur des mots, les voyelles brèves se distinguent rarement les unes des autres et prennent le son uniforme de e *ou* eu *en Occident. Ex. :* merkeb *« un navire » pour* markab; chereb *« il a bu » pour* charab; tādjer *« négociant » pour* tādjir; meslem *« musulman » pour* mouslim; radjel *« homme » pour* radjoul *(ici on a conservé exactement le son de la première voyelle). Le son* o *apparaît quelquefois pour* ou *et pour* a. *Ex. :* t'elob *« il a demandé »,* echrob *« bois », pour* t'alab *et* echrab; ekhrodj *« sors » pour* ekhroudj.

En Orient, les voyelles conservent plus exactement leur véritable

prononciation, mais elles s'adoucissent beaucoup. Ex. : mărkăb *« un navire »*, chărăb *« il a bu »*.

Quant aux voyelles longues, on les prononce toujours exactement en parlant. Ex. : bāb *« une porte »*, dār *« une maison »*, djīr *« de la chaux »*, sōūq *« un bazar ou un marché »*. *Le son de l'*a *long étant traîné seulement et ne changeant pas de tonalité, on entend parfois* bēb *au lieu de* bāb, *mais cela est accidentel; à Malte on dit nettement* bīb *et l'*a *long se prononce en général* i.

Signes orthographiques

Le système graphique des Arabes se complète par quatre signes dits orthographiques qui sont : le *djezm*, le *chedda*, le *medda* et le *oues'la*.

La forme du *djezm* ◦ est celle de la boucle incomplètement fermée du *mīm* م qui termine le nom de ce signe. Il ne se place jamais que sur une consonne et indique qu'il n'y a pas de voyelle après cette consonne.

Il résulte de cette valeur : 1° que la consonne djezmée est suivie immédiatement dans la prononciation de la consonne suivante; 2° que la consonne djezmée doit se prononcer avec la voyelle qui la précède et, comme cette voyelle elle-même doit se prononcer à la suite de la consonne qu'elle accompagne, on a une syllabe formée de deux consonnes avec une voyelle intercalaire.

Ex. : جُزْ *djouz* « passe! », مِنْ *min* « de », مَنْ *măn* « quiconque » جَزْم *djăz-moun* « djezm ».

Si l'absence de voyelle sur une consonne ne fournissait déjà une autre indication, on aurait pu éviter ce signe d'une valeur pour ainsi dire négative.

Le *djezm* est encore appelé *soukoun;* employé pour marquer une pause, il se nomme alors *ouaqfa* et peut figurer sur le ة *tā merbout'a* privé dans ce cas de ses points diacritiques et devenu par suite un simple ه *h'ā*.

BIBLIOTHÈQUE DES SCIENCES POLITIQUES

Un petit *chīn* ش, sans points diacritiques, telle est la forme originelle du *chedda* ّ qu'on appelle aussi *techdīd*.

Ce signe accompagne toujours une consonne et ne saurait se passer lui-même d'une voyelle. Il marque que la consonne doit se prononcer comme si elle était écrite deux fois de suite : la première avec le *djezm;* la seconde avec la voyelle qui l'accompagne.

Ex. : شَدَّ = شَدْدَ *chad-da* « il a serré », كَبَّ = كَبْبَ *kab-ba* « il a versé », سِرٌّ = سِرْرٌ *sir-roun* « un secret », حَاجٌّ = حَاجْجٌ *h"ādj-djoun* « un pèlerin », حَدٌّ = حَدْدٌ *h"ad-doun* « une limite ».

Le *medda* ~ est représenté par la forme altérée des deux principales lettres de son nom : مد avec élision de la boucle du *mīm* م et une légère déformation du *dāl* د final.

Tandis que les deux signes précédents étaient exclusivement réservés aux consonnes, le *medda* est, le plus souvent, placé sur un ا *alif,* et donne la figure suivante : آ qui équivaut à : اا, أَا ou اَا. La prononciation de l'alif avec le medda est celle de *ā* long, et s'il est précédé d'un *a* bref, cet *a* s'élide généralement.

Ex. : مَآءٌ *māhoun* « eau » est pour مَاأٌ, سَمَآءٌ *semāhoun* « ciel » est pour سَمَاأٌ, آمَنَ *āmana* « il a cru » est pour أَأْمَنَ, آلٌ *āloun* « famille » est pour أَأْلٌ. Dans مَآرِبُ *maāribou* « affaire » l'*a* bref n'est pas élidé, ce qui se produira chaque fois que آ ne sera pas suivi d'un ء *h'amza* écrit.

Sur une consonne, le *medda* annonce une abréviation. Quand on connaît les mots ainsi abrégés, on les lit comme s'ils étaient écrits en entier; sinon, on énonce chacune des lettres avec son nom alphabétique. Ainsi قَ se lira قَالَ *qāla* « il a dit », شَ, شَرْحٌ *charh"oun* « commentaire ».

Personne ne possédant la clé de certaines abréviations qui se rencontrent dans le Coran, il faudra, dans ce cas, énoncer simple-

ment les lettres du groupe. Ex. : الٓمٓ se lira : *alif, lām, mīm;* يٓسٓ *yā, sin.*

Outre les deux premières abréviations données ci-dessus قٓ et شٓ, celles qui sont le plus fréquemment employées sont les suivantes : عٓمٓ = عَلَيْهِ ٱلسَّلَامُ *'alayh'i 'sselāmou* « que sur lui soit le salut », formule qui suit le nom d'un prophète autre que Mahomet; صٓلٓعٓمٓ = صَلَّى ٱللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ *s'ălla 'llah'ou 'alayh'i wa săllama* « que Dieu répande sur lui ses bénédictions et lui accorde le salut! », formule placée toujours après le nom de Mahomet ou remplaçant son nom : رٓضٓهٓ = رَضِيَ ٱللَّهُ عَنْهُ *rad'iya' llah'ou 'anh'ou* « que Dieu lui donne des marques de sa satisfaction »; cette mention accompagne le nom des califes et aussi les noms de ceux qu'on pourrait appeler les Pères de l'église musulmane.

Le *oues'la* ~ est un *s'ād* ص, la seconde lettre du nom de ce signe. Une seule lettre, l'alif ا, peut avoir le *oues'la* et prend alors le nom d'*alif d'union* آ. Pour comprendre l'emploi de l'*alif d'union,* car il n'a pas lui-même aucune valeur phonétique, il faut savoir qu'un mot dont la première consonne porte le djezm ne peut se lire qu'en s'appuyant sur la dernière voyelle du mot qui le précède, ce qui oblige le lecteur à assembler les deux mots sans s'arrêter à la fin du premier. L'*alif d'union* آ, avec sa forme si visible, se place donc devant la consonne djezmée, qui commence le second mot, et avertit le lecteur qu'il a un enjambement à faire dans sa lecture. L'*alif d'union* se représente généralement par l'apostrophe '.

Ex. : دَارُ ٱلْقَاضِي *dā-rou'l-qā-d'ī* « la maison du cadi », en réunissant les deux mots, la syllabe *rou'l* contenant une consonne et une voyelle du premier mot et la première consonne du second.

Tous les signes qu'on vient de voir fixent d'une manière rigoureuse la lecture d'un texte arabe sans qu'il soit nécessaire de

connaître le sens d'un seul mot. Il semblerait donc qu'ils devraient toujours être notés avec le plus grand soin. Or, il n'en est pas ainsi : sauf dans le Coran où l'on n'omet aucun de ces signes, tous les textes arabes en sont dépourvus et ne contiennent que les consonnes et les lettres complémentaires. Grâce à l'extrême régularité de la grammaire on arrive, avec l'aide du dictionnaire, à reconstituer tous ces éléments de la lecture qui font défaut, et il est d'usage de lire un texte sans voyelles en lui restituant tous les signes qui lui manquent. Cette simple indication montre la nécessité, beaucoup plus impérieuse en arabe qu'ailleurs, de connaître les règles grammaticales les plus importantes.

Puisque, dans l'écriture courante, ni les voyelles, ni les signes orthographiques ne sont notés, on pourrait à la rigueur ne pas s'en occuper pour le langage. Cependant il est utile de les étudier si l'on veut se rendre compte d'un grand nombre de faits qui, sans cela, seraient tout à fait inexplicables. Des détails seront fournis à ce sujet à propos de la lecture d'un texte vulgaire.

Syllabes

Avant de parler de la manière dont les mots se décomposent en syllabes, il y a encore à formuler deux principes fondamentaux :

1° Toute consonne, dans un texte voyellé, qui n'a ni voyelle ni signe orthographique est entièrement muette.

2° Une syllabe commence toujours par une consonne suivie immédiatement d'une voyelle.

Jamais on ne rencontre en arabe des mots comme *il* ou *cri*, et on ne peut même les transcrire qu'en recourant à une orthographe spéciale, en transformant *il* en *hil* إِلْ, et *cri* en *kări* كَرِ, *kiri* كِرَ ou encore en إِكْرِ *hikri*, le h'amza initial étant fort peu sensible lorsqu'il a la voyelle *i*.

Les syllabes arabes appartiennent toutes à l'un des quatre types suivants :

بَ *bă*, une consonne avec une voyelle brève;

بَا *bā* ou بًا, une consonne avec une voyelle longue ou un tanouïn;

مِنْ *mĭn*, une voyelle brève entre deux consonnes et,

حَاجْ *h''ādj*, une voyelle longue entre deux consonnes.

Cette dernière catégorie, fort rare d'ailleurs, ne peut exister qu'autant que la seconde consonne a le *chedda*. Ex. : حَاجّ = حَاجْجْ.

Au point de vue prosodique, le premier type fournit seul les syllabes brèves; tous les autres donnent des syllabes longues, car la consonne avec le tanouïn, بٌ *boun*, بٍ *bin*, بًا *ban*, est considérée comme équivalant à بُنْ, بِنْ, بَنْ, et pourrait même à ce titre rentrer dans la troisième catégorie des syllabes.

Le principe, qu'une syllabe commence toujours par une consonne affectée d'une voyelle, est absolu. Pris isolément, aucun mot ne pourra donc se soustraire à cette règle; mais, dans le cours d'une phrase, on rencontre assez souvent des mots dont la première consonne est djezmée et devant lesquels, suivant ce qui a été dit plus haut, on place un *alif d'union*. Dans ces circonstances on a une syllabe qui emprunte ses éléments à deux mots différents. Soient les deux mots وَ *wa* « et » et اِضْرِبْ *'drib* « frappe », on lira en deux syllabes : *wa'd'-rĭb;* la première contenant tout le premier mot et la première consonne du second.

S'il arrivait que le premier mot fût lui-même terminé par une consonne djezmée, on ferait disparaître le djezm et on mettrait à sa place une voyelle brève, *a* pour la préposition مِنْ *min* « de »; *ou* pour les pronoms, et *i* pour tous les autres mots.

Ex. : مِنْ ٱلْبَابِ sera remplacé par مِنَ ٱلْبَابِ *mi-na'l-bā-bi* « de la porte » ; هُمْ ٱلْمُفْلِحُونَ par هُمُ ٱلْمُفْلِحُونَ *h'ou-mou'l-mouf-li-h"ou-na* « eux (seront) les bienheureux » ; قُلْ ٱلْحَقَّ par قُلِ ٱلْحَقَّ *qou-li'l-h"aq-qa* « dis la vérité ».

Toute consonne portant une voyelle indique sûrement le commencement d'une syllabe et, par suite, la fin de la syllabe précédente. Il est bien entendu d'ailleurs que la voyelle qui accompagne un *chedda* appartient à la seconde des deux lettres semblables, la première ayant en réalité le *djezm*. Un mot renferme donc autant de syllabes qu'il a de voyelles écrites, le tanouïn comptant comme voyelle.

Ex. : مُكْحُلَةٌ renferme quatre syllabes : *mouk-h"ou-la-toun* « un étui à collyre » ; مُشْتَغِلُونَ contiendra cinq syllabes : *mouch-ta-ri-loū-na* « occupés ».

On trouvera l'application rigoureuse de tous ces principes dans la transcription du texte suivant qui commence le deuxième chapitre du Coran :

الٓمٓ ذَٰلِكَ ٱلْكِتَابُ لَا رَيْبَ فِيهِ هُدًى لِلْمُتَّقِينَ * ٱلَّذِينَ
يُؤْمِنُونَ بِٱلْغَيْبِ وَيُقِيمُونَ ٱلصَّلَوٰةَ وَمِمَّا رَزَقْنَاهُمْ يُنْفِقُونَ *
وَٱلَّذِينَ يُؤْمِنُونَ بِمَا أُنْزِلَ إِلَيْكَ وَمَا أُنْزِلَ مِنْ قَبْلِكَ وَبِٱلْآخِرَةِ
هُمْ يُوقِنُونَ * أُولَٰٓئِكَ عَلَىٰ هُدًى مِنْ رَبِّهِمْ وَأُولَٰٓئِكَ هُمُ
ٱلْمُفْلِحُونَ * إِنَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا سَوَآءٌ عَلَيْهِمْ أَأَنْذَرْتَهُمْ أَمْ
لَمْ تُنْذِرْهُمْ لَا يُؤْمِنُونَ * خَتَمَ ٱللَّهُ عَلَىٰ قُلُوبِهِمْ وَعَلَىٰ
سَمْعِهِمْ وَعَلَىٰ أَبْصَارِهِمْ غِشَاوَةٌ وَلَهُمْ عَذَابٌ عَظِيمٌ * وَمِنَ
ٱلنَّاسِ مَنْ يَقُولُ آمَنَّا بِٱللَّهِ وَبِٱلْيَوْمِ ٱلْآخِرِ وَمَا هُمْ بِمُؤْمِنِينَ *

Ceci doit se lire :

Alif-lām-mim dza-li-k'al-ki-tā-bou lā ray-ba fī-h'i h'ou-dan lil-mout-ta-qī-na | 'l-la-dzī-na youh-mi-noū-na bi'l-r'ay-bi wa you-qī-moū-ná's-s'a-lā-ta wa mim-mā ra-zaq-nā-h'oum youn-fi-qōū-na | wa'l-la-dzī-na youh-mi-noū-na bi-mā houn-zi-la hi-lay-ka wa mā houn-zi-la min qab-li-ka wa bi'l hā-khi-ra-ti h'oum you-qi-noū-na | hou-lā-hi-ka ʿa-la h'ou-dan min rab-bi-h'im wa hou-lā-hi-ka h'ou-mou'l-mouf-li-h''oū-na | hin-na'l-la-dzī-na ka-fa-roū sa-wā-houn ʿa-lay-h'im ha-han-dzar-ta-h'oum ham lam toun-dzir-h'oum lā youh-mi-noū-na | kha-ta-ma'l-la-h'ou ʿa-la qou-lōū-bi-h'im wa ʿala sam-ʿi-h'im wa ʿa-la hab-s'ā-ri-h'im r'i-chā-wa-toun wa la-h'oum ʿa-dzā-boun ʿa-dz'ī-moun | wa mi-nánnā-si man ya-qou-lou ha-man-nā bi'l-la-h'i wa bi'l-yaw-mi'l-ha-khi-ri wa mā h'oum bi-mouh-mi-nī-na.

Traduction. Alif, lam, mim. Voici le livre sur lequel il n'y a point de doute; c'est une direction pour ceux qui craignent — ceux qui croient aux choses cachées, qui accomplissent la prière et dépensent libéralement ceux des biens dont nous les avons gratifiés — ceux qui croient à ce qui t'a été révélé et à ce qui a été révélé avant toi et qui ont foi dans la vie future — Ceux-là sont dans la bonne voie tracée par leur Seigneur, ceux-là seront les bienheureux — Quant à ceux qui sont infidèles, il leur est égal que tu les menaces ou que tu ne les menaces point; ils ne croiront pas. — Dieu a scellé leurs cœurs et leur entendement; sur leurs yeux est un voile, et un grave châtiment les attend — Parmi les hommes il en est qui disent : nous croyons en Dieu et en la vie dernière alors qu'ils ne sont pas du nombre des croyants.

Observations

Dans le mot ٱلصَّلَوٰةَ le و ne portant aucun signe est muet conformément à la règle indiquée ci-dessus; mais ce mot présente une orthographe archaïque qui semble indiquer qu'autrefois les trois lettres de prolongation pouvaient servir indistinctement à toutes les voyelles. En effet, le و dans l'orthographe actuelle est

remplacé par un ا et la voyelle *a* du *lam* ل est longue. Deux autres mots présentant la même particularité se retrouvent dans le Coran, ce sont : زَكَوٰةٌ « dîme aumonière » et حَيَوٰةٌ « vie », qui s'écrivent aujourd'hui زَكَاةٌ *zakātoun* et حَيَاةٌ *h'ayātoun.*

L'*alif d'union* des groupes بِٱلْغَيْبِ, بِٱلْآخِرَةِ, بِٱلْيَوْمِ semble ne pas être au commencement d'un mot contrairement à la règle donnée; il n'en est rien, car بِ est une préposition formant un mot à part, et si elle se joint au mot suivant, c'est uniquement parce qu'elle n'a qu'une seule lettre, mais le groupe est en réalité composé de deux mots distincts.

La transcription de آ par *hā* dans بِٱلْآخِرَةِ a été mise pour rappeler l'étymologie du mot, la prononciation étant du reste la même que *ā* qui sert ordinairement à représenter l'آ.

Le second h'amza de أُولَٰٓئِكَ est placé sur un ى sans points diacritiques. Cette suppression des points du ى support du h'amza est toujours obligatoire.

Après un و on trouve souvent un ا *alif* final comme dans كَفَرُوا *ka-fa-rou.* Cet alif, qui disparaît devant tous les pronoms régimes, n'exerce pas la moindre valeur phonétique, ni sur le son qui précède, ni sur celui qui suit.

Le signe ٭ marque la fin des versets du Coran.

Lorsqu'on lit couramment un texte autre que celui du Coran ou d'une pièce de poésie, il est permis de ne pas prononcer le tanouïn, ni les voyelles brèves désinentielles à la fin d'une proposition complète. Les mots بَاعَ أَرْضَهُ وَٱشْتَرَى دَارًا se prononceront *bā-'a har-d'a-h'ou wa'ch-ta-ra dār,* en remplaçant *dā-ran* par *dār,* « il a vendu sa terre et a acheté une maison ». La liaison indiquée par l'*alif d'union* ne se fait pas toujours lorsque la phrase est un peu longue, et alors on prononce l'alif d'union *e* ou *ă* très bref.

S'il était d'usage d'écrire en arabe avec le système graphique complet que possède cette langue, la lecture d'un texte vulgaire se ferait sans difficultés en appliquant les réserves suivantes :

1° Supprimer tous les tanouïn et les lettres brèves finales quand elles sont placées sur la dernière lettre du mot.

2° Donner le son e *au h'amza initial employé euphoniquement et à l'alif d'union après une pause.*

3° Adoucir la prononciation des voyelles brèves internes et conserver à toutes les voyelles longues leur prononciation régulière.

4° Supprimer le son t *du tā merbut'a lorsque le mot terminé par cette lettre n'a pas de complément.*

Ex. : خَرَجَ ٱلْخَلِيفَةُ مِنَ ٱلْقَصْرِ *« le sultan sortit du palais » se lira :* khărădj elkhălifa men elqas'r.

Il y aurait lieu cependant de formuler quelques exceptions : 1° Le pronom sujet et le pronom régime conservent leur prononciation régulière sauf le pronom régime de la troisième personne du masculin h'ou *dont la voyelle ne se prononce pas après une voyelle longue et qui ne se prononce jamais* h'i. *Ex. :* أَرْضُهُ *« sa terre »,* h"ard'h'ou; أَخُوهُ *« son frère »,* akhouh'; مِنْ سَفَرِهِ *« de son voyage »,* men seferh'ou. *2° Le* و waou *et le* ى yā *djezmés sont souvent considérés comme lettres de prolongation. Ex. :* زَوْجٌ *« paire ou deux »,* zoudj; بَيْتٌ *« maison, tente, chambre »,* bīt *au lieu de* băyt *qui se dit aussi. En outre quelques mots sont plus ou moins altérés. Ex. :* وَ *« et » devient* ou, إِلَى *« vers » devient* lă *en perdant le h'amza initial.*

Ce système très simple ne peut guère servir qu'à ceux qui possèdent une connaissance assez étendue de la langue littéraire leur permettant de lire un texte dépourvu de ses voyelles, et encore devront-ils éliminer bon nombre de mots que le langage n'emploie pas. Aussi est-il bon d'avoir recours à un autre procédé purement

empirique et pour lequel les règles de la décomposition en syllabes devront être modifiées de la manière suivante.

Les syllabes d'un texte vulgaire peuvent se ramener à l'un des types donnés ci-après : 1° be *ou* bā, bī, boū, *c'est-à-dire une consonne avec une voyelle brève* e *toujours la même, sauf de rares exceptions, ou une voyelle longue; 2°* ber, bār, bīr, bōūr, *une voyelle brève* e *ou une voyelle longue quelconque entre deux consonnes: 3°* eb, ab, ib, oub, *une voyelle brève ou longue suivie d'une consonne*; *4°* berd, bard, bird, bourd, *une voyelle précédée d'une consonne et suivie de deux consonnes; 5°* ard, *une voyelle suivie de deux consonnes; ce type est le moins fréquent.*

Si l'on ajoute à cela que l'alif initial représente les sons a, i, ou *et* e; *que le* و waou *et le* ى ya *consonnes font parfois fonction de voyelles et que le* tā merbouťa ة *sonne* a *quand le mot n'a pas de complément et* ăt *ou* et *quand il en a un, on pourra lire un texte vulgaire avec les indications qui vont être données, en distinguant les mots qui ont trois lettres seulement de ceux qui en ont quatre et de ceux qui en ont plus de quatre.*

Lecture des mots de trois lettres

La lecture d'un mot qui a trois lettres toutes consonnes est souvent subordonnée à la nature de signification de ce mot.

Ainsi ضرب *en tant que verbe se lira* d'e-reb *«il a frappé»; comme nom,* d'erb *«coup»; de même* شرب che-reb *«il a bu»,* cherb *«action de boire»;* كتب ke-teb *«il a écrit»,* ketb *«action d'écrire». Cette règle n'est pas absolue pour les noms; elle ne l'est que pour les verbes. Ex. :* ضرر d'e-rer *«dommage»,* قمر qe-mer *«lune»,* سفر se-fer *«voyage».*

Quand la seconde et la troisième consonne sont réunies par le chedda, le verbe lui-même ne forme plus qu'une syllabe.

Ex. : مدّ medd *«il a tendu»,* حلّ h"ell *«il a ouvert»,* كبّ kebb *«il a versé»,* جبّ djebb *ou* djoubb *«citerne»,* خلّ khell *«vinaigre»,* خدّ khedd *«joue»,* جنّ djenn *ou* djinn *«génie».*

L'ا, le و et le ى sont plutôt considérés comme des voyelles que comme des consonnes dans le langage. La règle est la même que pour les mots précédents quand ces lettres commencent le mot, avec cette seule différence que le plus souvent on n'a pas à intercaler la première voyelle e *dans le verbe.*

Ex. : اكل a-kel *« il a mangé »*, اخذ a-khedz *« il a pris »*, وصل ou-s'el *« il est arrivé »*, وقف ou-qef *« il s'est arrêté ou tenu debout »*, ورث ou-rets *« il a hérité »*, ارض ard' *« terre »*, ورد ouerd *« rose »*, يدّ yedd *ou* ydd *« main », la forme* ydd *est surtout employée avec les pronoms.*

Le mot étant de trois lettres, si c'est la seconde qui est ا, و *ou* ى, *on lit le mot en une seule syllabe, qu'il soit verbe ou nom.*

Ex. : زاد zād *« il a augmenté ou continué »*, ناض nād' *« il s'est levé »*, شاف chāf *« il a vu »*, باب bāb *« porte »*, جار djār *« voisin »*, جير djir *« chaux »*, سيف sif *« sabre »*, فيل fil *« éléphant »*, روح rouh *« âme »*, نوم noum *« sommeil »*, قوم qoum *« peuple »*, فوق fouq *« sur, au-dessus »*.

L'ا avec h'amza est considéré comme un simple alif. *Ex. :* راس *pour* رأس rās *« tête »*, كاس *pour* كأس kās *« verre »*, فـــاس *pour* فأس fās *« pioche ou hache »*, باس *pour* بأس bās *« mal »*.

Les lettres ا, و *et* ى *se trouvant à la fin du mot, celui-ci se lit toujours en deux syllabes, la voyelle placée après la première consonne étant excessivement brève.*

Ex. : كرا kĕ-ra *« il a loué »*, قرا qĕ-ra *« il a lu »*, برا bĕ-ra *« il a guéri »*, ضرو d'ĕ-rou *« lentisque »*, دلو dĕ-lou *« seau »*, مشى mĕ-chi *« marche »*, يجى i-dji *« il viendra »*. *Mais il faut remarquer que le* ى *final est souvent l'alif bref et qu'il sonne alors* a. مشى mĕ-cha *« il a marché »*, جرى dje-ra *« il a couru »*.

Remarques. 1° Il n'a pas été question des mots de deux lettres; sauf le mot بن ben *« fils » et le verbe* جا dja *« il est venu » (mis pour* جاء*) et certains verbes à l'impératif, les mots de deux lettres sont des particules qui forment toujours une seule syllabe. Ex. :*

لو lou «*si*», لا lā «*non*», من men «*de*», في fi «*dans*», قل qoul «*dis*», خذ khodz «*prends*», كل koul «*mange*».

2° Certains mots perdent dans l'écriture une lettre radicale et n'ont ainsi que trois lettres au lieu de quatre; ce sont toujours des impératifs. Ex. : امش *pour* امشى em-chi «*marche*», اجر *pour* اجرى edj-ri «*cours*». *La connaissance de la conjugaison permettra de reconnaître ces mots ainsi que ceux qui n'ont que deux lettres accidentellement.*

Lecture des mots de quatre lettres

Le mot de quatre lettres qui n'a que des consonnes, ou pour mieux dire ni ا, *ni* و, *ni* ى, *ces trois lettres devant être regardées ici comme des voyelles, se lit en deux syllabes égales, formées par l'addition de* e *après la première et la troisième lettre.*

Ex. : مركب mer-keb «*navire*», مسجد mes-djed «*chapelle*», ثعلب tsaʿ-leb «*renard*», عقرب ʿaq-reb «*scorpion*», دقدق deq-deq «*il a frappé à la porte*», مسكن mes-ken «*habitation*», منجل men-djel «*faucille*».

La règle est la même lorsque la première ou la seconde lettre est une des lettres ا, و *ou* ى, *la première voyelle* e *n'étant plus alors nécessaire.*

Ex. : اصفر as'-fer «*jaune, pâle, blond*», ازرق az-req «*bleu*», اخضر akh-d'er «*vert*», الحل ak-h"el «*noir*», احمر ah"-mer «*rouge*», ارنب ar-neb «*lièvre*», يكتب yk-teb «*il écrira*», يركب yr-keb «*il montera à cheval*», ينزل yn-zel «*il descendra*».

كاتب kā-teb «*écrivain*», جالس djā-les «*assis*», لابس lā-bes «*vêtu*», سارق sā-req «*voleur*», كافر kā-fer «*mécréant*», واصل oua-s'el «*arrivant*», ياكل ya-koul «*il mangera*», ياخذ ya-khodz «*il prendra*» (*dans ces deux mots on prononce la seconde voyelle* ou *exceptionnellement*); يوصل you-s'el «*il arrivera*», يوزن you-zen «*il pèse*».

Même règle encore si la deuxième et la troisième lettre sont une des lettres ا, و *et* ى.

Ex. : قايد qā-id « *caïd* », جايز djā-iz « *passant, permis* », قايل qā-il « *disant* », شايف chā-if « *voyant* », داير dā-ir « *tournant, faisant* », نايب nā-ib « *lieutenant, suppléant* », طـــايب t'ā-ib « *cuit, mûr* ».

La division en deux syllabes de deux lettres a lieu également quand le mot est terminé par l'une des lettres ا, و, ى *et* ة.

Ex. : نملة nem-la « *une fourmi* », نحلة nah"-la « *une abeille* », خربة kher-ba « *une ruine* », مرسى mer-sa « *port* » *(le* ى *final est ici un alif bref)*, بيضا bi-d'a « *blanche* », كحلا kah"-la « *noire* », زرقا zer-qa « *bleue* », خضرا khad'-ra « *verte* », صفرا s'a-fra « *jaune* », غربى r'er-bi « *occidental* », شرقى cher-qi « *oriental* », قبلى qab-li « *méridional* », مملو mem-lou « *rempli* ».

Il faut ranger dans cette même catégorie les mots terminés par وا, *quand cette terminaison appartient à un verbe, l'*ا *étant absolument muet.*

Ex. : شربوا cher-bou « *ils ont bu* », خرجوا kher-djou « *ils sont sortis* », دخلوا dekh-lou « *ils sont entrés* », ناضوا nā-d'ou « *ils se sont levés* », قالوا qā-lou « *ils ont dit* », كانـــوا kā-nou « *ils étaient* », حطّوا h"at'-t'ou « *ils ont posé* », شهدوا cheh'-dou « *ils ont témoigné* ».

Lorsque la troisième lettre est ا, و *ou* ى, *il y a encore deux syllabes, mais la première n'a qu'une consonne qu'on fait suivre d'un* e.

Ex. : كبير ke-bir « *grand* », صغير s'e-ghir « *petit* », سمين se-min « *gras* », شريف che-rif « *noble* », مريض me-rid' « *malade* », قرون qe-roun « *des cornes* », جلود dje-loud » *des peaux* », خروف khe-rouf « *un agneau* », كتاب ke-tab « *un livre* », كلاب ke-lab « *des chiens* », جمال dje-mal « *des chameaux* », قوىّ qa-oui « *fort* ».

En résumé, les mots de quatre lettres se lisent toujours en deux syllabes inégales seulement quand la troisième lettre, étant une des lettres ا, و *ou* ى, *n'est pas précédée immédiatement de l'une de ces trois mêmes lettres.*

Lecture des mots de cinq lettres au moins

Le moyen le plus commode de trouver la prononciation de ces mots est de les diviser en syllabes en commençant par la fin. Si le mot de cinq lettres ne renferme ni ا, *ni* و, *ni* ى, *ce qui est rare, on sépare deux lettres par deux lettres et alors la dernière syllabe n'en a qu'une.*

Ex.: سفرجل se-fer-djel «*coing*», تكلّم te-kel-lem «*il a parlé*», تفرّج te-fer-redj «*il s'est distrait*», تعجّب ta-ʿadj-djeb «*il s'est étonné*».

Le plus souvent, dans les mots de cinq lettres, la troisième lettre est ا, و *ou* ى, *et la décomposition en syllabe se fait de la même façon que pour les mots précédents.*

Ex.: مدارس me-dā-res «*des collèges*», مراكب me-rā-keb «*des navires*», مساكن me-sā-ken «*des demeures*», خزاين khe-zā-in «*des trésors*», شوارب chĕ-ouā-reb «*des lèvres*», شراقة che-rā-qa «*orientaux*», غرابة r'e-rā-ba «*occidentaux*».

La quatrième lettre étant ا, و *ou* ى, *le mot n'a plus que deux syllabes, celle qui renferme la voyelle ayant trois lettres.*

Ex.: مكتوب mek-tōūb «*écrit*», مسكين mes-kīn «*malheureux*», سكّين sek-kīn «*un couteau*», مصباح mes-bāh «*une lampe*», دينار dī-nār «*une pièce d'or*», ميزان mī-zān «*une balance*».

Le mot de six lettres sans voyelle se décompose ordinairement comme les mots de quatre lettres, à moins que la dernière lettre ne soit marquée du chedda ou que la troisième soit un ت.

Ex.: متكلّم met-kel-lem «*parlant*», متفرّج met-fer-redj «*se distrayant, flânant*», متعجّب met-ʿadj-djeb «*étonné*»; *mais on dira :* مستقلّ mes-te-qell «*indépendant*», مشتغل mech-te-r'el, *en ne donnant qu'une lettre à la deuxième syllabe.*

Le plus souvent les mots de six lettres renferment une voyelle interne au moins et il y en a toujours une finale. La décompo-

sition en syllabes indiquée ci-dessus ne sera modifiée qu'autant que la troisième lettre sera elle-même une voyelle, car alors elle prend la consonne qui la précède et celle qui la suit.

Ex. : مسكينة mes-kī-na «*malheureuse*», مكتوبة mek-tou-ba «*écrite*», مضروبة med'-rou-ba «*frappée ou hâchée*».

مغاربة me-r'ār-ba «*marocains*», تصاربوا te-d'ar-bou «*ils se sont battus*», تسابقوا te-sāb-qou «*ils ont lutté de vitesse*», يقابلوا ye-qāb-lou «*ils font face à*», منافقين me-nāf-qin «*révoltés*».

En général, la division par syllabes de deux lettres en commençant par la gauche n'est modifiée que par la présence d'une voyelle comme quatrième lettre, cette voyelle prenant deux consonnes pour former une syllabe, la consonne qui la précède et la consonne qui la suit. La voyelle avant-dernière lettre du mot absorbe également deux consonnes dans toute circonstance, même dans les mots de quatre et de trois lettres.

Il convient de remarquer que l'article ال el *et les pronoms régimes qui s'unissent aux mots en arabe ne comptent point dans le nombre des lettres dont il a été question dans ce chapitre. Ce sont des mots à part qui se prononcent séparément. Ex. :* الكلب el-kelb «*le chien*» *n'est pas un mot de cinq lettres; on verra plus loin que le son de l'article se modifie. Ex. :* الرجـــل er-radjel «*l'homme*», el *a été remplacé par* er; الشمس ech-chems «*le soleil*», el *étant remplacé par* ech.

L'étude des parties du discours facilitera sur beaucoup de points la lecture des textes tirés du langage et dissipera bien des obscurités que le moyen empirique employé ici ne saurait éclaircir.

Conçues surtout en vue des dialectes barbaresques, les indications qui viennent d'être fournies pourraient sur bien des points s'appliquer aux dialectes de l'Orient; mais il faudrait dans ce cas accentuer davantage les voyelles et remplacer souvent e *par* ă; *dire, par exemple,* kătăb «*il a écrit*». *C'est du reste une remarque générale à faire que la sonorité des voyelles va en diminuant de l'est à l'ouest du continent africain, et l'on a la gradation suivante :* katab, kătăb, keteb *et enfin* kteb. *Mais ce qui différencie*

le plus tous ces dialectes, c'est l'emploi des mots spéciaux, qui pourtant appartiennent tous à la langue arabe, et la prononciation de certaines consonnes.

CHAPITRE II

CHIFFRES, NOMBRES, NOMS DES JOURS DE LA SEMAINE ET DES MOIS

Chiffres

Au Maroc on se sert des mêmes chiffres que les nôtres; la forme en est grossière et un peu altérée, mais on arrive assez aisément à les reconnaître tous. Partout ailleurs qu'au Maroc on emploie les chiffres suivants :

١	٢	٣	٤	٥	٦	٧	٨	٩	٠
1	2	3	4	5	6	7	8	9	0.

Les nombres s'écrivent partout dans le même ordre que chez nous. Ainsi 1896 s'écrira ١٨٩٦; 31, ٣١; 1501, ١٥٠١; 1314, ١٣١٤; 10.000, ١٠٠٠٠. Les décimales sont séparées des entiers par deux traits inclinés //. Ex. : 26,50, ٢٦ // ٥٠; 783,40, ٧٨٣ // ٤٠; 923,75 ٩٢٣ // ٧٥. Les fractions ordinaires s'écrivent ainsi : $\frac{3}{4}$, $\frac{٣}{٤}$; $\frac{5}{6}$, $\frac{٥}{٦}$; $\frac{29}{16}$, $\frac{٢٩}{١٦}$.

Souvent au lieu de placer le nombre sur la ligne d'écriture on le trace au-dessus d'un trait horizontal spécial ou mieux sur le trait qui unit deux des lettres du mot auquel se rapporte le nombre. Ex. : ٣١٧, 317; عـــام ١٣١٤ «année 1314»; عـــد ٥١٧, «numéro 517».

Nombres cardinaux

La numération arabe est décimale : les dix premiers nombres cardinaux ont chacun une forme spéciale qui s'unit au mot *dix*

pour les nombres de 11 à 19 inclusivement. Les noms de dizaines s'obtiennent en ajoutant la terminaison ـُونَ signe du pluriel régulier masculin aux nombres 10, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9. *Cent* et *mille* s'expriment par des mots particuliers. Le mot *million* n'existant pas, on se sert dans l'usage moderne de la transcription de ce mot français. Autrefois on disait *mille fois mille.*

De 1 à 19 inclusivement les nombres ont une forme masculine et une forme féminine. A partir de 20 cette distinction des genres cesse complètement pour les noms de dizaines, de centaines et de mille.

Nombres de 1 à 19

Nombre	Masculin	Féminin	Nombre	Masculin	Féminin
1	وَاحِدٌ أَحَدٌ	وَاحِدَةٌ إِحْدَى	11	أَحَدَ عَشَرَ	إِحْدَى عَشْرَةَ
			12	إِثْنَا عَشَرَ	إِثْنَتَا عَشْرَةَ
2	إِثْنَانِ	إِثْنَتَانِ	13	ثَلَاثَةَ عَشَرَ	ثَلَاثَ عَشْرَةَ
3	ثَلَاثَةٌ	ثَلَاثٌ	14	أَرْبَعَةَ عَشَرَ	أَرْبَعَ عَشْرَةَ
4	أَرْبَعَةٌ	أَرْبَعٌ	15	خَمْسَةَ عَشَرَ	خَمْسَ عَشْرَةَ
5	خَمْسَةٌ	خَمْسٌ	16	سِتَّةَ عَشَرَ	سِتَّ عَشْرَةَ
6	سِتَّةٌ	سِتٌّ	17	سَبْعَةَ عَشَرَ	سَبْعَ عَشْرَةَ
7	سَبْعَةٌ	سَبْعٌ	18	ثَمَانِيَةَ عَشَرَ	ثَمَانِيَ عَشْرَةَ
8	ثَمَانِيَةٌ	ثَمَانٍ	19	تِسْعَةَ عَشَرَ	تِسْعَ عَشْرَةَ
9	تِسْعَةٌ	تِسْعٌ			
10	عَشَرَةٌ	عَشْرٌ			

Noms de dizaines

20	عِشْرُونَ	50	خَمْسُونَ	80	ثَمَانُونَ
30	ثَلَاثُونَ	60	سِتُّونَ	90	تِسْعُونَ
40	أَرْبَعُونَ	70	سَبْعُونَ		

Cent se dit مِأْيَةٌ, et mille أَلْفٌ, au pluriel آلَافٌ. مِأْيَةٌ, en tant que nombre exact, ne prend pas la marque du pluriel; il la prend seulement quand il signifie *centaine*. On peut, à volonté, joindre ou non dans l'écriture, le mot مِأْيَةٌ aux nombres de 3 à 9 inclusivement, et écrire خَمْسُ مِأْيَةٍ ou خَمْسِمِأْيَةٍ «cinq cents». La seconde orthographe semble mériter la préférence, puisqu'on a affaire à un véritable mot composé, le mot مِأْيَةٌ ne prenant pas, comme il le devrait, le nombre pluriel.

De 11 à 19 inclusivement les numératifs cardinaux sont indéclinables. Tous les autres se déclinent suivant les règles qui seront données plus loin.

Le nom de l'unité précède toujours celui de la dizaine et s'unit à lui par la conjonction وَ «et». Ex. : «vingt-quatre» se dira «quatre et vingt» أَرْبَعَةٌ وَعِشْرُونَ; «quatre-vingt dix-neuf», «neuf et quatre-vingt dix» تِسْعَةٌ وَتِسْعُونَ.

Les dizaines, les centaines et les mille s'énoncent, en général, dans le même ordre qu'en français en ajoutant toutefois la conjonction وَ «et» entre chacun des ordres différents. Ex. : «mil huit cent quatre-vingt dix sept» أَلْفٌ وَثَمَانِمِأْيَةٍ وَسَبْعَةٌ وَتِسْعُونَ «mille et huit cents et sept et quatre-vingt-dix». Cependant il est permis de suivre un ordre complètement inverse et de dire : سَبْعَةٌ وَتِسْعُونَ وَثَمَانِمِأْيَةٍ وَأَلْفٌ «sept et quatre-vingt-dix et huit cents et mille».

Ce n'est que de *trois* à *dix* inclusivement que le nom de la chose nombrée se met au pluriel comme en français; à partir de *onze* le nom de la chose se met toujours au singulier, quel que soit le nombre. On trouvera dans la syntaxe toutes les règles auxquelles donne lieu cette particularité.

Nombres ordinaux

Ils n'ont de formes spéciales que jusqu'à *dix-neuf* inclusivement. Au-delà de ce nombre les mêmes mots sont employés à la fois comme nombres cardinaux et comme nombres ordinaux. Voici, au masculin et au féminin, les nombres ordinaux de *un* à *dix-neuf*.

Numératif français	Masculin	Féminin	Numératif français	Masculin	Féminin
1er	أَوَّلٌ	أُولَى	11e	حَادِىَ عَشَرَ	حَادِيَةَ عَشْرَةَ
2e	ثَانٍ	ثَانِيَةٌ	12e	ثَانِىَ عَشَرَ	ثَانِيَةَ عَشْرَةَ
3e	ثَالِثٌ	ثَالِثَةٌ	13e	ثَالِثَ عَشَرَ	ثَالِثَةَ عَشْرَةَ
4e	رَابِعٌ	رَابِعَةٌ	14e	رَابِعَ عَشَرَ	رَابِعَةَ عَشْرَةَ
5e	خَامِسٌ	خَامِسَةٌ	15e	خَامِسَ عَشَرَ	خَامِسَةَ عَشْرَةَ
6e	سَادِسٌ	سَادِسَةٌ	16e	سَادِسَ عَشَرَ	سَادِسَةَ عَشْرَةَ
7e	سَابِعٌ	سَابِعَةٌ	17e	سَابِعَ عَشَرَ	سَابِعَةَ عَشْرَةَ
8e	ثَامِنٌ	ثَامِنَةٌ	18e	ثَامِنَ عَشَرَ	ثَامِنَةَ عَشْرَةَ
9e	تَاسِعٌ	تَاسِعَةٌ	19e	تَاسِعَ عَشَرَ	تَاسِعَةَ عَشْرَةَ
10e	عَاشِرٌ	عَاشِرَةٌ			

Vingtième, trentième se diront au masculin et au féminin عِشْرُونَ et ثَلَاثُونَ. Après les noms de dizaines, *unième,* qui dans ce cas remplace en français *premier,* se rend en arabe par حَادٍ au masculin et حَادِيَةٌ au féminin. « Le vingt-et-unième » se dira أَلْحَادِى وَٱلْعِشْرُونَ, mot-à-mot « le unième et le vingt », au masculin, et أَلْحَادِيَةُ وَٱلْعِشْرُونَ « la vingt et unième » en sera le féminin.

Nombres fractionnaires.

Ils n'ont une forme particulière que jusqu'à *dixième* inclusivement. Les fractions dont le dénominateur a un chiffre supérieur à 10 s'exprimeront par une tournure analogue à celle-ci : *un vingt-quatrième* se rendra par *une partie de vingt-quatre parties.* Voici la liste des nombres fractionnaires jusqu'à dixième inclusivement.

moitié	نِصْفٌ			septième	سُبُعٌ	ou	سُبْعٌ
tiers	ثُلُثٌ	ou	ثُلْثٌ	huitième	ثُمُنٌ	ou	ثُمْنٌ
quart	رُبُعٌ	ou	رُبْعٌ	neuvième	تُسُعٌ	ou	تُسْعٌ
cinquième	خُمُسٌ	ou	خُمْسٌ	dixième	عُشُرٌ	ou	عُشْرٌ
sixième	سُدُسٌ	ou	سُدْسٌ				

Il existe aussi des mots spéciaux pour indiquer la distribution d'une quantité en parties égales, par exemple, *un à un, deux à deux,* etc. Ces formes sont d'un usage assez rare et il suffira d'en donner deux exemples qui permettront de reconnaître le procédé à employer pour les autres : ثُنَآءُ ثُنَآءُ *deux à deux* ou encore مَثْنَى مَثْنَى; رُبَاعُ رُبَاعُ *quatre à quatre* ou مَرْبَعُ مَرْبَعُ.

Dans le langage les noms de nombres ne diffèrent guère de ceux qui viennent d'être donnés ci-dessus, en supprimant, bien entendu, la voyelle finale ou le tanouïn.

Toutefois les numératifs cardinaux conservent toujours la forme masculine dans les nombres abstraits et prennent la forme féminine dans tous les nombres concrets. En outre «un» se dit toujours ouah"ed, *«deux»* tsenin *avec un nom de dizaine et* zoudj *dans les autres cas. En voici du reste la liste :*

«un» ouah"ed, *«deux»* zoudj *(ou* tsenin*), «trois»* tselatsa, *«quatre»* arbaʿa, *«cinq»* khamsa, *«six»* setta, *«sept»* sebaʿa, *«huit»* tsemanïa, *«neuf»* tesaʿa, *«dix»* ʿachra.

Pour les nombres concrets on dira : «un» ouah"ed, *«deux»* zoudj, *«trois»* tselts, *«quatre»* arbaʿ, *«cinq»* khams, *«six»* sett, *«huit»* tsemān, *«neuf»* tesaʿ, *«dix»* ʿachr.

Au-delà de 10 la forme est unique; elle se prononce ainsi dans les pays barbaresques :

«onze» ah"dāch, *«douze»* tsenāch, *«treize»* tseltsāch, *«quatorze»* arbaʿatāch, *«quinze»* khamstāch, *«seize»* settāch, *«dix-sept»* sebaʿatāch, *«dix-huit»* tsemantāch, *«dix-neuf»* tesaʿatāch.

Dans les noms de dizaines ـُـونَ *est remplacé par* in.

«Vingt» ʿachrin, *«trente»* tselātsin, *«quarante»* arbaʿin, *«cinquante»* khamsin, *«soixante»* settin, *«soixante-dix»* sebaʿin, *«quatre-vingts»* tsemānin, *«quatre-vingt-dix»* tesaʿin.

«Cent» miya, *«deux cents»* mitéïn, *«trois cents»* tselts miya, *«quatre cents»* arbaʿmiya, *«cinq cents»* khams miya, *«six cents»* sett miya, *«sept cents»* sebaʿmiya, *«huit cents»* tseman miya, *«neuf cents»* tesaʿmiya, *«mille»* elf, *«deux mille»* elféïn, *«trois mille»* tselatsa alāf, *«quatre mille»* arbaʿ alāf, *«cinq mille»* khamsa alāf, *«six mille»* setta alāf, *«sept mille»* sebaʿ alāf, *«huit mille»* tsemania alāf, *«neuf mille»* tesaʿa alāf, *«dix mille»* ʿachra alāf.

Million se dit melioun, *pl.* melāïn *ou* melāïen. *«Six millions»* sett melāïn.

On a vu que les noms d'unité ont une forme spéciale quand

ils sont employés avec un complément. «Cinq hommes» se dira khams redjāl, *«six femmes»* sett nesā.

De 11 à 19 les numératifs ajoutent en *à leur terminaison devant un complément. Ex. : «quinze hommes»* khamstachen redjāl, *«dix-huit femmes»* tsamantachen nesā. *En Orient où l'on dit régulièrement* khamsat ʿachăr, tsemaniat ʿachăr, *cette terminaison* en *n'est pas usitée.*

Le nom de la chose nombrée ne se met au pluriel que jusqu'à 10 inclusivement. Ainsi le mot sena *«année», qui fait au pluriel* senin, *se mettra au singulier si l'on dit «onze ans»* ah"dachen sena, *«vingt ans»* ʿachrin sena, *«cent ans»* miyat sena *(le* t *de miya vient du ta merbouṭa), «mille ans»* elf sena, *«vingt cinq ans»* khamsa ou ʿachrin sena; *il se mettra au pluriel dans les expressions : «cinq ans»* khams senin, *«dix ans»* ʿachr senin.

Les unités se placent avant les dizaines et les différents ordres sont séparés par la conjonction ou *«et». Sauf le déplacement des unités l'ordre suivi dans la numération est exactement le même qu'en français.*

«Mil huit cent quatre-vingt dix-sept» elf ou tseman miya ou sebaʿa ou tesaʿin. *On peut dire aussi «dix huit cent quatre-vingt dix-sept»* tsemantāchen miya ou sebaʿa ou tesaʿaïn, *«trente et un»* ouah"ed ou tselatsin, *«cinquante deux»* tsenin ou khamsin, *«cent cinquante»* miya ou khamsin.

Les numératifs ordinaux sont réguliers. aououel *et* oulāni *«premier»*, tsāni *«deuxième»*, tsālets *«troisième»*, rabaʿ *«quatrième»*, khāmes *«cinquième»*, sādes *«sixième»*, sābaʿ *«septième»*, tsāmen *«huitième»*, tāsaʿ *«neuvième»*, ʿācher *«dixième». Au féminin,* oula *«première» est le plus souvent remplacé par* oulānïa, *«deuxième; troisième; quatrième», etc. feront régulièrement* tsanïa, tsāletsa, *etc, en ajoutant* a *au masculin.*

Dans les numératifs fractionnaires on prononce nous's' *au lieu de* nis'f *«moitié» et* ʿachour *«dixième» au lieu de* ʿouchour. *Les autres formes sont régulières :* tsoults *ou* tsoulouts *«tiers»*, roubouʿ *ou* roubʿ *«quart»*, khoumous *ou* khoums *«cinquième»*, sou-

dous *ou* souds «*sixième*», soubouʿ *ou* soubʿ «*septième*», tsoumoun *ou* tsoumn «*huitième*», tousouʿ *ou* tousʿ «*neuvième*».

«*Deux à deux, trois à trois*» *s'expriment par la préposition* be *placée entre les deux nombres :* zoudj be zoudj «*deux par deux*», tselatsa be tselatsa «*trois par trois*», ʿachrin be ʿachrin «*vingt par vingt*».

Il est un certain nombre de mots devant lesquels on n'emploie pas le nombre deux, *parce que ces mots prennent la forme du duel. Ils sont peu nombreux dans le langage; en voici les principaux :*

saʿa «*heure*», saʿatéïn «*deux heures*»; youm «*un jour*», youméïn «*deux jours*»; chah'r «*un mois*», chah'réïn «*deux mois*»; ʿām «*une année*», ʿāméïn «*deux ans*»; merra «*une fois*», mertéïn «*deux fois*»; khet'ra «*une fois*», khet'ertéïn «*deux fois*»; ʿaïn «*un œil*», ʿaïnin «*deux yeux*»; ouden «*une oreille*», oudenin «*deux oreilles*»; redjel «*un pied*», redjléïn «*deux pieds*»; yedd «*une main*», yeddin «*deux mains*». *Comme on le voit, la terminaison se prononce tantôt* éïn, *tantôt* in, *mais on peut toujours prononcer* éïn *qui est plus correct.*

Jours de la semaine

En général, on place devant le nom du jour de la semaine l'un des mots يَوْمٌ ou نَهَارٌ tous deux signifiant «jour».

Dimanche	يَوْمُ ٱلْأَحَدِ	jeudi	يَوْمُ ٱلْخَمِيسِ
lundi	يَوْمُ ٱلْإِثْنَيْنِ	vendredi	يَوْمُ ٱلْجُمْعَةِ
mardi	يَوْمُ ٱلثَّلَاثَاءِ	samedi	يَوْمُ ٱلسَّبْتِ
mercredi	يَوْمُ ٱلْأَرْبَعَاءِ		

Il suffira de mettre نَهَارٌ à la place de يَوْمٌ pour obtenir l'autre forme, mais il est permis aussi de supprimer ces mots quoique cela se fasse assez rarement.

Les Arabes placent la nuit avant le jour en sorte que, si l'on dit, par exemple, لَيْلَةُ ٱلْجُمْعَةِ mot-à-mot « la nuit du vendredi », cela signifie le *jeudi soir*, c'est-à-dire la nuit du jeudi au vendredi. Le jour commence donc, selon les Arabes, au moment du coucher du soleil.

La division du jour en heures n'est guère connue que dans les villes : ailleurs on divise la journée en périodes ainsi fixées : أَلْفَجْرُ « l'aurore », c'est-à-dire du point du jour au lever du soleil; أَلصُّبْحُ ou أَلصَّبَاحُ « le matin », du lever du soleil jusque vers neuf heures du matin; أَلضُّحَى « le d'oh"a », de neuf heures du matin à midi; أَلظُّهْرُ « le midi », de midi à trois heures de l'après-midi; أَلْعَصْرُ « l'ʿasr », de trois heures de l'après-midi au coucher du soleil; أَلْمَغْرِبُ ou أَلْمَغْرَبُ « le coucher du soleil »; أَلْعِشَآءُ « le soir », depuis le coucher du soleil jusqu'à la nuit noire : نِصْفُ ٱللَّيْلِ « le milieu de la nuit » minuit.

Le mot « heure » se dit سَاعَةٌ, pl. سَاعَاتٌ; « minute » دَقِيقَةٌ, pl. دَقَائِقُ; « seconde » ثَانِيَةٌ, pl. ثَانِيَاتٌ. Les horloges en pays musulman sont réglées de façon à marquer 12 heures au moment du coucher du soleil, ce qui oblige à les régler chaque jour de l'année.

La « nuit » s'appelle لَيْلٌ quand le nombre n'en est pas précisé, sinon, on se sert de la forme لَيْلَةٌ; le pluriel est لَيَالٍ.

Dans le langage les noms des jours de la semaine sont les mêmes que ceux notés ci-dessus. Toutefois on fait plus souvent usage du mot neh'ār *que du mot* youm *et l'on supprime volontiers l'un et l'autre.*

« *Dimanche* » el-ah"ad *ou* neh'ār el-ah"ad; « *lundi* » ets-tsenin *ou* neh'ār ets-tsenin; « *mardi* » ets-tselatsa *ou* neh'ār ets-tselatsa;

«*mercredi*» el-arbaʿ *ou* neh'ār el-arbaʿ; «*jeudi*» el-khemīs *ou* neh'ār el-khemīs; «*vendredi*» el-djemʿa *ou* neh'ār el-djemʿa; «*samedi*» es-sebt *ou* neh'ār es-sebt.

Toutes les expressions indiquant les moments de la journée sont usitées, quelques-unes avec une légère déformation : el-ʿas'er *au lieu de* el-ʿas'r; el-fedjer *au lieu de* el-fedjr; ed'-d'oh'or *au lieu de* ed'-d'oh'r. *En outre* ed'-d'ohor *ne désigne jamais le midi vrai qui est appelé* ez-zaouāl *ou* ez-zouāl.

L'indication de l'heure se fait en plaçant l'article devant le numératif cardinal : el-ouāh"eda «*une heure*», es-saʿatéïn «*deux heures*», ets-tselatsa «*trois heures*», el-arbaʿa «*quatre heures*», el-khamsa «*cinq heures*», es-setta «*six heures*», es-sebaʿa «*sept heures*», ets-tsemanïa «*huit heures*», et-tesaʿa «*neuf heures*», el-ʿachra «*dix heures*», el-ah"dāch «*onze heures*», ets-tsenāch «*midi ou minuit*». *Pour minuit on dit plutôt* ets-tsenāch metaʿ el-lil.

«*Demi*» *se rend par* nous's' *ou* nis'f; «*quart*» *par* roubouʿ *ou* roubʿ; «*vingt minutes*» *par* tsoulouts *ou* tsoults *(tiers);* «*moins*» *par* r'ir.

«*Huit heures moins un quart*» ets-tsemanïa r'ir roubouʿ; «*quatre heures, vingt minutes*» el-arbaʿa ou tsoults; «*neuf heures moins vingt minutes*» et-tesaʿa r'ir tsoults.

«*Minute*» *se rend par* deqiqa, *pl.* deqāïq; «*seconde*» *par* tsanïa, *pl.* tsanïāt. *Le mot minute ne s'exprime généralement pas quand l'heure est indiquée.*

«*Cinq minutes*» khams deqāïq, «*dix minutes*» ʿachr deqāïq, «*quarante minutes*» arbaʿïn deqiqa. «*Six heures cinq minutes*» es-setta ou khamsa; «*midi dix minutes*» ets-tsenāch ou ʿachra.

«*Quelle heure est-il?*» *se dit :* qaddāch rah'i es-saʿa *ou simplement* qaddāch es saʿa, *mot-à-mot* «*combien l'heure?*». *Le mot* qaddāch *est parfois remplacé par* āch h"āl *qui signifie également* «*combien?*», *mot-à-mot* «*quelle est la situation de?*». *En Orient c'est le mot* kem *qui remplace* qaddāch.

«*A*» *devant le nom de l'heure se traduit par* ouoqt «*temps*»,

ou par ʿala *« sur ». « Venez à sept heures »* adji ʿāla ʿs-sebaʿa *ou* adji ouoqt es-sebaʿa. *Avec le mot « quelle » il se rend par* ouoqt-āch, ach men saʿa. *« A quelle heure viendras-tu? »* ouoqt āch tedji *ou* ach men saʿa tedji.

Afin qu'on puisse déjà composer de petites phrases avec les mots déjà donnés, voici les locutions par lesquelles les Arabes en parlant traduisent le verbe être *et le verbe* avoir *au présent de l'indicatif.*

Verbe « être »		*Verbe « avoir »*	
رانى	rāni *« je suis »*	عندى	ʿandi *« j'ai »*
راك	rāk *« tu es »*	عندك	ʿandek *« tu as »*
راه	rāh'ou *ou* rah' *« il est »*	عنده	ʿandh'ou *« il a »*
راهى	rāh'i *« elle est »*	عندها	ʿandh'ā *« elle a »*
رانا	rāna *« nous sommes »*	عندنا	ʿandnā *« nous avons »*
راكم	rākoum *« vous êtes »*	عندكم	ʿandkoum *« vous avez »*
راهم	rāh'oum *« ils ou elles sont »*	عندهم	ʿandh'oum *« ils ou elles ont »*

Les autres temps seront donnés à l'occasion de la conjugaison.

Mois

On sait que les Arabes comptent le temps par années lunaires de douze mois et que le point de départ de leur ère est l'hégire, c'est-à-dire le jour où Mahomet abandonna la Mecque pour se réfugier à Médine, le 16 juillet 622 de notre ère. Le mot hégire est la transcription de l'arabe أَلْهِجْرَةُ « la fuite ». Voici les noms des mois de l'année lunaire :

1	مُحَرَّمٌ	moharrem	30 jours
2	صَفَرُ	safar	29 »
3	رَبِيعُ ٱلْأَوَّلُ	rebiʿ 1er	30 »

4	رَبِيعُ ٱلثَّانِى	rebi II	29 jours
5	جُمَادَى ٱلْأُولَى	djomada Ier	30 »
6	جُمَادَى ٱلثَّانِيَةُ	djomada II	29 »
7	رَجَبْ	redjeb	30 »
8	شَعْبَانُ	chaʿaban	29 »
9	رَمَضَانْ	ramad'an	30 »
10	شَوَّالْ	chaouāl.	29 »
11	ذُو ٱلْقَعْدَةِ	dzou'lqaʿda.	30 »
12	ذُو ٱلْحِجَّةِ	dzou'lhidjdja	29 »

Le 1er moharrem de l'année 1314 a eu lieu le 11 juin 1896. Le 9e mois de l'année est consacré au jeûne; c'est pendant le 12e qu'a lieu le pèlerinage de la Mecque et c'est le 12 de rebiʿ Ier qu'est né Mahomet.

Dans les traités d'agriculture ou d'astronomie on se sert également de l'année solaire avec le nom de nos mois légèrement défigurés par la transcription. Les journaux portent quelquefois les noms de l'année solaire des Syriens. Voici ces noms :

1	كَانُونُ ٱلْآخِرُ	janvier	7	تَمُوزُ	juillet
2	سُبَاطْ	février	8	آبْ	août
3	أَذَارْ	mars	9	أَيْلُولْ	septembre
4	نِيسَانُ	avril	10	تِشْرِينُ ٱلْأَوَّلُ	octobre
5	أَيَارْ	mai	11	تِشْرِينُ ٱلثَّانِى	novembre
6	حَزِيرَانُ	juin	12	كَانُونُ ٱلْأَوَّلُ	décembre

Les principales fêtes musulmanes sont : أَلْمَوْلِدُ, la nativité du Prophète, le 12 de rebiʿ Ier; عِيدُ ٱلْفِطْرِ la rupture du jeûne, le 1er du mois de chaoual, et عِيدُ ٱلْأَضْحَى la fête des sacrifices, le 10 du mois de dzou'lhidjdja.

On se sert généralement des noms ordinaires des mois dans le langage; cependant en Algérie on remplace parfois moharrem *par* ʿachoura; safar *par* chaïʿ ʿachoura; rebiʿ Ier *par* el-mouloud; rebiʿ II *par* chaïʿ el-mouloud; chaoual *par* ʿaïd es-s'er'ir *ou* el-fit're; dzou'lqaʿda *par* el-djelel *et* dzou'lhidjdja *par* el-ʿaïd el-kebir.

Les trois grandes fêtes sont appelées communément : el-mouloud «*la nativité*»; el-ʿaïd es-s'er'ir «*la petite fête*», *la rupture du jeune;* el-ʿaïd el-kebir «*la grande fête*», *la fête des sacrifices.*

Le vendredi est le jour dominical des Arabes; ce jour-là ils sont tenus d'assister à la prière publique qui a lieu à une heure de l'après-midi. On n'est pas obligé de s'abstenir de ses occupations habituelles, mais, depuis ces dernières années, cela tend à se faire même en dehors des administrations publiques qui les premières ont eu l'idée de chômer une fois par semaine.

CHAPITRE III

CLASSIFICATION DES MOTS. ARTICLE

Les Arabes ne comptent que trois parties du discours : le *nom*, le *verbe* et la *particule*.

Cette classification est basée sur la différence de variabilité des mots. Le *nom* comprend tous les mots *déclinables;* le *verbe* ceux qui *se conjuguent*, et la *particule* ceux qui ne se déclinent ni se conjuguent, en d'autres termes, les mots *invariables*.

Comparé à notre système de classement, le *nom* représente le substantif, l'adjectif, le pronom et le participe : le *verbe* correspond au verbe français, et la *particule* comprend ce que nous appelons l'article, l'adverbe, la préposition, la conjonction et l'interjection.

Au lieu de suivre l'ordre indiqué dans l'énumération ci-dessus, il est préférable, pour la facilité de l'étude, de commencer par les particules, mots invariables, de donner ensuite les noms qui subissent le moins de variations, c'est-à-dire les pronoms, puis le verbe et de revenir enfin aux catégories du nom autres que les pronoms.

L'avantage de cette méthode est de donner tout d'abord à l'étudiant les mots les plus aisés à retenir puisqu'ils sont très courts et invariables, et qu'en outre ils sont d'un usage des plus fréquents. Voici du reste l'ordre dans lequel seront exposées les différentes parties du discours en adoptant la classification française : Article, préposition, conjonction, adverbe, interjection, pronom, verbe, participe, substantif, adjectif.

Article

L'article indéfini, *un, une, de, des,* n'est pas exprimé en arabe par un mot spécial, mais le plus souvent à l'aide d'une simple terminaison. En général, c'est le tanouïn qui marque l'indétermination.

Ex. : بَابٌ « une porte », أَبْـــوَابٌ « des portes », كِلَابٌ « des chiens », وَرَقَـــةٌ « une feuille », أَوْرَاقٌ « des feuilles », يَدٌ « une main », أَيَادٍ « des mains », مُفْتٍ « un mufti », رَاعٍ « un berger », نِسَآءٌ « des femmes », بِنْتٌ « une fille », أُخْتٌ « une sœur, جَزِيرَةٌ « une île ». Comme on le voit par ces exemples, le tanouïn de toutes les voyelles produit le même effet.

Certains noms propres ayant le tanouïn, ce signe ne sera donc pas toujours l'indice de l'indétermination, puisqu'un nom propre

est par sa nature même tout à fait déterminé. On aura, par conséquent, une première exception à la règle formulée, quand il s'agira de mots tels que : زَيْدٌ « Zéïd », مُحَمَّدٌ « Mohammed », مَحْمُودٌ « Mahmoud », عَلِيٌّ « ʿAli », هِنْدٌ « Hind ».

Une seconde exception plus fréquente encore que la première se produira dans les mots qui ne sont pas susceptibles de prendre le tanouïn, et ils sont nombreux. Aucun signe caractéristique, dans ces mots, ne marque l'indétermination.

Ex. : مَرَاكِبُ « des navires », مَدَارِسُ « des collèges », فُقَرَآءُ « des pauvres », عُلَمَآءُ « des savants, ulémas », أَعْوَرُ « un borgne », عَمْيَآءُ « une aveugle ».

On verra plus loin quels sont les mots de cette catégorie et le moyen de reconnaître s'ils sont ou non déterminés, lorsqu'on les rencontre dans un texte, car pris isolément cela n'est pas possible.

La détermination peut être notée de deux manières : 1° Par l'absence de tanouïn lorsque le mot, sans être un nom propre, est susceptible de prendre ce signe, fait toujours indiqué par le dictionnaire.

Ex. : رَجُلٌ « un homme », رَجُلُ « l'homme », طَرِيقٌ « un chemin », طَرِيقُ « le chemin », تُجَّارٌ « des négociants », تُجَّارُ « les négociants », وَالِدَةٌ « une mère », وَالِدَةُ « la mère », قَـــاضٍ « un cadi », قَاضِي « le cadi », قَلَمٌ « un roseau à écrire, une plume », قَلَمُ « la plume ».

Mais pour que ces mots perdent le tanouïn ainsi, il faut presque toujours qu'ils aient un complément, en sorte que رَجُلُ signifie en quelque sorte « l'homme de . . . », طَرِيقُ « le chemin de . . . », etc.

2° Par l'article défini. Cet article, dans sa forme actuelle, n'a

qu'une seule lettre لْ et, par suite, doit se joindre dans l'écriture au mot qu'il détermine, car il est de règle absolue qu'un mot qui n'a jamais qu'une seule lettre ne doit jamais rester isolé. L'article défini est invariable et précède toujours le nom qu'il détermine et auquel il se joint. Il est à peine besoin d'ajouter qu'un mot qui a l'article défini ne saurait en aucun cas avoir le tanouïn dont la valeur lui est précisément opposée.

Le mot قَمَرٌ « une lune », avec l'article défini devrait donner le groupe suivant : لْقَمَرُ « la lune » ; mais l'on a vu déjà qu'un mot commençant par une consonne djezmée devait être précédé de l'*alif d'union;* on écrira donc اَلْقَمَرُ et le mot se lira ainsi, sans la moindre difficulté, s'il est dans l'intérieur d'une phrase. Ex. : طَلَعَ اَلْقَمَرُ « la lune s'est levée ».

Or, s'il est fort rare, en arabe, qu'une phrase commence par un substantif, le cas peut néanmoins se présenter et d'ailleurs on peut avoir besoin de lire un mot isolément, dans des exemples grammaticaux. Pour pouvoir, dans ce cas, lire l'article, on a secours à un procédé en usage pour tous les mots qui se trouvent dans les mêmes conditions, à savoir de ne pouvoir se lire avec un mot qui précède et de commencer par une consonne djezmée. Ce procédé consiste à placer devant la consonne djezmée un h'amza avec une voyelle.

Quand l'article défini se trouvera en tête d'une phrase ou dans un mot isolé, on le fera donc précéder de أَ, la voyelle *a* du h'amza étant exclusivement réservée à l'article.

Ex. : أَلْقَمَرُ « la lune », أَلْيَدُ « la main », أَلْبِنْتُ « la fille », أَلْبِرْكَةُ « l'étang », أَلْبَرْقُ « l'éclair », أَلْحَدِيدُ « le fer », أَلْغُرَابُ « le corbeau ».

On conclura de ce qui précède que l'article لْ est généralement écrit اَلْ et exceptionnellement أَلْ.

Lettres solaires et lettres lunaires

Puisque l'article a le djezm, il est nécessairement suivi dans la prononciation de la consonne suivante, et il peut arriver que les deux articulations soient dures à faire sentir immédiatement l'une à la suite de l'autre. On obvie à cet inconvénient selon le procédé habituel qui fait supprimer le premier son et redoubler l'autre, comme en français, par exemple, dans *attendre* qui remplace *ad-tendre*. Pour marquer ce changement en arabe, il suffit de ne donner aucun signe à la première consonne et de mettre le chedda sur la seconde, en sorte que la physionomie du mot n'est point changée, bien que sa prononciation ne soit plus la même. Ex. : أَلشَّمْسُ « le soleil » se prononcera *hach-cham-sou,* sans tenir aucun compte du ل qui est écrit.

Sur les 28 consonnes de l'alphabet, 14 ne peuvent, à des titres divers, se prononcer après le ل de l'article et lui font perdre sa prononciation tout en se redoublant elles-mêmes. On les appelle *lettres solaires* parce que le mot « soleil » en arabe commence par une de ces 14 lettres-là, tandis que le mot « lune » commence par une des consonnes appartenant à l'autre groupe que l'on désigne par suite sous le nom de *lettres lunaires.*

Les *lettres solaires* sont : ت, ث, د, ذ, ر, ز, س, ش, ص, ض, ط, ظ, ل et ن. On remarquera : 1° que le ل aurait pu aussi bien figurer parmi les lettres lunaires et qu'il ne figure ici que pour la symetrie, puisque cela permet de diviser l'alphabet en deux groupes égaux; 2° que 10 de ces lettres, en commençant par le د, se suivent dans l'ordre alphabétique.

Il est bien inutile d'énumérer les *lettres lunaires* qui ne modifient en rien la prononciation de l'article, ni du mot qui suit; on les trouvera aisément d'ailleurs si l'on connaît l'alphabet et les lettres solaires dont la série est de beaucoup plus facile à retenir.

Les noms propres, ainsi qu'il a été dit plus haut, n'ont pas besoin pour être déterminés d'avoir l'article défini, pas plus qu'ils n'ont à perdre le tanouïn.

Exemples de mots avec l'article et commençant par une lettre solaire : أَلثَّوْرُ « le taureau », أَلذِّئْبُ « le chacal », أَلسَّبُـــعُ « le lion », أَلنَّمِرُ « la panthère ou le tigre », أَلدِّيكُ « le coq », أَلضَّبْعُ « l'hyène », أَلذِّبَّانُ « les mouches », أَللَّيْلُ « la nuit », أَلرِّجْلُ « le pied », أَلسَّمَآءُ « le ciel », أَلصَّيَّادُ « le pêcheur ou le chasseur », أَلطَّالِبُ « l'étudiant », أَلظَّلِيمُ « l'autruche mâle », أَلزُّبْدَةُ « la crême », أَلتَّرْجُمَانُ « le drogman ».

Quand un mot a un complément, nom ou pronom, il est par cela même déterminé sans qu'il puisse avoir ni l'article défini, ni le tanouïn.

Ex. : بَابُ ٱلدَّارِ « la porte de la maison », مِفْتَاحُ ٱلْبَابِ « la clé de la porte », كِلَابُ ٱلصَّيَّادِ « les chiens du chasseur », لَوْنُ ٱلسَّمَآءِ « la couleur du ciel », مَـــآءُ ٱلْبِرْكَةِ « l'eau de l'étang », سَيْفُ عَلِيٍّ « le sabre d'Ali », لِسَـــــانُ ٱلْعَرَبِ « la langue des Arabes », سَرْجُ ٱلْحِصَانِ « la selle du cheval », سَاقُ رَجُلٍ « la jambe d'un homme », قَتْلُ إِنْسَانٍ « le meurtre d'un homme ».

Le tanouïn ne se faisant sentir que dans deux mots du langage, il s'ensuit naturellement qu'il n'y servira pas de signe d'indétermination. L'absence d'article défini ou de complément à un mot suffira donc à indiquer qu'il est indéterminé.

Ex. : diyār « *des maisons* », mera « *une femme* », nesa « *des femmes* », meselmāt « *des musulmanes* », meskin « *un malheureux* », medina « *une ville* », semsār « *un courtier* », h"addād « *un forgeron* », douāïa « *un encrier* », kerrāsa « *un cahier* », izār « *un voile, une portière* », bermil « *un tonneau* », chaouch « *un huissier, un appariteur* ».

Lorsque le mot est au singulier, on se sert souvent d'un autre procédé qui sera indiqué ci-après.

La détermination des mots se fait d'après des principes identiques à ceux de la langue écrite, c'est-à-dire en plaçant devant

le mot l'article défini ou en lui donnant un complément. L'article défini dans le langage se prononce el *en élidant la voyelle chaque fois qu'elle est précédée d'une voyelle longue.*

Ex. : el-mout «*la mort*», el-ber'la «*la mule*», el-koursi «*le siège, la chaise*», el-djenoun «*les génies, les démons*», el-kāteb «*l'écrivain*», el-marabet'in «*les marabouts*», el-yeh'oud «*les juifs*», el-ouled «*l'enfant*», el-guellil «*le pauvre*».

Avec un complément qui le suit immédiatement, le mot devient déterminé sans pouvoir prendre l'article.

Ex. : ʿaïn el-ibel «*la fontaine des chameaux*», rās el-djebel «*le sommet de la montagne*», djenān el-ar'a «*le jardin de l'agha*», djenān moustefa pacha «*le jardin de Moustapha pacha*», dār el-bey «*la maison du bey*», dār radjel «*la maison d'un homme*», chachiïet el-ouled «*la calotte d'un enfant*», s'āri 'l-merkeb «*le mât du navire*», qād'i 'l-beled «*le cadi de la ville*».

La modification apportée à la prononciation de l'article par la lettre solaire est rigoureusement observée dans le langage.

Ex. : ech-cherif «*le chérif*», ez-zoudj «*le mari*», ech-cheta «*la pluie, l'hiver*», es'-s'if «*l'été*», er-rebiʿ «*le printemps*», ed'-d'if «*l'hôte*», ed'-d'ifa «*l'hospitalité*», es-souq «*le marché, le bazar*», en-nif «*le nez, l'amour propre*», et'-t'ir «*l'oiseau*», ed-douar «*le douar*» *(réunion de tentes formant un campement stable)*, er-remel «*le sable, la dune*», edz'-dz'elām «*les ténèbres*», el-louh «*la planche*», en-nār «*le feu*».

Le rapport entre deux noms marqué en français par la préposition de *se rend en arabe de deux manières : tout d'abord, en juxtaposant les noms sans jamais donner l'article défini à celui qui a un complément. Ex. :* dār qād'i 'l-dzezāïr «*la maison du cadi d'Alger*»; meftāh" bāb dār qād'i 'l-djezāïr «*la clé de la porte de la maison du cadi d'Alger*». *Quant au complément, il prend l'article, si le sens l'exige. Ex. :* rās kebch «*la tête d'un mouton*», rās el-kebch «*la tête du mouton*».

Mais cette façon de s'exprimer conforme aux principes de la langue écrite fait souvent place à la tournure suivante analogue

à celle qu'on emploie en français : el-mokh"ala mtaʿ es'-s'eyyād *« le fusil du chasseur ». Le mot* mtaʿ *remplit ici le même office que la préposition* de *en français. Toutefois s'il y avait plusieurs compléments, on ne se servirait du mot* mtaʿ *qu'une seule fois et pour les autres compléments on reprendrait l'autre construction.*

Ex. : ech-chekāra mtaʿ ech-chaʿïr *« le sac d'orge » ;* el-qāïd mtaʿ el-ʿarch *« le caïd de la tribu » ;* el-qelem mtaʿ el-ouled *« la plume de l'enfant » ;* el-ber'la mtaʿ el-qād'i *« la mule du cadi » ;* el-h"āït' mtaʿ djenān el-mefti *« le mur du jardin du mufti ».*

Rien n'empêche, avec cette construction, que le premier mot soit indéterminé. Ex. : guelmouna mtaʿ bernous *« un capuchon de burnous » ;* chekāra mtaʿ doukhān *« un sac de tabac » (ou un sac à tabac) « une blague » ;* chachïïa mtaʿ ouled *« une calotte d'enfant ».*

L'indétermination au singulier est souvent marquée par le mot invariable ouāh"ed *suivi de l'article défini. Cette façon de s'exprimer rappelle cette locution vicieuse et triviale « j'en ai vu* une *de montagne » ; mais en arabe elle est usitée aussi bien par l'homme instruit que par l'ignorant, dans le langage, bien entendu.*

Ex. : ouāh"ed el-merra *« une fois »,* ouāh"ed el-bent *« une fille »,* ouah"ed el-ouliïed *« un petit enfant »,* ouāh"ed el-ʿaoud *« un cheval ».*

Voici du reste l'application de ces diverses règles indiquées dans des phrases très simples.

ʿandi ouāh"ed es-sif *« j'ai un sabre » ;* ʿandek ouāh"ed el-ouled *« tu as un enfant » ;* ʿandh'ou ketab el-mefti *« il a le livre du mufti » ;* ʿandh'ā el-qost'ebina mtaʿ el-kheyyat'a *« elle a le dé de la couturière » ;* ʿandnā el-qamous mtaʿ ech-cheïk *« nous avons le dictionnaire du professeur » ;* ʿandkoum mous mtaʿ h"affāf *« vous avez un rasoir de barbier » ;* ʿandh'oum cheïkh el-medersa *« ils ont le professeur de la médersa (ou du collège) » ;* ʿandh'oum el-frimla mtaʿ el-meselmāt *« elles ont le corset des musulmanes ».*

choft es-soult'an mtaʿ el-r'arb *« j'ai vu le sultan du Maroc »* (choft *« j'ai vu »);* djouzna ʿala koudïet edz-dzeheb *« nous avons*

passé auprès (djouzna ʿala) *de la colline d'or» (ce nom revient assez souvent dans la toponymie algérienne);* ysken fi mersa ʼd-debbān *« il demeure au port des mouches » (nom donné aux petites criques).*

cherit mahʼʼarma mtaʿ el-hʼʼarir *« j'ai acheté* (cherit) *un mouchoir de soie » ;* echri seroual mtaʿ el-melf *« achète* (echri) *un pantalon de drap » ;* khod ʿala ouād el-kerma *« prends par* (khod ʿala) *la vallée du figuier » (nom de localité).*

rāni fi medjez el-bāb *« je suis à Medjez el-bab » (le gué de la porte);* rāk sāken qrib djenān el-arʼa *« vous demeurez près du jardin de l'agha » ;* rahʼou maʿ oulād ed-douar *« il est avec les enfants du douar » ;* rahʼi maʿ el-bent mtaʿ ech-cherif *« elle est avec la fille du chérif ».*

rāna fi bit el-arʼa *« nous sommes dans la tente de l'agha » ;* rākoum fi kheïma mtaʿ guellil *« vous êtes dans la tente d'un pauvre » ;* rāhʼoum ʿand el-khelifa mtaʿ el-arʼouatʼ *« ils sont chez le khalifa de Laghouat » ;* rāhʼoum maʿ meselmāt mtaʿ el-djezāïr *« elles sont avec des musulmanes d'Alger ».*

CHAPITRE IV

Prépositions, conjonctions, adverbes et interjections

Le nombre des particules est fort considérable en arabe, mais beaucoup d'entre elles sont d'un usage peu fréquent. Afin d'éviter une perte de temps inutile, elles seront réparties en deux séries distinctes : la première contenant celles qui sont employées couramment; la seconde, celles qu'on ne rencontre que rarement. Les particules qui n'ont qu'une lettre seront en tête, celles qui en ont deux viendront ensuite, et enfin l'énumération se poursuivra par celles qui ont trois lettres ou davantage.

PREMIÈRE SÉRIE

Particules d'une lettre

أَ est-ce que?	كَ comme
بِ avec, par, au moyen de, à	لِ à, afin que, à cause de, pour
تَ (j'en jure) par	لَ certes
فَ et, alors, car	وَ et, tandis que, avec, par

Chacun de ces mots n'a qu'une lettre, aussi doivent-ils tous s'unir dans l'écriture au mot qu'ils régissent. Ex. : بِيَدٍ « avec une main » (بِ يَدٍ); كَٱلْجَبَلِ « comme la montagne » (كَ ٱلْجَبَلِ); بِسْمِ « au nom de » (بِ ٱسْمِ l'alif d'union ayant été exceptionnellement supprimé). لِلرَّجُلِ « à l'homme » (لِ ٱلرَّجُلِ; ici l'élision de l'alif d'union est obligatoire; elle a toujours lieu après لِ).

A cause des règles de l'écriture les particules أَ et وَ ne peuvent s'unir effectivement au mot qui les suit; on se contentera donc de les juxtaposer, mais la liaison est si bien considérée comme effective qu'il n'est pas permis de séparer ces mots de ceux qui les suivent en mettant, par exemple, le premier mot à la fin d'une ligne et le second au commencement de la ligne suivante, parce que l'usage n'admet pas qu'on coupe un groupe d'écriture en deux, ainsi qu'on le fait en français en ajoutant un trait d'union.

Les conjonctions وَ et فَ sont souvent appelées à jouer le rôle de signes de ponctuation, وَ étant alors une sorte de virgule, فَ un point ou un point et virgule. Ce dernier mot marque presque toujours qu'il y a changement de sujet entre la phrase qui le précède et celle qui le suit.

Particules de deux lettres

إِذْ puisque

أَمْ est-ce que, soit que

أَنْ que

إِنْ si (futur)

أَوْ ou bien

أَيْ c'est-à-dire

بَلْ au contraire

عَنْ de, loin de, sur

فِي dans

قَدْ déjà

كَمْ combien?

كَيْ afin que

لَا ne pas (futur), non

لَمْ ne pas (passé)

لَوْ si, même

مَا ne pas (passé)

مُذْ abréviation de مُنْذُ depuis

مَعَ avec

مَعًا ensemble

مِنْ de, venant de

هَلْ est-ce que?

يَا ô

Particules de plus de deux lettres

أَبَدًا jamais

أَجَلْ oui

إِذَا lorsque (futur)

إِذًا ou إِذَّاكَ alors

إِلَّا si ce n'est, excepté

إِلَى vers, jusqu'à

أَمَّا quant à

إِمَّا soit que

أَمَامَ devant

أَمْسِ hier

أَلْآنَ maintenant

أَنَّ que (devant un nom)

إِنَّ certes

إِنَّمَا seulement, rien que

أَيْنَ où

أَيْنَمَا partout où

إِيَّاكَ garde toi de

بَعْدَ après

بَعْدُ ensuite

بَلَى certes

بَيْنَ entre, parmi

بَيْنَمَا tandis que

تَحْتَ sous, dessous

تَعَالَ viens ici!

ثُمَّ ensuite, puis

ثَمَّ là-bas

حَتَّى jusqu'à ce que, en sorte que, même

حَيْثُ où, puisque

حَيْثُمَا partout où

حِينَئِذٍ alors, à ce moment-là

خَلَا sauf, excepté

دُونَ en deçà, sans

رُبَّ combien de, que de, souvent

رُبَّمَا peut-être que, souvent

رُوَيْدَ doucement

سَوْفَ ou سَوْ ou سَ marque le sens futur

سِوَى excepté, sauf

طَالَمَا tant que

عَدَا excepté, sauf

عَسَى peut-être, il se peut que

عَلَى sur, pour, contre

عِنْدَ chez, auprès, au moment de

غَدًا demain

غَيْرَ excepté, sauf, moins

فَقَطْ seulement

فَوْقَ sur, au-dessus

قَبْلَ avant

قَبْلُ auparavant

قُدَّامَ en face de, à côté

كَذَا comme ceci, sic

كَذَلِكَ comme cela

كَمَا comme

كَيْفَ comment

كُلَّمَا toutes les fois que

لِأَنْ afin que, parce que

لِأَنَّ parce que, afin que

لَبَّيْكَ plaît-il, me voici

لَاسِيَّمَا surtout, principalement

لَعَلَّ peut-être que

لَقَدْ certes déjà

لَكِنْ et لَكِنَّ mais

لَمَّا lorsque (passé)

لِمَا ou لِمَ pourquoi?

لَوْلَا si ce n'était

لَيْتَ plût à Dieu que

مَتَى dès que

مِثْلَ comme

مُنْذُ depuis

مَهْمَا toutes les fois que

نَعَمْ oui

هَكَذَا ainsi

هُنَا ici

هُنَالِكَ là-bas

وَرَآءَ derrière

وَقْتَئِذٍ à ce moment-là, alors

وَيْحًا malheur à

وَيْلًا malheur à

يَوْمَئِذٍ ce jour-là, alors

أَلْيَوْمَ aujourd'hui

Deuxième série

أَهْ hélas!

إِى abréviation de إِيه

صَهْ ou صَهٍ silence!

مَهْ ou مَهٍ arrête!

وَا hélas!

أَرَيْتَ est-ce que

أَلَا ou أَلَّا allons!

أُفٍّ aïe! ouf! fi!

أَنَّى comment

إِيَّاكَ garde-toi de

أَيَّانَ quand, en quelque temps que

إِيهِ bravo!

أَيُّهَا et أَيَّتُهَا ô

بَدَلًا عَنْ à la place de

بَلْهَ laisse, finis

تُجَاهَ en face de, vis-à-vis

تَرَى est-ce que?

حَاشَا excepté, sauf respect

حِذَاءَ en face de, vis-à-vis

حَيْرَ oui

حَيَّهَلْ viens, accours

رَيْثَ jusqu'à ce que

سِوَآءَ excepté, sauf, outre

شَتَّانَ quelle différence de... à

عَلَّ peut-être que

عَوْضَ jamais

عِوَضًا عَنْ à la place de

فَبِهَا c'est bien

فَضْلًا عَنْ bien loin de, tant s'en faut, plutôt que

قِبَلَ par rapport à, au sujet de

قُبَيْلَ un peu avant

كَأَنَّ comme si

كَأَيِّنْ combien

كَذَا وَكَذَا telle et telle chose

كَيْتَ وَكَيْتَ telle et telle chose

لِئَلَّا afin que ne pas

لِكَيْ afin que

لِكَيْلَا afin que ne pas

مَتَى مَا en quelque temps que, jusques à quand

ذَرَالِ descends!

هَآءِ prends

هَاوَىْ voici

هَلَّا est-ce que ne pas

هَلُمَّ viens ici!

هَيْهَاتَ bien loin que, il s'en faut que

وَاهًا bravo!

Les particules terminées par l'alif bref prennent un ى djezmé à la place de cette lettre, quand elles sont suivies d'un pronom affixe. Ex. : عَلَيْنَا « sur nous » de عَلَى et نَا ; لَدَيْنَا « pardevant nous » de لَدَى et نَا.

On a pu remarquer qu'un certain nombre de particules, celles de deux lettres surtout, peuvent former des composés dans lesquels la signification des deux éléments réunis est différente de celle qu'ils avaient, pris isolément. Ainsi كُلَّمَا « toutes les fois que », écrit en deux mots, كُلَّ مَا, signifiera « tout ce que ». Mais il ne faut pas confondre ces combinaisons véritables avec l'union de deux mots dont l'un n'a qu'une lettre, ce qui n'est qu'une simple particularité d'écriture, par exemple : لِأَنْ formé de لِ « à cause » et أَنْ « que » et qui veut dire « à cause que, afin que, parce que ».

Il est difficile de donner très exactement les significations que prend une particule dans les différentes circonstances où elle est employée, cela dépendant bien souvent du verbe qu'elle accompagne. Il n'y a que les dictionnaires ou l'usage qui, sous ce rapport, fournissent des indications tout à fait précises.

Jamais, en arabe, la préposition ne s'agglutine pour produire des verbes dérivés, tout en pouvant, selon sa nature, modifier la signification d'un même verbe. Ex. : ذَهَبَ « s'en aller », ذَهَبَ بِ « emporter, emmener ».

Le langage n'a pas la profusion de particules qu'on vient de rencontrer dans la langue écrite; néanmoins le nombre en est encore assez grand. Comme ces mots figurent à chaque instant dans le discours et qu'ils présentent des variantes de formes, il est utile de les donner ici en les fractionnant par petits groupes.

Ou «*et*», le «*à*», li «*vers*», ki «*comme*», fi «*dans*», men «*de*», oulla «*ou bien*», lā «*non*», mā «*ne pas*», loukān «*si*» *(pour le passé)*, ida «*si*» *(pour le futur)*, maʿ «*avec*», ya «*ô*».

Ex. : el-r'orāb ou 'ts-tsaʿaleb «*le corbeau et le renard*»; ana ou enta «*moi et toi*» *(la première personne passe avant la deuxième et la deuxième avant la troisième, sans que jamais la politesse exige l'interversion de cet ordre)*. Ou *signifie aussi «j'en jure par» dans les deux locutions suivantes :* oullah' «*par Dieu*»; ou rās «*par la tête de . . .!*»; ou rās en-nebi «*j'en jure par la tête du Prophète*».

Le *et* li *se confondent souvent et pour la prononciation et pour le sens. Ex.* : ʿat'i douro le 'l-khedim «*donnez un douro (cinq francs) au domestique*»; rāh"ou le 'l-medersa «*ils sont allés au collège*»; djib mouïa le 't-'t'āleb «*apportez un peu d'eau à (ou pour) l'étudiant*»; emchi le 'd-dār «*allez à la maison*». *Ce n'est que devant les pronoms que* li *conserve sa vraie prononciation;* le-nā «*à nous*»; li-nā «*vers nous*».

Ki 'l-djebel «*comme la montagne*» *(en français «comme* une *montagne»)*; ki khou Mohammed «*comme le frère de Mohammed*»; ki 'l-ʿarousa «*comme une fiancée*»; semīn ki 's-semmāna «*gras comme* une *caille*». *L'objet auquel on compare est toujours déterminé en arabe.*

Ed-drāhem rāh'ou fi 'l-qedjer «*l'argent est dans le tiroir*»; ysken fi 'l-djenān «*il demeure à la campagne*» *(mot-à-mot dans)*; r'et'es fi 'l-bah"ar «*il a plongé dans la mer*»; fi bāli «*dans mon esprit*»; fi youm ouah"ed «*dans un seul jour*» *(ou «dans un même jour»)*.

Kheredj men ed-dār «*il est sorti de la maison*»; djit men Mer-

silia *« je viens de Marseille »*; men ʿand Ali *« de la part d'Ali »*; men oura *« de derrière » ou « derrière »*.

Radjel oulla mera *« un homme ou une femme »*; t'eouïl oulla qes'ir *« grand ou petit »*. *Avec l'intonation interrogative* oulla *équivaut à « ou non »*. Tedji oulla? *« tu viendras ou non? »*; temchi oulla? *« pars-tu ou non? »*.

Lā *« non » se répète souvent deux fois :* lālā, *mais la forme simple est plus expressive.* Tedji r'odoua? lā *« viendras-tu demain? non »*.

Mā *« ne pas » se complète ordinairement par* che *ou* chi. *Ex. :* mā ʿandi che *« je n'ai pas »*; mā ʿandek chi *« tu n'as pas »*; mā idji che *« il ne viendra pas »*; mā takoul che *« ne mange pas »*.

Le mot chi *qu'on vient de voir sert à marquer l'interrogation. Ex. :* ʿandek chi *« as-tu? »*; klit chi *« as-tu mangé? »*; dja chi *« est-il venu? »*; rāk chi *« es-tu? »*; rākoum chi *« êtes-vous? »*.

Loukān *et* ida *se construisent avec le passé, mais la seconde de ces conjonctions donne au verbe le sens du futur, tandis que la première lui conserve sa signification passée. Ex. :* loukān djit *« si tu étais venu »*; ida djit *« si tu viens »*. Ida *est parfois remplacé par* idākān *et alors il est suivi du futur.* idākān tedji *« si tu viens »*.

Mecha es-soult'ān maʿ el-ouzir *« le sultan est parti avec le ministre »*; taʿachchit maʿ el-qāïd *« j'ai dîné avec le caïd »*; maʿ *peut aussi avoir le sens de « par ». Ex. :* el-briïa djăt maʿ el-bouchta *« la lettre est venue par la poste »*; ous'elna maʿ el-babour *« nous sommes arrivés par le bateau à vapeur »*.

Chaque fois qu'on interpelle quelqu'un, on doit placer yā *devant son nom, son titre ou l'épithète par laquelle on désigne cette personne. Ex. :* yā ouled *« ô enfant » (« enfant! »)*; yā sidi *« monsieur »*; yā Mohammed *« Mohammed! »*; yā l-aʿouer *« hé! le borgne! »*. *Les Arabes ne s'offensent point de ces appellations.*

ʿala *« sur, contre, pour, selon, par »*; ʿand *« chez, auprès »*; kif *« lorsque, comme » (devant un pronom)*; r'ir *« excepté, moins »*; la-

kin « *mais* » ; h'éna « *ici* » ; h'énak « *là-bas* » ; h"atta « *jusqu'à ce que, même* » ; yimken « *peut-être* ».

Ex. : ʿala ouedjh' el-ard' « *sur la surface de la terre* » ; ʿala r'er-d'ek « *selon votre gré* » ; ʿala yddek « *par votre entremise* », *mot-à-mot* « *votre main* » ; erfed ʿala rāsek « *porte sur ta tête* » ; kheredj ʿala 'l-ʿadou « *il est sorti contre l'ennemi* » ; ed'reb ʿala tselatsa « *multiplie par trois* » ; ʿala ouedj allah' « *pour l'amour de Dieu* », *mot-à-mot* « *la face de Dieu* ».

Nebātou ʿand el-qāïd « *nous passerons la nuit chez le caïd* » ; ʿand el-bir « *auprès du puits* » ; tes'ibni ʿand el-bāb « *tu me trouveras auprès de la porte* » (*ou* « *à la porte* »).

Kif tedji « *lorsque tu viendras* » ; kif nous'el « *lorsque j'arriverai* » ; kif-h'ou « *comme lui* » ; kif-i « *comme moi* » ; kif-ek « *comme toi* » ; kif-na « *comme nous* » ; kif-koum « *comme vous* » ; kif-h'oum « *comme eux* ».

R'ir el-youm « *excepté aujourd'hui* » ; arbaʿa r'ir zoudj « *quatre moins deux* » ; el-koull h"ad'erin r'ir Ali « *tous sont présents excepté Ali* » ; *suivi de* kif, r'ir *signifie* « *à peine* » : r'ir kif ous'elna « *à peine arrivions-nous* » ; r'ir kif djit « *à peine étais-je venu* ». *Devant* r'odoua « *demain* » r'ir *équivaut à* « *après* » : r'ir r'odoua « *après-demain* ».

Lakin ma idji che « *mais il ne viendra pas* » ; khedem lakin bĕla fāïda « *il a travaillé, mais sans profit* ».

H'éna nerih"ou « *ici nous nous reposerons* » ; ma h'ou chi h'éna « *il n'est pas ici* » ; kān h'énak « *il était là-bas* » ; *ces deux mots peuvent être précédés de la préposition* lé. *Ex.* : adji le-h'éna « *viens ici* » ; emchi le-h'énak « *va là-bas* ».

Kĕla h"atta chebaʿ « *il a mangé jusqu'à ce qu'il fut rassasié* » ; h"atta idji « *jusqu'à ce qu'il vienne* » ; *devant un nom* h"atta *signifie* « *même* » : h"atta 'l-qāïd djā « *même le caïd est venu* » ; h"atta ouah"ed mā dja che « *pas un n'est venu* », *mot-à-mot* « *même un n'est pas venu* » ; yakoul h"atta ch-chouk « *il mange même des épines* ».

Yimken *ou* ymken it'ih" « *peut-être tombera-t-il* » ; ymken

« peut-être, c'est possible ». Ce mot est un verbe et peut s'employer avec une négation mā yimkenni che *« cela ne me sera pas possible ».*

Chouiïa *« un peu »*, bezzāf *et* yāser *« beaucoup »*, chouiïa chouiïa *« tout à l'heure »*, qrib *« près, bientôt, tout à l'heure »*, baʿïd *« loin »*, ydji *« environ »*, barka, ykfi *ou* ytzi *« assez »*, baʿd *« après »*, qebel *« avant »*, fouq *« sur, au-dessus »*, tahʺt *« sous, au-dessous »*.

Ara chouiïa ma *« donnez-moi un peu d'eau » ;* chouiïa men ed-doukhān *« un peu de tabac » ; employé seul,* chouiïa *équivaut à « doucement »*.

ʿAndi ed-drahʼam bezzāf *« j'ai beaucoup d'argent » ;* echri bezzāf men el-lahʺam *« achète beaucoup de viande ». On peut à volonté employer l'une ou l'autre de ces tournures.* Yāser *est surtout usité dans la campagne; il se place après le nom déterminé. Ex. :* ʿandhou el-oulād yāser *« il a beaucoup d'enfants »*.

Qrib *signifiant « près » se construit avec* men *ou* le. *Ex. :* qrib men ed-dār *ou* qrib le-ʼd-dār *« près de la maison »*. baʿïd *se construit toujours avec* men. *Ex. :* baʿïd men hʼéna *« loin d'ici ». Avec un verbe* qrib *a le sens de « bientôt, tout à l'heure ». Ex. :* qrib idji *« il viendra bientôt » ;* qrib nousʼelou *« bientôt nous arriverons »*.

Ydji miïat sena *« il y a environ cent ans » ; on peut dire également :* ydji ouahʺed el-miïat sena *« il y a environ une centaine d'années »*.

Barka men ez-zega *« assez de cris! ». On peut joindre les pronoms à* barka *et dire :* barkani *« j'en ai assez », « assez! »*. Ykfi *est un verbe dont le sens est « il suffit » et* itzi *est une contraction de* ydjezi *« il y a compensation »*.

Baʿd el-khemis *« après jeudi » ;* baʿd el-ʿaïd *« après la fête » ; « que » se rend par* mā *après les prépositions. Ex. :* baʿd mā djā *« après qu'il est venu » ;* qebel el-kherif *« avant l'automne » ;* qebel mā khedem *« avant qu'il ait travaillé, avant de travailler ». Devant un pronom on ajoute* men *à* qebel. *Ex. :* qebel menni *« avant moi »*.

Fouq koull chi « *au-dessus de toute chose* » ; fouq es-set'ah" « *sur la terrasse* » ; tah"t el-ard' « *sous terre* » ; tah"t yddek « *sous ta main, en ton pouvoir* ».

Qoddām « *devant, à côté* », oura « *derrière* », na'm « *oui, plaît-il* », h'akda « *ainsi* », el-youm « *aujourd'hui* », el-barah", āmes *ou* yāmes « *hier* », r'edda *ou* r'odoua « *demain* », belli « *que* », bāch « *afin que* » *et* « *de quoi?* », lāch *et* 'alach « *pourquoi?* », qaddāch *et* āch h"āl « *combien de* », ouoqtāch « *quand?* »

Qoddām el-bāb « *devant la porte* » *ou* « *à côté de la porte* » ; oura el-djebel « *derrière la montagne* » ; na'm *se prononce souvent* ena'm *et il est souvent remplacé par* ih', ioua « *oui* ».

« *Avant-hier* » *se dit* oul ames *ou* oul elbarāh"; « *la veille* » youm men ames; « *après demain* » r'ir redda *ou* r'ir r'odoua.

Belli *équivaut à* « *que* » *après un verbe. Ex. :* qālou belli enta merid' « *on dit que tu es malade* » ; bāch rāk merid' « *de quoi es-tu malade?* » ; *le plus souvent* bāch *se traduit par* « *afin que* ». *Ex. :* khod hada bāch tebra « *prends ceci afin que tu guérisses* ».

Lāch *ou* 'alāch takoul h'akda « *pourquoi manges-tu ainsi?* » ; 'alāch klit h'ada 'd-doua « *pourquoi as-tu mangé (pris) ce remède?* » ; qaddāch isoua « *combien coûte-t-il?* » ; āch h"āl 'andek men el-oulād « *combien as-tu d'enfants?* » ; ouoqtāch tetezououedj « *quand te maries-tu?* ».

Quel que soit le rang de la personne à qui l'on s'adresse, fût-ce le sultan, on se sert du singulier. Tous les exemples donnés ci-dessus au singulier pourront donc servir dans le cas où en français on emploie le pluriel de politesse.

CHAPITRE V

DES PRONOMS

Bien qu'ils soient variables et même déclinables en quelques rares circonstances, les pronoms en arabe ne rentrent pas dans la catégorie ordinaire des noms, ou du moins en forment une

classe tout à fait à part qui se rapproche jusqu'à un certain point du verbe en ce qu'ils marquent, eux aussi, la personne. On les divise en pronoms personnels, pronoms démonstratifs, pronoms relatifs et pronoms interrogatifs.

Pronoms personnels

Ils ont trois personnes, deux genres et trois nombres, le singulier, le duel et le pluriel. Les uns sont toujours employés comme sujets, tandis que d'autres sont toujours régimes. De là une nouvelle distinction à faire entre les pronoms personnels sujets et les pronoms personnels régimes.

Les pronoms personnels sujets présentent cette particularité de ne s'unir dans l'écriture à aucun autre mot que la conjonction فَ, aussi les désigne-t-on encore sous le nom de pronoms isolés. Voici leurs formes :

Singulier

Commun

1re pers. أَنَا je, moi

Féminin	Masculin
2e pers. أَنْتِ tu, toi	أَنْتَ tu, toi
3e pers. هِيَ elle	هُوَ lui, il

Duel

2e pers. أَنْتُمَا vous deux

3e pers. هُمَا eux deux, elles deux

Pluriel

1re pers. نَحْنُ nous

2e pers. أَنْتُنَّ vous	أَنْتُمْ vous
3e pers. هُنَّ elles	هُمْ eux, ils

Comme on le voit, la première personne du singulier, la première personne du pluriel et le duel sont des deux genres. En outre la première personne du duel n'existant pas devra être exprimée par la première personne du pluriel.

En arabe, le pronom sujet ne s'énonce avec le verbe que dans de très rares circonstances; aussi sa présence serait-elle bien peu fréquente s'il ne servait en quelque sorte à rendre le verbe *être* au présent de l'indicatif dans les phrases où le sujet n'est pas un nom. Ex. : أَنَا مَرِيضٌ « je suis malade », mot-à-mot « moi malade »; نَحْنُ مُسْلِمُونَ « nous sommes des musulmans », mot-à-mot « nous des musulmans »; أَنْتُنَّ مُؤْمِنَاتٌ « vous êtes des croyantes ». Encore cette valeur n'est-elle qu'apparente, le verbe *être* au présent étant rendu en réalité par la juxtaposition du sujet et de l'attribut, ce dernier toujours indéterminé, ainsi qu'on le verra dans la syntaxe.

Les PRONOMS PERSONNELS RÉGIMES se lient toujours dans l'écriture au mot qui les régit; c'est pourquoi on les appelle communément *pronoms affixes*. Cette liaison dans l'écriture offre l'avantage de permettre de les distinguer des pronoms sujets aux personnes où ils ont exactement la même forme.

Singulier

Commun

1re pers. ـِى et نِى me, de moi, à moi

	Féminin	Masculin
2e pers.	كِ te, de toi, à toi	كَ te, de toi, à toi
3e pers.	هَا la, elle, d'elle, à elle	هُ le, lui, de lui, à lui

Duel

2e pers. كُمَا vous deux, de vous deux, à vous deux

3e pers. هُمَا eux deux, elles deux, d'eux deux, d'elles deux, à eux deux, à elles deux

Pluriel

1re pers. نَا nous, de nous, à nous

2e pers. كُنَّ vous, de vous, à vous	كُمْ vous, de vous, à vous
3e pers. هُنَّ elles, les, d'elles, à elles	هُمْ eux, les, d'eux, à eux

La première personne du singulier a, comme on le voit, deux formes, ـِنِى et ـِى. La première s'emploie toujours après un verbe ou après les particules terminées par نْ. Ex. : ضَرَبَنِى «il m'a frappé», mot-à-mot «il a frappé moi»; أَعْطَانِى «il m'a donné»; مِنِّى «de moi», de مِنْ et du pronom; عَنِّى «loin de moi», de عَنْ. Quand la particule est terminée par نَّ on met à volonté, soit ـِى, soit نِى. Ex. : إِنِّى ou إِنَّنِى «certes moi», de إِنَّ; أَنِّى ou أَنَّنِى «que moi», de أَنَّ; لَكِنِّى ou لَكِنَّنِى «mais moi», de لَكِنَّ.

Tous les mots, qui ne sont ni des verbes, ni des particules terminées par نْ, prennent la forme ـِى du pronom; si la dernière lettre du mot a une voyelle, elle la perd et la remplace par *i*. Ex. : يَدُ, يَدَ, يَدِ avec le pronom singulier de la première personne feront également يدِى «ma main»; شَيْخِى «mon professeur» sera formé par l'un des mots شَيْخُ, شَيْخَ ou شَيْخِ.

Dans le cas où la dernière lettre n'est pas une consonne portant voyelle, mais où le mot est terminé par ا, ـَى, ـِى ou ىْ, le pronom ـِى est remplacé par ىَ. Ex. : عَيْنَاىَ «mes deux yeux» de عَيْنَا et du pronom ـِى; مَوْلَاىَ «mon maître» de

مَوْلَى; ici l'alif bref est remplacé par un alif ordinaire; رِجْلَىَّ « mes deux pieds » de رِجْلَىْ; فِىَّ « dans moi » de فِى. إِلَىَّ « vers moi » de إِلَى qui devient إِلَىْ devant les pronoms affixes, suivant la règle déjà donnée qui dit que devant les pronoms affixes on substitue à l'alif bref des particules un ىْ.

Les pronoms هُ, هُمَا, هُمْ et هُنَّ deviennent هِ, هِمَا, هِمْ et هِنَّ chaque fois qu'ils suivent un mot terminé par ـِ, ـِى ou ىْ. Ex. : قَلْبِهِ « son cœur » pour قَلْبُهُ; إِضْرِبِيهِ « frappe-le » pour إِضْرِبِيهُ; إِلَيْهِنَّ « vers elles » pour إِلَيْهُنَّ.

La consonne finale djezmée, aussi bien dans les pronoms sujets que dans les pronoms régimes recevra la voyelle *ou* euphonique chaque fois que le pronom sera suivi d'un mot commençant par l'alif d'union. Ex. : هُمُ ٱلْمُفْلِحُونَ « ils seront les bienheureux », هُمُ est mis pour هُمْ; أَرْسَلَ إِلَيْهِمُ ٱلْكِتَابَ « il leur a envoyé le livre », إِلَيْهِمُ est pour إِلَيْهِمْ.

Le rôle principal du pronom régime est de marquer la possession; comme il est effectivement le régime du mot qui le précède, celui-ci ne pourra donc avoir ni l'article, ni le tanouïn en aucun cas. Ex. : دَارِى « ma maison », mot-à-mot « la maison de moi »; يَدُكَ « ta main »; قَدَمُكِ « ton pied »; رَأْسُهُ « sa tête »; أَنْفُهَا « son nez »; وَطَنُنَا « notre patrie »; رَسُولُكُمْ « votre prophète »; ثِيَابُكُنَّ « vos vêtements »; غَنَمُهُمْ « leurs moutons »; أَسَاوِرُهُنَّ « leurs bracelets ».

Remarque. La préposition لِ « à » suivie d'un pronom régime équivaut en quelque sorte au présent de l'indicatif du verbe *avoir*. Ex. : لِى كَلْبٌ « j'ai un chien », mot-à-mot « à moi (est) un chien »; لَنَا جَارٌ « nous avons un voisin ». Il faut observer en outre que la préposition لِ se change en لَ devant les pronoms.

Devant un nom également لِ équivaut aussi au verbe *avoir*. Ex. : لِلْمَدِينَةِ خَمْسَةُ أَبْوَابٍ « la ville a cinq portes », mot-à-mot « à la ville (sont) cinq portes ».

Le pronom sujet *conserve dans le langage sa forme correcte, mais ni le duel, ni le féminin pluriel ne sont usités. On dira donc :* ana « *moi* », enta « *toi* », enti « *toi* » *(fém.),* h'ouwa « *lui* », h'iya « *elle* », nah"nou « *nous* », entoum « *vous* », h'oum « *eux ou elles* ».

Cependant quand le pronom est employé seul on ajoute quelquefois au singulier de la première et de la deuxième personne une terminaison qui lui donne plus de sonorité, et on dit : anaya « *moi* », entaya « *toi* », entina « *toi* » *(fém.). De même au pluriel,* entouma « *vous* » *et* h'ouma « *eux, elles* » *remplacent parfois* entoum *et* h'oum, *et* ah"nā *ou* nah"nā *sont préférés à* nah"nou. *Enfin, avec une négation,* h'ou *et* h'i *sont dits pour* h'ouwa *et* h'iya.

Ex. : ana t'eouïl « *je suis grand* » ; enta 'ayyān « *tu es fatigué* » ; enti d'rifa « *tu es gracieuse* » ; h'ouwa kāfer « *il est mécréant* » ; h'iya s'er'ira « *elle est jeune* » ; nah"nā chorfa « *nous sommes des chérifs* » ; entoum *ou* entouma serrāqin « *vous êtes des voleurs* » ; h'oum *ou* h'ouma mer'arba « *ils sont Marocains* » ; mā h'ou chi 'aqel « *il n'est pas intelligent* » ; mā h'i chi ned'ifa « *elle n'est pas propre* ».

On pourrait d'ailleurs, dans tous ces exemples, substituer au pronom la locution rāni, rāk, *etc. qui rend ordinairement le verbe « être ».*

Le pronom régime *n'est point d'usage non plus au duel, ni au pluriel féminin, et, à la deuxième personne du singulier, il a la forme commune* ek *au lieu de* ka *et de* ki. *La variante* ya *existe également dans le langage, mais* h'i, h'im, *etc. pour* h'ou, h'oum, *etc. ne sont pas usités. Toutefois après une voyelle longue* h'ou *devient* h'.

Ex. : nāsek « *tes gens* » ; belādek « *ton pays* » ; *l'*e *s'élidera après une voyelle longue :* bouk « *ton père* » *pour* bou-ek; khouk « *ton frère* » ; fik « *dans toi* » *pour* fi-ek; bouyā « *mon père* » *au lieu de* bou-i; khouyā « *mon frère* » ; fiyā « *dans moi* » ; moulayā « *mon maître* » *pour* moula-i; bouh' « *son père* » *pour* bou-h'ou; ridjlih' « *ses deux pieds* » *pour* ridjli-h'ou; fih' « *dans lui* » *pour* fi-h'ou; moulah' « *son maître* » *pour* moula-h'ou.

Toutes ces formes, ya *pour* i *et* h' *pour* h'ou, *s'emploient chaque fois que le mot qui les précède est terminé par* a, ou *ou* i *longs. Cependant, par exception on dit* biyā « *avec moi* » *pour* bi *et* bih' « *avec lui* » *pour* bih'ou, *bien que la voyelle soit brève dans* bi *ou* be.

Dans la locution ʿandi, ʿandek, *etc. qui sert de verbe* « *avoir* », *c'est le pronom régime qui est ajouté à* ʿand « *chez, auprès* » ; *de même* rāni, rāk, *etc. est formé de* ra « *voir* » *et des pronoms régimes, avec modification du pronom de la troisième personne du féminin qui prend le son* h'i *au lieu de* h'ā.

Le rôle le plus important du pronom régime est de marquer la possession, ainsi que cela a lieu dans la langue écrite.

Ex. : ard'i « *ma terre* », *mot-à-mot* « *la terre de moi* » ; s'adrek « *ta poitrine* » ; nif'h'ou « *son nez* » *ou* « *son amour-propre* » ; zouāïz-h'a « *ses seins* » ; h''aouchna « *notre ferme* » ; djenānkoum « *votre jardin* » *(le jardin de vous au pluriel);* djirānh'oum « *leurs voisins* ». *Le pronom ne s'accorde donc pas avec le nom de la chose, puisqu'il en est le complément.*

La possession peut encore s'indiquer de la manière suivante en se servant du mot mtaʿ « *de* ».

Ex. : ed-dār mtaʿi « *ma maison* », *mot-à-mot* « *la maison de moi* » ; el-ʿaoud mtaʿek « *ton cheval* » ; *mais ce mot* mtaʿ *est surtout usité pour dire* « *le mien* », « *le tien* », *etc. Ex. :* h'ada 'l-mendjel mtaʿi « *cette faucille est la mienne* », *mot-à-mot* « *cette faucille (est) de moi* » ; h'ada 'l-ketāb mtaʿek « *ce livre est le tien* ». *Au mot* mtaʿ *on substitue quelquefois le mot* diāl *qui a le même sens. Ex. :* el-bernous diāli « *mon bournous* » ; h'adi 'ed-dār diālkoum « *cette maison est la vôtre* ».

Le pronom régime entre dans la composition de certaines locutions. Ex. : mā dā biya *« je voudrais bien » et « volontiers » ;* mā dā bik *« tu voudrais bien » ;* mā dā bih' *« il voudrait bien » ;* mā dā bih'a *« elle voudrait bien » ;* mā dā bina *« nous voudrions bien » ;* mā dā bikoum *« vous voudriez bien » ;* mā dā bih'oum *« ils ou elles voudraient bien ».*

Pronoms démonstratifs

Les mêmes mots servent en arabe de pronoms démonstratifs et d'adjectifs démonstratifs; leur syntaxe seule diffère. Quand il s'agit de choses rapprochées, on fait usage des mots suivants :

Singulier

Féminin	Commun	Masculin
هَذِهِ celle-ci, ceci, cette		هَذَا celui-ci, ceci, ce, cet

Duel

هَتَانِ ces deux-ci, ces		هَذَانِ ces deux-ci, ces

Pluriel

هَؤُلَآءِ ceux-ci, celles-ci, ces

Pour les choses éloignées on dira :

Singulier

Féminin	Commun	Masculin
تِلْكَ celle-là, cela, cette		ذَلِكَ celui-là, cela, ce, cet

Duel

تَانِكَ ces deux-là, ces		ذَانِكَ ces deux-là, ces

Pluriel

أُولَآئِكَ ceux-là, celles-là, ces

Ces mots offrent quelques variantes dont on se rendra facilement compte en connaissant la façon dont ils sont composés.

La forme fondamentale du pronom démonstratif est au singulier masculin ذَا, au singulier féminin ذِهِ, تِهِ ou ذِى et au pluriel أُولَآءِ. A cette forme, encore usitée parfois et qui était vague, on a préfixé le mot هَا pour marquer la proximité et suffixé les mots ك ou لِك pour indiquer l'éloignement.

L'alif du mot هَا ne s'écrit plus habituellement, sauf dans les pays barbaresques et, pour signaler cette élision, dans les manuscrits soignés, on place la voyelle *a* verticalement : هَـذَا. De même l'alif de ذَا est également tombé. Enfin كَ et لِكَ s'emploient indifféremment l'un pour l'autre, quoique la forme donnée ci-dessus soit la plus fréquente. On peut donc dire ذَاكَ ou ذَلِكَ; تِيكَ au lieu de تِلْكَ; أُولَالِكَ au lieu de أُولَآئِكَ.

Au duel seulement ces pronoms se déclinent : ذَانِكَ devient au cas oblique ذَيْنِكَ; تَانِكَ, تَيْنِكَ; هَذَانِ, هَذَيْنِ et هَتَانِ, هَتَيْنِ. On verra plus loin que cette déclinaison est en somme tout à fait régulière.

Sans entrer ici dans la syntaxe de ces mots, il est utile cependant d'apprendre, dès à présent, le moyen de distinguer le mot pronom du mot adjectif. Employés adjectivement, les mots ci-dessus doivent être suivis immédiatement de l'article défini. Ex. : هَذَا ٱلْوَلَدُ « cet enfant-ci » ; هَذِهِ ٱلْبِنْتُ « cette fille-ci » ; ذَلِكَ ٱلْكَافِرُ « ce mécréant-là » ; تِلْكَ ٱلْمَدِينَةُ « cette ville-là ».

Si l'on dit هَذَا وَلَدٌ, cela signifie « c'est un enfant », mot-à-mot « celui-ci *(est)* un enfant » ; هَذِهِ بِنْتٌ « c'est une fille » ; ذَلِكَ كَافِرٌ « c'est un mécréant » ; تِلْكَ مَدِينَةٌ « c'est une ville ».

Le langage a simplifié les formes des pronoms ou adjectifs démonstratifs; ils se prononcent ainsi :

h'āda «*celui-ci*», h'ādi «*celle-ci*», h'ādou «*ceux-ci*» *ou* «*ce, cette, ces*».

h'ādak «*celui-là*», h'ādik «*celle-là*», h'ādouk «*ceux-là*» *ou* «*ce, cette, ces*».

Employés adjectivement, ces mots doivent être suivis immédiatement de l'article défini.

Ex. : h'āda 'l-djemel «*ce chameau-ci*»; h'ādi 'l-djezira «*cette île-ci*»; h'ādou 'n-nās «*ces gens-ci*».

h'ādak el-kelb «*ce chien-là*»; h'ādik el-djifa «*cette charogne-là*»; h'ādouk et-toudjdjār «*ces négociants-là*».

Si le mot avait un complément et qu'il ne pût pas par suite avoir l'article, on tourne l'expression de la manière suivante quand on veut conserver au mot sa signification adjective.

Ex. : bāb ed-dār hāda «*cette porte de la maison*», *mot-à-mot* «*la porte de la maison celle-ci*»; *on pourrait également dire :* h'āda l-bāb mta' ed-dār *en suivant l'ordre habituel des mots.*

Quand ces mots sont suivis d'un substantif sans l'article défini, c'est qu'ils sont pronoms et alors on les fera suivre du verbe être *dans la traduction.*

Ex. : h'āda seba' «*c'est un lion*», *mot-à-mot* «*ceci un lion*»; h'ādik mĕra «*c'est une femme*»; h'āda meftāh" el-bāb «*c'est la clé de la porte*»; h'ādi qelādet 'Aïcha «*c'est le collier (ou plutôt ,chaîne de cou') d'Aïcha*».

Dans le cas où le substantif devrait être déterminé par l'article défini après le pronom démonstratif, on intercalera le pronom sujet entre le démonstratif et le nom.

Ex. : h'āda h'ouwa ez-zoudj «*c'est le mari*»; h'ādi h'iya t-t'efla «*c'est la jeune fille*»; h'ādou houma 'l-djirān «*ce sont les voisins*».

Le démonstratif suivi du pronom sujet marque aussi l'affirmation et peut encore se traduire par «*voici*» *exclamatif.*

Ex. : h'āda h'ouwa djeddek «*c'est bien votre grand père*»; h'ādi h'iya 'ammĕtek «*c'est bien votre tante*»; h'ādi h'iya 'd-da'oua «*voici*

l'affaire! » ; hāda houwa ou'sselām « *c'est bien tout* », *mot-à-mot* « *ceci lui et le salut* ».

H'ādak, h'ādik, h'ādouk *s'abrègent souvent en* dāk, dik *et* douk. *Ex.* : dāk el-ouoqt « *à ce moment-là* ».

Pronoms relatifs ou conjonctifs

Le pronom relatif ou conjonctif, quand il suit un nom déterminé, s'exprime par les mots suivants :

Singulier

Féminin	Masculin
ٱلَّتِى qui, laquelle, que	ٱلَّذِى qui, lequel, que

Duel

ٱللَّتَانِ qui, lesquelles, que	ٱللَّذَانِ qui, lesquels, que

Pluriel

ٱللَّاتِى qui, lesquelles, que	ٱلَّذِينَ qui, lesquels, que

Le duel seul se décline; il fait au cas oblique ٱللَّذَيْنِ pour le masculin et ٱللَّتَيْنِ pour le féminin. En poésie en emploie aussi les formes أُولِى pour le pluriel masculin et ٱللَّائِى pour le pluriel féminin.

Ainsi qu'il a été dit au début, le relatif indiqué ci-dessus ne peut s'employer qu'après un nom déterminé et alors il ne saurait être régi par une préposition. Ex. : ٱلرَّجُلُ ٱلَّذِى أَتَى « l'homme qui est venu » ; ٱلرَّجُلُ ٱلَّذِى تَكَلَّمْتُ مَعَهُ « l'homme avec qui j'ai parlé », mot-à-mot « l'homme lequel j'ai parlé avec lui ». Le pronom régime qui suit مَعَ est ce qu'on nomme le *pronom de rappel*.

Lorsque le relatif donné ici n'est point précédé d'un nom, il n'est plus soumis aux mêmes règles et il peut être régi par une préposition. Ex. : بِٱلَّذِى لَا إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ «j'en jure par celui en dehors de qui il n'y a pas de Dieu», mot-à-mot «par celui que pas de divinité si ce n'est lui».

Après un antécédent indéterminé le relatif ne s'exprime pas. Ex. : هَٰذَا كِتَابٌ قَرَأْتُهُ «c'est un livre que j'ai lu», mot-à-mot «ceci un livre j'ai lu lui».

On emploie aussi comme pronoms relatifs : مَنْ «celui qui, qui, ou ceux qui»; il est réservé pour les personnes; مَا «ce que»; il ne s'applique qu'aux choses. En dehors de ces deux formes invariables on fait encore usage du mot déclinable أَيٌّ toujours suivi d'un nom de personne ou de chose. Ex. : أَحْسَنَ بِمَنْ أَسَآءَهُ «il a fait du bien à celui qui lui avait fait du mal». نَدِمَ عَلَى مَا فَعَلَهُ «il se repentit de ce qu'il avait fait». مِنْ أَيِّ وَجْهٍ كَانَ «de quelque façon que ce soit».

Dans le langage le pronom relatif est elli *qui est invariable. Il ne s'emploie qu'après un nom déterminé. Ex. :* er-radjel elli chefth'ou *«l'homme que j'ai vu», mot-à-mot «l'homme lequel j'ai vu lui». On retrouve ici le* pronom de rappel *dont il a été question plus haut.* Elli *n'est jamais régi non plus par une préposition. Si l'on a à dire : «l'homme avec qui je suis sorti», on tournera la phrase de cette manière : «l'homme lequel je suis sorti avec lui»* er-radjel elli kheredjt ma'h'ou. *«La femme chez qui il était»* elmĕra elli kān 'andh'a.

Après un nom indéterminé le relatif ne s'exprime jamais; le pronom de rappel qui est presque toujours exprimé permet de combler cette lacune dans l'expression de l'idée. Ex. : h'āda 'aoud rekebth'ou *«c'est un cheval que j'ai monté», mot-à-mot «ceci un*

cheval j'ai monté lui». *La présence de ce mot* h'ou «*lui*» *ne s'explique que par la relation entre les deux membres de la proposition.*

Pronoms interrogatifs

Ces mots مَنْ «qui?», مَا «quoi?», أَيٌّ «quel?» qui ont déjà figuré à titre de pronoms relatifs, sont également interrogatifs. Le premier ne s'emploie que pour les personnes; le second ne sert que pour les choses et le troisième, qui seul est déclinable, est usité à la fois pour les personnes et pour les choses.

Dans certains cas il peut arriver qu'on ait à craindre une amphibologie; alors le mot مَا est suivi de ذَا. Ex. : مَا ذَا تَقُولُ «que dis-tu?» au lieu de مَا تَقُولُ, ce dernier groupe pouvant aussi signifier : «ce que tu dis». Quant à مَنْ, s'il n'est pas devant un verbe on le fait généralement suivre d'un pronom sujet. Ex. : مَنْ هُوَ جَالِسٌ «qui est assis?».

Employés seuls pour dire «qui?», «laquelle?», «lesquels?», مَنْ et أَيٌّ prennent la marque du féminin et celle du pluriel, mais ce cas est fort rare. Quant à أَيٌّ, il reste toujours déclinable. Ex. : أَيُّ شَيْءٍ هَذَا «quelle chose est ceci?», «qu'est-ce que ceci?»; مِنْ أَيِّ مَدِينَةٍ أَنْتَ «de quelle ville es-tu?».

Le mot măn *ou* men *est quelquefois employé avec un pronom sujet, mais seulement quand il n'y a pas de verbe après lui. Ex. :* men h'ou «*qui est là?*», *mot-à-mot* «*qui lui?*»; men-h'oum «*qui sont-ce?*». *D'ordinaire c'est* achkoun *qui marque l'interrogation quand il s'agit de personnes et* āch *ou* achnou *s'il s'agit de choses.*

Ex. : achkoun dja «*qui est venu?*»; achkoun enta «*qui es-tu?*»; achkoun houwa el-kebir fikoum «*quel est l'aîné d'entre vous?*».

Le mot āch *est la contraction de* ayy chaï «*quelle chose*» *qui*

est également abrégé en aïch. *Souvent le mot* āch *est précédé de la conjonction* ou *pour en renforcer le son, et ce mot* ouāch, *à son tour, a été renforcé de nouveau pour devenir* ouāchta.

Ex. : āch qāl *« qu'a-t-il dit? » ou* ouāchta gāl *en prononçant ce dernier mot à la façon des campagnards;* āch ʿamelt *« qu'as-tu fait? »;* ouāch enta ouāch h"ālek *« comment te portes-tu? », mot-à-mot « quoi toi, quoi ton état »;* ouachta 'l-kheber *« quelles nouvelles? »*

Cependant devant un nom on ajoute presque toujours men *à* āch; *il devient alors un adjectif interrogatif.*

Ex. : āch men doua ʿandek *« quel remède as-tu? »;* āch men lah"m cherith'ou *« quelle viande as-tu achetée? »;* ach men *peut avoir aussi le sens exclamatif. Ex. :* ach men h"arāmi h'āda *« quel sacripant que celui-ci! »*

Ce mot āch *se joint à la terminaison de certains mots pour leur donner la valeur interrogative. Ex. :* ouoqtāch *« quand? », mot-à-mot « moment quel? »;* kifāch *« comment? »;* ʿalāch *« pourquoi? »;* qaddāch *« combien? »;* bāch *« avec quoi? »*.

Achnou *s'emploie surtout avec les pronoms; au féminin il fait* achni. *Ex. :* achnou h'ada *« qu'est-ce que ceci? »;* achnou h'ouwa *« qu'est-ce? »;* achni hiya *« qu'est-ce? »*.

Mots indéfinis

La plupart des pronoms indéfinis sont rendus par des tournures spéciales ou par des mots ayant déjà une autre signification. Ainsi مَنْ veut encore dire « quiconque »; مَا « ce que ».

Pour rendre le pronom *on*, on met le verbe soit au passif singulier soit au pluriel avec la voix active. Ex. : قِيلَ « on dit », mot-à-mot « il a été dit »; ou قَالُوا, mot-à-mot « ils ont dit »; حُكِيَ « on raconte »; ضُرِبَ « on frappa ».

Personne se traduit par « pas un » et *rien* par « pas une chose ». Ex. : مَا رَأَيْتُ أَحَدًا « je n'ai vu personne », mot-à-mot « je n'ai

pas vu un »; مَا ٱشْتَرَيْتُ شَيْئًا « je n'ai rien acheté », mot-à-mot « je n'ai pas acheté une chose ».

Les adjectifs indéfinis n'ont pas non plus de formes spéciales. « *Chaque* » se dit كُلٌّ, mot-à-mot « totalité »; « *chacun* » كُلُّ أَحَدٍ. Ex. : كُلُّ نَفْسٍ ذَائِقَةُ ٱلْمَوْتِ « chaque âme goûtera la mort »; كُلُّ أَحَدٍ يَأْكُلُ تُفَّاحَةً « chacun mangera une pomme ».

Tout s'exprime par le mot كُلٌّ également, mais alors il doit être placé après le nom avec l'article défini ou un pronom affixe. Ex. : ٱلرِّجَالُ ٱلْكُلُّ « tous les hommes » ou ٱلرِّجَالُ كُلُّهُمْ.

Toutes ces expressions se trouvent dans les dictionnaires et n'ont point un caractère de généralité qui leur assure une place dans la grammaire.

On, *en parlant, se rend toujours par le verbe au pluriel, la voix passive n'existant pas dans le langage. Ex. :* yqoulou « *on dit* », *mot-à-mot* « *ils disent* »; cherĕbou « *on a bu* », *mot-à-mot* « *ils ont bu* ».

Personne *se dit* h"atta ouāh"ed (« *même un* ») *et* rien *se rend par* h"atta h"ādja (« *même une chose* ») *avec la négation. Ex. :* h"atta ouāh"ed mā dja che « *personne n'est venu* »; mā qāl li che h"atta h"ādja « *il ne m'a rien dit* ».

Cependant on peut aussi, mais alors isolément, se servir de ces deux mots sans négation. Ex. : achkoun merid' — h"atta ouāh"ed « *qui est malade? — Personne* »; ach men kheber — h"atta h"ādja « *quelle nouvelle? — Rien* »; ouālou *peut être substitué à* h"atta h"ādja *dans ce sens de* « *rien* », « *pas le moindre* ». *Ex. :* ʿandek chi 'l-qechch — ouālou « *avez-vous des bagages? — Pas du tout* ».

Chacun *s'exprime par* koull ouāh"ed. *Ex. :* koull ouāh"ed idji benoubĕth'ou « *chacun viendra à son tour* »; koull ouāh"ed ʿat'āni douro « *chacun m'a donné cinq francs* ».

Placé devant un nom koull *a le sens de chaque. Ex. :* koull youm « *chaque jour* »; koull sāʿa « *chaque instant* » *ou* « *à chaque*

instant »; koull chi ykoun moudjoud « *chaque chose sera prête* » *ou* « *tout sera prêt* ».

Après un nom et précédé de l'article défini koull *signifie* « *tout* ». *Ex. :* en-nās el-koull « *tous les gens* » *ou* « *tout le monde* »; ed-diyār el-koull « *toutes les maisons* »; *sans être précédé d'un nom, mais avec l'article défini ce mot veut dire* « *tous* ». *Ex. :* ekhĕredjou 'l-koull « *sortez tous!* »; adjiou 'l-koull « *venez tous!* ».

Au singulier certain *se rendra par la tournure suivante :* « *certain jour* » youm men el-ayyām, *mot-à-mot* « *un jour de les jours* »; lila men elleyāli « *une certaine nuit* ». *Au pluriel on place devant le nom le mot* baʿd'. *Ex. :* baʿd' el-meselmin yqoulou « *certains musulmans disent* ».

Les uns les autres *est exprimé par le même mot* baʿd' *répété deux fois; la première avec un pronom régime. Ex. :* d'erĕbou baʿdh'oum baʿd' « *ils se sont frappés les uns les autres* ». *Cette même locution a aussi le sens de* « *les uns avec les autres* ». *Ex. :* djaou baʿd'h'oum bʿad « *ils sont venus les uns avec les autres* » *ou* « *ensemble* ».

CHAPITRE VI

Déclinaison

A l'exception des pronoms, dont la plupart se déclinent seulement au duel, tous les mots appartenant à la catégorie du *nom* sont susceptibles de modifier leur terminaison pour marquer les cas.

Le nombre des cas est de trois : le *nominatif*, le *cas direct* et le *cas indirect*. En remplaçant le mot *nominatif* par *cas sujet*, on aurait une indication assez exacte de l'emploi des trois cas.

Pour décliner un nom, il faut en connaître le nominatif qui est donné par le dictionnaire tel qu'il résulte des règles de la grammaire. Si l'on examine tous les noms du dictionnaire arabe, on

trouve qu'ils ont l'une des terminaisons suivantes : 1° ـةٌ ; 2° ـُ ; 3° ـِ ou ـِى ; 4° ـاتٌ ; 5° ـانِ ; 6° ـُونَ ; 7° ـَى, ـَا, ـَى ou ـَا.

Les six premières catégories sont déclinables, la 7e seule ne l'est pas d'une manière visible, mais seulement d'une façon virtuelle; on peut donc les appeler mots indéclinables. Ainsi هُدًى « orthodoxie »; رِضًا « satisfaction »; سُكَارَى « ivres »; نِمْسَا « Autriche », qui conservent toujours la même finale qu'ils soient sujets ou régimes, sont indéclinables.

Quant aux six autres catégories, on peut les diviser en deux classes : la première, dans laquelle la terminaison indiquée est purement casuelle; la seconde, dans laquelle cette terminaison fait corps avec d'autres éléments grammaticaux.

Le nom étant donné au nominatif, il n'y a pas à s'inquiéter de savoir s'il est masculin ou féminin, s'il est au singulier, au duel ou au pluriel, le signe du nominatif suffisant à lui seul à permettre de le décliner entièrement. Enfin, pour plus de clarté, chaque déclinaison sera rangée sous un numéro d'ordre rappelant l'énumération faite ci-dessus.

Première déclinaison

Nomin. رَجُلٌ « un homme »; كِلَابٌ « des chiens »; مُسْلِمَةٌ « une musulmane ».
Cas dir. رَجُلًا « un homme »; كِلَابًا « des chiens »; مُسْلِمَةً « une musulmane ».
Cas ind. رَجُلٍ « un homme »; كِلَابٍ « des chiens »; مُسْلِمَةٍ « une musulmane ».

Si le mot est déterminé, soit par l'article, soit autrement, il cessera d'avoir le tanouïn, mais la voyelle simple sera maintenue. Ex. :

Nomin. اَلْفِعْلُ « le verbe »; اِسْمُ « le nom »; حُرُوفُ « les particules ».
Cas dir. اَلْفِعْلَ « le verbe »; اِسْمَ « le nom »; حُرُوفَ « les particules ».
Cas ind. اَلْفِعْلِ « le verbe »; اِسْمِ « le nom »; حُرُوفِ « les particules ».

Deuxième déclinaison

Nomin.	فُقَرَآءُ	« des pauvres »;	أَحْدَبُ	« un bossu »;	أَزْرَقُ « bleu ».
Cas dir.	فُقَرَآءَ	« des pauvres »;	أَحْدَبَ	« un bossu »;	أَزْرَقَ « bleu ».
Cas ind.	فُقَرَآءَ	« des pauvres »;	أَحْدَبَ	« un bossu »;	أَزْرَقَ « bleu ».

On donne le nom de cas oblique aux terminaisons semblables du cas direct et du cas indirect. Cette expression est assez commode, mais elle n'est pas exacte, car s'il n'y a qu'une terminaison, il y a en réalité deux cas.

Dès que ces mots sont déterminés par l'article ou par un complément, ils se déclinent comme les mots de la première déclinaison. Ex. :

Nomin.	اَلْأَحْمَرُ	« le rouge »;	أَحْوَلُ	« le louche »;	عُلَمَآءُ « les savants ».
Cas dir.	اَلْأَحْمَرَ	« le rouge »;	أَحْوَلَ	« le louche »;	عُلَمَآءَ « les savants ».
Cas ind.	اَلْأَحْمَرِ	« le rouge »;	أَحْوَلِ	« le louche »;	عُلَمَآءِ « les savants ».

Troisième déclinaison

Nomin.	قَاضٍ	« un cadi »;	مُفْتٍ	« un mufti »;	جَوَارِى « des servantes ».
Cas dir.	قَاضِيًا	« un cadi »;	مُفْتِيًا	« un mufti »;	جَوَارِىَ « des servantes ».
Cas ind.	قَاضٍ	« un cadi »;	مُفْتٍ	« un mufti »;	جَوَارِى « des servantes ».

Si le mot est déterminé, soit par l'article, soit par un complément, il se décline comme جَوَارِى. Ex. :

Nomin.	اَلْقَاضِى	« le cadi »;	مُفْتِى	« le mufti »;	رَاعِى « le berger ».
Cas dir.	اَلْقَاضِىَ	« le cadi »;	مُفْتِىَ	« le mufti »;	رَاعِىَ « le berger ».
Cas ind.	اَلْقَاضِى	« le cadi »;	مُفْتِى	« le mufti »;	رَاعِى « le berger ».

Comme on le voit, la réapparition du ى à tous les cas coïncide avec la disparition du tanouïn.

Quatrième déclinaison

Nomin.	جَنَّاتٌ	« des jardins »;	مُؤْمِنَاتٌ	« des croyantes ».
Cas dir.	جَنَّاتٍ	« des jardins »;	مُؤْمِنَاتٍ	« des croyantes ».
Cas ind.	جَنَّاتٍ	« des jardins »;	مُؤْمِنَاتٍ	« des croyantes ».

Déterminé, le mot cesse simplement d'avoir le tanouïn. Ex. :

Nomin.	أَلْمُسْلِمَاتُ	« les musulmanes »;	جُمَعَاتُ	« les semaines ».
Cas dir.	أَلْمُسْلِمَاتِ	« les musulmanes »;	جُمَعَاتِ	« les semaines ».
Cas ind.	أَلْمُسْلِمَاتِ	« les musulmanes »,	جُمَعَاتِ	« les semaines ».

Tous les mots de cette déclinaison sont du féminin et du pluriel. Si le ت final appartenait à la racine comme dans ثَبَاتٌ « fermeté », le mot serait de la première déclinaison.

Cinquième déclinaison

Nomin.	يَدَانِ	« deux mains »;	أُذْنَانِ	« deux oreilles ».
Cas dir.	يَدَيْنِ	« deux mains »;	أُذْنَيْنِ	« deux oreilles ».
Cas ind.	يَدَيْنِ	« deux mains »;	أُذْنَيْنِ	« deux oreilles ».

Déterminé par l'article, le mot se déclinera de la même façon, mais lorsqu'il a un complément, on supprime le ن final. Ex. :

Nomin.	أَلْعَيْنَانِ	« les deux yeux »;	رِجْلَا	« les deux pieds ».
Cas dir.	أَلْعَيْنَيْنِ	« les deux yeux »;	رِجْلَيْ	« les deux pieds ».
Cas ind.	أَلْعَيْنَيْنِ	« les deux yeux »;	رِجْلَيْ	« les deux pieds ».

On a vu que le pronom régime fait office de complément; on dira donc : يَدَاهُ et يَدَيْهِ « ses deux mains »; رِجْلَاهُ et رِجْلَيْهِ « ses deux pieds ». Tous les mots de la cinquième déclinaison sont des mots au duel.

Sixième déclinaison

Nomin.	مُؤْمِنُونَ	« des croyants »;	فَلَّاحُونَ	« des cultivateurs ».
Cas dir.	مُؤْمِنِينَ	« des croyants »;	فَلَّاحِينَ	« des cultivateurs ».
Cas ind.	مُؤْمِنِينَ	« des croyants »;	فَلَّاحِينَ	« des cultivateurs ».

De même qu'à la cinquième déclinaison, les mots déterminés par l'article conservent les terminaisons des mots indéterminés. Mais dans les mots déterminés par un complément le ن final disparaît. Ex. :

Nomin.	أَلْمُسْلِمُونَ	« les musulmans »;	مُنَافِقُوا	« les hypocrites ».
Cas dir.	أَلْمُسْلِمِينَ	« les musulmans »;	مُنَافِقِي	« les hypocrites ».
Cas ind.	أَلْمُسْلِمِينَ	« les musulmans »;	مُنَافِقِي	« les hypocrites ».

Au nominatif, le و final doit être suivi d'un ا orthographique; cependant dans le mot بَنُو « les fils », il n'est pas d'usage de l'écrire. Tous les mots appartenant à cette déclinaison sont au masculin et au pluriel.

Remarque. Les noms أَبٌ « père », أَخٌ « frère », حَمٌ « beau-père », هَنٌ « chose », فُو « bouche » et ذُو « possesseur » présentent une légère modification des règles énoncées ci-dessus.

Les quatre premiers, lorsqu'ils sont déterminés par un complément, ajoutent la lettre de prolongation après la voyelle du cas. Ex. : أَبُوهُ « son père », أَخُوهُ « son frère », حَمُوهُ « son beau-père », هَنُوهُ « sa chose ». Au cas direct on aura أَبَا, أَخَا, حَمَا et هَنَا et au cas indirect : أَبِي, أَخِي, حَمِي et هَنِي. « Le père de Mohammed » se dira : أَبُو مُحَمَّدٍ, أَبَا مُحَمَّدٍ, أَبِي مُحَمَّدٍ; « le frère d'Ali » : أَخُو عَلِيٍّ, أَخَا عَلِيٍّ et أَخِي عَلِيٍّ.

Quant aux mots فُو et ذُو, comme ils ne s'emploient jamais sans

complément, ils font en vertu du principe précédent au nominatif : فُو et ذُو, au cas direct : فَا et ذَا et au cas indirect : فِى et ذِى.

Les noms propres suivent les mêmes règles que les noms communs, c'est d'après leur terminaison au nominatif qu'on saura sur quel modèle les décliner.

La déclinaison ne se fait pas sentir dans le langage. Toutefois il convient de remarquer qu'au duel et au pluriel, c'est la forme commune au cas direct et au cas indirect qui est usitée. « Les deux mains » se diront el-yed'eïn *ou* elyeddin; *« les deux pieds »* er-ridjl'eïn; *« les deux oreilles »* eloudn'eïn; *« les musulmans »* elmeselmin; *« les croyants »* elmoumenin; *« les cultivateurs »* elfellāh"in. *Au duel, mais seulement quand il s'agit des parties du corps on supprime le* noun *final. Ex. :* yeddik *« tes deux mains »;* ʿaïnik *« les deux yeux »;* ridjlih' *« ses deux pieds ». Partout ailleurs le* noun *final est conservé, mais on verra que le duel n'est appliqué dans le langage qu'à un nombre très restreint de mots qui ne comportent guère de compléments.*

CHAPITRE VII

FORMATION DES MOTS

Tous les mots de la langue arabe, sauf les catégories dont il a été déjà parlé ci-dessus, sont le résultat de la combinaison de deux éléments, la *racine* et la *forme*. Mathématiquement cela se figurerait ainsi *mot* = *racine* + *forme*. Il résulte de ce principe que, si d'un mot on retranche la *forme*, on a exactement sa *racine*, de même que la *racine* s'obtiendra en dépouillant le mot de sa *forme*.

Racine

Une *racine* ne contient absolument que des consonnes; elles sont le plus souvent au nombre de trois, ce qui en est le chiffre

minimum. Les racines de quatre ou même de cinq consonnes sont beaucoup plus rares et surtout moins fréquemment employées, aussi n'en sera-t-il question que d'une façon accidentelle.

Puisque la racine ne renferme que des consonnes, il est tout-à-fait impossible de la prononcer, et, pour en parler, on n'a d'autre moyen que d'énoncer avec son nom alphabétique chacune des consonnes qui la composent en leur conservant l'ordre dans lequel elles sont placées. Ex. : شرب, qui est une racine, s'énoncera *chin, rā, bā;* زلزل *zā, lām, zā, lām;* سفرجل *sīn, fā, rā, djīm, lām.*

La *racine* fournit au mot un sens général que la *forme* précise; mais on ne saurait l'employer seule pour deux raisons : la première c'est qu'elle ne peut se prononcer; la seconde, c'est qu'elle n'est que la charpente d'un mot. Cependant il est permis de dire que la *racine* شرب, par exemple, signifie «l'idée de boire»; ءكل, «l'idée de manger», زلزل «l'idée de secouer», etc.

Il faut remarquer aussi qu'une même racine peut avoir deux ou plusieurs significations différentes, ce qui s'explique par ce fait que la langue arabe actuelle s'est formée de divers dialectes dans lesquels les mêmes sons n'avaient point toujours donné naissance à une même idée.

La connaissance de la *racine* est indispensable pour permettre de chercher un mot dans le dictionnaire. Dans tous les dictionnaires arabes, en effet, les mots sont disposés à la suite de la racine d'où ils proviennent et ces racines seules sont placées dans l'ordre alphabétique. Tel est du moins le système adopté par les Européens, car les auteurs arabes, tout en suivant le même principe, ont rangé les racines d'après l'ordre alphabétique de leur dernière lettre d'abord, puis de la première et enfin de celle du milieu. En sorte que si l'on veut trouver la racine شرب on devra chercher d'abord à la rubrique ب, puis à celle du ش et enfin à celle du ر, alors que, dans un dictionnaire arabe fait par un Européen, on suivrait l'ordre des lettres de la racine en cherchant ش, puis ر et enfin ب.

En outre, afin d'éviter une répétition inutile des lettres de la racine, les auteurs européens, au lieu d'écrire la racine pure, en forment immédiatement la troisième personne du prétérit du verbe primitif qui n'a jamais d'autres consonnes que celles de la racine; puis, par une tolérance admise et convenue, ils traduisent ce prétérit par l'infinitif français.

Forme

La connaissance des racines relève du dictionnaire, tandis que celle des formes est fournie en entier par la grammaire dont elle constitue l'objet principal. C'est par la forme d'un mot qu'on sait à quelle catégorie grammaticale il appartient et que ce mot est, par exemple, un verbe à tel temps, à telle personne; un nom de tel genre ou de tel nombre, sans avoir même besoin de savoir à quelle idée générale il faut en rapporter la signification.

Toutes les voyelles brèves et longues, les tanouïn et les signes orthographiques servent à composer la forme. De plus, la forme peut utiliser les deux lettres ا et ة et sept consonnes de l'alphabet, ء, ت, س, م, ن, و et ى. Ces consonnes prennent dans ce cas le nom de lettres *serviles* ou *formatives*, tout en conservant la faculté d'être *radicales*, c'est-à-dire d'entrer dans la composition d'une racine.

On a vu que la forme s'obtenait en dépouillant le mot de sa racine. La forme du mot شَرِبْتُمْ, qui vient de la racine شرب, sera donc: ـَ ـِ ـْ تُمْ en remplaçant par des points les trois consonnes de la racine. On a encore ici un groupe que l'on ne saurait prononcer, puisque le troisième signe est un djezm qui indique l'absence de voyelle et qu'il n'y a plus de consonne. Il serait sans doute possible de l'énoncer, mais cela serait bien long et bien compliqué et l'on aurait grand' peine à loger dans sa mémoire les formes assez nombreuses qu'il est indispensable de connaître.

Afin d'obvier à cet inconvénient, les Arabes eux-mêmes ont imaginé d'appliquer toutes les formes à une racine unique dont

il serait facile de faire abstraction dès qu'on désirerait avoir la forme pure. Cette racine conventionnelle est فعل pour les racines trilittères et فعلل pour les racines quadrilittères. En s'ajoutant à la forme, elle constitue un mot complet qu'il est aisé de prononcer et dans lequel la *racine,* perdant toute signification, ne reste plus là que comme une sorte de *mannequin.*

Conformément à cette convention on dira donc que le mot شَرِبْتُمْ a la forme فَعِلْتُمْ et il sera toujours aisé de dégager de ce mot la forme véritable en en éliminant les lettres فعل qui y sont ajoutées. Il en sera de même pour les expressions مَفْعُولٌ, مُسْتَفْعِلٌ, etc., desquelles il suffira de retrancher les lettres فعل pour revenir à la forme pure. En réalité فعل indique « l'idée d'agir » et les mots de cette racine s'emploient toujours, mais, en grammaire, on ne tient aucun compte de cette signification.

Il est quelquefois facile de discerner les deux éléments qui constituent un mot, c'est quand les lettres de sa racine n'appartiennent pas à la catégorie des lettres formatives. Ainsi les deux éléments du mot مُسْتَعْجِبٌ sont aisés à reconnaître, la racine étant sûrement عجب, aucune de ces lettres n'entrant dans la composition de la forme, et alors la forme sera مُسْتَ . ْ . ِ . ٌ ou suivant la convention indiquée مُسْتَفْعِلٌ, qui est un participe actif du verbe dérivé de la xe forme.

Mais, en général, tant qu'on n'est pas familiarisé avec un certain nombre de formes, la détermination des éléments constitutifs des mots présente d'assez grandes difficultés. Le mot أُسِّسَتْ, par exemple, ne renferme que des lettres dites formatives et pourtant parmi ces cinq lettres il en est sûrement trois qui appartiennent à la racine. Comment les distinguer? Seule la connaissance de la conjugaison et des verbes dérivés permettra de savoir que la racine est ءسس et la forme فُعِّلَتْ.

Cependant quelques remarques sur les lettres formatives pourront guider dans certains cas. Ainsi le س n'est formatif qu'autant qu'il porte le djezm et qu'il est suivi d'un ت avec la voyelle *a*; le م n'est jamais formatif dans l'intérieur d'un mot et le و au commencement d'un mot est toujours radical. A ces indications peu nombreuses on peut ajouter qu'il est bien rare qu'un mot ait la même consonne comme première et troisième radicale et que jamais les deux premières radicales ne sont semblables.

Toute forme n'indique pas d'une façon absolue la catégorie grammaticale du mot ou la nature de sa signification, surtout quand il s'agit de noms. فِعَالٌ, par exemple, est à la fois une forme de singulier pour certains mots et de pluriel pour d'autres et de telles ambiguïtés se rencontrent dans d'autres formes. Il n'est donc pas nécessaire de s'attarder longuement à l'étude de ces formes douteuses et l'on devra se borner à apprendre celles qui sont plus fixes et d'un usage général, laissant au dictionnaire le soin de renseigner sur les autres.

Comme il a été dit plus haut, les racines trilittères sont les plus nombreuses et surtout les plus usitées. Aussi ne sera-t-il question des racines quadrilittères, dans ce précis, qu'à l'occasion du verbe.

Les mots du langage sont composés également des deux éléments racine *et* forme, *mais la forme est toujours plus ou moins défigurée par l'absence des voyelles finales, des tanouïn et aussi par l'addition ou la suppression de voyelles brèves intérieures. Ces modifications seront indiquées pour toutes les catégories grammaticales au fur et à mesure que chacune d'elles aura été tout d'abord étudiée sous sa forme régulière.*

CHAPITRE VIII

Du verbe

Le verbe en arabe peut se définir ainsi : tout mot qui indique l'action, l'état ou la qualité en y joignant, à la fois, l'idée de temps et de personne.

Il est *primitif* ou *dérivé* et peut avoir la *voix active* et la *voix passive*. Il n'a que deux temps : le *prétérit* et l'*aoriste*, et six modes : l'*indicatif*, le *subjonctif*, le *conditionnel*, le *mode énergique lourd*, le *mode énergique léger* et l'*impératif*. Il a trois personnes, deux genres et trois nombres : le singulier, le duel et le pluriel.

On remarquera que ni l'*infinitif*, ni le *participe* ne figurent parmi les modes : l'infinitif est remplacé par le nom d'action ou مَصْدَرٌ qui est déclinable, et à ce titre il est rangé parmi les noms ainsi que le participe qui, lui aussi, se décline. D'ailleurs ces mots ne comportent ni l'idée de temps, ni l'idée de personne.

Quand on veut conjuguer un verbe quel qu'il soit, il faut en connaître deux éléments : la troisième personne du prétérit et la troisième personne de l'aoriste, toutes deux au masculin et au singulier. La grammaire permet souvent de former exactement ces deux mots. Toutefois il est des cas dans lesquels une des voyelles est douteuse et c'est le dictionnaire qui la fournit.

Ces deux éléments étant donnés, tous les verbes sans exception se conjuguent sur le même modèle qu'ils soient primitifs ou dérivés, actifs ou passifs. Il n'y a donc qu'une seule conjugaison.

Verbe primitif

La troisième personne du prétérit singulier masculin d'un verbe trilittère à la voix active a toujours l'une des trois formes : فَعَلَ, فَعِلَ ou فَعُلَ; c'est-à-dire que la voyelle *a* est toujours placée sur la 1re et la 3e lettre de la racine, tandis que la seconde lettre peut avoir l'une des trois voyelles.

L'usage ou le dictionnaire indiquent pour chaque racine quelle est la seconde voyelle qui lui convient, et c'est ainsi qu'on saura qu'il faut dire كَتَبَ «il a écrit», عَلِمَ «il a su» et ثَقُلَ «il a été lourd». On a vu plus haut que dans les dictionnaires faits par les Européens, cette troisième personne était donnée à la place de la racine pure.

Au même temps, à la même personne et également à la voix active le verbe quadrilittère primitif a toujours la forme: فَعْلَلَ. Ex. : زَلْزَلَ «il a secoué»; دَغْدَعَ «il a chatouillé». Ici la forme étant fixe, le dictionnaire et l'usage n'ont plus besoin d'être consultés.

Tout verbe trilittère ou quadrilittère est primitif lorsque, à la 3e personne du prétérit, le nombre de ses *lettres* est égal à celui des consonnes de sa racine. On reconnaîtra qu'il est dérivé chaque fois que le nombre des lettres sera supérieur à celui des consonnes de sa racine. La lettre portant le chedda compte pour deux et le support du h'amza n'a aucune valeur dans cette évaluation.

Ainsi أَكَلَ «il a mangé»; قَالَ «il a dit»; بَرِئَ «il a été exempt»; مَرَّ «il a passé»; جَرَى «il a couru» sont des verbes primitifs étant donné qu'ils sont tous trilittères et à la 3e personne du prétérit masculin singulier. وَسْوَسَ «il a suggéré»; زَمْزَمَ «il a murmuré» sont également primitifs, car ils dérivent de racines quadrilittères et ils sont à la 3e personne du prétérit masculin singulier.

Les verbes trilittères, à la 3e personne du prétérit masculin singulier, tels que عَلَّمَ «il a enseigné»; قَاتَلَ «il a combattu»; أَخْبَرَ «il a informé'; ٱحْمَرَّ «il a rougi» sont dérivés, de même que ٱضْمَحَلَّ «il a disparu» qui appartient à une racine quadrilittère.

La troisième personne de l'aoriste indicatif d'un verbe trilittère primitif à la voix active et au singulier masculin a toujours l'une

des trois formes : يَفْعَلُ, يَفْعِلُ ou يَفْعُلُ. Ici encore une des voyelles est indécise, c'est toujours celle de la deuxième lettre radicale. Il faudra donc demander à l'usage ou au dictionnaire qu'ils fixent l'orthographe sur ce point, et alors on saura, par exemple, qu'il faut dire يَفْتَحُ « il ouvrira »; يَضْرِبُ « il frappera » et يَكْتُبُ « il écrira ».

L'indécision n'existe plus dès qu'il s'agit d'un verbe quadrilittère primitif à la voix active; la forme est toujours يُفْعَلِلُ. Ex. : يُزَلْزِلُ « il secouera ».

Sans doute, on peut dire qu'en général les verbes trilittères qui ont la voyelle *ou* sur la deuxième lettre radicale la conservent à l'aoriste, que ceux qui ont la voyelle *i* prennent la voyelle *a*, mais cela ne saurait guère servir puisqu'on ignore déjà quelle est la voyelle du prétérit, et le mieux sera d'avoir recours au dictionnaire tant que l'usage n'aura pas fait connaître la voyelle qu'il faut adopter.

Les deux éléments de la conjugaison ayant été obtenus ainsi qu'on vient de le voir, il reste à déterminer ce qu'on appelle en français le *radical*, c'est-à-dire la partie du mot qui restera invariable dans le cours de la conjugaison.

Le *radical*, qu'il ne faut pas confondre avec la racine, varie suivant que le verbe se conjugue au prétérit ou à l'aoriste. Au prétérit on l'obtient en supprimant la voyelle *a* de la troisième lettre de la racine. Ex. : كَتَبَ est le radical de كَتَبَ : عَلِمَ, celui de عَلِمَ; حَسُنَ, celui de حَسُنَ; دَغْدَغَ, celui de دَغْدَغَ. A l'aoriste on retranche également la voyelle de la dernière lettre de la racine et en outre on supprime le ى initial sans toucher à la voyelle. Ex. : ضْرِبْ est le radical de يَضْرِبُ; عْلَمْ, celui de يَعْلَمُ; خْرُجْ, celui de يَخْرُجُ; زَمْزِمْ, celui de يُزَمْزِمُ.

Ce dernier principe s'applique également aux verbes passifs

et aux verbes dérivés et même aux verbes irréguliers. On pourra en juger par les exemples suivants :

كُتِب est le radical de كُتِبَ «il a été écrit»; عُرِف, celui de يُعْرَفُ «il sera connu»; تَكَلَّم, celui de يَتَكَلَّمُ «il a parlé»; صُلِح, celui de يُصْلِحُ «il améliorera»; قُضِى, celui de يَقْضِى «il décidera»; مُدّ, celui de يَمُدُّ «il étendra».

Il sera question plus loin des verbes irréguliers d'une manière détaillée, mais il est bon de savoir dès à présent que ce sont ceux dont la racine renferme une des consonnes ء, و ou ى ou qui ont la même consonne répétée deux fois, comme seconde et comme troisième lettre radicale.

Si les dictionnaires faits par les Européens indiquent en toutes lettres la troisième personne du prétérit du verbe primitif actif, ils se contentent d'indiquer la voyelle douteuse de l'aoriste par l'une des notations : F. A., F. I., F. O. suivant que la deuxième lettre de la racine doit avoir à l'aoriste *a*, *i* ou *ou*. Ex. : كَتَبَ F. O. indique que l'aoriste de ce verbe est يَكْتُبُ; ضَرَبَ F. I. que c'est يَضْرِبُ; فَتَحَ F. A. que c'est يَفْتَحُ.

La voyelle de la seconde radicale n'est toujours fixe pour une même racine et de même qu'on trouvera خَرَفَ et خَرِفَ, on rencontrera خَرَطَ F. I. O. Parfois cette différence correspond à des significations différentes, parfois aussi elle n'a qu'une simple valeur orthographique.

Dans le langage le mode indicatif et le mode impératif sont seuls en usage; l'indicatif a deux temps : le prétérit et l'aoriste; l'impératif n'en a qu'un seul. La voix passive est remplacée par le verbe dérivé.

La troisième personne du masculin singulier du verbe trilittère actif s'obtient en plaçant après la première et la deuxième con-

sonne de la racine une voyelle brève e *ou* ă *qui, en s'appuyant sur certaines consonnes, prend quelquefois un son* a *franc ou* ŏ.

Ex.: la troisième personne du prétérit de la racine k, t, b, *sera* keteb *ou* kătăb *«il a écrit»; celle de la racine* d', r, b, d'ereb *ou* d'erŏb *«il a frappé»; celle de la racine* ʿ, r, f, ʿaref *«il a su» ou «il a connu».*

Quand la racine est quadrilittère, la première voyelle brève à ajouter est toujours placée après la première lettre radicale, mais la seconde voyelle se met après la troisième lettre. Ex.: der'der' *«il a chatouillé» de* dʿ, r', d, r'; kerkeb *«il a culbuté» de* k, r, k, b.

La troisième personne de l'aoriste a également la même forme que dans la langue écrite, en ne faisant pas sentir la voyelle finale et en adoucissant la prononciation des autres, ou, si l'on veut, en plaçant ye *devant la racine et* e *ou* ŏ *après la deuxième lettre de la racine.*

Ex. : yerkeb *«il chevauchera» ou «il montera à cheval» de* r, k, b; yenzel *«il descendra» de* n, z, l; yed'rŏb *«il frappera» de* d', r, b; yedkhŏl *«il entrera» de* d, kh, l; yaʿref *«il saura» de* ʿ, r, f; *ici* a *est à cause du* ʿaïn.

Pour les verbes quadrilittères il suffit de placer y *devant le prétérit. Ex. :* yder'der' *«il chatouillera»;* ykerkeb *«il culbutera».*

C'est également avec ces deux éléments du verbe qu'on pourra le conjuguer en entier.

Mode indicatif

Ce mode est le seul qui ait les deux temps, prétérit et aoriste. Le prétérit se conjugue en suffixant au *radical,* obtenu comme il a été dit ci-dessus, les terminaisons qui vont être indiquées à la suite de chaque forme en représentant le *radical* par —.

Il est d'usage de commencer par la troisième personne qui sert de point de départ et d'employer le *radical* فَعَل plutôt que فَعِل ou فَعُل, cela n'apportant aucune modification à la conjugaison.

Malgré la convention qui a fait perdre à la racine فعل sa va-

leur propre, quand elle sert d'appui à la forme, on la lui a restituée ici dans la conjugaison afin de pouvoir donner sous une forme sensible la signification des temps et des modes.

PRÉTÉRIT

Féminin	Commun	Masculin
3e pers. فَعَلَتْ (ـَتْ) « elle a fait »		فَعَلَ (ـَ) « il a fait »
2e pers. فَعَلْتِ (ـْتِ) « tu as fait »		فَعَلْتَ (ـْتَ) « tu as fait »

1re pers. فَعَلْتُ (ـْتُ) « j'ai fait ».

Duel

3e pers. فَعَلَتَا (ـَتَا) « elles ont fait toutes deux »		فَعَلَا (ـَا) « ils ont fait tous deux »

2e pers. فَعَلْتُمَا (ـْتُمَا) « vous avez fait tous deux ou toutes deux ».

Pluriel

3e pers. فَعَلْنَ (ـْنَ) « elles ont fait »		فَعَلُوا (ـُوا) « ils ont fait »
2e pers. فَعَلْتُنَّ (ـْتُنَّ) « vous avez fait »		فَعَلْتُمْ (ـْتُمْ) « vous avez fait »

1re pers. فَعَلْنَا (ـْنَا) « nous avons fait »

Que le verbe soit trilittère ou quadrilittère, actif ou passif, primitif ou dérivé, le mode de conjugaison sera toujours exactement le même, c'est-à-dire qu'il faudra ajouter les terminaisons notées entre parenthèses, au *radical*.

Ex. : زَلْزَل fera زَلْزَلَ « il a secoué », زَلْزَلَتْ, زَلْزَلْتَ, زَلْزَلْتِ et زَلْزَلْتُ, etc. عَلَّم du verbe dérivé عَلَّمَ « il a enseigné » fera عَلَّمَ,

عَلَّمْتُ, عَلَّمْتِ, عَلَّمْتَ, عَلَّمْتَ, etc. قُتِلَ du verbe passif قُتِلَ « il a été tué » fera قُتِلَ, قُتِلَتْ, قُتِلْتَ, قُتِلْتِ, قُتِلْتُ etc.

Il n'y a pas de première personne pour le duel, et les premières personnes du singulier et du pluriel ne font point la distinction des genres.

La troisième personne du pluriel masculin est terminée par un ا purement orthographique qui disparaît d'ailleurs dès que l'on ajoute un pronom régime au verbe. Ex. : شَتَمُوا « ils ont injurié » ; شَتَمُوهُ « ils l'ont injurié » ; عَلَّمُوا « ils ont enseigné » ; عَلَّمُونِى « ils m'ont enseigné » ; سَرَقُوا « ils ont volé » ; سَرَقُوكُمْ « ils vous ont volés ».

Devant un pronom régime la terminaison ـْتُمْ devient ـْتُمُو. Ex. : ضَرَبْتُمُونَا « vous nous avez frappés », composé de ضَرَبْتُمْ et de نَا.

Enfin lorsque la troisième personne du singulier féminin est suivie d'un mot précédé de l'alif d'union, la terminaison ـَتْ fait place à la terminaison ـَتِ. Ex. : قَالَتِ ٱلنَّصَارَى « les chrétiens ont dit » est pour قَالَتْ ٱلنَّصَارَى.

Le langage n'emploie ni le duel, ni le féminin pluriel, mais pour le reste de la conjugaison il emploie les mêmes terminaisons que la langue écrite en supprimant la voyelle brève finale, excepté au féminin singulier de la deuxième personne où cette voyelle se fait sentir, et à la deuxième personne du pluriel où etoum *est remplacé par* tou.

Prétérit

Singulier

	Féminin	Commun	Masculin
3e pers.	ketĕbet « *elle a écrit* »		keteb « *il a écrit* »
2e pers.	ketebti « *tu as écrit* »		ketebt « *tu as écrit* »
1re pers.		ketebt « *j'ai écrit* »	

Pluriel

3e pers. ketĕbou « *ils ont écrit* »
2e pers. ketebtou « *vous avez écrit* »
1re pers. ketebna « *nous avons écrit* »

On conjuguera de même tous les verbes qu'ils soient trilittères ou quadrilittères, primitifs ou dérivés.

Ex. : kherredj « *il a fait sortir* », *dérivé de* kheredj, *fera :* kherredj, kherredjet, kherredjt, kherredjti, kherredjt, kherredjou, kherredjtou *et* kherredjna. der'der' « *il a chatouillé* », *fera :* der'der', der'der'et, der'der't, der'der'ti, der'der't, der'der'ou, der'der'tou, der'der'na.

Rien n'empêche, pour la commodité de l'étude, d'adopter l'ordre suivi en français et de commencer par la première personne au lieu de la troisième.

Voix passive

C'est par une modification apportée au *radical* que l'on exprime le passif et la conjugaison reste la même que celle du verbe actif. Bien qu'il n'ait pas encore été question des verbes dérivés d'une façon spéciale, voici la règle générale qui sert à former le passif du prétérit.

Un verbe actif devient passif toutes les fois qu'on remplace la première voyelle par *ou* et qu'on donne à la seconde lettre de la *racine* la voyelle *i*, si le verbe est trilittère. Quand le verbe est quadrilittère, c'est la troisième lettre de la *racine* qui prend cette voyelle *i*.

Ex. : ضَرَبَ « il a frappé », passif ضُرِبَ « il a été frappé » ; قَطَعَ « il a coupé », passif قُطِعَ « il a été coupé » ; زَلْزَلَ « il a secoué », passif زُلْزِلَ « il a été secoué » ; حَدَّثَ « il a raconté », passif حُدِّثَ « il a été raconté » ; ٱسْتَكْمَلَ « il a achevé », « condensé », passif ٱسْتُكْمِلَ « il a été achevé », « condensé ».

On verra plus loin que la voyelle *ou* doit être ajoutée une seconde fois dans certains verbes dérivés.

Prétérit

Singulier

Féminin	Commun	Masculin
3e pers. كُتِبَتْ «elle a été écrite»		كُتِبَ «il a été écrit»
2e pers. كُتِبْتِ «tu as été écrite»		كُتِبْتَ «tu as été écrit»

1re pers. كُتِبْتُ «j'ai été écrit»

Duel

3e pers. كُتِبَتَا «elles ont été écrites toutes deux»	كُتِبَا «ils ont été écrits tous deux»

2e pers. كُتِبْتُمَا «vous avez été écrits tous deux ou écrites toutes deux»

Pluriel

3e pers. كُتِبْنَ «elles ont été écrites»	كُتِبُوا «ils ont été écrits»
2e pers. كُتِبْتَنَّ «vous avez été écrites»	كُتِبْتُمْ «vous avez été écrits»

1re pers. كُتِبْنَا «nous avons été écrits ou écrites»

Verbes irréguliers

Dans toutes les langues les verbes irréguliers sont d'un usage des plus fréquents. Aussi sera-t-il bon d'en connaître la conjugaison avant de donner des détails plus complets sur les particularités que présentent les mots irréguliers. Il ne s'agit d'ailleurs ici que de verbes trilittères.

Verbes sourds

Quand, dans une racine trilittère, on trouve la même consonne employée successivement comme seconde et troisième lettre de la racine, les verbes qui en proviennent sont dits *sourds* et les racines elles-mêmes prennent le nom de racines sourdes. Ex. : مدد, حلل, شدد, كبب.

Au prétérit, les verbes sourds ne sont irréguliers qu'aux troisièmes personnes du singulier et du duel et à la troisième personne du pluriel masculin. A toutes ces personnes le *radical* est modifié, en ce sens que les deux consonnes semblables sont réunies sous le chedda. Ainsi حَلّ remplacera le *radical* régulier حَلَل ; كُبّ le *radical* régulier كُبِب. Ex. :

PRÉTÉRIT

Singulier

	Féminin	Commun	Masculin
3e pers.	حَلَّتْ « elle a ouvert »		حَلَّ « il a ouvert »
2e pers.	حَلَلْتِ « tu as ouvert »		حَلَلْتَ « tu as ouvert »
1re pers.		حَلَلْتُ « j'ai ouvert »	

Duel

3e pers.	حَلَّتَا « elles ont ouvert toutes deux »	حَلَّا « ils ont ouvert tous deux »
2e pers.	حَلَلْتُمَا « vous avez ouvert tous deux ou toutes deux »	

Pluriel

3e pers.	حَلَلْنَ « elles ont ouvert »	حَلُّوا « ils ont ouvert »
2e pers.	حَلَلْتُنَّ « vous avez ouvert »	حَلَلْتُمْ « vous avez ouvert »
1re pers.	حَلَلْنَا « nous avons ouvert »	

Au passif il n'y aura aucune difficulté. Ex. : مُدَّ «il a été étendu» fera مُدَّتْ, مُدِدتَّ, مُدِدتِّ, مُدِدتُّ, sauf que dans ce cas particulier le second *dāl* et le *tā* sont remplacés par deux *tā*, à cause de l'euphonie, ce qui n'aurait pas lieu pour un verbe qui ne serait pas terminé par ت, ث, د, ذ, ط ou ظ. Ex. : كُبَّ «il a été versé», كُبَّتْ, كُبِبْتَ, كُبِبْتِ, كُبِبْتُ etc.

Verbes assimilés

On appelle ainsi ceux qui proviennent d'une racine ayant pour première consonne un و ou un ى, la racine elle-même étant dite assimilée. Au prétérit, ces verbes n'offrent aucune irrégularité dans leur conjugaison. Ex. : وَصَلَ «il est arrivé», وَصَلَتْ, وَصَلْتَ, وَصَلْتِ, وَصَلْتُ etc.

Verbes concaves

Ce sont ceux dont la racine a pour seconde consonne un و ou un ى, comme, par exemple, les racines قول, صير.

Primitifs et actifs, les verbes concaves subissent au prétérit les modifications suivantes:

1° Aux troisièmes personnes du singulier et du duel, et à la troisième personne du pluriel *masculin* seulement, la seconde radicale est remplacée par un alif de prolongation;

2° A toutes les autres personnes l'alif de prolongation disparaît et la première lettre radicale prend la voyelle *ou*, quand la consonne disparue est un و, la voyelle *i* si c'est un ى. Toutefois, exceptionnellement, la voyelle *a* peut être maintenue et la voyelle *i* substituée à *ou*, mais cela est très rare.

Exemple d'un verbe concave dont la seconde radicale est un و.

PRÉTÉRIT

Singulier

Féminin	Commun	Masculin
3e pers. كَانَتْ « elle était »		كَانَ « il a existé » ou « il était »
2e pers. كُنْتِ « tu étais »		كُنْتَ « tu étais »

1re pers. كُنْتُ « j'étais »

Duel

3e pers. كَانَتَا « elles étaient toutes deux »	كَانَا « ils étaient tous deux »

2e pers. كُنْتُمَا « vous étiez tous deux ou toutes deux »

Pluriel

3e pers. كُنَّ « elles étaient »	كَانُوا « ils étaient »
2e pers. كُنْتُنَّ « vous étiez »	كُنْتُمْ « vous étiez »

1re pers. كُنَّا « nous étions »

On remarquera l'orthographe des mots كُنَّ et كُنَّا pour كُنْنَ et كُنْنَا; on a déjà vu que deux lettres semblables se suivant et la première portant le djezm doivent être réunies sous le chedda. Cette contraction se fait toujours pour tous les mots.

Le verbe كَانَ fait fonction d'auxiliaire en ce sens qu'il contribue, au prétérit, à rendre l'imparfait et le plus-que-parfait; il rend du reste lui-même l'imparfait du verbe *être*.

Exemple d'un verbe concave dont la seconde radicale est un ى.

Prétérit

Singulier

Féminin	Commun	Masculin
3e pers. صَارَتْ « elle est devenue »		صَارَ « il est devenu »
2e pers. صِرْتِ « tu es devenue »		صِرْتَ « tu es devenu »

1re pers. صِرْتُ « je suis devenu »

Duel

3e pers. صَارَتَا « elles sont devenues toutes deux »	صَارَ « ils sont devenus tous deux »

2e pers. صِرْتُمَا « vous êtes devenus tous deux ou toutes deux »

Pluriel

3e pers. صِرْنَ « elles sont devenues »	صَارُوا « ils sont devenus »
2e pers. صِرْتُنَّ « vous êtes devenues »	صِرْتُمْ « vous êtes devenus »

1re pers. صِرْنَا « nous sommes devenus ou devenues ».

Au passif, on remplace l'alif de prolongation par un ى et on se sert de la voyelle *i* quand la seconde radicale a disparu. Ex. : قِيلَ « il a été dit », قِيلَتْ, قِلْتَ, قِلْتِ, قِلْتُ etc.

Verbes défectifs

Les verbes qui sont ainsi dénommés sont ceux dont la racine a pour troisième consonne un و ou un ى, tels les verbes provenant des racines نجو, جرى.

La forme du verbe défectif primitif est-elle فَعِلَ, فَعُلَ ou au passif فُعِلَ, les modifications qu'il subira au prétérit seront les suivantes:

1° Le djezm de la terminaison sera toujours supprimé à toutes les premières et deuxièmes personnes et à la troisième personne du pluriel féminin;

2° La dernière radicale, و ou ى, disparaîtra à la troisième personne du pluriel masculin et la deuxième radicale prendra la voyelle *ou*, si elle ne l'a déjà.

Exemple d'un verbe défectif de la forme فَعِلَ.

PRÉTÉRIT

Singulier

Féminin	Commun	Masculin
3e pers. رَضِيَتْ « elle a consenti »		رَضِيَ « il a consenti »
2e pers. رَضِيتِ « tu as consenti »		رَضِيتَ « tu as consenti »

1re pers. رَضِيتُ « j'ai consenti »

Duel

3e pers. رَضِيَتَا « elles ont consenti »	رَضِيَا « ils ont consenti tous deux »

2e pers. رَضِيتُمَا « vous avez consenti »

Pluriel

3e pers. رَضِينَ « elles ont consenti »	رَضُوا « ils ont consenti »
2e pers. رَضِيتُنَّ « vous avez consenti »	رَضِيتُمْ « vous avez consenti »

1re pers. رَضِينَا « nous avons consenti »

Exemple d'un verbe défectif de la forme فَعُلَ.

Prétérit

Singulier

Féminin	Commun	Masculin
3e pers. صَفُوَتْ « elle a été pure »		صَفُوَ « il a été pur »
2e pers. صَفُوتِ « tu as été pure »		صَفُوتَ « tu as été pur »
	1re pers. صَفُوتُ « j'ai été pur »	

Duel

3e pers. صَفُوَتَا « elles ont été pures »	صَفُوَا « ils ont été purs tous deux »
2e pers. صَفُوتُمَا « vous avez été purs »	

Pluriel

3e pers. صَفُونَ « elles ont été pures »	صَفُوا « ils ont été purs »
2e pers. صَفُوتُنَّ « vous avez été pures »	صَفُوتُمْ « vous avez été purs »
1re pers. صَفُونَا « nous avons été purs »	

Les verbes défectifs primitifs de la forme فَعَلَ subissent des altérations plus importantes, et en outre ils sont de beaucoup les plus nombreux.

A la voix passive ils se conjuguent sur le modèle des verbes فَعِلَ, mais, à la voix active, on observe en les conjuguant les règles suivantes:

1° A la troisième personne du prétérit masculin la voyelle *a* de la terminaison tombe toujours; un ا remplace la dernière radicale quand celle-ci est un و. Ex. : جَرَى au lieu de جَرَوَ; نَجَا au lieu de نَجَوَ.

2° La dernière radicale disparaît complètement : à la troisième personne du féminin singulier, à la troisième personne du féminin du duel et à la troisième personne du pluriel masculin. Dans ce dernier cas le و du pluriel prend le djezm.

3° Toutes les autres personnes conservent leur forme régulière.

Exemple d'un verbe défectif par ى de la forme فَعَلَ.

PRÉTÉRIT

Singulier

	Féminin	Commun	Masculin
3e pers.	جَرَتْ « elle a couru »	جَرَى « il a couru » ou « il a eu cours »	
2e pers.	جَرَيْتِ « tu as couru »	جَرَيْتَ « tu as couru »	

1re pers. جَرَيْتُ « j'ai couru »

Duel

3e pers.	جَرَتَا « elles ont couru »	جَرَيَا « ils ont couru tous deux »

2e pers. جَرَيْتُمَا « vous avez couru »

Pluriel

3e pers.	جَرَيْنَ « elles ont couru »	جَرَوْا « ils ont couru »
2e pers.	جَرَيْتُنَّ « vous avez couru »	جَرَيْتُمْ « vous avez couru »

1re pers. جَرَيْنَا « nous avons couru »

Verbe défectif par و

PRÉTÉRIT

Singulier

	Féminin	Commun	Masculin
3e pers.	نَجَتْ « elle a échappé »	نَجَا « il a échappé »	
2e pers.	نَجَوْتِ « tu as échappé »	نَجَوْتَ « tu as échappé »	

1re pers. نَجَوْتُ « j'ai échappé »

Duel

3e pers. نَجَتَا «elles ont échappé» | نَجَوَا «ils ont échappé tous deux»

2e pers. نَجَوْتُمَا «vous avez échappé»

Pluriel

3e pers. نَجَـــوْنَ «elles ont échappé»	نَجَوْا «ils ont échappé»
2e pers. نَجَوْتُـــنَّ «vous avez échappé»	نَجَوْتُمْ «vous avez échappé»

1re pers. نَجَوْنَا «nous avons échappé»

On comprend souvent parmi les verbes irréguliers ceux dont la racine renferme un h'amza. Sans doute quelques-uns de ces verbes sont irréguliers, mais c'est de beaucop le plus petit nombre et, dans la conjugaison, cette prétendue irrégularité consiste en un changement du support du h'amza, ce qui n'est qu'une modification graphique ne touchant en rien ni à la prononciation, ni à la forme régulière du mot. Du reste il en sera question plus loin.

On tient compte dans le langage de la plupart des indications qui ont été fournies ci-dessus; cependant les différences sont parfois assez grandes pour qu'il y ait lieu d'en faire une rédaction spéciale. Il est à peine besoin d'ajouter que la forme passive n'est point usitée dans le langage, puisqu'elle ne dépend que de voyelles, et qu'en parlant on ne les fait jamais nettement sentir.

Dans les verbes sourds les deux radicales semblables sont toujours réunies par le chedda et l'on intercale un i *entre le radical et la terminaison à la première et à la seconde personne seulement. Soit, par exemple, le verbe* medd *«il a étendu» à conjuguer au prétérit, on aura :*

PRÉTÉRIT

Singulier

3e pers. medd « *il a étendu* » ; meddet « *elle a étendu* »
2e pers. meddit « *tu as étendu* » ; *fém.* medditi « *tu as étendu* »
1re pers. meddit « *j'ai étendu* »

Pluriel

3e pers. meddou « *ils ont étendu* »
2e pers. medditou « *vous avez étendu* »
1re pers. meddina « *nous avons étendu* »

On conjuguera de même : chedd « *il a serré ou tenu* » ; h"ell « *il a ouvert* » ; redd « *il a rendu* » *ou* « *repoussé* ».

Les verbes assimilés sont tout-à-fait réguliers.

Les verbes concaves se conjuguent suivant les mêmes principes que dans la langue écrite. Exemple d'un verbe ayant un ء *comme deuxième radicale.*

PRÉTÉRIT

Singulier

3e pers. kān « *il était* » ; kānet « *elle était* »
2e pers. kount « *tu étais* » ; *fém.* kounti « *tu étais* »
1re pers. kount « *j'étais* »

Pluriel

3e pers. kānou « *ils étaient* »
2e pers. kountou « *vous étiez* »
1re pers. kounna « *nous étions* »

On conjuguera de même : qāl « *il a dit* » ; qām « *il s'est levé* » ; nād' « *il s'est levé* » ; bāl « *il a uriné* » ; dār « *il a tourné* » ; rāh" « *il est allé* » ; djāz *et* fāt « *il a passé* ».

Exemple d'un verbe concave avec ى comme deuxième radicale.

Prétérit

Singulier

3e pers. djāb « *il a apporté* » ; djābet « *elle a apporté* »
2e pers. djĭbt « *tu as apporté* » ; *fém.* djĭbti « *tu as apporté* »
1re pers. djĭbt « *j'ai apporté* »

Pluriel

3e pers. djābou « *ils ont apporté* »
2e pers. djĭbtou « *vous avez apporté* »
1re pers. djĭbna « *nous avons apporté* »

L'ĭ de la première et de la deuxième personne sonne souvent e.

On conjuguera de même : dār « *il a fait* » ; t'āh̄ « *il est tombé* » ; s'ār « *il est devenu* » ; bāṭ « *il a passé la nuit* » ; t'ār « *il a volé* » *(en parlant d'un oiseau).*

Pour les verbes défectifs il n'y a plus lieu de distinguer les types différents du verbe primitif qui ne sont marqués que par des voyelles. Il n'y a pas non plus à s'occuper de savoir si la troisième radicale est un و ou un ى, le son a *de la troisième personne devant toujours être remplacé par* i *à la deuxième et à la troisième personne.*

Prétérit

Singulier

3e pers. chera « *il a acheté* » ; cheret « *elle a acheté* »
2e pers. cherit « *tu as acheté* » ; *fém.* cheriti « *tu as acheté* »
1re pers. cherit « *j'ai acheté* »

Pluriel

3e pers. cherāou « *ils ont acheté* »
2e pers. cheritou « *vous avez acheté* »
1re pers. cherina « *nous avons acheté* »

Somme toute il n'y a que la troisième personne qui soit irrégulière.

Les verbes terminés par un h'amza sont considérés dans le langage comme des verbes défectifs de la même nature que le précédent. Ex. :

PRÉTÉRIT

Singulier

3e pers. qera *« il a lu »; qeret « elle a lu »*
2e pers. qerit *« tu as lu »; fém.* qeriti *« tu as lu »*
1re pers. qerit *« j'ai lu »*

Pluriel

3e pers. qerāou *« ils ont lu »*
2e pers. qeritou *« vous avez lu »*
1re pers. qerina *« nous avons lu »*

On conjuguera de même : djera *« il a couru »;* bera *« il a guéri »;* ber'a *« il a voulu »;* kera *« il a loué » (donner ou prendre à bail);* dja *« il est venu » (ce verbe n'a plus que deux lettres, le h'amza final étant tombé);* mecha *« il a marché ».*

Les verbes dérivés suivent exactement les mêmes règles que celles qui viennent d'être données, mais dans le langage seulement, car pour la langue écrite il existe de légères variantes. Ainsi : estah"aqq *« il a eu besoin » se conjuguera sur le modèle de* medd; ouella *« il est retourné » sur celui de* chera; ah"tādj *« il a besoin » sur celui de* djāb.

Aoriste

Le *radical* d'un verbe à l'aoriste, ainsi qu'on l'a vu, est privé à la fois de consonne initiale et de voyelle finale. Cela seul suffit à annoncer que la conjugaison de ce temps a lieu à l'aide de deux éléments : l'un préfixé, l'autre suffixé.

L'élément initial, qui ne peut être que l'une des quatre consonnes أنيت, indique le temps et la personne; il sera donc commun à tous les aoristes. Le suffixe marque le mode en même temps que le genre et le nombre dans certains cas; il différera donc suivant les divers aoristes.

Que le verbe primitif actif ait l'une des formes يَفْعَلُ, يَفْعِلُ ou يَفْعُلُ, il se conjuguera sur le modèle suivant, à la suite duquel on a noté entre parenthèses les éléments formatifs séparés par un trait représentant le radical.

Aoriste indicatif

Singulier

Féminin	Commun	Masculin
3e pers. تَفْعَلُ (تَـــُ) « elle fera »		يَفْعَلُ (يَـــُ) « il fera »
2e pers. تَفْعَلِينَ (تَـــِينَ) « tu feras »		تَفْعَلُ (تَـــُ) « tu feras »

1re pers. أَفْعَلُ (أَـــُ) « je ferai »

Duel

3e pers. تَفْعَلَانِ (تَـــَانِ) « elles feront »	يَفْعَلَانِ (يَـــَانِ) « ils feront tous deux »

2e pers. تَفْعَلَانِ (تَـــَانِ) « vous ferez »

Pluriel

3e pers. يَفْعَلْنَ (يَـــْنَ) « elles feront »	يَفْعَلُونَ (يَـــُونَ) « ils feront »
2e pers. تَفْعَلْنَ (تَـــْنَ) « vous ferez »	يَفْعَلُونَ (تَـــُونَ) « vous ferez »

1re pers. نَفْعَلُ (نَـــُ) « nous ferons »

Deux remarques sont à faire sur l'aoriste indicatif :

1° La troisième personne du féminin singulier ne se distingue pas de la deuxième personne du masculin singulier, ce qui a lieu à tous les aoristes;

2° Tous les mots sont terminés soit par la dernière radicale avec la voyelle *ou*, soit par un ن portant la voyelle *a* ou la

voyelle *i*. Ceci est spécial à l'indicatif et on verra plus loin le parti à tirer de cette observation.

Les verbes dérivés et les verbes passifs se conjugueront de la même manière et il n'y aura qu'à déterminer exactement leur radical suivant le procédé indiqué ci-dessus.

Voix passive

De même que pour le prétérit, la voix passive à l'aoriste est marquée par des signes placés dans le radical lui-même. Que le verbe soit primitif ou dérivé, la voix passive s'obtiendra en mettant, dans la forme active, la voyelle *ou* sur la première consonne du mot et la voyelle *a* sur la seconde *lettre radicale*.

Ex. : يَفْعَلُ fera au passif يُفْعَلُ qui sera également le passif de يَفْعِلُ, يَفْعُلُ et du verbe dérivé يُفْعِلُ ; يَسْتَفْعِلُ fera au passif يُسْتَفْعَلُ.

Ainsi le verbe يُضْرَبُ passif de يَضْرِبُ donnera :

AORISTE INDICATIF

Singulier

	Féminin	Commun	Masculin
3e pers.	تُضْرَبُ « elle sera frappée »		يُضْرَبُ « il sera frappé »
2e pers.	تُضْرَبِينَ « tu seras frappée »		تُضْرَبُ « tu seras frappé »
1re pers.		أُضْرَبُ « je serai frappé »	

Duel

3e pers.	تُضْرَبَانِ « elles seront frappées »	يُضْرَبَانِ « ils seront frappés »
2e pers.	تُضْرَبَانِ « vous serez frappés »	

Pluriel

3e pers.	يُضْرَبْنَ « elles seront frappées »	يُضْرَبُونَ	« ils seront frappés »
2e pers.	تُضْرَبْنَ « vous serez frappées »	تُضْرَبُونَ	« vous serez frappés »

1re pers. نُضْرَبُ « nous serons frappés »

Verbes sourds

Excepté au féminin pluriel, où ils conservent la forme normale, les verbes sourds à l'aoriste réunissent les deux radicales semblables sous le chedda. En outre, la voyelle régulière de la deuxième radicale va prendre la place du djezm de la lettre précédente dans le verbe primitif. On dira donc يَحِلُّ au lieu de يَحْلِلُ, يَمُدُّ au lieu de يَمْدُدُ et leurs radicaux pour la conjugaison de l'aoriste seront : حِلّ et مُدّ. Ex. :

Aoriste indicatif

Singulier

	Féminin	Commun	Masculin
3e pers.	تَفِرُّ « elle fuira »		يَفِرُّ « il fuira »
2e pers.	تَفِرِّينَ « tu fuiras »		تَفِرُّ « tu fuiras »

1re pers. أَفِرُّ « je fuirai »

Duel

3e pers.	تَفِرَّانِ « elles fuiront »	يَفِرَّانِ	« ils fuiront »

2e pers. تَفِرَّانِ « vous fuirez »

Pluriel

3e pers. يَفْرِرْنَ « elles fuiront »	يَفِرُّونَ « ils fuiront »
2e pers. تَفْرِرْنَ « vous fuirez »	تَفِرُّونَ « vous fuirez »

1re pers. نَفِرُّ « nous fuirons »

Au passif on aura, par exemple : يُمَدُّ au lieu de يَمُدُّ, et le radical en sera مُدّ qui fera, au féminin pluriel, يُمْدَدْنَ, en reprenant sa forme normale.

Verbes assimilés

Lorsque le verbe assimilé a pour première radicale un ى il est tout-à-fait régulier; mais si sa première consonne est un و elle disparaît presque toujours à l'aoriste du verbe primitif actif. Ainsi وَصَلَ « il est arrivé » fait à l'aoriste يَصِلُ au lieu de يَوْصِلُ; وَقَعَ « il est tombé » aoriste يَقَعُ pour يَوْقَعُ. L'irrégularité porte donc uniquement sur le *radical* qui ne subit plus de nouvelles modifications dans tout le cours de la conjugaison.

Au passif et dans les verbes dérivés la radicale reparaît en perdant le djezm, lorsqu'elle est précédée de la voyelle *ou*. Ex. : يُوصَلُ au lieu de يُوْصَلُ; يُوقَعُ au lieu de يُوْقَعُ.

Quelquefois, quoique très rarement, l'aoriste actif du verbe primitif est tout-à-fait régulier. Ex. : يَوْرَخُ « il sera mou ».

AORISTE INDICATIF

Singulier

Féminin	Commun	Masculin
3e pers. تَجِدُ « elle trouvera »		يَجِدُ « il trouvera »
2e pers. تَجِدِينَ « tu trouveras »		تَجِدُ « tu trouveras »

1re pers. أَجِدُ « je trouverai »

Duel

3e pers. تَجِدَانِ « elles trouveront »	يَجِدَانِ « ils trouveront »

2e pers. تَجِدَانِ « vous trouverez »

Pluriel

3e pers. يَجِدْنَ « elles trouveront »	يَجِدُونَ « ils trouveront »
2e pers. تَجِدْنَ « vous trouverez »	تَجِدُونَ « vous trouverez »

1re pers. نَجِدُ « nous trouverons »

Verbes concaves

Dans ces verbes, ainsi d'ailleurs que dans la plupart des autres verbes irréguliers, c'est le *radical* seul qui subit une modification. Quand le verbe primitif actif a le type يَفْعُلُ, la seconde radicale est représentée par un و de prolongation et la voyelle qu'elle aurait dû normalement porter va remplacer le djezm de la consonne précédente. Ex. : يَقْوُلُ deviendra يَقُولُ « il dira » ; يَجْوُزُ deviendra يَجُوزُ « il passera ».

Le type est-il يَفْعِلُ, c'est un ى de prolongation qui tiendra la place de la seconde radicale et c'est la voyelle *i* qui se substituera au djezm de la consonne précédente. Ex. : يَسْيِرُ deviendra يَسِيرُ « il voyagera » ; يَسْيِلُ deviendra يَسِيلُ « il coulera ».

Enfin avec le type يَفْعَلُ c'est un ا qui se substituera à la seconde radicale et c'est la voyelle *a* qui ira remplacer le djezm de la lettre précédente. Ex. : يَخْوَفُ deviendra يَخَافُ « il craindra » ; يَزْوَلُ deviendra يَزَالُ « il cessera d'être ».

La troisième personne formée comme il vient d'être dit, on dégagera le *radical* selon le procédé accoutumé, en ayant soin

toutefois de faire disparaître complètement la lettre de prolongation ا, و ou ى au féminin pluriel.

AORISTE INDICATIF

Singulier

	Féminin	Commun	Masculin
3e pers.	تَكُونُ « elle sera »		يَكُونُ « il sera »
2e pers.	تَكُونِينَ « tu seras »		تَكُونُ « tu seras »

1re pers. أَكُونُ « je serai »

Duel

3e pers.	تَكُونَانِ « elles seront »	يَكُونَانِ « ils seront »

2e pers. تَكُونَانِ « vous serez »

Pluriel

3e pers.	يَكُنَّ « elles seront »	يَكُونُونَ « ils seront »
2e pers.	تَكُنَّ « vous serez »	تَكُونُونَ « vous serez »

1re pers. نَكُونُ « nous serons »

Au féminin pluriel on a réuni les deux ن de la racine et de la forme : يَكُنَّ est pour يَكُنْنَ et تَكُنَّ pour تَكُنْنَ.

AORISTE INDICATIF

Singulier

	Féminin	Commun	Masculin
3e pers.	تَسِيرُ « elle voyagera »		يَسِيرُ « il voyagera »
2e pers.	تَسِيرِينَ « tu voyageras »		تَسِيرُ « tu voyageras »

1re pers. أَسِيرُ « je voyagerai »

Duel

3e pers. تَسِيرَانِ « elles voyageront »	يَسِيرَانِ « ils voyageront »

2e pers. تَسِيرَانِ « vous voyagerez »

Pluriel

3e pers. يَسِرْنَ « elles voyageront »	يَسِيرُونَ « ils voyageront »
2e pers. تَسِرْنَ « vous voyagerez »	تَسِيرُونَ « vous voyagerez »

1re pers. نَسِيرُ « nous voyagerons »

Aoriste indicatif

Singulier

Féminin	Commun	Masculin
3e pers. تَخَافُ « elle craindra »		يَخَافُ « il craindra »
2e pers. تَخَافِينَ « tu craindras »		تَخَافُ « tu craindras »

1re pers. أَخَافُ « je craindrai »

Duel

3e pers. تَخَافَانِ « elles craindront »	يَخَافَانِ « ils craindront »

2e pers. تَخَافَانِ « vous craindrez »

Pluriel

3e pers. يَخَفْنَ « elles craindront »	يَخَافُونَ « ils craindront »
2e pers. تَخَفْنَ « vous craindrez »	تَخَافُونَ « vous craindrez »

1re pers. نَخَافُ « nous craindrons »

Le procédé de conjugaison sera le même pour le passif et pour les verbes dérivés, quand on aura déterminé le radical en tenant compte des indications fournies ci-dessus.

Il faut remarquer cependant que la voyelle normale de la deuxième radicale, reculant d'un rang, ne sera pas toujours sur la première lettre de la *racine* dans les verbes dérivés, mais sur la lettre qui précèdera la seconde radicale. Alors, si cette lettre n'avait pas le djezm, la seconde radicale deviendrait lettre de prolongation de la voyelle normale qui la précède. Ex. : يَحْتَوِجُ deviendra يَحْتَاجُ et non يَحْتِيجُ.

Verbes défectifs

Il est nécessaire de distinguer le verbe défectif primitif actif, qui a pour type d'aoriste يَفْعِلُ ou يَفْعُلُ, de celui qui a le type يَفْعَلُ, pour les règles de la conjugaison.

Dans le premier cas, avec les types يَفْعِلُ et يَفْعُلُ, on observe à l'aoriste indicatif les modifications suivantes :

1° Aux personnes terminées par la troisième lettre radicale, la voyelle finale *ou* disparaît toujours. Ainsi on dira يَجْرِى « il courra » au lieu de يَجْرِىُ ; يَنْجُو « il échappera » à la place de يَنْجُوُ.

2° A la deuxième personne du féminin singulier et au pluriel masculin la dernière radicale est supprimée ; au féminin singulier, la seconde radicale prend la voyelle *i*, et au pluriel masculin elle devra toujours avoir la voyelle *ou* qu'on lui donnera si elle ne l'a déjà. Ainsi au lieu de تَغْزُوِينَ on dira تَغْزِينَ et à la place de يَرْمِيُونَ, يَرْمُونَ et de يَغْزُوُونَ, يَغْزُونَ.

Exemple d'un verbe défectif primitif actif du type يَفْعِلُ.

Aoriste indicatif

Singulier

	Féminin	Commun	Masculin
3e pers.	تَكْفِى « elle suffira »		يَكْفِى « il suffira »
2e pers.	تَكْفِينَ « tu suffiras »		تَكْفِى « tu suffiras »

1re pers. أَكْفِى « je suffirai »

Duel

3e pers.	تَكْفِيَانِ « elles suffiront »	يَكْفِيَانِ « ils suffiront »

2e pers. تَكْفِيَانِ « vous suffirez »

Pluriel

3e pers.	يَكْفِينَ « elles suffiront »	يَكْفُونَ « ils suffiront »
2e pers.	تَكْفِينَ « vous suffirez »	تَكْفُونَ « vous suffirez »

1re pers. نَكْفِى « nous suffirons »

Le djezm du ى a disparu au féminin pluriel en vertu d'une règle générale qui sera indiquée plus loin : il en sera de même du djezm du و au féminin pluriel dans le verbe suivant :

Aoriste indicatif

Singulier

	Féminin	Commun	Masculin
3e pers.	تَنْجُو « elle échappera »		يَنْجُو « il échappera »
2e pers.	تَنْجِينَ « tu échapperas »		تَنْجُو « tu échapperas »

1re pers. أَنْجُو « j'échapperai »

Duel

3e pers. تَنْجُوَانِ « elles échapperont »	يَنْجُوَانِ « ils échapperont »

2e pers. تَنْجُوَانِ « vous échapperez »

Pluriel

3e pers. يَنْجُونَ « elles échapperont »	يَنْجُونَ « ils échapperont »
2e pers. تَنْجُونَ « vous échapperez »	تَنْجُونَ « vous échapperez »

1re pers. نَنْجُو « nous échapperons »

Avec les verbes défectifs du type يَفْعَلُ les modifications sont moins nombreuses. La première des deux règles données ci-dessus s'applique toujours, mais la seconde devra être formulée ainsi :

A la deuxième personne du féminin singulier et au pluriel masculin, la dernière radicale est supprimée; le ى de la terminaison au féminin singulier et le و au masculin pluriel prennent le djezm, sans que la voyelle normale de la seconde radicale soit changée. Ex. :

AORISTE INDICATIF

Singulier

Féminin	Commun	Masculin
3e pers. تَرْضَى « elle sera satisfaite »		يَرْضَى « il sera satisfait »
2e pers. تَرْضَيْنَ « tu seras satisfaite »		تَرْضَى « tu seras satisfait »

1re pers. أَرْضَى « je serai satisfait »

Duel

3e pers. تَرْضَيَانِ « elles seront satisfaites »	يَرْضَيَانِ « ils seront satisfaits »

2e pers. تَرْضَيَانِ « vous serez satisfaits »

Pluriel

3e pers.	يَرْضَيْنَ « elles seront satisfaites »	يَرْضَوْنَ	« ils seront satisfaits »
2e pers.	تَرْضَيْنَ « vous serez satisfaites »	تَرْضَوْنَ	« vous serez satisfaits »

1re pers. نَرْضَى « nous serons satisfaits »

Ces mêmes règles sont applicables aux verbes passifs ou dérivés, en considérant ceux qui auront la voyelle *i* ou *ou* sur la seconde radicale comme étant en quelque sorte des types يَفْعِلُ ou يَفْعُلُ, tandis que ceux qui auront la voyelle *a* sur la seconde radicale suivront les règles du type يَفْعَلُ. Par exemple, on dira : au passif يُكْرَى « il sera loué », plur. يُكْرَوْنَ; et يُوَلِّي « il investira », plur. يُوَلُّونَ, ce second verbe étant dérivé.

De même que pour le prétérit, le langage ne se sert à l'aoriste ni du duel, ni du féminin pluriel. Non seulement la voyelle brève de la troisième radicale disparaît aux personnes terminées par cette lettre, mais le noun *final se supprime également partout. En outre, le h'amza de la première personne du singulier est remplacé par le* noun, *et alors le pluriel, pour se distinguer du singulier, ajoute la terminaison* ou.

Pour obtenir le radical on place e *devant la racine et* e *après la deuxième lettre de la racine. Ex. : le radical à l'aoriste de la racine* d'r b *sera* ed'reb; *celui de la racine* kh r dj, ekhredj, *etc. On peut aussi dire que le radical est emprunté à la forme régulière en supprimant la voyelle finale et en adoucissant les autres suivant le principe général déjà indiqué.*

Toutefois, au pluriel et au féminin singulier, la seconde voyelle e *du radical se place après la première lettre de la racine et le radical des deux verbes cités ci-dessus devient* ed'erb *et* ekherdj.

Ce déplacement a surtout pour objet d'empêcher de confondre le verbe au singulier suivi de l'affixe h'ou *avec le verbe au pluriel qui est terminé par* ou.

AORISTE

Singulier

3e pers. yed'reb « *il frappera* » ; ted'reb « *elle frappera* »
2e pers. ted'reb « *tu frapperas* » ; *fém.* ted'erbi « *tu frapperas* »
1re pers. ned'reb « *je frapperai* »

Pluriel

3e pers. yed'erbou « *ils frapperont* »
2e pers. ted'erbou « *vous frapperez* »
1re pers. ned'erbou « *nous frapperons* »

L'aoriste peut se traduire également par le présent de l'indicatif. La syllabe ye *de la troisième personne se prononce bien souvent* y. *Ex. :* yd'reb « *il frappe* » *ou* « *il frappera* » ; yqtel « *il tuera* » *ou* « *il tue* » ; *mais on dit aussi :* yed'reb *et* yeqtel.

Verbes sourds

Les deux lettres semblables du radical du verbe sourd sont toujours réunies par le chedda à l'aoriste. Le radical est formé en plaçant e *après la première consonne de la racine. Ex. :* sedd « *il a bouché* » *de* s, d, d ; h"ell « *il a ouvert* » *de* h", l, l.

AORISTE

Singulier

3e pers. yechedd « *il tiendra* » ; techedd « *elle tiendra* »
2e pers. techedd « *tu tiendras* » ; *fém.* techeddi « *tu tiendras* »
1re pers. nechedd « *je tiendrai* »

Pluriel

3e pers. yecheddou « *ils tiendront* »
2e pers. techeddou « *vous tiendrez* »
1re pers. necheddou « *nous tiendrons* »

Verbes assimilés

La seule particularité que présentent ces verbes, c'est la suppression du premier e *du radical partout et celle du second seulement au pluriel et au féminin de la deuxième personne. Ex. :*

Aoriste

Singulier

3e pers. yous'el « *il arrivera* » ; tous'el « *elle arrivera* »
2e pers. tous'el « *tu arriveras* » ; *fém.* tous'li « *tu arriveras* »
1re pers. nous'el « *j'arriverai* »

Pluriel

3e pers. yous'lou « *ils arriveront* »
2e pers. tous'lou « *vous arriverez* »
1re pers. nous'lou « *nous arriverons* »

*Les verbes commençant par h'amza perdent également l'*e *du radical. Ex. :*

Aoriste

Singulier

3e pers. yakhod « *il prendra* » ; takhod « *elle prendra* »
2e pers. takhod « *tu prendras* » ; *fém.* takhdi « *tu prendras* »
1re pers. nakhod « *je prendrai* »

Pluriel

3e pers. yakhdou « *ils prendront* »
2e pers. takhdou « *vous prendrez* »
1re pers. nakhdou « *nous prendrons* »

La suppression du second e *n'est jamais obligatoire, mais on le prononce toujours très brièvement. On conjuguera de même le verbe* yakoul « *il mange* » *ou* « *il mangera* ».

Verbes concaves

Le radical de ces verbes est exactement le même que dans la langue écrite, c'est-à-dire que la seconde radicale se prononce a,

ou *ou* i. *L'usage ou le dictionnaire feront connaître celle de ces trois voyelles qu'il faut employer.*

AORISTE

Singulier

3e pers. yekoun « *il sera* » ; tekoun « *elle sera* »
2e pers. tekoun « *tu seras* » ; *fém.* tekouni « *tu seras* »
1re pers. nekoun « *je serai* »

Pluriel

3e pers. yekounou « *ils seront* »
2e pers. tekounou « *vous serez* »
1re pers. nekounou « *nous serons* »

Autre exemple :

AORISTE

Singulier

3e pers. yedjib « *il apportera* » ; tedjib « *elle apportera* »
2e pers. tedjib « *tu apporteras* » ; *fém.* tedjibi « *tu apporteras* »
1re pers. nedjib « *j'apporterai* »

Pluriel

3e pers. yedjibou « *ils apporteront* »
2e pers. tedjibou « *vous apporterez* »
1re pers. nedjibou « *nous apporterons* »

Autre exemple :

AORISTE

Singulier

3e pers. yekhāf « *il craindra* » ; tekhāf « *elle craindra* »
2e pers. tekhāf « *tu craindras* » ; *fém.* tekhāfi « *tu craindras* »
1re pers. nekhāf « *je craindrai* »

Pluriel

3e pers. yekhāfou « *ils craindront* »
2e pers. tekhāfou « *vous craindrez* »
1re pers. nekhāfou « *nous craindrons* »

Au lieu de ye *à la troisième personne on prononce souvent* y, *surtout dans ces verbes.*

Verbes défectifs

La dernière radicale ne se prononce jamais que a *ou* i, *la première, plus rare que la seconde est employée surtout pour les verbes terminés par un h'amza qui sont considérés comme défectifs. Au pluriel l'élision de la terminaison* i *peut à volonté se faire ou ne pas se faire; quant à la terminaison* a, *elle subsiste toujours. Ces verbes sont en réalité tout-à-fait réguliers dans le langage. Ex. :*

Aoriste

Singulier

3e pers. yemchi « *il ira* » ; temchi « *elle ira* »
2e pers. temchi « *tu iras* » ; *fém.* temchi « *tu iras* »
1re pers. nemchi « *j'irai* »

Pluriel

3e pers. yemchiou « *ils iront* »
2e pers. temchiou « *vous irez* »
1re pers. nemchiou « *nous irons* »

A la deuxième personne du féminin il y a élision du second i.

Autre exemple :

Aoriste

Singulier

3e pers. yebra « *il guérira* » ; tebra « *elle guérira* »
2e pers. tebra « *tu guériras* » ; *fém.* tebraï « *tu guériras* »
1re pers. nebra « *je guérirai* »

Pluriel

3e pers. yebraou « *ils guériront* »
2e pers. tebraou « *vous guérirez* »
1re pers. nebraou « *nous guérirons* »

Mode subjonctif

Le subjonctif n'a qu'un seul temps, l'aoriste. Il est facile à obtenir lorsqu'on connaît l'aoriste indicatif. Il suffit, pour cela, aux personnes terminées par la troisième radicale, de remplacer par *a* la voyelle *ou* si le verbe comporte cette dernière voyelle, sinon de lui donner cette voyelle *a*. Aux personnes terminées par un ن, on supprime ce ن avec sa voyelle, excepté au féminin pluriel qui reste le même qu'à l'indicatif. Un ا orthographique sera en outre placé après le و du pluriel à la deuxième et à la troisième personne du pluriel masculin.

AORISTE SUBJONCTIF

Singulier

Féminin	Commun	Masculin
3e pers. تَفْعَلَ « qu'elle fasse »		يَفْعَلَ « qu'il fasse »
2e pers. تَفْعَلِي « que tu fasses »		تَفْعَلَ « que tu fasses »
	1re pers. أَفْعَلَ « que je fasse »	

Duel

3e pers. تَفْعَلَا « qu'elles fassent »		يَفْعَلَا « qu'ils fassent »
	2e pers. تَفْعَلَا « que vous fassiez »	

Pluriel

3e pers. يَفْعَلْـــــنَ « qu'elles fassent »		يَفْعَلُوا « qu'ils fassent »
2e pers. تَفْعَلْنَ « que vous fassiez »		تَفْعَلُوا « que vous fassiez »
	1re pers. نَفْعَلَ « que nous fassions »	

La règle est applicable à tous les verbes irréguliers ainsi qu'aux verbes passifs et dérivés, sans donner lieu à la moindre restriction.

Dans le langage on ne se sert que d'un seul aoriste, celui qui a été déjà indiqué; la distinction des modes subjonctif, conditionnel, énergique lourd et énergique léger, n'existe pas; il n'y a donc pas à s'en occuper.

Mode conditionnel

Le mode conditionnel n'a également qu'un seul temps, l'aoriste. Il ne diffère du subjonctif que par la substitution du djezm à la voyelle *a* à toutes les personnes terminées par la troisième radicale. Pour le reste il a les mêmes formes que le subjonctif. Ex. :

Aoriste conditionnel

Singulier

Féminin	Commun	Masculin
3e pers. تَفْعَلْ « elle ferait »		يَفْعَلْ « il ferait »
2e pers. تَفْعَلِي « tu ferais »		تَفْعَلْ « tu ferais »
	1re pers. أَفْعَلْ « je ferais »	

Duel

3e pers. تَفْعَلَا « elles feraient »		يَفْعَلَا « ils feraient »
	2e pers. تَفْعَلَا « vous feriez »	

Pluriel

3e pers. يَفْعَلْنَ « elles feraient »		يَفْعَلُوا « ils feraient »
2e pers. تَفْعَلْنَ « vous feriez »		تَفْعَلُوا « vous feriez »
	1re pers. نَفْعَلْ « nous ferions »	

La valeur du conditionnel arabe n'est pas exactement représentée par le conditionnel français dont il n'a que très rarement la signification. On verra dans la syntaxe quels sont les emplois du conditionnel.

Verbes sourds

Le djezm ne pouvant se trouver sur une consonne en même temps que le chedda, il s'ensuit que la règle ordinaire ne sera pas applicable aux verbes sourds.

Deux orthographes sont également admises : l'une qui n'est autre que celle du subjonctif, c'est-à-dire qui consiste à remplacer par *a* la voyelle *ou* de la troisième radicale, les autres personnes étant toujours semblables dans les deux modes; l'autre qui consiste à reprendre la forme régulière, c'est-à-dire en dédoublant la consonne marquée du chedda et en appliquant alors les règles ordinaires.

Ainsi on pourra dire يَفِرَّ ou يَفْرِرْ pour le conditionnel; quelques auteurs pour éviter la confusion, tout en employant la première forme, accompagnent le chedda de la voyelle *i* et disent يَفِرِّ. Le plus simple est d'adopter la forme du subjonctif, tout en se souvenant que la forme tout-à-fait régulière est également admise.

Verbes assimilés

Aucune remarque à faire sur le conditionnel de ces verbes qui se forme très régulièrement du subjonctif sans jamais offrir la moindre irrégularité.

Verbes concaves

A toutes les personnes terminées à l'aoriste indicatif par la dernière lettre radicale, tous les verbes concaves perdent au conditionnel, et sans aucune compensation, l'ا, le و ou le ى qui tiennent la place de la deuxième radicale. Ainsi يَقُولُ devient يَقُلْ.

AORISTE CONDITIONNEL

Singulier

	Féminin	Commun	Masculin
3e pers.	تَكُنْ « elle serait »		يَكُنْ « il serait »
2e pers.	تَكُونِى « tu serais »		تَكُنْ « tu serais »
1re pers.		أَكُنْ « je serais »	

Duel

3e pers. تَكُونَا « elles seraient » | يَكُونَا « ils seraient »

2e pers. تَكُونَا « vous seriez »

Pluriel

3e pers. يَكُنَّ « elles seraient » | يَكُونُوا « ils seraient »

2e pers. تَكُنَّ « vous seriez » | تَكُونُوا « vous seriez »

1re pers. نَكُنْ « nous serions »

Autre exemple :

Aoriste conditionnel

Singulier

Féminin	Commun	Masculin
3e pers. تَصِرْ « elle deviendrait »		يَصِرْ « il deviendrait »
2e pers. تَصِيرِى « tu deviendrais »		تَصِرْ « tu deviendrais »

1re pers. أَصِرْ « je deviendrais »

Duel

3e pers. تَصِيرَا « elles deviendraient » | يَصِيرَا « ils deviendraient »

2e pers. تَصِيرَا « vous deviendriez »

Pluriel

3e pers. يَصِرْنَ « elles deviendraient » | يَصِيرُوا « ils deviendraient »

2e pers. تَصِرْنَ « vous deviendriez » | تَصِيرُوا « vous deviendriez »

1re pers. نَصِرْ « nous deviendrions »

Verbes défectifs

A toutes les personnes terminées par la dernière radicale à l'indicatif on supprime complètement cette lettre au conditionnel. Les autres personnes sont conformes à celles du subjonctif ou à celles de l'indicatif privées du ن final. Ex. :

AORISTE CONDITIONNEL

Singulier

Féminin	Commun	Masculin
3e pers. تَمْشِ « elle irait »		يَمْشِ « il irait »
2e pers. تَمْشِى « tu irais »		تَمْشِ « tu irais »

1re pers. أَمْشِ « j'irais »

Duel

3e pers. تَمْشِيَا « elles iraient »		يَمْشِيَا « ils iraient »

2e pers. تَمْشِيَا « vous iriez »

Pluriel

3e pers. يَمْشِينَ « elles iraient »		يَمْشُوا « ils iraient »
2e pers. تَمْشِينَ « vous iriez »		تَمْشُوا « vous iriez »

1re pers. نَمْشِ « nous irions »

Autre exemple :

AORISTE CONDITIONNEL

Singulier

Féminin	Commun	Masculin
3e pers. تَنْجُ « elle échapperait »		يَنْجُ « il échapperait »
2e pers. تَنْجِى « tu échapperais »		تَنْجُ « tu échapperais »

1re pers. أَنْجُ « j'échapperais »

Duel

3e pers.	تَنْجُوَا « elles échapperaient »	يَنْجُوَا	« ils échapperaient »

2e pers. تَنْجُوَا « vous échapperiez »

Pluriel

3e pers.	يَنْجُونَ « elles échapperaient »	يَنْجُوا	« ils échapperaient »
2e pers.	تَنْجُونَ « vous échapperiez »	تَنْجُوا	« vous échapperiez »

1re pers. نَنْجُ « nous échapperions »

Autre exemple :

Aoriste conditionnel

Singulier

	Féminin	Commun	Masculin
3e pers.	تَرْضَ « elle serait satisfaite »	يَرْضَ	« il serait satisfait »
2e pers.	تَرْضَىْ « tu serais satisfaite »	تَرْضَ	« tu serais satisfait »

1er pers. أَرْضَ « je serais satisfait »

Duel

3e pers.	تَرْضَيَا « elles seraient satisfaites »	يَرْضَيَا	« ils seraient satisfaits »

2e pers. تَرْضَيَا « vous seriez satisfaits »

Pluriel

3e pers.	يَرْضَيْنَ « elles seraient satisfaites »	يَرْضَوْا	« ils seraient satisfaits »
2e pers.	تَرْضَيْنَ « vous seriez satisfaites »	تَرْضَوْا	« vous seriez satisfaits »

1re pers. نَرْضَ « nous serions satisfaits »

Il est bien entendu que la traduction donnée au moyen du conditionnel français n'est pas très exacte; mais d'une manière générale la traduction d'un mot isolé ne saurait en indiquer toutes les significations, pas plus au point de vue grammatical qu'au point de vue lexicologique.

Mode énergique lourd

Ce mode, qui n'a également que l'aoriste, est de moins en moins usité. Pour affirmer énergiquement l'action un adverbe suffit et point n'est besoin d'un mode spécial. Voici les formes de l'aoriste énergique lourd. On remarquera qu'elles procèdent du subjonctif par l'addition d'une terminaison نَّ, نِّ ou انِّ avec élision du و du pluriel et de la terminaison ى de la deuxième personne du féminin singulier.

AORISTE ÉNERGIQUE LOURD

Singulier

Féminin	Commun	Masculin
3e pers. تَفْعَلَنَّ	يَفْعَلَنَّ	«il fera très certainement»
2e pers. تَفْعَلِنَّ	تَفْعَلَنَّ	
	1re pers. أَفْعَلَنَّ	

Duel

3e pers. تَفْعَلَانِّ	يَفْعَلَانِّ
2e pers. تَفْعَلَانِّ	

Pluriel

3e pers. يَفْعَلْنَانِّ	يَفْعَلُنَّ
2e pers. تَفْعَلْنَانِّ	تَفْعَلُنَّ
1re pers. نَفْعَلَنَّ	

Il n'y a qu'à se reporter à l'aoriste subjonctif et à l'aoriste indicatif pour connaître toutes les modifications que subissent les verbes irréguliers, puisqu'elles sont exactement les mêmes au mode énergique lourd.

Mode énergique léger

Ce mode est encore moins employé que le précédent dont il n'est du reste qu'une forme atténuée. Il procède également du subjonctif et n'a ni duel, ni pluriel féminin. Sa caractéristique est un نْ final et il perd le و et le ى dans les mêmes conditions que le mode précédent.

Aoriste énergique léger

Singulier

Féminin	Masculin	
3e pers. تَفْعَلَنْ	يَفْعَلَنْ	« il fera certainement »
2e pers. تَفْعَلِنْ	تَفْعَلَنْ	

1re pers. أَفْعَلَنْ

Pluriel

Commun

3e pers. يَفْعَلُنْ

2e pers. تَفْعَلُنْ

1re pers. نَفْعَلَنْ

La terminaison ـَنْ de ce mode est quelquefois écrite au moyen du tanouïn. Ex. : يَفْعَلًا au lieu de يَفْعَلَنْ.

Pour les verbes irréguliers même observation qu'au sujet du mode énergique lourd.

Mode impératif

Ce mode n'a qu'un seul temps; il n'a aussi qu'une personne, la deuxième. L'impératif peut provenir du conditionnel, du mode

énergique lourd et du mode énergique léger; il a donc trois formes différentes, mais la première est seule d'un usage fréquent.

Rien de plus simple que d'obtenir l'impératif. On supprime le ت initial avec sa voyelle de toutes les deuxièmes personnes du mode dont il est formé. S'il arrive qu'à la suite de la suppression du ت la première consonne ait le djezm, on place devant elle un alif d'union, si le mot est dans l'intérieur d'une phrase; sinon, on fera précéder le mot de إِ ou de أُ. On se sert de أُ quand la seconde radicale porte la voyelle *ou*; si elle a une autre voyelle, on fera usage de إِ. Ex. :

IMPÉRATIF CONDITIONNEL

Singulier

Féminin	Commun	Masculin
2e pers. آفْعَلِى « fais »		آفْعَلْ « fais »

Duel

2e pers. آفْعَلَا « faites »

Pluriel

2e pers. آفْعَلْنَ « faites »		آفْعَلُوا « faites »

IMPÉRATIF ÉNERGIQUE LOURD

Singulier

Féminin	Commun	Masculin
2e pers. آفْعَلِنَّ « fais très certainement »		آفْعَلَنَّ « fais très certainement »

Duel

آفْعَلَانِّ « faites très certainement »

Pluriel

2e pers. آفْعَلْنَانِّ « faites très certainement »		آفْعَلُنَّ « faites très certainement »

Impératif énergique léger

Singulier

	Féminin	Commun	Masculin
2e pers.	ٱفْعَلِنّ « fais certainement »	ٱفْعَلَنّ « fais certainement »	

Pluriel

2e pers. ٱفْعَلْنّ « faites certainement »

Comme on le voit, le duel et le féminin pluriel manquent à l'impératif énergique léger.

Les verbes dérivés de la IVe forme ne prennent jamais l'alif d'union; ils ont toujours le أَ qui sert ainsi d'indice de cette forme dérivée à l'impératif.

Remarque. L'impératif ne s'emploie jamais avec une négation. Lorsque le verbe à l'impératif devrait être accompagné d'une négation, on le remplace par la deuxième personne du mode d'où il est originaire. Ex. : « Ne frappe pas » se dira لَا تَضْرِبْ; « ne frappe très certainement pas » لَا تَضْرِبَنَّ et « ne frappe certainement pas » لَا تَضْرِبَنّ et non pas لَا ٱضْرِبْ, etc.

La première et la troisième personne de l'impératif s'expriment au moyen des modes conditionnel, énergique lourd ou énergique léger. Du reste, ainsi qu'on le verra dans la syntaxe, ces modes peuvent remplacer l'impératif même à la deuxième personne dans le sens affirmatif.

L'observation faite à la suite du conditionnel relativement aux verbes irréguliers s'applique également à l'impératif; il est donc inutile de revenir à cette occasion sur les verbes irréguliers.

On l'a vu plus haut, le langage ne se sert que d'un seul aoriste; de même il n'a qu'une forme d'impératif. Cet impératif, qui n'a que la deuxième personne, s'obtient en supprimant le t *initial de*

la deuxième personne de l'aoriste dans tous les verbes excepté dans les verbes sourds et dans les verbes concaves où la syllabe te *disparaît entièrement. Cette règle s'applique aussi aux verbes dérivés. Ex. :*

IMPÉRATIF

Singulier

2e pers. ed'reb « *frappe* » ; *fém.* ed'erbi « *frappe* »

Pluriel

2e pers. ed'erbou « *frappez* »

Autre exemple :

Singulier

2e pers. chedd « *tiens* » ; *fém.* cheddi « *tiens* »

Pluriel

2e pers. cheddou « *tenez* »

Autre exemple :

Singulier

2e pers. koun « *sois* » ; *fém.* kouni « *sois* »

Pluriel

2e pers. kounou « *soyez* »

Autre exemple :

Singulier

2e pers. emchi « *va* » ; *fém.* emchi « *va* »

Pluriel

2e pers. emchiou « *allez* »

Le verbe dja « *il est venu* », idji « *il viendra* », *qui n'a plus que deux lettres radicales dans le langage, fait à l'impératif* adji « *viens* » *en remplaçant* te *par* a ; *c'est là une exception.*

Dès que la phrase est négative, l'impératif ne s'emploie plus ; il est alors remplacé par l'aoriste. Ex. : echreb « *bois* » ; ma techreb chi « *ne bois pas* » *et non* ma echreb chi. Adji « *viens* » ; ma tedji

che *« ne viens pas »*; ouelli *« reviens »*; ma touelli che *« ne reviens pas »*; *ce dernier verbe est dérivé.*

L'intonation suffit souvent à donner à l'aoriste la valeur de l'impératif pour la première et la troisième personne; cependant on peut aussi placer devant l'aoriste le mot yallah'. *Ex. :* yallah' nemchiou *« allons! »*; yallah' yemchi *« qu'il aille »*; yallah' yemchiou *« qu'ils aillent »*. *Même pour la deuxième personne, l'aoriste peut être employé comme impératif pourvu que ce soit avec l'intonation voulue.*

L'impératif du verbe zād, yzid *« augmenter » signifie souvent* encore. *Ex. :* zid ekteb *« écris encore » mot-à-mot « augmente écris »*, zidi echerbi *« bois encore » au fém.*; zidou ed'erbou *« frappez encore »*. *On peut du reste se servir du mot* zid *tout seul dans le sens de* encore.

L'impératif des verbes manger *et* prendre *est irrégulier. On dit* koul *« mange »*, kouli *« mange » au fém.*; koulou *« mangez »*; khod *« prends »*; khodi *« prends »*; khodou *« prenez »*. *Dans les pays barbaresques « il a mangé » se dit* kela, *forme de verbe défectif, et « il mangera »* yakoul, *forme de verbe régulier. De même* kheda *« il a pris »*, yakhod *« il prendra »*.

Participes des verbes primitifs trilittères

Les verbes primitifs trilittères ne forment pas leurs participes de la même manière que les verbes dérivés, ni que les verbes quadrilittères. La forme du participe actif est فَاعِلٌ, celle du participe passif مَفْعُولٌ.

Ex. : كَاتِبٌ « écrivant »; مَكْتُوبٌ « écrit »; غَالِبٌ « vainquant »; مَغْلُوبٌ « vaincu »; سَارِقٌ « volant »; مَسْرُوقٌ « volé »; حَارِقٌ « brûlant »; مَحْرُوقٌ « brûlé »; قَاطِعٌ « coupant »; مَقْطُوعٌ « coupé ».

Le participe est un mot déclinable qui ne joue aucun rôle dans la conjugaison. Cependant, il peut, dans certains cas, régir des compléments directs ou indirects à la façon du verbe, quoique le

plus souvent il n'ait que la valeur d'un adjectif ou d'un substantif ordinaire. Tout cela sera développé dans la syntaxe.

Avec une racine sourde, le participe actif réunit au moyen du chedda ses deux radicales semblables; le participe passif a toujours la forme normale. Ex. : حَالٌّ «dénouant»; مَحْلُولٌ «dénoué»; شَادٌّ «tenant»; مَشْدُودٌ «tenu».

Il n'y a aucune irrégularité dans les participes des verbes assimilés. Ex. : وَاضِعٌ «plaçant»; مَوْضُوعٌ «placé».

Dans les verbes concaves, la seconde radicale est remplacée par un h'amza, qui prend pour support un ى sans points diacritiques, au participe actif. Ex. : قَائِلٌ «disant» pour قَاوِلٌ; قَائِدٌ «conduisant» pour قَاوِدٌ; سَائِرٌ «voyageant» pour سَايِرٌ.

Au participe passif le و formatif disparaît. Si la seconde radicale est un و, la voyelle *ou* passe sur la première radicale. Ex. : مَقُولٌ «dit» au lieu de مَقْوُولٌ; si c'est un ى, la voyelle *ou* est remplacée par *i* et elle passe également sur la première radicale, la seconde devenant, dans ces deux cas, simple lettre de prolongation. Ex. : مَزِيدٌ «augmenté» au lieu de مَزْيُودٌ. Ces participes passifs sont rarement usités.

Quand la racine est défective, la dernière radicale disparaît au participe actif et la seconde radicale prend le tanouïn de la voyelle *i*. Ex. : قَاضٍ «décidant» au lieu de قَاضِيٌ; رَامٍ «lançant» au lieu de رَامِيٌ; نَاجٍ «échappant» au lieu de نَاجِوٌ.

Si la dernière radicale est un و, le participe passif est régulier sauf qu'on réunit par le chedda les deux و. Ex. : مَدْعُوٌّ «convoqué» au lieu de مَدْعُووٌ; mais si c'est un ى, la voyelle *ou* formative est remplacée par *i* et le و formatif par un ى, ces deux ى étant réunis par le chedda. Ex. : مَرْمِيٌّ «jeté» au lieu de مَرْمُويٌ.

Les règles qui viennent d'être indiquées pour la formation des participes des verbes primitifs trilittères sont toutes applicables au langage, avec les modifications habituelles en ce qui concerne les voyelles finales brèves, les tanouïn et les voyelles brèves de l'intérieur du mot. Cependant on peut aussi les formuler de cette manière :

Le participe actif ou présent s'obtient en plaçant ā *après la première lettre du radical et* e *après la deuxième. Ex. :* kāteb «*écrivant*» *de* k, t, b. chāreb «*buvant*» *de* ch, r, b; sāken «*habitant*» *de* s, k, n.

Le participe passif ou passé se forme en mettant me *devant la racine et* ou *après la seconde lettre de la racine. Ex. :* mektoub «*écrit*» *de* k, t, b; mesrouq «*volé*» *de* s, r, q; mer'loub «*vaincu*» *de* r', l, b; mefh'oum «*compris*» *de* f, h', m.

Dans les verbes sourds, le participe actif conserve ses deux radicales semblables réunies; il n'y a donc pas lieu d'insérer e *après la seconde lettre de la racine. Ex. :* chādd «*tenant*»; *mais ces participes sont très peu usités. Quant au participe passif, il sera toujours régulier.* mah"loul «*ouvert*» *de* h", l, l; memdoud «*étendu*» *de* m, d, d. *On a déjà fait remarquer que* e *devant certaines consonnes se prononçait* a.

Quand la racine est assimilée, la forme est tout-à-fait normale; mais pour les verbes concaves, la seconde radicale sonne toujours i *et n'est pas suivie d'un* e *au participe actif. Ex. :* qāïm «*étant debout*» *de* q, w, m; nāïb «*remplaçant*» *de* n, w, b; chāïf «*voyant*» *de* ch, w, f; daïr «*faisant*» *de* d, y, r. *Le participe passif de ces verbes est inusité.*

*Avec les racines défectives, l'*e *qui devrait suivre la seconde radicale est remplacé par* i *long, la dernière radicale ne se prononçant pas. Ex. :* kārī «*louant*» *de* k, r, w; djārī «*courant*» *de* dj, r, y; qārī «*lisant*» *de* q, r, h *(le h'amza final étant considéré comme lettre faible ou irrégulière).*

Le participe passif, en général peu employé, a les formes indiquées pour la langue écrite. Ex. : memlou «*rempli*» *de* m, l, h; mermi «*jeté*» *de* r, m, y.

La formation du féminin et du pluriel de ces mots sera indiquée à l'occasion des participes des verbes dérivés et du verbe quadrilittère.

Presque toujours le participe est employé adjectivement ou substantivement; le participe actif plutôt comme nom, le participe passif plus souvent comme adjectif. Ainsi kāteb *« écrivant » signifie « écrivain » ;* sāreq *« volant » signifie « voleur » ;* mektoub *« écrit » veut dire « lettre » et aussi « poche ».*

CHAPITRE IX

VERBES DÉRIVÉS

Par l'addition de voyelles, de signes ou de lettres, chaque verbe primitif peut donner naissance à de nouveaux verbes qu'il est d'usage d'appeler verbes dérivés, alors qu'en réalité ce sont plutôt des modes particuliers; mais il n'y a pas grand inconvénient à se servir d'une dénomination généralement acceptée même lorsqu'elle n'est pas tout-à-fait exacte.

Un même verbe trilittère primitif peut former jusqu'à 26 catégories de verbes dérivés, mais il est rare qu'il dépasse le chiffre des neuf premières, les seules qui sont d'un usage courant. Quant au verbe quadrilittère primitif, ses formes dérivées se réduisent à trois.

Les dictionnaires faits par les Européens ne donnent, en général, ni la troisième personne du prétérit des verbes dérivés, ni celle de l'aoriste qui, comme on l'a vu, doivent être connues pour permettre de trouver le *radical* et conjuguer le verbe à tous ses temps et à tous ses modes. Ils se contentent de donner la signification de chaque verbe après un numéro d'ordre écrit en chiffres romains. Il est donc utile d'apprendre par cœur les prétérits et les aoristes des verbes dérivés et de savoir en outre la valeur du numéro sous lequel les significations sont indiquées.

Par suite d'une appréciation exacte des faits, mais qui ne concorde guère avec l'appellation en usage, le verbe primitif a pris le numéro I, en sorte que le premier des verbes dérivés ou soit disant tels, porte le numéro II, le second, le numéro III et ainsi de suite.

Il n'y a jamais d'indécision ni sur les voyelles du prétérit, ni sur celles de l'aoriste dans le verbe dérivé, quelle que soit la voyelle de la deuxième radicale du verbe primitif à l'aoriste ou au prétérit. فَعَلَ, فَعِلَ et فَعُلَ feront également à la IIe forme فَعَّلَ au prétérit et يُفَعِّلُ à l'aoriste.

Dans le tableau qui va suivre, on trouvera la troisième personne du prétérit et de l'aoriste indicatif de chaque verbe et, à la suite, le nom d'action, mot dont il sera parlé plus loin. Pour le verbe primitif, le nom d'action a des formes si nombrenses et de valeurs si diverses qu'il est inutile d'en faire l'énumération.

Tableau des formes les plus usitées du verbe trilittère

N° d'ordre	Prétérit	Aoriste	Nom d'action	N° d'ordre	Prétérit	Aoriste	Nom d'action
I	فَعَلَ	يَفْعُلُ	variable	VI	تَفَاعَلَ	يَتَفَاعَلُ	تَفَاعُلٌ
II	فَعَّلَ	يُفَعِّلُ	تَفْعِيلٌ	VII	ٱنْفَعَلَ	يَنْفَعِلُ	ٱنْفِعَالٌ
III	فَاعَلَ	يُفَاعِلُ	مُفَاعَلَةٌ	VIII	ٱفْتَعَلَ	يَفْتَعِلُ	ٱفْتِعَالٌ
IV	أَفْعَلَ	يُفْعِلُ	إِفْعَالٌ	IX	ٱفْعَلَّ	يَفْعَلُّ	ٱفْعِلَالٌ
V	تَفَعَّلَ	يَتَفَعَّلُ	تَفَعُّلٌ	X	ٱسْتَفْعَلَ	يَسْتَفْعِلُ	ٱسْتِفْعَالٌ

Rien ne s'oppose, en principe, à ce qu'un verbe primitif ait toutes les formes indiquées dans ce tableau. Généralement il n'en a qu'un certain nombre; mais il est permis d'en créer de nou-

velles quand il s'agit, par exemple, de trouver une expression pour rendre une idée nouvelle que la langue ancienne ne saurait exprimer.

Les dictionnaires écrivent en entier les autres formes dérivées dont bien peu d'ailleurs sont restées usitées. En voici le tableau qu'on pourra au besoin consulter; on n'y trouvera que le prétérit.

Formes dérivées peu employées du verbe trilittère

N° d'ordre	Prétérit	N° d'ordre	Prétérit	N° d'ordre	Prétérit	N° d'ordre	Prétérit
XI	اَفْعَالَّ	XVI	فَعْأَلَ	XXI	فَعْيَلَ	XXVI	تَفَيْعَلَ
XII	اَفْعَوْعَلَ	XVII	فَعْلَى	XXII	فَعْنَلَ	XXVII	تَفَوْعَلَ
XIII	اَفْعَوَّلَ	XVIII	فَوْعَلَ	XXIII	اَفْعَأَلَّ		
XIV	اَفْعَنْلَلَ	XIX	فَيْعَلَ	XXIV	تَفَعْلَى		
XV	اَفْعَنْلَى	XX	فَعْوَلَ	XXV	تَفَوْعَلَ		

Formes dérivées du verbe quadrilittère

N° d'ordre	Prétérit	Aoriste	N° d'ordre	Prétérit	Aoriste
I	فَعْلَلَ	يُفَعْلِلُ	III	اَفْعَنْلَلَ	يَفْعَنْلِلُ
II	تَفَعْلَلَ	يَتَفَعْلَلُ	IV	اَفْعَلَلَّ	يَفْعَلِلُّ

Dans ces différents tableaux, malgré que les mots fussent isolés, l'alif d'union n'a pas été remplacé par ا afin qu'il fût possible de discerner le h'amza formatif du simple h'amza euphonique,

sinon, la confusion eût été inévitable et on aurait pu être induit en erreur.

La conjugaison de tous ces verbes n'offre aucune difficulté si l'on a le soin de dégager le *radical* selon les principes énoncés à l'occasion du radical du verbe primitif. Le radical obtenu, on n'aura qu'à y ajouter les préfixes ou suffixes communs à tous les verbes. Toutefois, l'impératif du verbe de la IVe forme du verbe trilittère commence toujours par أَ, ce qui permet de le distinguer sûrement du verbe primitif qui, lui, ne prend euphoniquement que إِ ou أُ.

Voix passive

Elle se forme suivant les règles qui ont été données à l'occasion de la conjugaison du prétérit et de l'aoriste indicatif. Les seules modifications que présentent les verbes dérivés sont les suivantes :

1° Au prétérit, à la Ve et à la VIe forme du verbe trilittère et à la IIe du verbe quadrilittère, la seconde lettre prend également la voyelle *ou*. Ex. : تُكُمِّلَ, passif de تَكَمَّلَ; تُزُلْزِلَ, IIe forme de زَلْزَلَ au passif; cette seconde voyelle n'est pas ajoutée à l'aoriste.

2° L'alif de la IIIe et de la VIe forme du verbe primitif est remplacé par un و au passif. Ex. : كُوتِبَ, passif de كَاتَبَ; تُضُورِبَ, passif de تَضَارَبَ. Ce changement est naturel : la voyelle longue changeant, le signe de la prolongation devait être modifié.

3° Lorsque l'alif d'union doit être remplacé par un h'amza euphonique, ce h'amza prend la voyelle *ou*. Ex. : أُسْتُكْمِلَ au lieu de آسْتُكْمِلَ.

4° La IXe forme n'a pas de voix passive.

Significations des verbes dérivés

Avant d'indiquer les significations des verbes dérivés il convient de remarquer tout d'abord qu'elles peuvent tirer leur ori-

gine non pas seulement d'un verbe primitif, mais bien souvent d'un nom ou même d'une formule tout entière. En outre, lorsque la signification est en accord avec les indications qui vont suivre, le dictionnaire omet souvent de la noter.

IIe forme. Procédant d'un verbe primitif, elle marque d'ordinaire l'idée de *faire faire* l'action ou de *mettre dans l'état.* Ex. : دَخَلَ « entrer », دَخَّلَ « faire entrer » ; فَرِحَ « être joyeux », فَرَّحَ « égayer » ; حَسُنَ « être beau », حَسَّنَ « embellir ».

Plus rarement elle indique en outre que l'action a été faite lentement, peu à peu. Ex. : عَلِمَ « savoir », عَلَّمَ « enseigner » ; نَزَلَ « descendre », نَزَّلَ « faire descendre lentement, peu à peu ».

Quelquefois elle annonce simplement que l'action a été répétée. Ex. : قَطَعَ «couper», قَطَّعَ «couper en morceaux» ; كَسَرَ «briser», كَسَّرَ « briser en morceaux ».

Lorsqu'elle tire son origine d'un nom, sa valeur est assez variable : fabriquer, réunir, abonder en, aller dans la direction de, séjourner. Ex. : خُبْزٌ « pain », خَبَّزَ « panifier » ; جَيْشٌ « troupes », جَيَّشَ «réunir des troupes» ; أَسَدٌ «lion», أَسَّدَ « abonder en lions » ; غَرْبٌ « occident », غَرَّبَ «aller vers l'occident» ; صَيْفٌ «été», صَيَّفَ « passer l'été ».

Si elle provient d'une formule, elle signifiera prononcer cette formule. Ex. : سَلَّمَ «saluer» ou dire اَلسَّلَامُ عَلَيْكُمْ « que le salut soit sur vous! » formule habituelle de salut. سَمَّى voudra dire prononcer la formule : بِسْمِ اللّٰهِ «au nom de Dieu», paroles que l'on emploie avant d'entreprendre quelque chose et qui équivalent à l'habitude de quelques chrétiens de se signer au moment de faire certaines choses.

IIIe forme. Elle n'est pas d'un emploi très fréquent et souvent sa signification ne diffère du verbe primitif qu'au point de vue de l'action grammaticale en permettant de supprimer la préposition

devant le régime indirect. Ex. : كَاتَبَ « être en correspondance avec quelqu'un » équivaut à كَتَبَ إِلَى et se construit avec l'accusatif de la personne.

Quelquefois aussi elle annonce l'émulation, le désir de faire l'action. Ex. : قَاتَلَ « combattre », c'est-à-dire « chercher à tuer » de قَتَلَ « tuer ». سَابَقَ « chercher à devancer », « lutter de vitesse » de سَبَقَ « devancer ».

Enfin sa signification peut être assez différente de celle du verbe primitif. Ex. : نَفَقَ « sortir de son trou (rat) » et نَافَقَ « se cacher dans son trou » et « être hypocrite ».

IVe forme. Sauf parfois quelques nuances, les significations de la IVe forme sont les mêmes que celles de la IIe. Aussi le plus souvent, quand l'une est usitée, l'autre fait défaut. Si elles sont employées concurremment, c'est que la IIe forme marque la minutie, tandis que la IVe n'en donne aucune idée. Ex. : عَلَّمَ « enseigner », « faire savoir peu à peu » ; أَعْلَمَ « informer », « faire savoir d'un seul coup » ; نَزَّلَ « faire descendre peu à peu », أَنْزَلَ « faire descendre d'un seul coup ».

Dans certains cas cependant les deux formes diffèrent complètement de sens. Ex. : حَدَّثَ « raconter, rapporter un h"adits » et أَحْدَثَ « créer, faire à nouveau, bâtir ».

Enfin la IVe forme marque aussi l'existence. Ex. : أَصْبَحَ « être au matin » ; أَمْسَى « être au soir ».

Ve forme. Le ت qui commence cette forme semble être un pronom ajouté à la IIe forme; et, en effet, la Ve forme a souvent la valeur pronominale ou passive des verbes de la IIe et IVe forme. Ex. : عَجَّبَ ou أَعْجَبَ « étonner », تَعَجَّبَ « s'étonner » ou « être étonné » ; كَلَّمَ « adresser la parole », تَكَلَّمَ « s'adresser la parole », « causer » ; عَلَّمَ « enseigner », تَعَلَّمَ « être enseigné », « s'instruire ».

En outre la ve forme provient quelquefois d'un nom ou d'un adjectif, et alors elle a le sens de *simuler, contrefaire, se faire passer pour*. Ex. : تَكَبَّرَ « s'enorgueillir, se prétendre grand », de كَبِيرٌ « grand » ; تَنَبَّى « se faire passer pour prophète », de نَبِيٌّ « prophète ». Dans ce dernier emploi elle est souvent remplacée par la VIe forme.

VIe forme. C'est en quelque sorte la forme réfléchie de la IIIe forme d'où elle paraît provenir par l'addition du ت pronominal. Elle correspond, en général, aux verbes français précédés de « s'entre ». Ex. : تَضَارَبَ « s'entrefrapper », de ضَرَبَ « frapper » ; تَقَاتَلَ « s'entretuer », de قَتَلَ « tuer ».

Elle exprime aussi *la rivalité*. Ex. : تَسَابَقَ « chercher à se devancer réciproquement ». Dans ces deux significations elle ne saurait s'employer au singulier, on le conçoit aisément.

La VIe forme indique encore la *continuité de l'action* et se traduit alors par un verbe pronominal ou passif accompagné des mots « *sans cesse* », « *de plus en plus* », « *sans interruption* ». Ex. : تَبِعَ « suivre », تَتَابَعَ « se suivre sans interruption » ; عَلَا « être élevé », تَعَالَى « être élevé sans cesse », « être exalté » ; كَمَلَ « être parfait, complet », تَكَامَلَ « se compléter de plus en plus », « se condenser ».

Enfin elle a le sens de *simuler, contrefaire, se faire passer pour*, qui est aussi celui de la ve forme, et alors elle a pour origine un adjectif. Ex. : مَرِيضٌ « malade », تَمَارَضَ « simuler une maladie » ; مَيِّتٌ « mort », تَمَاوَتَ « contrefaire le mort » ; أَعْمَى « aveugle », تَعَامَى « se faire passer pour aveugle ».

VIIe et VIIIe formes. Toutes deux ont une signification *passive* ou *pronominale* et dérivent du verbe primitif. Bien souvent le verbe qui a la VIIe forme ne prend pas la VIIIe et réciproquement;

si elles coexistent, elles ont un sens complètement différent. Ex. : هَزَمَ « mettre en fuite », اِنْهَزَمَ « être mis en fuite » et اِهْتَزَمَ « s'empresser » ; جَمَعَ « réunir », اِجْتَمَعَ « se réunir ». On remarquera encore le ت pronominal et le ن qui semble avoir ici la même valeur.

IXe *forme.* Elle exprime l'idée *d'acquérir une couleur ou une difformité* et provient d'un adjectif. Ex. : اِحْمَرَّ « rougir, devenir rouge » de أَحْمَرُ « rouge » ; اِصْفَرَّ « jaunir, pâlir, blondir » de أَصْفَرُ « jaune, pâle, blond » ; اِخْضَرَّ « verdir, devenir vert » de أَخْضَرُ « vert » ; اِعْوَرَّ « devenir borgne » de أَعْوَرُ « borgne ».

Cette forme devient de moins en moins fréquente, la même idée pouvant être rendue plus clairement par le verbe « devenir » suivi d'un adjectif.

Xe *forme. Demander, rechercher* ou *désirer* l'action, telle est la valeur habituelle de la Xe forme qui provient d'un nom. Ex. : اِسْتَخْبَرَ « demander des nouvelles, s'informer », de خَبَرٌ « nouvelle » ; اِسْتَرْفَدَ « demander un cadeau », de رِفْدٌ « cadeau ».

Si le nom indique une fonction, le sens est d'*élever à cette fonction.* Ex. : اِسْتَوْزَرَ « nommer ministre », de وَزِيرٌ « ministre » ; اِسْتَخْلَفَ « nommer lieutenant, vicaire », de خَلِيفَةٌ « lieutenant, « vicaire ».

Venant d'un adjectif, elle signifie *regarder comme.* Ex. : اِسْتَحْسَنَ « regarder comme beau, admirer, approuver », de حَسَنٌ « beau, bien ».

Observation générale. Une même racine étant susceptible de donner naissance à des mots de diverses significations, il ne faut pas s'étonner qu'un même verbe primitif ou dérivé soit employé avec des acceptions qui n'ont aucun rapport entre elles, tout au

moins en apparence. Il sera donc toujours prudent de consulter le dictionnaire lorsqu'on aura à traduire un verbe quel qu'il soit.

De toutes les formes dérivées, la IIe, *la* V^e^ *et la* VIIe *sont seules d'un usage très fréquent dans le langage; on rencontre quelquefois la* VIe *et la* X^e^ *forme et presque jamais la* IIIe, *la* VIIIe *et la* IXe.

Pour trouver la troisième personne du prétérit d'un verbe trilittère de la IIe *forme, il suffit de redoubler la deuxième consonne du verbe primitif. Ex. :* kheredj *« il est sorti »,* kherredj *« il a fait sortir »;* chereb *« il a bu »,* cherreb *« il a fait boire ». Il est des verbes de la* IIe *forme dont le verbe primitif n'est pas employé. Ex. :* djerreb *« il a essayé, il a éprouvé ».*

Toutes les significations indiquées pour la langue écrite se retrouvent dans le langage. Ex. : r'erreb *« aller vers l'ouest », de* r'erb *« ouest »;* cherreg *« aller vers l'est », de* cherg *« est »;* chetta *« passer l'hiver, hiverner », de* cheta *« hiver, pluie »;* semmer *« clouer », de* mesmār *« clou »;* zououedj *« accoupler, marier », de* zoudj *« couple ».*

On fait encore usage de la IIe *forme avec les verbes concaves pour leur donner plus de sonorité, sans pour cela que le verbe dérivé ait une signification différente du verbe primitif. Ex. :* rououah" *« aller » au lieu de* rāh" *« aller »;* djououez *« passer », au lieu de* djāz *« passer ». Cette façon de s'exprimer n'est applicable qu'à un nombre assez restreint de verbes.*

On remarquera par les exemples qui précèdent qu'à la IIe *forme du verbe concave, la seconde radicale reparaît avec sa forme primitive, cela est général. Ex. :* t'eyyāh" *« il a fait tomber », de* t'āh" *« il est tombé »;* t'eyyer *« il a fait voler », de* t'ār *« il a volé »;* nououed' *« il a fait lever », de* nād' *« il s'est levé ».*

La Ve *forme donne la valeur pronominale au verbe de la* IIe. *Ex. :* tezououedj *« il s'est marié », de* zououedj *« il a marié »;* ta'adjdjeb *« il s'est étonné », de* 'adjdjeb *« il a étonné » et aussi « il a plu ». Toutefois la* V^e^ *forme ne correspond pas toujours à*

un verbe usité de la IIe *forme. Ex. :* temechcha *« il s'est promené » ; elle peut aussi dériver d'un nom. Ex. :* taʿachcha *« il a soupé », de* ʿacha *« souper » ;* ter'edda *« il a déjeuné », de* r'eda *« déjeuner ».*

Le passif, dans le langage, s'exprime au moyen de la VIIe *forme. Ex. :* enketeb *« il a été écrit », de* keteb *« il a écrit » ;* enqetel *« il a été tué », de* qetel *« il a tué » ;* ensereq *« il a été volé », de* sereq *« il a volé ».*

Sans doute les trois formes que l'on vient de voir ne s'appliquent pas à tous les verbes, ni à tous les substantifs sans exception, mais, si celui qui s'en sert mal à propos commet un barbarisme, il sera du moins presque toujours compris. Il n'en serait pas de même des autres formes dérivées du verbe et, pour celles-là, on ne devra en faire usage qu'à bon escient, c'est-à-dire quand le langage les a acceptées et elles sont alors conformes à la langue écrite.

La VIe *forme est encore assez répandue; elle marque la réciprocité ou la rivalité dans l'action et ne s'emploie qu'au pluriel. Ex. :* ted'ārĕbou *« ils se sont battus », de* d'ereb *« il a frappé » ;* teqātĕlou *« ils se sont entretués », de* qetel *« il a tué »;* tegarĕchou *« ils ont lutté » ;* tesābĕqou *« ils ont fait la course ».*

A part quelques mots comme qābel *« il a fait vis-à-vis », la* IIIe *forme est inusitée. Quant à la* IVe*, elle se confond dans la prononciation avec le verbe primitif. Ex. :* ʿat'a *« il a donné » pour* aʿat'a; kheber *« il a informé » pour* akhber.

On trouve quelques exemples de la VIIIe *forme. Ex. :* ertema *« il s'est jeté », de* rema *« il a jeté » ;* edjtemaʿ *« il s'est assemblé », de* djemaʿ *« réunir ». A la* IXe *forme on n'emploie guère que les deux verbes :* ah"merr *« il a rougi » ;* as'ferr *« il a pâli, jauni ».*

Quant aux verbes de la Xe *forme, ils sont un peu plus fréquents. Ex. :* ester'fer *« il a demandé pardon » ;* esta'adjeb *« il s'est étonné, il a été émerveillé » ;* estah"aqq *« il a eu besoin » ;* esteqs'a *« il a interrogé » ; toutefois ces deux derniers verbes perdent presque toujours le* tā *formatif et deviennent :* esh"aqq *et* seqs'a.

Il ne faut pas s'attendre à trouver dans le langage des règles aussi précises que celles de la langue écrite, bien que les mêmes

principes généraux y soient en somme observés. Chez des populations où l'instruction est peu répandue, le langage est assez pauvre en mots et ces mots s'altèrent avec la plus grande facilité ou reviennent à leur forme grossière primitive sans souci des progrès réalisés dans l'art de s'exprimer. L'écart entre les deux formes de la langue est donc assez considérable en arabe; sans être constamment aussi grand parmi les gens instruits, il subsiste toujours, et l'homme le plus lettré devra s'astreindre en parlant à dire nekteb, *qui répond au français vulgaire «j'écrivons».*

Significations des verbes quadrilittères dérivés

La IIe forme d'un verbe quadrilittère a toutes les significations de la Ve forme du verbe trilittère, c'est-à-dire la valeur *passive* ou *pronominale*, l'idée de *simuler, contrefaire*. Ex. : زَلْزَلَ «agiter, secouer», تَزَلْزَلَ «être agité, secoué»; زَحْزَحَ «ôter»; تَزَحْزَحَ «être ôté»; تَفَرْعَنَ «être orgueilleux», mot-à-mot «faire le pharaon» de فِرْعَوْنُ «Pharaon».

La IIIe forme est l'équivalent de la VIIe du verbe trilittère. Ex. : ٱغْرَنْشَمَ «être foncé»; ٱقْرَنْفَطَ «être contracté»; ٱقْعَنْفَزَ «être accroupi».

La IVe forme présente une certaine analogie avec la IXe du verbe trilittère; elle est aussi *passive* ou *pronominale*. Ex. : ٱقْشَعَرَّ «avoir la chair de poule»; ٱمْرَهَلَّ «se dissoudre»; ٱطْمَأَنَّ «être calmé». Ce dernier verbe peut être aussi considéré comme une XXIIIe forme de la racine trilittère : طمن.

Tout cela est assez peu rigoureux et le dictionnaire seul donnera pour chaque forme sa véritable valeur.

On se sert dans le langage de la IIe forme du verbe quadrilittère, mais surtout en la formant de noms. Ex. : temeskher *«se moquer», de* meskhera *«moquerie»;* tezemzem *«se laver avec de l'eau du*

puits de Zemzem » puits qui se trouve dans l'enceinte du temple de la Mecque; tefant'ez *« faire l'arrogant », de* fant'azia *« arrogance, ostentation » ;* teza'za' *« s'agiter », de* za'za' *« agiter »;* tezbelah" *« être dupé ».*

Le langage fait assez fréquemment usage des verbes quadrilittères qui ont une tendance à être de moins en moins fréquent dans la langue écrite.

CHAPITRE X

PARTICIPES DES VERBES TRILITTÈRES DÉRIVÉS ET DU VERBE QUADRILITTÈRE

Les participes actifs et passifs des verbes trilittères dérivés et des verbes quadrilittères s'obtiennent tous de la troisième personne du singulier masculin de l'aoriste indicatif en lui appliquant les modifications suivantes :

1° Remplacer le ى initial et sa voyelle par مُ.

2° Donner le tanouïn ٌ au mot ainsi obtenu.

3° Lorsque le verbe est trilittère donner la voyelle *i* à la *deuxième lettre radicale,* si elle ne l'a déjà ; mettre cette même voyelle *i* sur la *troisième lettre radicale* quand le verbe est quadrilittère pour obtenir le *participe actif.*

4° Substituer la voyelle *a* à la voyelle *i* sur la *deuxième* ou la *troisième lettre radicale,* suivant que le verbe est trilittère ou quadrilittère, pour avoir le participe passif.

Ex. : يَتَكَلَّمُ deviendra successivement مُتَكَلَّمُ, مُتَكَلِّمٌ et fera au participe actif مُتَكَلِّمٌ « parlant » et au passif مُتَكَلَّمٌ « parlé ». De même يَعْتَرِفُ donnera مُعْتَرَفُ, مُعْتَرِفٌ et au participe actif: مُعْتَرِفٌ «déclarant» au passif مُعْتَرَفٌ «déclaré». Enfin يُزَعْزِعُ fera مُزَعْزَعُ, مُزَعْزِعٌ et au participe actif : مُزَعْزِعٌ « secouant » ; au passif مُزَعْزَعٌ « secoué ». يَتَزَحْلَفُ deviendra مُتَزَحْلَفُ, مُتَزَحْلِفٌ

et au participe actif : مُتَزَحْلِفٌ « glissant » ; au passif مُتَزَحْلَفٌ « glissé ».

D'où il résulte que tout participe d'un verbe trilittère dérivé et quadrilittère, primitif ou dérivé, commence par مُ et porte la voyelle *i* sur la seconde ou la troisième lettre radicale, suivant qu'il est trilittère ou quadrilittère, quand il est actif, et la voyelle *a*, sur cette même radicale, quand il est passif.

De même que le participe du verbe primitif, le participe du verbe dérivé est surtout employé comme substantif ou comme adjectif. Il se décline et prend la marque du genre et du nombre.

Le féminin d'un participe actif ou passif s'obtient en ajoutant à la terminaison du masculin ـَةٌ. Ex. : عَالِمٌ « savant », عَالِمَةٌ « savante » ; مَكْتُوبٌ « écrit », مَكْتُوبَةٌ « écrite » ; مُعَيَّنٌ « déterminé », مُعَيَّنَةٌ « déterminée » ; مُتَكَلِّمٌ « parlant », مُتَكَلِّمَةٌ « parlante » ; مُتَزَحْلِفٌ « glissant », مُتَزَحْلِفَةٌ « glissante ».

Le duel est marqué par la terminaison ـَانِ. Ex. : مُؤْمِنٌ « croyant », مُؤْمِنَانِ « deux croyants » ; مُؤْمِنَةٌ « croyante », مُؤْمِنَتَانِ « deux croyantes », en remplaçant le ة par ت.

La terminaison ـُونَ ajoutée au masculin singulier donne le pluriel masculin. Ex. : مَغْلُوبٌ « vaincu », pl. مَغْلُوبُونَ « vaincus » ; مُدَبِّرٌ « administrant », pl. مُدَبِّرُونَ.

En substituant ـَاتٌ à la terminaison féminine ـَةٌ on a le pluriel féminin. Ex. : مُشَرَّفَةٌ « honorée », pl. مُشَرَّفَاتٌ ; مُؤْمِنَةٌ « croyante », pl. مُؤْمِنَاتٌ ; ضَارِبَةٌ « frappante », pl. ضَارِبَاتٌ.

On verra plus loin que le participe passif du verbe trilittère dérivé et du verbe quadrilittère est employé aussi comme nom de lieu.

Le participe du verbe primitif trilittère a été indiqué ci-dessus. Quant au participe du verbe dérivé dans le langage, il est formé suivant les mêmes procédés que celui de la langue écrite. Toutefois, comme les voyelles brèves ne sont pas distinctes en parlant, on conçoit qu'il sera impossible de reconnaître le participe actif du participe passif, aussi quand l'un de ces participes est usité pour un verbe, l'autre ne l'est pas. Le plus souvent d'ailleurs le participe a le sens passif.

Ex. : moqābel «*faisant face*», *de* qābel «*il a fait vis-à-vis*»; mostaʿadjeb «*étant étonné*», *de* estaʿadjeb «*s'étonner*»; mokerfes «*fripé, chiffonné*»; moqerbes «*placé en travers de la selle*»; moteferreq «*dispersé, disséminé*».

Dans tous les participes du verbe primitif ou dérivé, trilittère ou quadrilittère, le féminin est formé en ajoutant a *au masculin. Ex. :* sāken «*habitant*», *fém.* sākena; metsqoub «*percé, perforé*», *fém.* metsqouba; moumen «*croyant*», *fém.* moumena; modjerreb «*éprouvé, essayé*», *fém.* modjerreba.

Le pluriel masculin est donné par la terminaison in *ajoutée au singulier masculin. Ex. :* kāteb «*écrivant*», *pl.* kātebin; medjrouh" «*blessé*», *pl.* medjrouh"in; moteferreq «*dispersé*», *pl.* moteferreqin.

Au féminin pluriel on remplace a *du singulier par* āt, *le* t *étant sonore. Ex. :* moumena «*une croyante*», *pl.* moumenāt «*des croyantes*»; sākena «*habitante*», *pl.* sākenāt.

Quant au duel, on ne s'en sert jamais pour les participes.

Il faut remarquer que la terminaison a *du féminin est écrite avec un* ta merbouṭa; *il faudra donc, chaque fois qu'il y aura un complément, faire sentir un* t *et adoucir l'*a *en* e.

CHAPITRE XI

DES MOTS QUI PROVIENNENT D'UNE RACINE IRRÉGULIÈRE

La conjugaison des verbes irréguliers primitifs a été déjà traitée ci-dessus, mais sans faire connaître les principes généraux qui doivent être appliqués à tous les mots qui proviennent des racines dites irrégulières. Cette dénomination, en effet, n'est pas absolument exacte, puisqu'il s'agit simplement d'anomalies soumises à une véritable réglementation souvent plus rigide que bien des règles de grammaires française ou autres.

On ne se rendra bien compte de l'application des indications qui vont suivre qu'à la condition de donner tout d'abord à la racine sa forme régulière et normale, puis d'examiner ensuite les modifications à y apporter.

On appelle *lettres faibles* les deux consonnes و et ى et c'est à la présence d'une de ces lettres dans sa racine qu'un mot doit sa forme anormale, à moins qu'il ne provienne encore d'une racine qui ait deux lettres radicales semblables, la seconde et la troisième. Tout ceci d'ailleurs n'est applicable qu'aux racines trilittères.

Presque tous les grammairiens ajoutent le ء à la liste des lettres faibles, mais cela n'est réellement pas exact ainsi qu'on le verra plus loin quand il sera question des racines h'amzées.

Les racines irrégulières se divisent en quatre catégories :

1° Les *racines sourdes,* c'est-à-dire celles dans lesquelles une même consonne est successivement seconde et troisième lettre radicale. Ex. : كبب, حلل, جدد.

2° Les *racines assimilées,* celles dans lesquelles la première consonne radicale est une lettre faible. Ex. : وجه, يقظ.

3° Les *racines concaves,* ou celles dont la seconde consonne radicale est une lettre faible. Ex. : كون, صير.

4° Les *racines défectives,* ou celles dont la troisième consonne radicale est une lettre faible. Ex. : نجو, شرى.

Une racine peut appartenir à la fois à deux des catégories indiquées. Ex. : ودد, racine assimilée et sourde; قوى, racine concave et défective; وفى, racine assimilée et défective; وأى serait même une racine triplement irrégulière, si l'on admettait la ء comme lettre faible.

Racines sourdes

La seule particularité spéciale aux mots provenant des ces racines c'est qu'ils ont, dans certains cas, leurs deux radicales semblables réunies par le chedda, alors que la première de ces deux lettres devrait normalement avoir une voyelle. Voici, du reste, les principes généraux auxquels sont soumis ces mots :

1° Quand chacune des deux radicales semblables doit avoir une voyelle et que la première de ces deux voyelles est *brève*, on réunit presque toujours les deux radicales par le chedda en conservant la seconde des deux voyelles.

Ex. : شَدَّ «il a serré» au lieu de شَدَدَ; كُبَّ «il a été versé» au lieu de كُبِبَ; حَاجٌّ «pèlerin» au lieu de حَاجِجٌ; mais on dira régulièrement حَلَلْتُ, كَرَرْتَ, la première des deux radicales semblables ayant le djezm, et مَحْلُولٌ, فِرَارٌ, la première des deux radicales semblables ayant une voyelle longue.

Exceptionnellement les *substantifs* et *adjectifs* peuvent conserver la forme normale.

Ex. : شَرَرٌ «des étincelles»; سُدَدٌ «droiture»; سَبَبٌ «motif»; ضَرَرٌ «dommage»; طَلَلٌ «individu». Le dictionnaire seul peut faire connaître ces mots d'ailleurs peu nombreux.

2° Le dédoublement des deux radicales semblables a toujours lieu lorsque la première d'entre elles doit avoir le chedda.

Ex. : كَرَّرَ «il a réitéré», IIe forme de كَرَّ; خَلَّلَ «il a aigri, rendu aigre»; سَبَّبَ «il a été cause de»; تَشَمَّمَ «il a flairé, senti».

3° Chaque fois que les deux radicales semblables sont réunies

par le chedda, si la lettre qui les précède devait avoir normalement le djezm, on lui donnera la voyelle qu'aurait dû porter la première des deux lettres semblables.

Ex. : يَشُدُّ « il serrera » est pour يَشْدُدُ ; يَحِلُّ « il ouvrira », pour يَحْلِلُ ; يَوَدُّ « il voudra », pour يَوْدَدُ. Sans le transfert de cette voyelle on aurait deux consonnes de suite sans voyelles, ce qui est impossible en arabe.

La réunion sous le chedda de deux consonnes semblables, dont la première a le djezm, est une simple particularité graphique qui n'a aucune relation avec les faits notés ci-dessus.

Racines assimilées

Cinq règles générales sont applicables aux mots provenant de racines assimilées :

1° A l'aoriste actif du verbe primitif la lettre faible و disparaît presque toujours.

Ex. : وَقَعَ « il est tombé », aoriste : يَقَعُ pour يَوْقَعُ ; le subjonctif sera يَقَعَ, conditionnel يَقَعْ et l'impératif قَعْ ; وَزَنَ « il a pesé », aoriste يَزِنُ, pour يَوْزِنُ ; subjonctif يَزِنَ, conditionnel يَزِنْ et impératif زِنْ. Les verbes qui ont la forme régulière sont extrêmement rares. Ex. : وَسِخَ « il a été sale », aoriste يَوْسَخُ.

2° A la VIIIe forme, les lettres faibles و et ى sont toujours remplacées par un ت.

Ex. : اتَّصَلَ « il a été joint », pour اوْتَصَلَ ; اتَّفَقَ « il a été d'accord » au lieu de اوْتَفَقَ ; اتَّقَنَ « il a été certain », pour ايْتَقَنَ. Toutefois, pour les verbes ayant la lettre faible ى, on peut à volonté conserver la forme régulière ou se servir de la forme modifiée. Ex. : اتَّسَرَ ou ايْتَسَرَ « il a joué aux jeux de hasard ». Cette modification persiste à tous les temps et modes aussi bien que dans les participes et les noms d'action.

3° La lettre faible و disparaît dans certains mots terminés par le ة.

Ex. : جِهَةٌ « côté », de وجه ; صِفَةٌ « épithète », de وصف ; صِلَةٌ « jonction », de وصل ; سِنَةٌ « somnolence », de وسن ; ثِقَةٌ « confiance », de وثق.

4° Le djezm est toujours supprimé sur le و précédé de la voyelle *ou* et sur le ى précédé de la voyelle *i*.

Ex. : يُوضَعُ « il sera posé » pour يُوْضَعُ ; يُوصَفُ « il sera décrit », pour يُوْصَفُ ; مِيزَانٌ « balance », pour مِيْزَانٌ ; مِيرَاثٌ « héritage », pour مِيْرَاثٌ. Cette règle est générale et s'applique à tous les mots sans exception, qu'ils proviennent de racines assimilées, concaves ou défectives.

5° Précédé d'une voyelle *i* formative, le و est remplacé par un ى et, à son tour, le ى est remplacé par un و quand il est précédé de la voyelle *ou* formative.

Ex. : مِيزَانٌ « balance » est pour مِوْزَانٌ ; مُوقِنٌ « sachant avec certitude » est pour مُيْقِنٌ ; مُوسِرٌ « aisé » est pour مُيْسِرٌ.

A part les altérations indiquées pour la VIIIe forme, les verbes dérivés venant de racines assimilées sont tout-à-fait réguliers.

Racines concaves

Les deux dernières règles énoncées ci-dessus s'appliquent également aux racines concaves qui, en outre, sont soumises aux cinq règles suivantes :

1° Toutes les fois que la lettre faible n'a pas le chedda formatif et qu'elle est précédée du djezm, elle est généralement remplacée par la lettre de prolongation de la voyelle dont elle est affectée normalement, et cette voyelle va prendre place sur la lettre précédente.

Ex. : قِيلَ « il est dit » est mis pour قُوِلَ ; يُقَالُ « il sera dit »,

pour يُقْوَلُ ; يَصِيرُ «il deviendra», pour يَصْيِرُ ; يَخَافُ «il craindra», pour يَخْوَفُ ; ٱسْتَعَانَ «il a demandé aide», pour ٱسْتَعْوَنَ ; يُقِيمُ «il séjournera», pour يُقْوِمُ.

Mais on dira régulièrement : صَوَّرَ «il a façonné, il a peint» ; تَزَوَّجَ «il s'est marié» ; سَيَّرَ «il a fait marcher».

Les mots de la forme مِفْعَلٌ, مِفْعَلَةٌ font exception à cette règle.

Ex. : مِزْوَدٌ «sac à provisions» ; مِبْوَلَةٌ «vase de nuit», sont tout-à-fait réguliers.

2° Chaque fois qu'une lettre de prolongation est suivie d'une consonne djezmée, cette lettre de prolongation est supprimée dans l'écriture. Cette règle est applicable aux mots de toutes les racines.

Ex. : يَقُلْ «il dirait», pour يَقُولْ ; يَصِرْ «il deviendrait», pour يَصِيرْ ; كُنْتُ «j'étais», pour كَانْتُ ; ٱسْتَعَنْتُ «j'ai demandé aide», pour ٱسْتَعَانْتُ.

On a vu que dans les verbes primitifs actifs la voyelle de la première radicale changeait, dans ce cas, sa voyelle; généralement elle prend *ou* quand la seconde radicale est un و et *i* quand c'est un ى. Cependant on dit خِفْتُ, qui vient de la racine خوف et مِتُّ ou مُتُّ de la racine موت.

3° Le و et le ى après un alif de prolongation sont remplacés par un ء, excepté dans certains mots particuliers et, d'une manière générale, dans les verbes à la IIIe et VIe forme qui restent réguliers.

Ex. : كَائِنٌ «étant», pour كَاوِنٌ ; جَائِزٌ «passant», pour جَاوِزٌ ; مَائِلٌ «penchant», pour مَايِلٌ ; نَائِمٌ «dormant», pour نَاوِمٌ.

Mais on dira régulièrement : قَاوَمَ «il a estimé», IIIe forme de la racine قوم ; تَشَايَعَ «se réunir en parti», de la racine شيع à la VIe forme ; تَشَاوَرَ «se consulter les uns les autres» ; تَصَاوِيرُ «des portraits» ; أَسَاوِرُ «des bracelets».

On retrouvera l'application de la règle dans des mots provenant de racines régulières. Ex. : جَزَائِرُ «des îles» est pour جَزَايِرُ; خَزَائِنُ «des trésors» est pour خَزَايِنُ.

4° Au participe passif du verbe primitif, le و formatif disparaît toujours; quand la lettre faible est un و, la voyelle *ou* passe sur la lettre précédente, mais si c'est un ى, cette voyelle est remplacée par *i*.

Ex. : مَقُولٌ «dit» au lieu de مَقْوُولٌ; مَشِيدٌ «enduit, crépi» au lieu de مَشْيُودٌ.

5° Il arrive quelquefois que le و suivant un ى ou le ى suivant un و soient remplacés par وّ ou يّ.

Ex. : قُوَّةٌ «force» au lieu de قُوْيَةٌ; مَيِّتٌ «mort» au lieu de مَوِيتٌ; سَيِّدٌ «seigneur» au lieu de سَوِيدٌ. Cette contraction n'est point très générale car l'on dit : طَوِيلٌ «long»; تَقْوِيمٌ «estimation», etc.

La suppression du djezm sur le و précédé de *ou* et le ى précédé de *i*, qui a été indiquée à l'occasion des racines assimilées, est applicable aux racines concaves. Ex. : سُوقٌ «bazar, marché» est pour سُوْقٌ; دِينٌ «religion» est pour دِيْنٌ.

Si ces indications sont peu précises, cela tient à ce que souvent la langue arabe n'a pas une orthographe unique pour certains mots. Ainsi on dit aussi bien مِتُّ que مُتُّ «je suis mort».

Racines défectives

1° Excepté au subjonctif, la lettre faible terminant le mot et qui est précédée de la voyelle *a*, perd sa voyelle finale. En outre, dans le verbe primitif, le و est remplacé par un ا et par un ى dans le verbe dérivé. Le mot prendra le tanouïn sur la seconde radicale si sa forme le comporte.

Ex. : مَشَى «il a marché» au lieu de مَشَيَ; نَجَا «il a échappé»

au lieu de نَجَوَ; آكْتَرَى «il a pris à bail» au lieu de آكْتَرَوَ; نَجَّى «il a sauvé» au lieu de نَجَّوَ; رِضًا «satisfaction» au lieu de رِضَى ou رِضَوْ; هُدًى «orthodoxie» au lieu de هُدَىْ; مُصْطَفًى «élu» au lieu de مُصْطَفَوْ.

2° La voyelle *ou*, signe de l'indicatif, disparaît toujours.

Ex. : يَرْضَى «il sera satisfait» au lieu de يَرْضَىُ; يُوَلِّي «il investira» au lieu de يُوَلِّيُ; يَتَوَلَّى «il s'emparera» au lieu de يَتَوَلَّيُ.

3° Dans les mots déclinables, la lettre faible, précédée de *i* bref ou de *ou* bref, disparaît si ces mots peuvent avoir le tanouïn et la seconde radicale prend le tanouïn de la voyelle *i*; si le mot ne peut prendre le tanouïn, la lettre faible subsiste et elle est alors représentée par un ى sans voyelle, au nominatif.

Ex. : رَامٍ «archer», pour رَامِيٌ; مُفْتٍ «mufti», pour مُفْتِوٌ; نَاجٍ «échappant», pour نَاجِوٌ; جَوَارِى «servantes», pour جَوَارِىُ; دَوَالِى «des ceps de vigne», pour دَوَالِىُ; مَرَاسِى «des ports», pour مَرَاسِىُ; أَيْدٍ «de mains», pour أَيْدِىٌ; تَرَاضٍ «satisfaction mutuelle», pour تَرَاضِىٌ; تَسَلٍّ «consolation», pour تَسَلِّىٌ.

4° La lettre faible s'unit par le chedda à ـِى ou ىْ qui la précède, et si c'est un و, elle se transforme alors en ى.

Ex. : سَمِّى «élevé», pour سَمِيوٌ; عَلِّى «haut», pour عَلِيوٌ; جَرِّى «jeune», pour جَرِيىٌ.

5° Devant la terminaison plurielle commençant par و la lettre faible s'élide toujours avec sa voyelle. Ce و du pluriel prend alors le djezm s'il est précédé de la voyelle *a*; si la voyelle précédente est *i*, on la remplace par *ou*, si c'est *ou* on la conserve, mais le و du pluriel ne prend plus le djezm.

Ex. : جَرَوْا «ils ont couru», pour جَرَيُوا; آشْتَرَوْا «ils ont acheté», pour آشْتَرَيُوا; رَضُوا «ils ont été satisfaits», pour رَضِيُوا; صَفُوا

«ils ont été purs», pour صَفُوُوا; مُصْطَفَوْنَ «des élus», pour مُصْطَفَوُونَ.

6° La lettre faible s'élide encore quand elle est finale et qu'elle porte le djezm, ce qui n'a lieu d'ailleurs qu'au conditionnel et à l'impératif qui en est formé.

Ex. : تَشْرِ «tu achèterais», pour تَشْرِىْ; آنْجُ «sauve-toi», pour آنْجُوْ; آكْتَرِ «prends à bail», pour آكْتَرِىْ.

7° La lettre faible finale précédée d'un alif de prolongation est remplacée par un ء.

Ex. : سَمَآءٌ «ciel», pour سَمَاوٌ; شِرَآءٌ «achat», pour شِرَاىٌ; كِرَآءٌ «location ou loyer», pour كِرَاوٌ.

La lettre faible reparaît dès qu'elle ne termine plus le mot. Ex. : دِرَايَةٌ «savoir»; سَمَاوَاتٌ «cieux», pluriel de سَمَآءٌ.

On a déjà vu que l'alif bref était remplacé par un alif ordinaire dès qu'il ne terminait plus le mot ou le groupe de mots liés, mais cela n'est pas spécial au cas où l'alif bref tient la place de la lettre faible.

Ex. : حَصًى «cailloux», حَصَاةٌ «un caillou»; مَوْلَاهُ «son maître», réunion des mots مَوْلَى et هُ.

Racines hamzées

Le h'amza, ainsi qu'il a été dit, accompagne presque toujours une des lettres ا, و ou ى qui lui servent de support : ce support varie suivant des règles qui seront données ci-après, mais cette modification du support n'est qu'une question d'écriture et n'influe en aucune façon sur la prononciation du mot. Il n'est donc pas exact de dire que cela constitue une véritable irrégularité. Cependant, dans les circonstances suivantes, le ء peut être considéré comme une lettre faible.

Dans le verbe à la VIIIe forme, dont la première consonne radi-

cale est un h'amza, on peut, parfois, remplacer ce ء par un ت, comme dans les verbes assimilés, ou conserver l'orthographe régulière.

Ex. : ٱتَّخَذَ « il a pris » ou ٱئْتَخَذَ, VIIIe forme de أَخَذَ; mais certains verbes n'admettent jamais le remplacement du ء par le ت. Ex. : ٱئْتَمَرَ « il a reçu l'ordre », VIIIe forme de أَمَرَ.

Le ء peut disparaître dans les quelques mots suivants et à ce titre encore être considéré comme lettre faible. Ex. : كُلْ « mange », impératif de أَكَلَ; خُذْ « prends », de أَخَذَ; مُرْ « ordonne », de أَمَرَ; سَلْ « interroge », de سَأَلَ; يَرَى « il verra », de رَأَى « voir »; يُرِى « il fera voir », de أَرَى, pour أَرْأَى.

C'est à cela que se borne la débilité du h'amza; on ne peut donc sans exagération le ranger dans la catégorie des lettres faibles, pas plus qu'on n'y fait entrer le ه qui, lui aussi, s'élide dans quelques mots. Ex. : شَفَةٌ « lèvre », pour شَفَهَةٌ; مَآءٌ « eau », pour مَوَهٌ.

Support du h'amza

Que le h'amza soit radical ou formatif, la nature de son support est soumise à des règles différentes suivant qu'il se trouve au commencement, au milieu ou à la fin d'un mot.

1° Au commencement d'un mot le support du h'amza est toujours un alif.

Ex. : أُذْنٌ « oreille », إِذْنٌ « autorisation », أَذَانٌ « appel à la prière ».

Si le h'amza a la voyelle *a* et qu'il soit suivi d'un ا ou d'un ء l'alif prend alors le medda. Ex. : آلٌ « famille », pour أَالٌ; آمَنَ « il a cru », pour أَأْمَنَ. Dans les pays barbaresques on écrit alors quelquefois le ء sans support. Ex. : ءالٌ, au lieu de آلٌ.

2° Dans l'intérieur d'un mot le support du ء est analogue à la voyelle qui le précède, s'il porte lui-même le djezm.

Ex. : مُؤْمِنٌ « croyant » ; مَأْمُونٌ « digne de confiance » ; بِئْرٌ « un puits » ; ذِئْبٌ « un chacal » ; مِئْزَابٌ « une gouttière » ; ٱئْتَمَرَ « il a reçu l'ordre de ».

Dans ce dernier mot et dans les mots analogues, c'est-à-dire où le ء est précédé d'un alif d'union, on suppose toujours la présence de la voyelle euphonique qui pourtant ne s'écrit qu'au commencement d'une phrase. Il est bon de rappeler en outre ici que le ى perd ses points diacritiques chaque fois qu'il supporte un ء.

Quand le ء a lui-même une voyelle, son support est analogue à cette voyelle.

Ex. : سُئِلَ « il a été interrogé » ; سَأَلَ « il a interrogé » ; رَؤُوفٌ « compatissant » ; رَئِيسٌ « chef » ; جَزَائِرُ « îles ».

Toutefois, si dans ce cas le ء est suivi d'un alif de prolongation, la nature du support est indiquée par la voyelle précédente.

Ex. : سُؤَالٌ « question » ; ذِئَابٌ « des chacals » ; مَآرِبُ « des affaires » ; مَآكِلُ « des vivres ».

L'alif de prolongation, dans les deux derniers exemples étant précédé du أ, on a, suivant la règle générale, mis un آ à la place de أَا.

On supprime quelquefois le support du ء dans l'intérieur d'un mot, mais cette orthographe est à peine tolérée pour quelques mots. Ex. : سَلَ, ٱسْلْ.

3° A la fin d'un mot il faut distinguer, si le ء est précédé d'une voyelle brève ou bien, soit d'une consonne djezmée, soit d'une lettre de prolongation. Dans le premier cas, son support est analogue à la voyelle précédente.

Ex. : خَطِئَ « il a commis une erreur » ; بَطُؤَ « il a été lent » ; مَلَأَ « il a rempli » ; جَرِئَ « hardi » ; جَمَأٌ « individu » ; أَجْنَأُ « bossu ».

Précédé d'une consonne djezmée ou d'une lettre de prolongation, le ـء final ne prend plus de support.

Ex. : شَيْءٌ « une chose » ; جُزْءٌ « une portion » ; شَآءَ « il a voulu » ; سُوءٌ « méchanceté » ; سَيِّءٌ « mauvais » ; وُزَرَآءُ « des ministres » ; أَطِبَّآءُ « des médecins ».

Le pronom régime ajouté à ces derniers mots fait reparaître le support, mais seulement quand le ـء a la voyelle *ou* ou la voyelle *i*.

Ex. : عُلَمَآؤُهُ « ses savants » ; عُلَمَآئِهِ « ses savants » ; mais on écrira عُلَمَآءُهُ sans support.

Remarque. Le ـء avec le tanouïn de la voyelle *a* ne prend pas d'alif orthographique. Cependant il est d'usage d'en mettre un après le ـء du mot شَيْءٌ « chose » et l'on écrit شَيْئًا, alors que l'analogie exigerait شَيْءًا. Cette anomalie s'explique par l'usage fréquent de ce mot et aussi parce que la présence de cet alif permet de reconnaître de suite que ce mot est régime direct et non sujet.

Racines doublement irrégulières

Une même racine peut renfermer à la fois deux lettres faibles, une lettre faible et deux consonnes semblables, et exceptionnellement trois lettres faibles dans les racines suivantes : وأى, أوى et ييو, la première étant seule d'un usage courant et n'étant véritablement avec la seconde qu'une racine doublement irrégulière.

Quand une racine est en même temps assimilée et sourde, les mots qui en dérivent sont traités, comme s'ils étaient seulement de racine sourde.

Ex. : وَدَّ « il a aimé » ; يَوَدُّ « il aimera ». Ce verbe ne perd pas le و initial à l'aoriste.

La racine est-elle à la fois assimilée et défective, on lui applique les règles relatives aux deux catégories.

Ex. : وَفَى «il a été fidèle à ses engagements»; aoriste يَفِى à l'indicatif, يَفِ au conditionnel, فِ à l'impératif. De même وَقَى «craindre», يَقِى, يَقِ, قِ et à la VIIIe forme ٱتَّقَى, يَتَّقِى, يَتَّقِ et ٱتَّقِ.

Enfin lorsque la racine est concave et défective, on la traite comme si elle était seulement défective.

Ex. : قَوِىَ «il a été fort», aoriste indicatif يَقْوَى, conditionnel يَقْوَ, impératif ٱقْوَ.

La racine حيـو «vivre», devrait donner comme verbe primitif حَيَا, mais on dit aussi et plutôt حَىَّ. En outre, à la Xe forme, la dernière radicale peut, à volonté, être conservée ou disparaître. ٱسْتَحَى ou ٱسْتَحْيَى «il a eu honte»; يَسْتَحِى ou يَسْتَحْيِى; impératif ٱسْتَحِ ou ٱسْتَحْيِ.

On a déjà vu la conjugaison des verbes irréguliers dans le langage. Quant aux substantifs et adjectifs, ils sont soumis aux mêmes règles que ceux de la langue écrite et c'est l'usage qui en fera connaître les formes usitées.

Il ne reste donc qu'à signaler quelques irrégularités spéciales au langage et qui consistent le plus souvent dans le déplacement des consonnes.

Ex. : djebed *«il a tiré», mis pour* djedeb; djououez *«il a marié», pour* zououedj; semch *«soleil», pour* chems; seddadja *«tapis de prière», pour* sedjdjada; sedjera *«arbre», pour* chedjera.

Encore convient-il d'ajouter que beaucoup de personnes prononcent ces mots régulièrement et que, en général, ce sont des prononciations locales. C'est ainsi qu'à Alger on dit dzaïr *«Alger» au lieu d'*el-djezaïr; dziri *«algérien» au lieu de* djezaïri *qui sont employés partout ailleurs.*

On a déjà vu que zād *« il a augmenté » s'emploie pour dire « encore » ; il existe une autre locution du même genre pour dire « encore » et qui est formée également d'un verbe irrégulier, c'est* mā zāl, *mot-à-mot « il n'a pas cessé d'être ». Cette locution se construit généralement avec une négation et se conjugue ainsi, mais seulement au prétérit.*

PRÉTÉRIT

Singulier	*Pluriel*
3e *pers.* mā zāl ; *fém.* mā zālet	3e *pers.* mā zālou
2e *pers.* mā zelt ; *fém.* mā zelti	2e *pers.* mā zeltou
1re *pers.* mā zelt	1re *pers.* mā zelnā

On dira par exemple : mā zāl mā djā che *« il n'est pas encore venu » ;* mā zelt mā kelit che *« tu n'as pas encore mangé » ;* mā zālou mā cherebou che *« ils n'ont pas encore bu ». On peut aussi employer la locution toute seule. Ex. :* ous'el chi *« est-il arrivé ? » ;* mā zāl *« pas encore ». Dans ce cas la locution ne se conjugue pas et la phrase négative est sous-entendue.*

CHAPITRE XII

DU VERBE DE NON-EXISTENCE ET DES VERBES DE LOUANGE ET DE BLÂME

Le verbe *être* au présent absolu ne s'exprime pas en arabe ; dans certains cas il peut être rendu par un pronom sujet en apparence du moins, car en réalité cela n'est pas exact, هُوَ مَرِيضٌ signifiant « lui (est) malade » que l'on traduit par « il est malade ». Il eût donc été difficile d'indiquer la non-existence à l'aide de la simple négation et l'on a eu recours au mot spécial لَيْسَ qui se conjugue comme un verbe, mais au prétérit seulement.

Prétérit

Singulier

	Féminin	Commun	Masculin
3e pers.	لَيْسَتْ « elle n'est pas »		لَيْسَ « il n'est pas »
2e pers.	لَسْتِ « tu n'es pas »		لَسْتَ « tu n'es pas »
1re pers.		لَسْتُ « je ne suis pas »	

Duel

3e pers.	لَيْسَتَا « elles ne sont pas »	لَيْسَا « ils ne sont pas »
2e pers.	لَسْتُمَا « vous n'êtes pas »	

Pluriel

3e pers.	لَسْنَ « elles ne sont pas »	لَيْسُوا « ils ne sont pas »
2e pers.	لَسْتُنَّ « vous n'êtes pas »	لَسْتُمْ « vous n'êtes pas »
1re pers.	لَسْنَا « nous ne sommes pas »	

Sous la dénomination de verbes de louange ou de blâme on n'a en réalité que des moyens de marquer l'exclamation avec les deux nuances opposées d'admiration ou de désapprobation. Les deux mots dont on se sert habituellement ressemblent à des verbes qui n'auraient que la troisième personne du prétérit au singulier. نِعْمَ que l'on traduit par « combien il est beau! » fait au féminin نِعْمَتْ et بِئْسَ; « combien il est horrible! » fait au féminin بِئْسَتْ.

D'autres formes sont également usitées pour l'exclamation : tantôt c'est مَا avec le superlatif ou le verbe à l'impératif de la quatrième forme suivi de la préposition بِ; la syntaxe fera connaître leur emploi.

Le langage n'a pas de verbe de non-existence; il l'indique soit au moyen de la locution rāni, rāk, *etc. accompagné de la négation, soit par ce même mot privé de sa syllabe initiale* ra, *avec la négation également.*

Ex. : ma ni che *«je ne suis pas» ou* mā rāni che; mā k chi *«tu n'es pas»;* ma h'ou che *«il n'est pas»;* mā h'i chi *«elle n'est pas»;* mā nā che *«nous ne sommes pas»;* mā koum chi *«vous n'êtes pas»;* ma h'oum chi *«ils ou elles ne sont pas».*

«Il n'y a pas» se dit mā kān chi, *mot-à-mot «il n'est pas» ou «il n'était pas». En Orient, on se sert de* ma fih' che *«ne pas dans lui».*

L'intonation permet de rendre sans mot spécial l'exclamation, en exprimant «quel» par ach men. *Ex. :* ach men qebih" h'ada *«quel mauvais drôle est celui-ci!» ou «quel drôle!».*

On fait également usage dans le sens exclamatif de la locution ya khi *suivie d'un nom. Ex. :* ya khi radjel *«quel homme!»;* ya khi mera *«quelle femme!». Ce mot* ya khi *semble être pour* ya akhi *«ô mon frère», prononcé régulièrement au lieu de la forme commune* ya khouya *qui n'a pas le même sens exclamatif.*

CHAPITRE XIII

DU NOM

Sous cette dénomination il faut entendre ici les substantifs et les adjectifs.

Les substantifs dont l'usage est le plus fréquent peuvent être rangés sous les cinq rubriques suivantes : 1° noms d'action; 2° noms primitifs; 3° noms de métier; 4° noms de lieu; 5° noms d'instrument.

Noms d'action

Chaque verbe primitif ou dérivé peut donner naissance à un nom dont la signification est exactement la même que la sienne

moins l'idée de temps ou de personne. Ce nom rappelle assez bien l'infinitif français, avec cette différence cependant qu'il est un véritable substantif déclinable et susceptible de recevoir l'article défini ou indéfini. Ce qui distingue du substantif ordinaire le nom d'action, c'est que ce dernier agit, dans certaines circonstances, sur d'autres noms à la manière des verbes et les régit à titre de compléments direct ou indirect.

Le nom d'action du verbe primitif trilittère a une telle profusion de formes différentes qu'il n'y a aucun intérêt à en faire l'énumération, car on ne possède aucun moyen assuré de savoir à quel verbe telle de ces formes peut s'appliquer plutôt qu'à tout autre.

Sans doute, la forme فُعُولٌ, par exemple, est en général celle du nom d'action des verbes qui indiquent l'idée de monter, descendre, se lever, s'asseoir, entrer, sortir, comme دُخُولٌ « l'action d'entrer »; خُرُوجٌ « l'action de sortir »; طُلُوعٌ « l'action de monter »; نُزُولٌ « l'action de descendre »; نُهُوضٌ « l'action de se lever »; جُلُوسٌ « l'action de s'asseoir », mais, même pour cette forme particulière, on ne saurait avoir une certitude sur les verbes auxquels elle s'applique si l'on ne consulte le dictionnaire. Et il convient d'ajouter que فُعُولٌ est aussi une forme de pluriel.

Souvent encore un même verbe a deux ou plusieurs noms d'action différents, employés avec la même valeur, et rien ne fait pressentir laquelle de ces formes est le plus souvent usitée; de même il arrive encore que ces formes différentes ne correspondent pas à une même signification. Mêmes observations pour le verbe quadrilittère primitif dont la variété de formes est d'ailleurs infiniment moindre que dans le verbe trilittère.

Aussitôt que le verbe est dérivé, le nom d'action, qui en vient, a une forme à peu près constante et dès lors il est utile de la connaître.

Nom d'action du verbe trilittère dérivé

N° de la forme	Nom d'action	N° de la forme	Nom d'action	N° de la forme	Nom d'action
II	تَفْعِيلٌ	V	تَفَعُّلٌ	VIII	ٱفْتِعَالٌ
III	مُفَاعَلَةٌ	VI	تَفَاعُلٌ	IX	ٱفْعِلَالٌ
IV	إِفْعَالٌ	VII	ٱنْفِعَالٌ	X	ٱسْتِفْعَالٌ

Le nom d'action, accompagné d'un adjectif, sert à rendre l'adverbe de manière et comme alors il est toujours au cas direct indéterminé on l'indique, dans bien des grammaires, à ce cas. Au lieu de تَفْعِيلٌ on dit تَفْعِيلًا. Cette orthographe n'a aucune raison d'être, quand le mot est isolé; tout au plus serait-elle justifiée chez les auteurs arabes qui énumèrent volontiers les verbes en énonçant successivement le prétérit, l'aoriste, l'impératif et le nom d'action, le nom d'action étant en quelque sorte le régime du verbe dans ce cas.

Quelques verbes dérivés ont d'autres types de noms d'action que ceux donnés ci-dessus; ainsi la IIe forme a encore quelquefois des noms d'action du type فِعَالٌ ou تَفْعِلَةٌ; la IIIe du type فِعَالٌ; la IVe du type إِفْعَلَةٌ et la Xe du type ٱسْتِفْعَلَةٌ, mais ceux qui sont terminés par le ة ne servent qu'aux racines concaves et les autres ne se rencontrent que bien rarement.

Exemples de noms d'action : تَأْرِيخٌ « histoire, annales » ; مُكَاتَبَةٌ « correspondance » ; إِكْرَامٌ « honneurs » ; إِجَازَةٌ « licence, diplôme » ; تَعَجُّبٌ « étonnement » ; تَسَابُقٌ « lutte de vitesse » ; ٱنْفِصَالٌ « séparation » ; ٱجْتِمَاعٌ « réunion » ; ٱصْفِرَارٌ « action de pâlir » ; ٱسْتِحْقَاقٌ « revendication » ; ٱسْتِقَامَةٌ « rectitude ».

Nom d'action du verbe quadrilittère dérivé

IIe : تَفَعْلُلٌ ; IIIe : اِفْعِنْلَالٌ ; IVe : اِفْعِلْلَالٌ

Ex. : تَطَبْطُبٌ « bruit, murmure » ; اِقْعِنْفَازٌ « accroupissement » ; اِمْزِهْلَالٌ « fusion, dissolution ».

Dans le langage, le nom d'action ne joue que le rôle d'un substantif ordinaire; il n'est donc pas nécessaire de le rattacher au verbe d'où il provient autrement que pour l'étymologie. Ses formes sont, du reste, les mêmes que celles indiquées pour le verbe trilittère.

Ex. : tedbir « *administration, conseil* » ; ma'anda « *hostilité* » ; *mais ces mots sont d'un emploi assez rare.*

Quant au verbe quadrilittère dérivé, qui n'est usité qu'à la seconde forme, son nom d'action a pour type تَفَعْلِيلَةٌ. *Ex. :* tezeblih"a « *niche, attrape* ».

Noms primitifs

On appelle ainsi les noms qui paraissent n'avoir aucun rapport de signification avec les verbes provenant de la même racine qu'eux, ou dont la racine ne donne pas naissance à une verbe primitif.

Ex. : سَبُعٌ « un lion » ; وَرْدٌ « rose » ; تَمْرٌ « datte » ; جَمَلٌ « un chameau » ; بَابٌ « une porte ».

La grammaire ne saurait fournir aucun renseignement sur ces mots que l'on ne peut connaître que par le dictionnaire ou par l'usage. Il est bon d'en garnir sa mémoire sans s'inquiéter de leur origine dans une étude pratique de la langue arabe.

On a déjà vu qu'il existait des verbes dénominatifs obtenus surtout à l'aide des IIe, IVe et Ve formes du verbe dérivé. Les noms primitifs sont les éléments ordinaires d'où sont tirés ces verbes.

Ex. : أَسَدٌ « un lion » a formé le verbe أَسَّدَ « abonder en

lions »; تَمْرٌ « datte », أَتْمَرَ « abonder en dattes »; جَيْشٌ « troupe », جَيَّشَ « rassembler des troupes ».

Le verbe primitif lui-même semble avoir servi aussi de verbe dénominatif, car si ثَمَنَ signifie « être le huitième », il est au moins vraisemblable qu'il provient du mot ثَمَانٍ qui veut dire « huit » et que ce n'est pas le phénomène inverse qui s'est produit.

Nom de métier

Le substantif qui annonce la profession ou la qualité intensive prend, le plus souvent, la forme فَعَّالٌ, pour la première signification, et فَعَّالَةٌ, pour la seconde. Il vient soit d'un verbe, soit d'un nom.

Ex. : خَبَّازٌ « marchand de pain », de خُبْزٌ « pain »; حَمَّالٌ « porte-faix », de حَمَلَ « porter »; صَرَّافٌ « changeur », de صَرْفٌ « change »; غَسَّالٌ « laveur », de غَسَلَ « laver »; فَحَّامٌ « charbonnier », de فَحْمٌ « charbon »; جَمَّالٌ « chamelier », de جَمَلٌ « chameau »; بَنَّآءٌ « architecte, maçon », de بَنَى « bâtir ».

عَلَّامَةٌ « très docte », de عَلِمَ « savoir »; فَهَّامَةٌ « très intelligent », de فَهِمَ « comprendre »; دَرَّاكَةٌ « très sagace », de أَدْرَكَ « saisir ». Ces derniers mots employés aussi comme qualificatifs sont peu nombreux, sans doute parce qu'ils ont la terminaison féminine tout en étant du masculin.

Le participe actif sert également de nom de métier.

Ex. : تَاجِرٌ « négociant », de تَجَرَ « commercer »; كَاتِبٌ « secrétaire », de كَتَبَ « écrire »; مُدَرِّسٌ « professeur », de دَرَّسَ « faire un cours »; مُتَعَلِّمٌ « apprenti », de تَعَلَّمَ « apprendre »; مُتَصَرِّفٌ « préfet, administrateur », de تَصَرَّفَ « administrer ».

Dans l'usage moderne on a aussi recours à la terminaison ـِيّ ajoutée à un substantif au pluriel.

Ex. : حَشَائِشِيّ « fumeur de hachich », de حَشَائِشُ, pluriel de حَشِيشَةٌ « herbe ou hachich » ; دَخَاخِنِيّ « marchand de tabac », de دَخَاخِنُ, pluriel de دُخَّانٌ « fumée ou tabac » ; سَكَاكِرِيّ « épicier », de سَكَاكِرُ, pluriel de سُكَّرٌ « sucre ».

Cette forme est surtout d'usage pour les mots d'origine étrangère ou qui ont dans la langue moderne une signification qu'ils n'avaient pas autrefois. Elles peuvent donc coexister avec la forme فَعَّالٌ qui a alors un autre sens. Ex. : حَشَّاشٌ signifie « marchand d'herbes », tandis que حَشَائِشِيّ veut dire « fumeur de hachich ».

La terminaison turque جِى transformée en جِيّ est employée dans les mêmes conditions que la terminaison précédente, avec cette différence cependant qu'elle se place après un nom au singulier, parfois légèrement modifié.

Ex. : قَهْوَاجِيّ « cafetier », de قَهْوَةٌ, mot qui désignait autrefois le vin et qui aujourd'hui ne s'applique plus dans l'usage courant qu'au café. خَزْنَاجِيّ « trésorier, ministre des finances », de خِزَانَةٌ « armoire et trésor ».

Enfin quelques mots ont la terminaison persane دَار devenue دَارٌ. Ex. : خَزَنْدَارٌ « trésorier » ; سِلَاحْدَارٌ « porte-glaive ».

A part la forme فَعَّالَةٌ, *toutes les formes que l'on vient de voir sont employées dans le langage comme noms de profession.*

Ex. : djezzār « *boucher* » ; h"abbāl « *cordier* » ; chououāf « *espion* » ; h"ammār « *ânier* » ; t'errāz « *brodeur* » ; ʿat't'ār « *parfumeur, droguiste* » ; nah"h"ās « *fabricant ou marchand d'objets en cuivre* » ;

terrās «*piéton*»; r'et"t"ās «*plongeur, foreur de puits*». *La dernière radicale* yā *n'est pas remplacée par un h'amza. Ex. :* bennāï «*maçon*» *(prononcez* bennāye*). Dans le mot* fekkāï «*fruitier*», *le* ه *radical a été remplacé par un* ى.

Hākem «*magistrat, chef*»; qād'ī «*juge, cadi*»; fāres «*cavalier*»; sāreq «*voleur*»; maʿallem «*patron, maître ouvrier*»; rāʿi «*berger*»; qāri «*lecteur*»; mosāfer «*voyageur*»; monedjdjem «*astrologue*».

Sekākri «*épicier*»; hachāïchi «*fumeur de hachich*»; dekhākheni «*marchand de tabac*»; berāmli «*tonnelier*», *de* bermil «*tonneau*»; berādaʿi «*bourrelier*».

Qah'ouādji «*cafetier*»; t'oubdji «*artilleur*»; t'enbourdji «*tambour*»; qaouqdji «*fabricant de calottes*»; saʿadji «*horloger*»; khaznādji «*trésorier*»; tchaqmāqdji «*armurier*».

Khaznādār «*trésorier*».

En dehors de ces formes spéciales il en est d'autres qui sont employées accidentellement. Ex. : t'ebib «*médecin*» *est en réalité un adjectif;* cheikh «*professeur, chef*» *est un substantif sans forme d'une valeur particulière. Il serait facile de multiplier ces exemples.*

Les termes métier et profession doivent être entendus ici dans un sens très large; il s'agit en réalité des noms des personnes qui font habituellement une chose. Chemmās, *prononcé* semmāch, *signifie par exemple un individu qui se vautre au soleil sans rien faire, ce qui n'est certes pas une profession, ni un métier à proprement parler.*

Noms de lieu

Le lieu où se fait une action et celui qui indique où une chose abonde prend habituellement l'une des trois formes : مَفْعِلٌ, مَفْعَلَةٌ et مَفْعَلٌ.

Ex. : مَنْزِلٌ «lieu où l'on descend (de cheval), gîte, demeure»; مَوْضِعٌ «lieu où l'on pose quelque chose, un endroit quelconque»;

مَشْرِقٌ «orient, lieu où le soleil se lève»; مَغْرِبٌ «occident, lieu où le soleil se couche»; مَسْجِدٌ «mosquée».

مَنَارَةٌ «phare, lieu où la lumière abonde»; مَتْفَحَةٌ «pommeraie»; مَقْبَرَةٌ «cimetière, lieu abondant en tombeaux»; مَجَنَّةٌ «pays hanté par les démons ou djinns»; مَحَشَّةٌ «pays à foin»; مَحْكَمَةٌ «prétoire, lieu à sentence»; مَدْرَسَةٌ «université, collège, lieu où l'on fait des cours»; مَأْذَنَةٌ «minaret, lieu où on fait l'appel à la prière».

مَكْتَبٌ «école ou bureau, lieu où l'on écrit»; مَخْزَنٌ «magasin, lieu où l'on serre»; مَجَازٌ «gué, lieu où l'on traverse»; مَسْكَنٌ «demeure, lieu où l'on séjourne»; مَرْصَدٌ «observatoire»; مَرْفَعٌ «étagère».

Quand le nom de lieu tire son origine d'un verbe dérivé, il prend la forme du participe passif. Ex. : مُرْسًى «port», de أَرْسَى «jeter l'ancre, mouiller»; مُقَامٌ «station», de أَقَامَ «séjourner»; مُسْتَشْفًى «hôpital», de اِسْتَشْفَى «chercher à guérir»; مُصَلًّى «lieu où l'on prie (les jours de grande cérémonie où la mosquée serait insuffisante à contenir la masse des fidèles)», de صَلَّى «prier».

Tous les noms qui indiquent un lieu n'ont pas nécessairement l'une de ces formes, mais le barbarisme que l'on obtiendrait, en appliquant à faux l'une de ces formes, serait sûrement compris.

Quand la racine est concave, la voyelle de la seconde radicale passe sur la lettre précédente. Ex. : مَصِيرٌ, pour مَصْيِرٌ «le lieu où l'on arrive»; مَغَارَةٌ «caverne», au lieu de مَغْوَرَةٌ.

Les formes des noms de lieu peuvent encore indiquer le temps pendant lequel s'est fait l'action. Ex. : مَوْلِدٌ «nativité», «le temps où l'on est né» et aussi «le lieu de naissance», مَغْرِبٌ «le moment du coucher du soleil et l'occident».

Les formes particulières de noms de lieu s'emploient parfois dans le langage, mais moins fréquemment que dans la langue régulière. On dit bien mouda' *«un endroit»;* mesdjed *«une chapelle»;* mer'reb *«l'occident»;* mechreq *«l'orient»; toutefois on se servira plutôt de* r'erb *que de* mer'reb, *de* cherq *que de* mechreq, *de* djebbāna *«cimetière» que de* maqbara.

D'ailleurs bien des mots d'un usage courant n'ont point ces formes spéciales pas plus dans la langue écrite que dans le langage. Ainsi djama' *«mosquée»;* dār *«maison»;* r'ār *«caverne»;* beït *«chambre, maison» ou «tente»;* qs'ar *«château» ou «bourg fortifié»;* souma'a *«minaret», etc.*

Noms d'instrument et de vase

Ces noms, qui indiquent l'instrument avec lequel on fait une chose ou le vase dans lequel on la met, ont trois formes : مِفْعَلٌ, مِفْعَالٌ et مِفْعَلَةٌ.

Ex. : مِبْرَدٌ «lime»; مِفْتَاحٌ «clé»; مِغْرَفَةٌ «cuiller»; مِنْشَارٌ «scie»; مِيزَانٌ «balance», de وَزَنَ «peser»; مِزْرَاقٌ «épieu» ou «javelot»; مِجْمَرَةٌ «cassolette, brûle-parfums; مِقَصٌّ «ciseaux».

مِحْلَبٌ «vase à traire le lait», de حَلَبَ «traire»; مِئْبَرَةٌ «étui à aiguilles», de إِبْرَةٌ «aiguille»; مِخْلَاةٌ «sac à fourrage, musette»; مِرَشٌّ «flacon à asperger».

Dans cette seconde signification de noms de vase on se sert encore des formes مُفْعُلَةٌ et مُفْعُلٌ. Ex. : مُكْحُلَةٌ «vase ou étui à collyre»; مُدْهُنٌ «flacon à parfums»; mais ces sortes de mots sont bien peu nombreux.

Les noms d'instrument et de vase sont loin d'avoir tous les formes qui viennent d'être indiquées; toutefois ces formes sont toujours caractéristiques des significations énoncées ci-dessus.

Il y a lieu de faire ici les mêmes observations que pour les noms

de lieu, c'est-à-dire que bon nombre de noms d'instrument de ces formes spéciales ne sont pas usités dans le langage et qu'en outre bien des noms désignant des instruments ou des vases surtout n'ont point été conçus d'après ces types. Ex. : kās *«un verre»;* qedra *«une marmite»;* fās *«une pioche»;* douaïa *«un encrier ou un fourneau de pipe»;* tebsi *«une assiette»;* sebsi *«une pipe»;* t'adjin *«casserole en terre»;* mous *«un rasoir»;* khedmi *«un couteau»*.

Il existe encore d'autres formes de noms, mais elles sont applicables à si peu de racines et d'une façon si peu certaine qu'il est bien inutile d'en surcharger sa mémoire et c'est au dictionnaire qu'on aura recours pour en déterminer la signification.

Cependant on peut encore dire que, d'une manière générale, la forme فِعَالَةٌ indique le ressort, la circonscription et la charge : ainsi عِمَالَةٌ «province», c'est-à-dire territoire administré par un عَامِلٌ «gouverneur»; وِلَايَةٌ «district», administré par un وَالٍ; وِزَارَةٌ «ministère»; خِلَافَةٌ «califat».

La forme فُعَالٌ s'applique surtout aux maladies : كُبَادٌ «hépatite»; سُعَالٌ «toux».

La forme فِعْلَةٌ est employée pour le fragment. Ex. : قِطْعَةٌ «un morceau»; خِرْقَةٌ «une guenille, un chiffon»; فِرْقَةٌ «fraction»; خِطَّةٌ «une raie de charrue».

On pourrait sans peine multiplier ces indications s'il était vraiment possible d'en tirer un parti fructueux, mais aucune de ces formes n'a une acception qui se retrouve dans tous les mots qui en ont adopté le type.

Il existe aussi quelques noms qui ont perdu une de leurs lettres radicales exceptionnellement et qui ne rentrent dans aucune des catégories de formes indiquées. Ex. : كُرَةٌ «boule, sphère»; دَمٌ «sang»; فَمٌ «bouche»; سَنَةٌ «année»; شَفَةٌ «lèvre»; مَآءٌ «eau». Pour ces deux derniers mots la troisième lettre radicale était un

ة qui a disparu dans le premier mot et qui a été remplacé par un ه dans le second.

Adjectifs

Les adjectifs démonstratifs ayant la même forme que les pronoms démonstratifs, il est inutile d'en reparler ici. Il reste donc à voir : 1° les adjectifs qualificatifs; 2° les adjectifs de couleur et de difformité; 3° les adjectifs de relation ou ethniques.

Adjectifs qualificatifs

La forme la plus fréquente de ces adjectifs et la plus typique est فَعِيلٌ; on trouve également : فَعُولٌ, mais surtout فَعْلَانٌ ou فَعْلَانُ, فُعْلَانٌ et beaucoup plus rarement فَعُّولٌ, فِعِّيلٌ.

Ex. : كَبِيرٌ «grand, âgé»; سَمِينٌ «gras»; طَوِيلٌ «long, grand»; قَصِيرٌ «court, petit»; صَغِيرٌ «jeune, petit»; مَرِيضٌ «malade»; صَحِيحٌ «sain, valide»; شَرِيفٌ «noble»; فَرِيدٌ «unique»; جَمِيلٌ «beau»; قَبِيحٌ «laid, méchant»; عَلِيٌّ «élevé».

رَؤُوفٌ «compatissant»; غَفُورٌ «indulgent»; أَكُولٌ «vorace»; حَمُودٌ «admirable, digne d'éloges»; وَدُودٌ «aimant»; حَمُولٌ «patient»; عَجُوزٌ «débile, sénile»; عَرُوسٌ «fiancé»; صَبُورٌ «patient»; قَدُّورٌ «très puissant»; صِدِّيقٌ «très sincère»; قَدُّوسٌ «très saint».

سَكْرَانُ «ivre»; جَوْعَانٌ «affamé»; عَطْشَانٌ «assoiffé»; فَرْحَانٌ «joyeux»; نَعْسَانٌ «somnolent»; رَحْمَانٌ «clément»; كَسْلَانٌ «paresseux»; غَضْبَانُ «irrité»; شَجْعَانٌ «brave»; نَدْمَانٌ «repentant»; عُرْيَانٌ «nu».

La forme فَعْلَانٌ est plus souvent employée comme substantif que comme adjectif et les formes فَعُّولٌ et فِعِّيلٌ, sortes de superlatifs de فَعُولٌ et فَعِيلٌ, sont très peu fréquentes.

A ces formes particulières il faut ajouter tous les participes actifs et passifs et aussi certaines formes dont la valeur est loin d'être constante. Ex. : حَسَنٌ « beau » ; صَعْبٌ « difficile » ; حُلْوٌ « doux, sucré » ; دِقٌّ « mince », etc. Quant à فَعِلٌ, c'est la forme allégée de فَعِيلٌ. Ex. : خَشِنٌ « grossier » ; وَعِرٌ « difficile, escarpé » ; en poésie, on la rencontre parfois à la place de فَعِيلٌ.

Comme dans toutes les langues, les adjectifs en arabe sont souvent employés avec la valeur de substantifs. Pour les noms de personnes on se sert plus volontiers du masculin; pour les noms de choses, du féminin. Cependant dans certains mots la terminaison féminine est tombée. Ex. : طَرِيقٌ « chemin », mot-à-mot « battu » (la forme فَعِيلٌ étant dans des dialectes sémitiques le participe passif du verbe primitif). La forme طَرِيقَةٌ a néanmoins subsisté avec la valeur métaphorique du mot « voie ».

Exemples d'adjectifs employés substantivement : طَبِيبٌ « médecin » ; حَكِيمٌ « philosophe » ; شَهِيدٌ « martyr ou témoin instrumentaire » ; فَقِيهٌ « jurisconsulte » ; خَدِيمٌ « domestique » ; خَطِيبٌ « prédicateur » ; وَزِيرٌ « ministre » ; عَجُوزٌ « vieille femme, duègne » ; عَرُوسٌ « fiancé ou fiancée » ; سَبِيلٌ « chemin ».

Tout ce qui vient d'être dit au sujet des adjectifs qualificatifs s'applique au langage. Il n'y aura donc qu'à supprimer la voyelle désinentielle et à adoucir les voyelles brèves pour se servir de tous les mots indiqués ci-dessus. On dira : kebīr *« grand »;* ser'īr *« jeune »;* t'ouïl *« long, grand »;* qes'īr *« petit, court »;* djedīd *« neuf, récent »;* qedīm *« ancien »;* sekrān *« ivre »;* ʿorïān *« nu »;* ʿatchān *« affamé »;* ferh"ān *« joyeux »;* mechiān *« maigre »;* ʿarous *« fiancé »;* ouaʿr *« difficile »;* h"alou *« doux, sucré »;* h"asen *« beau »*.

Toutefois on applique souvent la forme فَعِيل *à des mots qui ne la prennent pas obligatoirement. Ex. :* saʿïb *« difficile »;* deqiq

« mince ». Enfin on donne le signe du féminin aux mots ʿadjouz *et* ʿarous, *bien qu'ils soient des deux genres, et on les emploie substantivement. Ex. :* ʿadjouza *« une duègne »;* ʿarousa *« une fiancée »; tandis que* ʿarous *ne se dit que du fiancé et qu'*ʿadjouz, *au masculin, est inusité.*

Adjectifs de couleur et de difformité

Ces adjectifs, qui indiquent une couleur fondamentale ou un état anormal, sont de la forme أَفْعَلُ.

Ex. : أَبْيَضُ « blanc »; أَسْوَدُ « noir »; أَكْحَلُ «noir, noirci»; أَزْرَقُ «bleu»; أَحْمَرُ «rouge»; أَصْفَرُ «jaune, pâle, blond»; أَخْضَرُ «vert»; أَسْمَرُ « brun »; أَدْعَجُ « noir foncé ».

أَحْدَبُ « bossu »; أَعْمَى « aveugle »; أَعْوَرُ « borgne »; أَحْوَلُ « louche »; أَعْرَجُ « boîteux »; أَشَلُّ « manchot ou ayant la main desséchée »; أَغْبَرُ « souillé de poussière »; أَشْعَثُ « ébouriffé ».

Ainsi qu'on en peut juger par les deux derniers exemples, il ne s'agit pas seulement de difformités réelles, mais aussi de tout ce qui n'est pas conforme à l'état normal des choses et qui constitue une sorte de défaut.

Les nuances des couleurs sont exprimées à l'aide d'adjectifs de relation dérivés de substantifs désignant des objets dont la couleur est bien connue. Ex. : خَوْخِيٌّ « couleur de pêche », de خَوْخٌ « pêche »; وَرْدِيٌّ « rosé », de وَرْدٌ « rose »; فَارِيٌّ « gris souris », de فَارٌ « souris »; زَرْزَرِيٌّ « gris étourneau », de زَرْزَرٌ « étourneau »; رَمَادِيٌّ « gris cendré », de رَمَادٌ « cendres ». Le mode de formation de ces adjectifs fait l'objet du chapitre suivant.

Ici encore on peut suivre dans le langage les règles qui viennent d'être énoncées. On dira donc : abioḍ' *« blanc »;* akh"al *« noir »;* azreq *« bleu »;* ah"mer *« rouge »;* as'fer *« jaune, pâle, blond »;* akhḍ'er *« vert ».*

aʿama «*aveugle*»; aʿaouer «*borgne*»; ah″ouel «*louche*».

Mais certains de ces adjectifs ou ne sont pas employés en parlant, ou ont une forme différente. On dit, par exemple, h″adbi «*bossu*»; tʿobbāl «*boîteux*» *et l'on ne se sert ni de* ah″deb, *ni de* aʿaredj.

Pour les nuances des couleurs, on a recours au procédé indiqué pour la langue régulière. Ex. : khoukhi «*couleur de pêche*»; ouerdi «*rosé*»; zerzouri «*gris étourneau*»; remādi «*cendré*»; semaouï «*couleur du ciel*».

Adjectifs de relation

Un substantif arabe peut toujours servir à former un adjectif. Pour cela, il suffit d'ajouter ـِيٌّ à la terminaison du nom dépouillé de la voyelle de sa dernière lettre, si celle-ci en a une. Ex. : حَدِيدِيٌّ «ferrugineux», de حَدِيدٌ «fer», dont le د final a perdu sa voyelle; صَيْفِيٌّ «estival», de صَيْفٌ «été».

L'application de cette règle générale donne lieu à un certain nombre de remarques :

1° Le substantif terminé par ة perd cette lettre avant de prendre la terminaison ـِيٌّ. Ex. : مَكَّةُ «La Mecque», مَكِّيٌّ «mecquois»; قُسَنْطِينَةُ «Constantine», قُسَنْطِينِيٌّ «constantinois»; عُنَّابَةٌ «Bône», عُنَّابِيٌّ «bônois»; طَبِيعَةٌ «nature». طَبِيعِيٌّ «naturel»; حَقِيقَةٌ «réalité», حَقِيقِيٌّ «réel».

2° On supprime également les terminaisons يَةٌ et يَّةٌ, mais alors, pour la seconde, on emploie ـَانِيٌّ au lieu de ـِيٌّ. Ex. : إِفْرِيقِيَةٌ «Afrique» ou «province d'Afrique», إِفْرِيقِيٌّ «africain», et إِسْكَنْدَرِيَّةٌ «Alexandrie», fera إِسْكَنْدَرَانِيٌّ.

Cette terminaison ـَانِيٌّ s'ajoute à certains mots employés surtout en philosophie. Ex. : رُوحَانِيٌّ «spirituel»; جِسْمَانِيٌّ «corpo-

rel » ; نُورَانِيٌّ « lumineux » ; رَبَّانِيٌّ « divin », des mots رُوحٌ « âme, esprit » ; جِسْمٌ « corps » ; نُورٌ « lumière » ; رَبٌّ « seigneur ».

3° Les mots terminés par آءٌ remplacent toujours le ء par un و quand le ء n'est pas radical ou ne remplace pas une radicale, sinon cette substitution est facultative. Ex. : بَيْضَآءُ « blanche », adjectif de relation بَيْضَاوِيٌّ ; عَذْرَآءُ « vierge », عَذْرَاوِيٌّ « virginal » ; mais on dira également سَمَاوِيٌّ et سَمَآءِيٌّ « céleste », de سَمَآءٌ « ciel ». Toutefois la première de ces deux formes est la plus usitée.

4° Le mot terminé par ـَا, ـَى adapte la terminaison ـِيٌّ à un و placé après l'alif, ou l'alif d'union, transformé en alif ordinaire. Cette règle n'est toujours applicable qu'aux mots de moins de cinq lettres. Ex. : فَرَنْسَا « France », فَرَنْسَاوِيٌّ « français » ; نِمْسَا « Autriche », نِمْسَاوِيٌّ « autrichien » ; دُنْيَـــا « monde », دُنْيَـاوِيٌّ « mondain » ; mais on dira بُخَارِيٌّ, de بُخَارَى « Bokhara », ce mot ayant plus de quatre lettres.

Enfin, si le mot n'a que trois lettres on supprime l'alif bref. Ex. : عَصًى « bâton », adjectif de relation : عَصَوِيٌّ.

5° Lorsque le nom n'a que trois lettres et que la seconde radicale a la voyelle *i*, on la remplace par *a*. Ex. : مَلِكٌ « roi », مَلَكِيٌّ « royal » ; كَبِدٌ « foie », كَبَدِيٌّ « hépatique ». Si le nom a plus de trois lettres, cette modification n'a pas lieu, à moins qu'on ait affaire aux formes فَعِيلٌ, فَعِيلَةٌ, et alors le ى lui-même disparaît. Ex. : اَلنَّاصِرُ « En-Nas'ir », نَاصِرِيٌّ « Nacérite » ; mais on dira مَدَنِيٌّ « médinois », de مَدِينَةٌ « Médine » ; سَفَنِيٌّ « naval », de سَفِينَةٌ « vaisseau » ; جَزَرِيٌّ « mésopotamien », de جَزِيرَةٌ « Mésopotamie ».

La suppression du ى ne se fait en somme que très rarement et

l'on a déjà vu par des exemples précédents qu'on le conserve dans la plupart des cas. Si toutefois ce ى formatif appartenait au diminutif, forme dont il sera question plus loin, on le supprime presque toujours. Ex. : قُرَيْشٌ « Qoraïch », tribu, قُرَشِيٌّ « qoreïchite ». La forme قُرَيْشِيٌّ est d'ailleurs admise.

6° Dans les noms d'origine défective de la forme فَعِيلٌ le ى est remplacé par un و. Ex. : نَبِيٌّ « prophète », نَبَوِيٌّ « prophétique »; عَلِيٌّ « Ali », عَلَوِيٌّ « Alide ». La voyelle *i* est alors remplacée par *a*.

7° Dans les mots de trois lettres, qui ont perdu leur troisième radicale, on met à sa place و. Ex. : أَبٌ « père », أَبَوِيٌّ « paternel »; أَخٌ « frère », أَخَوِيٌّ « fraternel »; دَمٌ « sang »; دَمَوِيٌّ « sanguin ». La seconde radicale prend encore ici la voyelle *a*.

8° Quand un nom est composé de deux noms, on ne forme l'adjectif de relation qu'avec l'un d'eux, le plus important généralement, ou encore en empruntant une partie des deux mots de façon à avoir une racine de quatre lettres. Ex. : فَخْرُ ٱلدِّينِ « Fakhr ed-din », adjectif de relation فَخْرِيٌّ; عَبْدُ ٱلدَّارِ « Abdeddār », adjectif عَبْدَرِيٌّ; عَبْدُ ٱلْقَيْسِ « Abdelqaïs », adjectif عَبْقَسِيٌّ.

On pourrait ajouter de nouvelles règles, mais déjà les trois dernières n'ont guère trait qu'à des exceptions. Il suffira de dire que certains adjectifs perdent parfois une partie des lettres du nom et parfois aussi les modifient. Ex. : حَضْرَمِيٌّ est l'adjectif de حَضْرَمَوْتَ « Hadramaut »; رَازِيٌّ est l'adjectif de رَيٌّ. L'usage seul peut faire connaître toutes ces altérations.

A l'occasion des noms de métier on a vu que certains d'entre eux se formaient d'un pluriel suivi de la terminaison ـِيٌّ. Cette terminaison n'est autre que celle de l'adjectif de relation, termi-

naison que l'on retrouve employée pour désigner les nuances des couleurs.

Enfin, quelques noms abstraits ont emprunté la forme de l'adjectif relatif au féminin. Ex. : مَاهِيَّةٌ « quiddité, essence d'une chose » ; كَيْفِيَّةٌ « quomodéité » ; كَمِّيَّةٌ « quotité », de مَا, كَيْفَ et كَمْ.

Le langage fait grand usage des adjectifs de relation et il suit pour leurs formes les mêmes principes que la langue écrite, en prononçant toutefois la terminaison simplement i.

Ex. : tounsi « *tunisien* », *de* Tounes « *Tunis* »; ouah'rāni « *oranais* », *de* Ouah'rān « *Oran* »; cherqi *ou* chergui « *oriental* », *de* cherq « *orient* »; r'arbi « *occidental* », *de* r'arb « *occident* »; djebeli « *montagnard* », *de* djebel « *montagne* »; s'oufi « *lainier* », *de* s'ouf « *laine* ».

Fouqāni « *supérieur* », *de* fouq « *sur, au-dessus* »; tah"tāni « *inférieur* », *de* tah"t « *sous, au-dessous* »; rouh"āni « *immatériel* », *de* rouh" « *âme* »; *ce mot veut surtout dire* « *un revenant, une apparition* »; djououāni « *intérieur, central* »; *la terminaison* āni *est fort peu employée en dehors de ces mots.*

Biskri, *originaire de Biskra, avec élision du* ة; Blidi « *blidéen* », *de* Blida; s'ou'īri, *originaire de Mogador,* « Soueïra » *en arabe;* Qafsi *ou* Gafsi, *originaire de* Gafsa.

Fransāouï « *français* », *de* Fransā « *France* », *avec addition du* و; semāouï « *céleste* »; *de* semā « *ciel* »; ʿaïsāouï « *adepte* » *de* ʿAisā, *fondateur de la secte des Aïssaoua;* selāouï, *originaire de* Selā, *Salé, ville du Maroc. Souvent le* ة *est confondu avec la terminaison* ا *et alors on ajoute fautivement le* و. *Ex.:* d'ah'rāouï « *septentrional* », *de* d'ah'ra « *nord* »; mekkāouï « *mecquois* », *de* Mekka « *La Mecque* ».

Dans les noms composés on supprime aussi un des mots, le moins important. Ex. : ʿabbāsi, *originaire de Sidi Bel Abbès* »; Qādri, *adepte de la confrérie de Sidi Abdelqāder, cependant on dit* Bou saʿādi, *originaire de Bou Saʿāda.*

Comparatif et superlatif

La forme أَفْعَلُ, féminin فُعْلَى sert à la fois pour exprimer le comparatif et le superlatif, mais il est facile de distinguer l'emploi de cette forme avec la valeur du comparatif, car alors le mot est toujours suivi de مِنْ qui rend le mot « que » dans ce cas-là.

Ex. : أَكْبَرُ « très grand, le plus grand, plus grand » ; أَكْرَمُ « très généreux, plus généreux » ; أَوْسَعُ « très large, plus large » ; أَشْرَفُ « très noble, plus noble » ; أَعْلَى « très élevé, plus élevé » ; كُبْرَى « la plus grande, plus grande » ; صُغْرَى « la plus petite, plus petite » ; عُظْمَى « la plus considérable, plus considérable » ; دُنْيَا « la plus proche, plus proche ».

Tous les adjectifs peuvent en théorie avoir cette forme du superlatif et du comparatif, cependant on ne l'applique guère qu'aux adjectifs de la forme فَعِيلٌ, d'une façon générale.

Quand la forme أَفْعَلُ n'est pas usitée, on exprime la même idée au moyen de mots tels que : خَيْرٌ « meilleur » ; أَكْبَرُ « plus grand » ; أَشَدُّ « plus intense » ; أَقَلُّ « moindre », mot-à-mot « moins nombreux », que l'on fait suivre d'un substantif au cas direct. Ex. : « Ali est moins blanc que Zéïd » عَلِيٌّ أَقَلُّ بَيَاضًا مِنْ زَيْدٍ, mot-à-mot « Ali est moindre en blancheur que Zéïd ». Ceci sera développé dans la syntaxe.

La forme spéciale du comparatif et du superlatif est peu employée en parlant. Pour le superlatif absolu on se sert volontiers du positif accompagné de l'un des mots, bezzāf *« beaucoup » (abréviation de* بالجزاف *« en bloc, en masse »);* yāser *« beaucoup ». Ex. :* radjel melih" bezzāf *« un homme très bon »;* h'ad ʿelmā bāred yāser *« cette eau est très froide ». En Orient on se sert du mot* ketsir *« beaucoup, abondant ».*

Le superlatif relatif se rend par le positif suivi de fi *« dans ».*

Ex. : h'oua elkebir fina «*il est plus âgé d'entre nous*»; h'iya el-kerima fikoum «*elle est la plus généreuse d'entre vous*».

Le positif, suivi de la préposition ʿala, *exprime le plus souvent le comparatif que l'on rencontre cependant quelquefois avec sa forme normale. Ex. :* Moh"ammed t'ouïl ʿala Ahmed «*Mohammed est plus grand que Ahmed*», *on pourrait aussi dire :* Moh"ammed at'ouel men Ah"med. *Le mot* kheir *est aussi employé avec un nom précédé de* fi. *Ex. :* Miloud kheir menni fi 'lkitaba «*Miloud écrit mieux que moi*», *mot-à-mot* «*Miloud meilleur que moi dans l'écriture*».

Diminutifs

Substantifs et adjectifs sont susceptibles en arabe d'avoir une forme diminutive qui indique tantôt la politesse, tantôt la gentilesse ou la grâce. L'usage de ces diminutifs est assez répandu.

La forme du diminutif est caractérisée par la voyelle *ou*, sur la première lettre, la voyelle *a* sur la seconde suivie d'un ى djezmé formatif ajouté au mot ordinaire. Si la lettre qui suit le ى n'est pas la dernière consonne du mot, on lui donne la voyelle *i*. Le ة ne compte pas comme consonne.

Ex. : كُلَيْبٌ «petit chien», de كَلْبٌ «chien»; رُجَيْلٌ «petit homme», de رَجُلٌ; حُصَيْنٌ «fortin», de حِصْنٌ «forteresse».

Remarques. 1° Les noms féminins qui ont le ة le conservent; ceux qui ne l'ont pas le prennent. Ex. : قُلَيْعَةٌ «petite citadelle», de قَلْعَةٌ; بُلَيْدَةٌ «petite ville, villette», de بَلَدٌ «ville»; شُمَيْسَةٌ «petit soleil», de شَمْسٌ «soleil».

2° Le ى radical et l'ا, secondes lettres du mot, sont remplacés par un و. Ex. : فُوَيْرِسٌ «un petit cavalier», de فَارِسٌ «cavalier»; بُوَيْتَةٌ «chambrette», de بَيْتٌ «chambre»; دُوَيْرَةٌ «maisonnette», de دَارٌ «maison»; فُوَيْطِمَةٌ «petite Fathma», de فَاطِمَةٌ «Fathima ou Fathma».

3° Les terminaisons آء et ى — féminines persistent dans le diminutif. Ex. : زُرَيْقَآء «bleuâtre», de زَرْقَآء, fém. de أَزْرَق ; حُبَيْلَى «petite femme enceinte», de حَبْلَى «femme enceinte».

4° La consonne affectée d'une voyelle longue qui prend la voyelle *i* doit être suivie d'un ى, signe de prolongation. Ex. : مُفَيْتِيح «petite clé», de مِفْتَاح «clé» ; مُوَيْزِين «petite balance», de مِيزَان «balance».

5° Si la troisième lettre du nom est un و ou un ا, on le remplace par un ى. Ex. : جُمَيِّعَة «petite réunion», de جَمَاعَة «réunion» ; جُلَيِّس «petite session», de جُلُوس «session». Le ى troisième lettre est naturellement conservé. Ex. : ظُلَيِّم «petite autruche», de ظَلِيم «autruche».

6° Les mots qui ont cinq lettres radicales perdent au diminutif la dernière radicale et aussi les lettres de prolongation qu'ils contiennent. Ex. : عَنْدَلِيب «rossignol», diminutif عُنَيْدِل. قَلَنْسُوَة «bonnet, toque», diminutif قُلَيْنِسَة.

Enfin quelques mots irréguliers à la forme simple ont les diminutifs suivants : أَب «père», diminutif أُبَيّ ; أَخ «frère», diminutif أُخَيّ ; إِبْن «fils», diminutif بُنَيّ ; بِنْت «fille», diminutif بُنَيَّة ; أُخْت «sœur», diminutif أُخَيَّة ; فَم «bouche» (pour فُوه), diminutif فُوَيْه ; إِسْم «nom», diminutif سُمَيّ. On peut y ajouter le mot شُوَيَّة «petite chose», diminutif de شَيْء.

Dans le langage, le diminutif est très usité. Sauf quand il s'agit de noms propres, on ne l'applique guère qu'à des mots de trois ou quatre lettres. La forme est la même que dans la langue écrite dans les mots terminés par le ة, *mais dans les autres mots il est d'usage de redoubler le* ى *formatif.*

Ex. : kliieb «*petit chien*», *de* kelb «*chien*»; radjiiel «*petit*

homme», *de* radjel; douïra «*maisonnette*», *de* dār «*maison*»; bouïta «*chambrette*», *de* beit «*chambre*»; fouïťa «*petite serviette*», *de* fouťa «*serviette ou tablier*»; zeniqa «*ruelle*», *de* zenqa «*rue*»; bouïra «*petit puits*», *de* bir «*puits*»; okheiit «*petite sœur*», *de* okht «*sœur*».

Le mot qui prend le ŏ *n'est pas toujours du féminin. Ex.:* zouïdja «*petite paire*», *de* zoudj «*deux*»; bouïba «*petite porte*», *de* bāb «*porte*»; souïra «*murette*», *de* sour «*mur*»; h"aouiťa «*murette*», *de* h"aït" «*mur*»; chouiïa «*petite chose, un peu de* (*avec* men)», *de* chey «*chose*»; mouiïa «*un petit d'eau*», *de* ma «*eau*».

Dans les adjectifs, tantôt on redouble le ya, *tantôt on remplace le second par* oue. *Ex.:* s'er'iier «*tout jeune*» *ou* s'er'iouer; qes'iier «*tout petit, court*» *ou* qes'iouer.

On trouve aussi quelques diminutifs irréguliers. Ex.: mouïma «*petite mère*», *de* imma «*mère*»; ya mouïmeti «*ô petite mère*»; benita «*fillette*», *au lieu de la forme régulière* boneyya; ya beniti «*ô ma fillette*».

CHAPITRE XIV

DU GENRE

Les Arabes ne connaissent que deux genres : le masculin et le féminin. Sont féminins sans avoir de terminaison spéciale :

1° Les noms désignant des femmes ou des femelles. Ex. : مَرْيَمُ «Marie»; أُمٌّ «mère»; بِنْتٌ «fille»; أُخْتٌ «sœur»; عَجُوزٌ «vieille femme».

2° Les noms de villes et de provinces. Ex. : وَهْرَانُ «Oran»; أَلْأَغْوَاطُ «Laghouat»; مِصْرُ «l'Égypte»; أَلشَّامُ «la Syrie».

3° Les noms des parties du corps qui sont doubles : أُذْنٌ «oreille»; رِجْلٌ «pied»; عَيْنٌ «œil»; يَدٌ «main»; سَاقٌ «jambe».

4° Tous les mots au pluriel qui ne désignent pas des êtres mâles sont considérés comme des féminins singuliers au point de vue grammatical, c'est-à-dire que les pronoms, adjectifs ou verbes qui s'y rapportent se mettent au féminin singulier. Ex. : مَفَاتِيحُ قَدِيمَةٌ « de vieilles clés ».

Les signes caractéristiques du féminin sont :

1° La terminaison ـَةٌ qui s'ajoute à la plupart des mots masculins, substantifs ou adjectifs, pour en former le féminin.

Ex. : كَلْبَةٌ «chienne», de كَلْبٌ «chien»; شَرِيفَةٌ «femme noble», de شَرِيفٌ «noble»; ضَارِبَةٌ «frappante», de ضَارِبٌ «frappant»; صَالِحَةٌ «vertueuse», de صَالِحٌ «vertueux»; مُسْلِمَةٌ «musulmane», de مُسْلِمٌ «musulman».

Exemples de noms féminins ne dérivant pas d'un masculin : ظُلْمَةٌ «obscurité»; جَنَّةٌ «jardin»; قَلْعَةٌ «forteresse, citadelle»; قِرْبَةٌ «outre»; جُمْلَةٌ «total»; فُرْصَةٌ «occasion»; سَرِقَةٌ «larcin».

2° Les terminaisons ـَآءُ, ـَى et ـَا quand elles sont ajoutées au radical. Ex. : حَمْرَآءُ «rouge»; زَرْقَآءُ «bleue»; خَضْرَآءُ «verte»; عَرْجَآءُ «boîteuse»; ذِكْرَى «mention»; أُخْرَى «autre»; عُظْمَى «plus importante»; دُنْيَا «plus prochaine». Ces terminaisons correspondent aux formes فَعْلَآءُ, féminin des adjectifs de couleur et de difformité, فُعْلَى, féminin du comparatif et du superlatif.

Exceptions. 1° La terminaison ـَةٌ est le signe du masculin dans les noms de nombre de 3 à 10 inclusivement, tandis que l'absence de cette terminaison est l'indice du masculin.

2° Certains noms propres et quelques noms et adjectifs ne s'appliquant qu'à des hommes sont masculins tout en étant terminés par le ة. Ex. : خَلِيفَةٌ « vicaire, calife »; عَلَّامَةٌ «très docte»;

شَكُورَةٌ « très reconnaissant » ; ضُحَكَةٌ « très rieur » ; طَلْحَةُ « T'alh"a », nom propre ; رَبِيعَةُ « Rebi'a », nom propre.

3° Les noms qui ne peuvent s'appliquer qu'à des femmes ne prennent généralement pas le signe du féminin. Ex. : مُرْضِعٌ « nourrice » ; طَالِقٌ « répudiée ». Cependant on dit quelquefois حَامِلَةٌ « enceinte », au lieu de حَامِلٌ, mais il faut pour cela que ces mots accompagnent un substantif féminin.

4° Les adjectifs فَعِيلٌ, ayant le sens du participe passif, et ceux de la forme فَعُولٌ, ayant le sens du participe actif, ne prennent la forme féminine qu'autant qu'ils qualifient un nom féminin exprimé. Ex. : قَتِيلٌ « tué ou tuée » ; صَبُورٌ « patient ou patiente » ; شَكُورٌ « reconnaissant ou reconnaissante » ; حَبِيبٌ « ami ou amie » (aimé ou aimée). Ces mots ont donc le genre commun.

5° Outre les catégories de mots indiquées ci-dessus comme étant du féminin sans en avoir la terminaison, il en est que l'usage a fait arbitrairement du féminin et d'autres qui sont considérés tantôt comme masculins, tantôt comme féminins ou, en d'autres termes, qui ont le genre commun. En voici la liste empruntée à la grammaire de DE SACY.

Noms arbitrairement du féminin

إِسْتٌ	« fondement »	بِئْرٌ	« puits »	جَحِيمٌ	« enfer »
أَرْضٌ	« terre »	جَهَنَّمُ	« géhenne »	خَمْرٌ	« vin »
أَرْنَبٌ	« lièvre »	دَارٌ	« maison »	دِرْعٌ	« cuirasse »
أَفْعَى	« vipère »	ثَعْلَبٌ	« renard »	دَلْوٌ	« sceau »
أُصْبُعٌ	« doigt »	حَرْبٌ	« guerre »	رِيحٌ	« vent »
ذَهَبٌ	« or »	شَعِيرٌ	« orge »	سَقَرُ	« enfer »

سِنٌّ	« âge »	شِمَالٌ	« gauche »	شَمْسٌ	« soleil »
ضَبْعٌ	« hyène »	ضَرْبٌ	« coup, fois »	عَرُوضٌ	« pied », en poésie
عَصًا	« bâton »	عَقْرَبٌ	« scorpion »	عَنْكَبُوتٌ	« araignée »
فَأْسٌ	« cognée, pioche »	فِرْدَوْسٌ	« parc, paradis »	فَرَسٌ	« cheval »
فُلْكٌ	« navire »	فِهْرٌ	« pilon »	فُولٌ	« fèves »
قَوْسٌ	« arc »	كَأْسٌ	« coupe, verre »	كَبِدٌ	« foie »
كَرِشٌ	« intestins »	لَظًى	« enfer »	مِلْحٌ	« sel »
مَنْجَنِيقٌ	« machine de guerre »	مُوسًى	« rasoir »	نَارٌ	« feu »
نَعْلٌ	« soulier »	نَفْسٌ	« âme »	يَمِينٌ	« serment »
يَنْبُوعٌ	« source »				

Noms de genre commun

ثَرًى	« terre »	حَالٌ	« état »	رَحِمٌ	« matrice »
سَبِيلٌ	« voie »	سِكِّينٌ	« couteau, poignard »	سِلَاحٌ	« armes »
سُلْطَانٌ	« puissance »	سِلْمٌ	« paix »	سَمَآءٌ	« ciel »
ضُحًى	« matinée »	طَرِيقٌ	« chemin »	عُنُقٌ	« cou, col »
قِدْرٌ	« marmite »	قَفًا	« nuque »	لِسَانٌ	« langue »
لَيْثٌ	« lion »	مِسْكٌ	« musc »		

6° Les adjectifs de la forme فَعْلَانُ peuvent faire aussi au féminin فَعْلَى. Ex. : سَكْرَانُ « ivre », fém. سَكْرَى ; غَضْبَانُ « irrité », fém. غَضْبَى.

7° Le mot أَحَدٌ « un », fait au féminin إِحْدَى ; أَوَّلٌ « premier »,

fém. أُولَى « première »; آخَرُ « autre », fém. أُخْرَى. Ces deux derniers mots sont réguliers en réalité et ils ne sont donnés ici que parce qu'ils sont d'un usage très fréquent et qu'il n'apparaît pas nettement au premier abord que ce sont des formes de superlatifs.

8° Enfin, les formes فَعَّالَةٌ, فِعَالَةٌ, فَعُولَةٌ, فُعَلَةٌ, مِفْعَلَةٌ, مِفْعَالٌ et مِفْعِيلٌ employées *adjectivement* sont du genre commun et la dernière ne prend qu'accidentellement le signe du féminin. Ex. : مِسْكِينٌ « malheureux », مِسْكِينَةٌ « malheureuse ».

Les noms qui désignent des femmes, des êtres femelles, des villes, des parties doubles du corps, ainsi que les noms portés dans la liste donnée ci-dessus comme étant arbitrairement du féminin sont du féminin dans le langage. Il faut y ajouter en outre presque tous les mots terminés par le son a, *sans distinguer par quelle lettre ce son est représenté.*

Ex. : okht « *sœur* »; bint « *fille* »; ard' « *terre* »; chems « *soleil* »; dār « *maison* »; nār « *feu* »; rih" « *vent* »; t'eriq « *chemin* »; yed *ou* yedd « *main* »; ʿaïn « *œil ou source* »; sāq « *jambe* »; ouden « *oreille* ».

Meraïa « *miroir* »; djifa « *cadavre, charogne* »; ziza « *sein* »; kouïtra « *guitare* »; djebira « *sacoche* »; fĕrāchïa « *couverture* »; khenga « *défilé* »; chachïa « *calotte* »; qostebina « *dé à coudre* »; djebbāna « *cimetière* »; koudïa « *colline* »; meziïa « *faveur, grâce* »; qououa « *force* ».

Pour les mots susceptibles d'avoir les deux genres on ajoute a *au masculin, afin d'obtenir le féminin.*

Ex. : semin « *gras* », semina « *grasse* »; qebih" « *laid, méchant* », qebih"a « *laide, méchante* »; kāmel « *complet* », kāmĕla « *complète* »; mād'i « *passé* », mād'ïa « *passée* »; moumen « *croyant* », mouměna « *croyante* »; soult'āni « *royal* », soult'ānïa « *royale* »; mer'erbi « *marocain* », mer'erbïa « *marocaine* »; tounsi « *tunisien* », tounsïa « *tunisienne* »; t'erābelsi « *tripolitain* », t'erābelsïa « *tripolitaine* »; djezāïri « *algérien* », djezāïrïa « *algérienne* » (*ce dernier mot se contracte presque toujours en* dziri, *fém.* dzirïa).

Il faut excepter de cette règle les adjectifs de couleur et de difformité, ainsi que les comparatifs et les superlatifs à forme régulière. Ils forment leur féminin à la façon de la langue écrite.

Ex. : azreg «*bleu*», zerga «*bleue*»; akhd'er «*vert*», khad'ra «*verte*»; abiod' «*blanc*», beï'da «*blanche*»; akh"al «*noir*», kah"la «*noire*»; ah"mer «*rouge*», *fém.* h"amra; as'fer «*jaune*», *fém.* s'efra; asmer «*brun*», semra «*brune*»; aʿama «*aveugle*», *fém.* ʿamïa; aʿaouer «*borgne*», *fém.* aʿoura; akber «*très grand*», kobra «*très grande*».

La liste qui précède contient la plus grande partie des mots usités de cette forme.

Contrairement à ce qui a lieu dans la langue écrite, les noms masculins au pluriel ne sont pas considérés comme des féminins singuliers dans la syntaxe de la langue parlée, on dira donc : djebāl ouaʿarin «*des montagnes escarpées*», *en mettant* ouaʿarin *au pluriel masculin.*

CHAPITRE XV

Du nom générique, du nom d'unité, du duel et du pluriel

Les Arabes ont trois nombres grammaticaux : le singulier, le duel et le pluriel. En outre, certains noms ont une forme différente suivant qu'ils désignent l'espèce ou l'unité. On peut appeler ces deux formes : le nom générique et le nom d'unité.

Nom générique

On donne ce nom à tous les mots qui désignent, soit des animaux dont la distinction d'âge ou de sexe n'offre aucun intérêt pratique, telles les mouches, les fourmis, etc., soit des objets réunis habituellement en grand nombre et dont l'unité est sans valeur

ou sans caractère spécial, par exemple du sable, de la paille, des fruits, des fleurs.

Ex. : وَرْدٌ « rose »; تِبْنٌ « paille »; رَمْلٌ « sable »; نَمْلٌ « fourmi »; ذُبَّانٌ « mouche »; حَجَلٌ « perdrix »; لَوْزٌ « amande »; جَوْزٌ « noix »; حَمَامٌ « pigeon ».

Tous ces mots, terminés d'ailleurs par la dernière radicale, équivalent à cette forme que l'on rend en français par le nom singulier précédé de l'article défini, comme dans ces phrases : «*la rose* est une belle fleur»; «*la fourmi* est un animal nuisible».

Nom d'unité

Si l'on veut marquer qu'il s'agit d'un seul des animaux ou d'un seul des objets dont le nom est générique, on ajoute au mot la terminaison ـَةٌ qui en forme ce qu'on appelle le nom d'unité.

Ex. : وَرْدَةٌ « une rose »; تِبْنَةٌ « un brin de paille »; رَمْلَةٌ « un grain de sable ou une dune »; نَمْلَةٌ « une fourmi »; ذُبَّانَةٌ « une mouche »; حَجَلَةٌ « une perdrix »; لَوْزَةٌ « une amande »; جَوْزَةٌ « une noix »; حَمَامَةٌ « un pigeon ».

Ainsi, en français, le nom d'unité est rendu par l'article indéfini ou par un des mots « brin », « grain », « pièce » et « pomme » quand il s'agit de fruits, bien que ce dernier mot ne soit plus guère employé que dans « pomme de pin », car on ne dit plus guère « une pomme de grenade » ou « une pomme d'orange ».

Le nom générique n'est pas seul à avoir le nom d'unité; il s'emploie également avec les noms d'action des verbes et, pour le verbe trilittère primitif avec la forme فَعْلَةٌ spécialement.

Ex. : ضَرْبٌ « action de frapper », ضَرْبَةٌ « action de frapper une seule fois»; كَتْبٌ «action d'écrire»; كَتْبَةٌ «action d'écrire une fois»; رَمْيٌ « action de jeter », رَمْيَةٌ « action de jeter une fois »; إِدْخَالٌ « action de faire entrer », إِدْخَالَةٌ «action de faire entrer une fois».

On fait grand usage, en parlant, du nom d'unité, surtout de celui qui est formé avec un nom générique.

Ex. : teffāh"a *«une pomme»;* djouza *«une amande»;* lendjasa *«une poire»;* michmacha *«un abricot»;* qronfela *«un œillet» ou «un clou de girofle». Il convient d'observer en passant que le même nom désigne la plante et le fruit ou la fleur.*

Quand le nom est composé ou qu'il a déjà le ة *on exprime l'unité par un mot, le plus souvent par* h"abba *«grain, baie».*

Ex. : h"abbet tchina *«une orange», ou* h"abba mtaʿ tchina; h"abba mtaʿ oulād eldjadj *«un œuf», mot-à-mot «un des enfants de poule». Ce mot* h"abba *s'emploie souvent pour dire «la pièce». Ex. :* qaddāch elh"abba *«combien la pièce?» quel que soit l'objet désigné par le nom générique.*

S'il s'agit d'animaux domestiques on se sert du mot rās *«tête» ou* chekhs' *«individu» pour dire pièce. En Algérie le mot* chekhs *est presque partout prononcé* s'ekhch.

Duel

Le duel est le nombre qui se forme le plus régulièrement. On l'obtient en ajoutant au singulier la terminaison ـَانِ pour le nominatif.

Ex. : شَهْرٌ «un mois», شَهْرَانِ «deux mois»; عَامٌ «année», عَامَانِ «deux années»; يَوْمٌ «un jour», يَوْمَـانِ «deux jours»; فَخْذٌ «une cuisse», فَخْذَانِ «deux cuisses»; شَرِيفٌ «un chérif», شَرِيفَانِ «deux chérifs»; نَاقَةٌ «une chamelle», نَاقَتَانِ «deux chamelles» (on remplace toujours le ة par un ت devant le duel), إِمْرَأَةٌ «une femme», إِمْرَأَتَانِ «deux femmes».

La terminaison ـًى ou ـَى du singulier est remplacée par ـَى. Ex. : فَتًى «jeune homme», duel فَتَيَانِ; la terminaison ـًا, par ـَوَ. Ex. : عَصًا «bâton», duel عَصَوَانِ.

Le ء final est remplacé par un و, quand il est formatif. Ex. : رِدَآءٌ «manteau», duel رِدَاوَانِ. On pourrait cependant conserver le ء, comme on le fait toujours dans les mots où il est radical. Ex. : قَرَّآءٌ «lecteur», duel قَرَّاءَانِ.

Le duel des mots terminés au nominatif en ـٍ s'obtient avec la forme déterminée, c'est-à-dire en rétablissant le ى. Ex. : قَاضٍ «cadi», قَاضِيَانِ «deux cadis».

Dans les mots أَبٌ, أَخٌ, le و doit être ajouté. Ex. : أَبَوَانِ «père et mère»; أَخَوَانِ «deux frères».

Le langage ne fait usage du duel que dans un nombre restreint de mots en ajoutant 'eïn *ou* in *au singulier. Voici les principaux mots qui se rencontrent au duel dans la langue parlée.*

saʿatéïn «*deux heures*»; youm'eïn «*deux jours*»; chah'r'eïn «*deux mois*»; ʿām'ein «*deux ans*»; mert'eïn «*deux fois*»; khet'erteïn «*deux fois*»; mit'eïn «*deux cents*»; elf'eïn «*deux mille*»; ouděnin «*deux oreilles*»; yeddin «*deux mains*»; ridjelin «*deux pieds*»; ʿaïnin «*deux yeux*».

Partout ailleurs on se sert du mot zoudj «*deux*» *(mot-à-mot paire). Ex. :* zoudj redjāl «*deux hommes*»; zoudj nesa «*deux femmes*»; zoudj oulād «*deux enfants*». *Le mot* tsenin «*deux*» *s'emploie plus rarement que le mot* zoudj, *dans les pays barbaresques.*

Pluriel

On distingue deux catégories principales de pluriels : 1° le pluriel «externe» ou «régulier»; 2° le pluriel «interne» ou «irrégulier». La première de chacune de ces dénominations est plus exacte que la seconde.

Pluriel externe

Le pluriel externe est masculin ou féminin : masculin, il est formé par la terminaison ـُونَ ajoutée pour le nominatif au mas-

culin singulier. Ex. : فَلَّاحٌ «cultivateur, paysan» ; pluriel فَلَّاحُونَ «des paysans».

Le pluriel externe masculin est applicable :

1° A tous les participes actifs ou passifs quand ces mots ne sont pas pris substantivement, et quelquefois même dans ce dernier cas;

2° aux noms de métier de la forme فَعَّالٌ;

3° aux superlatifs et comparatifs de la forme أَفْعَلُ;

4° aux noms propres d'hommes et à leurs diminutifs;

5° à la plupart des adjectifs de relation, à quelques adjectifs de la forme فَعِيلٌ, et à un certain nombre de diminutifs de noms communs.

Ex. : كَاتِبٌ «écrivant», pl. كَاتِبُونَ; مَذْكُورٌ «mentionné», pl. مَذْكُورُونَ; مُعَلِّمٌ «enseignant», pl. مُعَلِّمُونَ; مُقَاتِلٌ «combattant», pl. مُقَاتِلُونَ; مُخْبِرٌ «informant», pl. مُخْبِرُونَ; مُتَصَرِّفٌ «administrant», pl. مُتَصَرِّفُونَ; مُجْتَمِعٌ «étant rassemblé», pl. مُجْتَمِعُونَ; مُسْتَقِلٌّ «indépendant», pl. مُسْتَقِلُّونَ.

خَبَّازٌ «boulanger», pl. خَبَّازُونَ; نَجَّارٌ «menuisier», pl. نَجَّارُونَ; دَبَّاغٌ «tanneur», pl. دَبَّاغُونَ; صَبَّاغٌ «teinturier», pl. صَبَّاغُونَ; نَحَّاسٌ «chaudronnier», pl. نَحَّاسُونَ; جَزَّارٌ «boucher», pl. جَزَّارُونَ.

أَكْبَرُ «le plus grand», pl. أَكْبَرُونَ; أَجْمَعُ «tout», pl. أَجْمَعُونَ; أَفْضَلُ «supérieur, excellent», pl. أَفْضَلُونَ.

زَيْدٌ «Zéïd», pl. زَيْدُونَ; مُحَمَّدٌ «Mohammed», pl. مُحَمَّدُونَ; عَلِيٌّ «Ali», pl. عَلِيُّونَ; قُرَيْشٌ «Qoraïch», pl. قُرَيْشُونَ.

مِصْرِيٌّ «égyptien», pl. مِصْرِيُّونَ; تُونَسِيٌّ «tunisien», pl.

جَزَائِرِىٌّ «algérien», pl. جَزَائِرِيُّونَ ; شَامِىٌّ «syrien», pl. شَامِيُّونَ ; تُونِسِيُّونَ.

كَثِيرٌ «nombreux», pl. كَثِيرُونَ ; طَيِّبٌ «bon», pl. طَيِّبُونَ ; رُجَيْلٌ «petit homme», pl. رُجَيْلُونَ.

Prennent également cette forme de pluriel quelques mots particuliers tels que : أَرْضٌ «terre», pl. أَرَضُونَ ; عَالَمٌ «univers», pl. عَالَمُونَ ; أَهْلٌ «famille», pl. أَهْلُونَ ; ذُو «possesseur de», pl. ذَوُونَ.

Le pluriel externe féminin s'obtient en substituant اتٌ à ةٌ du singulier, ou en ajoutant اتٌ — quand le singulier n'est pas terminé par le ة.

On donne le pluriel externe féminin, d'une manière générale, à tous les mots dont le masculin a le pluriel externe masculin et à ceux qui correspondent à une forme masculine dont le féminin est obtenu par l'addition du ة. Sur la liste donnée ci-dessus, il faut retrancher les superlatifs et comparatifs et substituer noms propres de femmes à noms propres d'hommes.

Ex. : مَذْكُورَةٌ «mentionnée», pl. مَذْكُورَاتٌ ; مُعَلِّمَةٌ «celle qui enseigne», pl. مُعَلِّمَاتٌ ; مُسْلِمَةٌ «musulmane», pl. مُسْلِمَاتٌ ; نَوَّاحَةٌ «pleureuse à gages», pl. نَوَّاحَاتٌ ; مَرْيَمُ «Marie», pl. مَرْيَمَاتٌ ; فَاطِمَةٌ «Fathima», pl. فَاطِمَاتٌ ; مِصْرِيَّةٌ «égyptienne», pl. مِصْرِيَّاتٌ ; شَامِيَّةٌ «syrienne», pl. شَامِيَّاتٌ ; كَلْبَةٌ «chienne», pl. كَلْبَاتٌ.

Beaucoup de noms en dehors de ces catégories prennent le pluriel externe féminin, ce sont des noms terminés par ة. Ex. : جَنَّةٌ «jardin», pl. جَنَّاتٌ ; مُحَاضَرَةٌ «entretien», pl. مُحَاضَرَاتٌ ; مِحَفَّةٌ «litière, palanquin», pl. مِحَفَّاتٌ. Le dictionnaire peut seul faire connaître ces mots particuliers.

Le pluriel externe masculin est marqué dans le langage par la terminaison in, *appliquée à la série des mots qui viennent d'être indiqués.*

Ex. : chārĕbin «*buvante*», *pl. de* chāreb; maʿallemin «*maîtres ouvriers*», *pl. de* maʿallem; merābĕt'in «*religieux*», *pl. de* merābet'; mestaʿadjebin «*étant étonnés*», *pl. de* mestaʿadjeb; h"arrārin «*marchands de soie*», *pl. de* h"arrār; dellālin «*encanteurs*», *pl. de* dellāl; h"at't'ābin «*bûcherons*», *pl. de* h"at't'āb; fransaouiïn «*français*», *pl. de* fransaoui; telemsāniïn «*tlemcéniens*», *pl. de* telemsāni; blidiïn «*blidéens*», *pl. de* blidi.

Les noms propres, les superlatifs et comparatifs et les diminutifs ne sont guère employés au pluriel; quant aux adjectifs qualificatifs ils forment leur pluriel d'une autre façon.

Le pluriel externe féminin s'obtient comme dans la langue écrite, et s'emploie avec les mêmes catégories de mots.

Ex. : meselmāt «*des musulmans*», *pl. de* meselma; mektoubāt «*écrites*», *pl. de* mektouba; mezououdjāt «*mariées*», *pl. de* mezououdja; tounsiïāt «*tunisiennes*», *pl. de* tounsiïa; ouah'raniïāt «*oranaises*», *pl. de* ouah'raniïa; kebirāt «*grands*», *pl. de* kebira; cherifāt «*nobles*», *pl. de* cherifa.

Cette terminaison at *est presque toujours adoptée pour former le pluriel des mots étrangers masculins ou féminins qui se sont introduits dans la langue arabe moderne.*

Ex. : babourāt «*des vapeurs*», *pl. de* babour; adjanāt «*agent de police*», *pl. de* adjān; qonsouāt «*consuls*», *pl. de* qonsou; bachaouāt «*des pachas*», *pl. de* bacha *(le mots terminés par* a *prennent* ou *avant la terminaison* āt); ar'aouāt «*aqhas*», *pl. de* ar'a.

Pluriel interne

Ainsi que son nom l'indique, le pluriel interne est obtenu à l'aide d'éléments qui pénètrent dans l'intérieur du mot et en changent plus ou moins profondément la physionomie. Ce qui le distingue encore du pluriel externe c'est qu'il est beaucoup moins

régulier, en ce sens qu'on ne sait presque jamais à priori quel est le pluriel interne qui convient à un mot donné, de là le nom de pluriel irrégulier qui lui est attribué par certains auteurs.

Puisqu'il n'existe pas de règles absolument fixes pour connaître les mots auxquels s'applique telle ou telle forme de pluriel interne, le mieux est encore de s'en tenir à des moyens empiriques, et pour cela on peut classer les singuliers en trois catégories; 1° mots de trois lettres; 2° mots de quatre lettres qui ne sont pas toutes des consonnes, ou de cinq lettres lorsqu'ils ont la terminaison ـَان formative; 3° mots de quatre consonnes au moins ou de plus de quatre lettres.

Pluriel des mots de trois lettres

Les mots de trois lettres ont le plus souvent pour pluriel interne l'une des quatre formes : أَفْعَالٌ, فِعَالٌ, فُعُولٌ, أَفْعُلٌ, la première et la dernière n'étant jamais des formes de singuliers.

Ex. : حِمْلٌ «fardeau», pl. أَحْمَالٌ; حَبْلٌ «corde», pl. أَحْبَالٌ; جَسَدٌ «corps», pl. أَجْسَادٌ; شَعْرٌ «cheveu», pl. أَشْعَارٌ; شَخْصٌ «individu», pl. أَشْخَاصٌ.

كَلْبٌ «chien», pl. كِلَابٌ; بَلَدٌ «ville, pays», pl. بِلَادٌ; زَنْدٌ «briquet», pl. زِنَادٌ; جَبَلٌ «montagne», pl. جِبَالٌ; عَبْدٌ «adorateur», pl. عِبَادٌ; ثَوْبٌ «vêtement», pl. ثِيَابٌ; سَبُعٌ «lion ou fauve», pl. سِبَاعٌ.

قَرْنٌ «corne», pl. قُرُونٌ; شَهْرٌ «mois», pl. شُهُورٌ; حَرْفٌ «lettre ou particule», pl. حُرُوفٌ; نَفْسٌ «âme», pl. نُفُوسٌ; بَيْتٌ «maison, tente», pl. بُيُوتٌ; سَيْفٌ «sabre», pl. سُيُوفٌ; سَعْدٌ «bonheur», plur. سُعُودٌ; سَرْجٌ «selle», pl. سُرُوجٌ.

شَهْرٌ «mois», pl. أَشْهُرٌ; حَرْفٌ «lettre», pl. أَحْرُفٌ; نَفْسٌ «âme», pl. أَنْفُسٌ; سَيْفٌ «sabre», pl. أَسْيُفٌ; رِجْلٌ «pied», pl. أَرْجُلٌ;

بَحْرٌ «mer, fleuve», pl. أَبْحُرٌ; ضِلْعٌ «côte», pl. أَضْلُعٌ; عَيْنٌ «œil, source», pl. أَعْيُنٌ.

Ainsi qu'on le voit par les exemples qui précèdent les formes فُعُولٌ et أَفْعُلٌ sont souvent applicables au même mot sans qu'il en résulte une différence dans la signification. On peut ajouter qu'un même mot est souvent susceptible d'avoir en arabe jusqu'à douze formes de pluriel, tel, par exemple, le mot عَبْدٌ. Quelquefois cependant ces différences de pluriels correspondent à une différence de signification ou de valeur grammaticale.

Ex. : بَحْرٌ «mer», pl. بِحَارٌ, بُحُورٌ et أَبْحُرٌ; ضِلْعٌ «côte», pl. ضُلُوعٌ, أَضْلَاعٌ, أَضْلُعٌ et أَضَالِعُ.

Cette simple remarque suffit à justifier ce qui a été dit plus haut au sujet de l'indécision des formes du pluriel interne.

Outre les types indiqués déjà, il en existe d'autres qui s'appliquent au singulier de trois lettres, mais plus rarement et qui peuvent d'ailleurs s'appliquer à des mots de plus de trois lettres au singulier. Ce sont les formes : فِعْلَانٌ, فُعْلَانٌ, فِعْلَةٌ, فُعْلٌ; فِعَلَةٌ, فُعُولَةٌ, فَعِيلٌ, فِعَالَةٌ.

Ex. : ثَوْرٌ «taureau», pl. ثِيرَانٌ; جَارٌ «voisin», pl. جِيرَانٌ; فَأْرٌ «souris», pl. فِئْرَانٌ; بَابٌ «porte», pl. بِيبَانٌ; نَارٌ «feu», pl. نِيرَانٌ; تَاجٌ «couronne», pl. تِيجَانٌ; عُودٌ «morceau de bois», pl. عِيدَانٌ.

Comme on le voit par les exemples, cette forme s'applique à des mots de racines concaves.

ظَهْرٌ «dos», pl. ظُهْرَانٌ; بَلَدٌ «pays, ville», pl. بُلْدَانٌ; خَلَقٌ «râpé, usé», pl. خُلْقَانٌ; ثَوْرٌ «taureau», pl. ثِيرَةٌ; جَارٌ «voisin», pl. جِيرَةٌ; عُنْقٌ «cou», pl. عُنُقٌ; ظِفْرٌ «ongle», pl. ظُفُرٌ; فَأْسٌ «cognée», pl. فُؤُسٌ; عِلْجٌ «âne, renégat», pl. عِلَجَةٌ; فَأْرٌ «souris»,

pl. فِسَرَةٌ ; قِلْبٌ « moëlle de palmier », pl. قِلَبَةٌ ; فَحْلٌ « étalon, mâle », pl. فُحُولَةٌ ; بَعْلٌ « mari », pl. بُعُولَةٌ ; خَالٌ « oncle maternel », pl. خُؤُولَةٌ ; عَبْدٌ « esclave », pl. عَبِيدٌ ; عَظْمٌ « os », pl. عِظَامَةٌ.

Il existe d'autres formes de pluriel pour les noms de trois lettres ; elles sont encore d'un emploi plus rare que ceux de la seconde série qui vient d'être indiquée et la plupart d'entre elles peuvent être des formes de singuliers.

Pluriel des mots de quatre lettres

Les mots de quatre lettres qui ne sont pas toutes des consonnes se distinguent en deux catégories : ceux qui ont le ة et ceux qui ne l'ont pas.

Les mots de quatre lettres terminés par le ة prennent assez fréquemment la forme du pluriel externe féminin. Cependant un certain nombre d'entre eux, ceux qui ont l'une des formes فُعْلَةٌ, فِعْلَةٌ, perdent leur ة et prennent la voyelle *a* sur la deuxième radicale.

Ex. : بُرْكَةٌ « canard », pl. بُرَكٌ ; تُرْبَةٌ « tertre, tombeau », pl. تُرَبٌ ; رُكْبَةٌ « genou », pl. رُكَبٌ ; دُرَّةٌ « perle », pl. دُرَرٌ ; حُلَّةٌ « tunique », pl. حُلَلٌ ; فُوطَةٌ « serviette, tablier », pl. فُوَطٌ ; فِتْنَةٌ « sédition », pl. فِتَنٌ ; بِرْكَةٌ « réservoir, étang », pl. بِرَكٌ ; خِطَّةٌ « contour », pl. خِطَطٌ ; خِرْقَةٌ « guenille », pl. خِرَقٌ ; إِبْرَةٌ « aiguille », pl. إِبَرٌ ; قِرْبَةٌ « outre », pl. قِرَبٌ.

Cette règle générale pour les formes فُعْلَةٌ et فِعْلَةٌ s'applique aussi, mais très rarement, aux formes فَعْلَةٌ et فَعَلَةٌ qui prennent plus volontiers la forme فِعَالٌ ou le pluriel externe féminin.

Ex. : طَرْقَةٌ « piège », pl. طَرَقٌ ; عَتَبَةٌ « seuil », pl. عَتَبٌ ; بَكَرَةٌ

« poulie », pl. بَكَرٌ ; هَلَكَةٌ « perte », pl. هَلَكٌ ; mais on pourrait, pour tous ces mots, employer aussi bien le pluriel externe féminin.

Ex. : رَقَبَةٌ « cou », pl. رِقَابٌ ; مَرَّةٌ « fois », pl. مِرَارٌ ; سَلَّةٌ « panier », pl. سِلَالٌ ; غَلْوَةٌ « portée de flèche », pl. غِلَآءٌ ; جَبْهَةٌ « front », pl. جِبَاهٌ ; جَفْنَةٌ « jointée », pl. جِفَانٌ.

Il semble que, dans bien des cas, le ة du singulier ne serait autre chose que le signe du nom d'unité qui naturellement disparaît au pluriel.

Les mots de quatre lettres qui n'ont pas le ة ont des formes de pluriel extrêmement variables. Les plus fréquentes sont : 1° فُعَّالٌ pour les participes actifs du verbe primitif, lorsqu'ils sont employés substantivement, et qu'ils n'ont pas une racine concave.

Ex. : تَاجِرٌ « négociant », pl. تُجَّارٌ ; كَاتِبٌ « écrivain », pl. كُتَّابٌ ; قَائِدٌ « caïd », pl. قُوَّادٌ ; رَاكِبٌ « passager », pl. رُكَّابٌ ; نَائِبٌ « vice-roi », pl. نُوَّابٌ ; كَافِرٌ « infidèle », pl. كُفَّارٌ ; قَارِئٌ « lecteur », pl. قُرَّآءٌ ; نَاسِكٌ « ascète », pl. نُسَّاكٌ.

On trouve également, pour certains participes, d'autres formes, mais très peu fréquentes. Ex. : عَالِمٌ « savant », pl. عُلَمَآءُ ; صَالِحٌ « dévôt », pl. صُلَحَآءُ ; طَالِبٌ « étudiant », pl. طَلَبَةٌ.

Quand le participe actif du verbe primitif provient d'une racine concave on lui donne au pluriel la forme فُعَلَةٌ, s'il est pris substantivement.

Ex. : رَاعٍ « berger », pl. رُعَاةٌ ; رَامٍ « archer », pl. رُمَاةٌ ; قَاضٍ « cadi », pl. قُضَاةٌ ; وَاشٍ « intrigant », pl. وُشَاةٌ ; غَازٍ « conquérant », pl. غُزَاةٌ.

Les adjectifs de la forme فَعِيلٌ employés adjectivement prennent la forme فِعَالٌ et substantivement l'une des formes :

فُعَلَآءُ, أَفْعِلَآءُ et أَفْعِلَةٌ, ces deux dernières beaucoup plus rares que la première, la dernière surtout.

Ex. : كَرِيمٌ « généreux », pl. كِرَامٌ; كَبِيرٌ « grand », pl. كِبَارٌ; شَرِيفٌ « noble », pl. شِرَافٌ; صَغِيرٌ « jeune », pl. صِغَارٌ; عَتِيقٌ « antique, de race », pl. عِتَاقٌ; سَمِينٌ « gras », pl. سِمَانٌ.

On trouve cependant d'autres formes. Ex. : جَدِيدٌ « récent », pl. جُدُدٌ; قَدِيمٌ, pl. قُدَمٌ; جَزِيلٌ « abondant », pl. جِزَالٌ.

Exemples d'adjectifs pris substantivement : حَكِيمٌ « philosophe », pl. حُكَمَآءُ; أَدِيبٌ « lettre », pl. أُدَبَآءُ; شَرِيفٌ « chérif », pl. شُرَفَآءُ; نَدِيمٌ « commensal », pl. نُدَمَآءُ; وَزِيرٌ « ministre », pl. وُزَرَآءُ; فَقِيرٌ « faquir », pl. فُقَرَآءُ.

طَبِيبٌ « médecin », pl. أَطِبَّآءُ; صَدِيقٌ « ami », pl. أَصْدِقَآءُ; حَبِيبٌ « ami », pl. أَحِبَّآءُ; غَنِيٌّ « riche », pl. أَغْنِيَآءُ; دَلِيلٌ « guide », pl. أَدِلَّآءُ.

رَغِيفٌ « pain », pl. أَرْغِفَةٌ; حَبِيبٌ « ami », pl. أَحِبَّةٌ.

Les autres adjectifs prennent en général la forme فِعَالٌ, excepté ceux de couleur et de difformité et les superlatifs.

Ex. : صَعْبٌ « difficile », pl. صِعَابٌ; حَسَنٌ « beau », pl. حِسَانٌ (ces adjectifs peuvent n'avoir que trois lettres au singulier); نَدْمَانٌ « repentant », pl. نِدَامٌ; ظَمْأَنٌ « altéré », pl. ظِمَآءُ. Toutefois la forme فَعْلَانٌ fait plutôt au pluriel فَعَالَى ou فَعْلَى. Ex. : عَطْشَانٌ « altéré », pl. عَطَاشَى ou عَطْشَى; شَبْعَانُ « rassasié », pl. شَعْبَى; سَكْرَانُ « ivre », pl. سَكَارَى ou سَكْرَى; كَسْلَانٌ « paresseux », pl. كَسَالَى ou كَسْلَى.

D'autres formes sont d'ailleurs encore usitées exceptionnellement.

Les adjectifs أَفْعَلُ indiquant la couleur ou la difformité font au pluriel فُعْلٌ pour le masculin et la féminin. Ex. : أَسْوَدُ «noir», pl. سُودٌ ; أَزْرَقُ «bleu», pl. زُرْقٌ ; أَحْمَرُ «rouge», pl. حُمْرٌ ; أَخْضَرُ «vert», pl. خُضْرٌ ; أَصْفَرُ «jaune», pl. صُفْرٌ ; أَبْيَضُ «blanc», pl. بِيضٌ (par application des règles des racines concaves). On dit également بِيضَانٌ et سُودَانٌ, quand ces mots sont pris substantivement.

On a déjà vu que la forme أَفْعَلُ, prise comme comparatif et superlatif, prenait la terminaison du pluriel externe masculin. Au féminin فُعْلَى fait au pluriel فُعَلٌ. Ex. : صُغْرَى «très petite», pl. صُغَرٌ ; عُظْمَى «très considérable», pl. عُظَمٌ.

Les noms de quatre lettres, dont la troisième est un ا, un و ou un ى font assez fréquemment فُعُلٌ au pluriel.

Ex. : كِتَابٌ «livre», pl. كُتُبٌ ; رَسُولٌ «prophète», pl. رُسُلٌ ; عَمُودٌ «colonne», pl. عُمُدٌ ; صَبُورٌ «patient», pl. صُبُرٌ ; سَبِيلٌ «voie», pl. سُبُلٌ ; طَرِيقٌ «chemin», pl. طُرُقٌ ; نَذِيرٌ «prédicateur», pl. نُذُرٌ ; فِرَاشٌ «tapis», pl. فُرُشٌ ; حِقَابٌ «ceinture», pl. حُقُبٌ ; حَرَامٌ «sacré», pl. حُرُمٌ.

Les formes adjectives qui acceptent ce pluriel sont toujours employées substantivement et, en général, pour des noms de choses.

La forme فَعِيلٌ a encore quelquefois le pluriel فَعْلَى. Ex. : مَرِيضٌ «malade», pl. مَرْضَى ; قَتِيلٌ «personne tuée», pl. قَتْلَى ; مَيِّتٌ «mort», pl. مَوْتَى ; جَرِيحٌ «blessé», pl. جَرْحَى ; صَرِيعٌ «gisant à terre», pl. صَرْعَى.

Le participe actif du verbe primitif et l'adjectif de couleur et de difformité, employés substantivement, prennent parfois cette

forme فَعْلَى également. Ex. : أَحْمَقُ «fou», pl. حَمْقَى ; هَالِكٌ «ayant péri», pl. هَلْكَى ; غَرِيقٌ «noyé», pl. غَرْقَى.

Les mots d'origine défective qui ont l'ا comme troisième lettre prennent souvent la forme أَفْعِلَةٌ. Ex. : غَدَآءٌ «déjeuner», pl. أَغْدِيَةٌ ; رِشَآءٌ «corde», pl. أَرْشِيَةٌ ; رِدَآءٌ «manteau», pl. أَرْدِيَةٌ ; دَوَآءٌ «remède», pl. أَدْوِيَةٌ.

Pluriel des mots de quatre consonnes au moins ou de plus de quatre lettres

Les mots qui au singulier ont quatre consonnes au moins ou plus de quatre lettres, la terminaison formative ـَانٌ ne comptant que pour une lettre, ainsi qu'il a été dit au début, suivent une règle générale pour la formation du pluriel. Le ة ne compte lui-même pas toujours s'il est pour former un féminin.

Le procédé consiste dans sa partie essentielle à faire suivre la seconde lettre du singulier d'un ا de prolongation et à donner la voyelle *i* à la troisième lettre du singulier. Ces mots ne prennent plus le tanouïn et le perdent par conséquent s'ils l'avaient au singulier.

Ex. : مَرْكَبٌ «un navire», pl. مَرَاكِبُ ; ثَعْلَبٌ «un renard», pl. ثَعَالِبُ ; مَسْجِدٌ «une chapelle», pl. مَسَاجِدُ ; مَوْضِعٌ «un endroit», pl. مَوَاضِعُ ; مَذْهَبٌ «une doctrine», pl. مَذَاهِبُ ; مَنْزِلٌ «station», pl. مَنَازِلُ ; مَنْهَلٌ «aiguade», pl. مَنَاهِلُ ; بَرْبَرٌ «berbère», pl. بَرَابِرُ.

Cette règle générale donne lieu aux observations suivantes qui s'appliqueront concurremment chaque fois qu'il en sera besoin :

1° La première lettre du singulier prend la voyelle *a*, si elle ne l'a déjà.

Ex. : مِبْرَدٌ « lime », pl. مَبَارِدُ ; مِنْجَلٌ « faucille », pl. مَنَاجِلُ ; مُرْسًى « port », pl. مَرَاسِى ; زُخْرُفٌ « clinquant », pl. زَخَارِفُ.

2° Le ة du singulier disparaît au pluriel.

Ex. : مَدْرَسَةٌ « collége », pl. مَدَارِسُ ; مَبْخَرَةٌ « brûle-parfums », pl. مَبَاخِرُ ; مِجْمَرَةٌ « cassolette », pl. مَجَامِرُ ; مِغْرَفَةٌ « cuiller », pl. مَغَارِفُ.

3° La quatrième lettre du singulier étant ا ou و est remplacé par ى.

Ex. : مَكْتُوبٌ « écrit », pl. مَكَاتِيبُ ; مِفْتَاحٌ « clé », pl. مَفَاتِيحُ ; مِنْشَارٌ « scie », pl. مَنَاشِيرُ ; مِزْرَاقٌ « épieu », pl. مَزَارِيقُ.

Dans ces mots on peut, en poésie surtout, remplacer la troisième voyelle longue par une brève et dire, par exemple : مَفَاتِحُ au lieu de مَفَاتِيحُ.

4° Quand la seconde lettre du singulier est un ى non radical ou un ا, on remplace généralement ces deux lettres par un و.

Ex. : مِيزَانٌ « balance », pl. مَوَازِينُ ; مِيرَاثٌ « héritage », pl. مَوَارِيثُ ; مَيْمُونٌ « heureux », pl. مَيَامِينُ (le ى ici étant radical est maintenu) ; عَالِمَةٌ « savante », pl. عَوَالِمُ ; عَاقِبَةٌ « conséquence », pl. عَوَاقِبُ ; حَيْزُومٌ « poitrine », pl. حَيَازِيمُ (le ى ici n'est pas formatif, il y a donc encore une exception).

5° Si la troisième lettre du singulier est un ا, un و ou un ى de prolongation, on le remplace par un ء.

Ex. : جَزِيرَةٌ « île », pl. جَزَائِرُ ; فَضِيلَةٌ « qualité », pl. فَضَائِلُ ; خِزَانَةٌ « trésor », pl. خَزَائِنُ ; جِنَازَةٌ « funérailles », pl. جَنَائِزُ ; خَزُومَةٌ « vache », pl. خَزَائِمُ.

6° La deuxième lettre du singulier, qui a le chedda, se dédouble et l'ا de prolongation s'insère entre les deux lettres.

Ex. : سُلَّمٌ « échelle », pl. سَلَالِمُ ; نُوَّارَةٌ « fleur », pl. نَوَاوِيرُ ; سِنَّارَةٌ « hameçon », pl. سَنَانِرُ ; سِنَّوْرٌ « chat », pl. سَنَانِيرُ ; سِكِّينٌ « couteau », pl. سَكَاكِينُ.

7° Les pluriels de cette nature ne comportent jamais plus de *quatre consonnes;* on supprimera donc toutes les consonnes qui dépassent ce nombre.

Ex. : سَفَرْجَلٌ « coing », pl. سَفَارِجُ ; عَنْكَبُوتٌ « araignée », pl. عَنَاكِبُ ; عَنْدَلِيبٌ « rossignol », pl. عَنَادِلُ. Mais, les lettres de prolongation ayant cessé d'être des consonnes, on pourra dire قِنْدِيلٌ « lampe », pl. قَنَادِيلُ, sans rien retrancher du singulier.

Remarques. 1° Les adjectifs de relation qui prennent en général la forme du pluriel externe peuvent aussi, dans certains mots, avoir le ة comme signe du pluriel ou suivre la règle des mots de cinq lettres. Avec le pluriel interne ils ont également le ة et le tanouïn.

Ex. : حَنَفِيٌّ « hanéfite », pl. حَنَفِيَّةٌ ; مَالِكِيٌّ « malékite », pl. مَالِكِيَّةٌ ; شَافِعِيٌّ « chaféïte », pl. شَافِعِيَّةٌ ; حَنْبَلِيٌّ « hanbalite », pl. حَنْبَلِيَّةٌ ; عُثْمَانِيٌّ « ottoman », pl. عُثْمَانِيَّةٌ.

مَغْرِبِيٌّ « magrebin », pl. مَغَارِبَةٌ ; صَقْلَبِيٌّ « esclavon », pl. صَقَالِبَةٌ ; بَغْدَادِيٌّ « bagdadien », pl. بَغَادِدَةٌ.

On remarquera que, dans ces derniers pluriels, il y a élision de lettres faibles du singulier. Quelques mots qui ne sont pas des adjectifs de relation ont également cette forme de pluriel avec élision de la lettre faible, s'il y a lieu.

Ex. : إِبْلِيسٌ « diable », pl. أَبَالِسَةٌ ; تَلْمِيذٌ « élève, disciple »,

pl. تَلَامِذَةٌ ; أُسْقُفٌ « évêque », pl. أَسَاقِفَةٌ ; قَيْصَرٌ « césar », pl. قَيَاصِرَةٌ.

2° Un certain nombre de mots, qui, aujourd'hui, n'ont plus régulièrement que quatre lettres, forment leur pluriel comme s'ils en avaient cinq.

Ex. : عَجُوزٌ « duègne », pl. عَجَائِزُ ; عَرُوسٌ « fiancée », pl. عَرَائِسُ ; خَاتَمٌ « anneau », pl. خَوَاتِمُ ; جَامِعٌ « mosquée », pl. جَوَامِعُ.

Ces mots auraient dû avoir le ة soit pour marquer le féminin, soit pour indiquer que le participe ou l'adjectif était employé pour un nom de chose. Dans la langue courante on dit très bien encore عَجُوزَةٌ et عَرُوسَةٌ.

3° Un mot déjà au pluriel peut donner naissance à un nouveau pluriel dont il est pour ainsi dire le singulier. Cette nouvelle forme s'obtient soit par la terminaison ـَاتٌ, soit par l'application des règles indiquées suivant le nombre des lettres du singulier.

Ex. : بُيُوتٌ « des maisons », pl. بُيُوتَاتٌ ; رِجَالٌ « des hommes », pl. رِجَالَاتٌ ; أَيَّامٌ « des jours », pl. أَيَّامَاتٌ ; رَسَائِلُ « des lettres », pl. رَسَائِلَاتٌ.

أَقْوَالٌ « des dires », pl. أَقَاوِيلُ ; أَسْـــوِرَةٌ « des bracelets », pl. أَسَاوِرُ ; أَسْمَآءٌ « des noms », pl. أَسَامِي (mot de racine défective).

Ces *pluriels de pluriels* ne s'emploient que quand le nombre est supérieur à neuf et qu'il n'est pas déterminé.

Toutes les sortes de pluriels qu'on vient de voir sont usitées dans le langage et s'obtiennent par des procédés identiques. Toutefois certaines formes se confondent l'une avec l'autre, par exemple, أَفْعَالٌ *et* فِعَالٌ, فُعُولٌ *et* أَفْعُلٌ. *En outre la terminaison* āt *est presque uniquement employée avec les mots terminés par le* ة *ou avec les mots d'origine étrangère.*

Mots de trois lettres

Ex. : radjel «*un homme*», *pl.* redjāl; kelb «*chien*», *pl.* kĕlāb; chah'r «*mois*», *pl.* chĕh'oūr; qalb «*cœur*», *pl.* qĕloūb; qarn «*corne*», *pl.* qĕroūn; sif «*sabre*», *pl.* sĕyouf.

Mots de quatre lettres

Ex. : t'ouïl «*grand, long*», *pl.* t'ouāl; semin «*gras*», *pl.* semān; kebir «*grand*», *pl.* kebār; ned'if «*propre*», *pl.* nedāf; melih «*bon*», *pl.* melāh"; qebih" «*mauvais*», *pl.* qebāh"; merid' «*malade*», *pl.* merād'.

Cherif «*chérif*», *pl.* chorfa; fad'il «*homme supérieur*», *pl.* fod'ala; faqir «*pauvre*», *pl.* foqara; ouzir «*ministre*», *pl.* ouzara; khet'ib «*prédicateur*», *pl.* khotaba; ʿālem «*savant*», *pl.* ʿoulama.

Kāteb «*écrivain*», *pl.* kouttāb; h"ākem «*magistrat*», *pl.* h"oukkām; tādjer «*négociant*», *pl.* toudjdjār; qari «*lecteur*», *pl.* qourrā; sāken «*habitant*», *pl.* soukkān.

Qād'i «*cadi*», *pl.* qoudāt (*dans ces mots on fait sentir le* t *du* ĕ); rāʿi «*berger*», *pl.* rouʿāt; r'āzi «*guerrier*», *pl.* r'ouzāt.

T'ebib «*médecin*», *pl.* at'ebba; t'āleb «*étudiant, clerc*», *pl.* t'olba; h'abīb «*ami*» *fera* ah"bāb, *au lieu de* ah"ebba.

Les mots de la forme en ăn *final prennent le pluriel externe :*

Ex. : ʿat'chan «*altéré*», *pl.* ʿatchānin; sekrān «*ivre*», *pl.* sekrānin; chebʿān «*rassasié*», *pl.* chebʿānin; ʿorïān «*nu*», *pl.* ʿoriānin.

La forme فُعْلٌ *est en usage dans quelques mots :*

Ex. : kĕtāb «*livre*», *pl.* koutoub; rasoul «*prophète*», *pl.* rousoul; t'eriq «*chemin*», *pl.* t'ourouq; ferāch «*tapis*», *pl.* fourouch.

Les autres formes sont très rarement usitées.

Mots de quatre consonnes ou de plus de quatre lettres

La règle générale, avec les remarques auxquelles elle a donné lieu, est applicable au langage.

Ex. : merkeb « *un navire* », *pl.* mĕrākeb ; mesken « *habitation* », *pl.* mĕsāken ; med'reb « *endroit* », *pl.* mĕd'āreb ; mersa « *port* », *pl.* mĕrāsi ; ʿaqreb « *scorpion* » *pl.* ʿaqāreb ; menber « *chaire* », *pl.* mĕnāber ; mendjel « *faucille* », *pl.* mĕnādjel.

Medersa « *collége, université* », *pl.* mĕdāres ; mer'erfa « *cuiller* », *pl.* mĕr'āref ; meqbara « *cimetière* », *pl.* mĕqāber ; zerbiïa « *tapis* », *pl.* zĕrābi ; mokh"ala « *fusil* », *pl.* mĕkāh"el.

Meftāh « *clé* », *pl.* mĕfātah ; *ce mot ne prend pas la voyelle longue* i *comme il devrait le faire régulièrement et cette altération est générale dans le langage.* mezrāq « *épieu* », *pl.* mĕzāreg ; kherbouch « *levraut* », *pl.* khĕrābech ; *toutefois on dit* selāt'in « *sultans* », *pl. de* soult'ān ; mĕkātib « *lettres* », *pl. de* mektoub.

Chāreba « *lèvre* », *pl.* chouāreb ; qabela « *sage-femme* », *pl.* qouābel ; chāchiïa « *calotte* », *pl.* chouāchi ; h"ādjeb « *sourcil* », *pl.* h"ouādjeb ; djāmaʿ « *mosquée* », *pl.* djouāmaʿ ; t'ābaʿ « *sceau, cachet* », *pl.* t'ouābaʿ ; khātem « *anneau* », *pl.* khouātem ; mizān « *balance* », *pl.* mouāzin.

Comme on le voit par les quatre derniers exemples, le participe présent employé comme nom de chose est considéré comme ayant cinq lettres parce que le ĕ *aurait dû être ajouté à tous ces mots.*

Djezira « *île* », *pl.* djezāïr ; khezāna « *trésor* », *pl.* khezāïn ; djenāza « *enterrement* », *pl.* djenāïz ; chekāra « *sac* », *pl.* chekāïr ; cherīt' « *cordon* », *pl.* cherāït' ; djeliba « *meute* », *pl.* djelāïb ; *tous ces pluriels et ceux de même nature sont formés selon la règle indiquée.*

Sennāra « *hameçon* », *pl.* senāner ; selloum « *échelle* », *pl.* selālem ; debbouz « *massue* », *pl.* debābez ; h"allouf « *porc* », *pl.* h"alālef.

Le dédoublement de la deuxième lettre portant le chedda ne se fait pas toujours. Ex. : ʿarroudj « *coq* », *pl.* ʿarāredj *et* ʿarrāïdj.

La terminaison ĕ *est employée également pour certains adjectifs de relation et pour certains pluriels par alif.*

Ex. : hʿanafiïa « *hanéfites* » ; malekiïa « *malékites* » ; mer'ārba « *marocains* » *de* mer'erbi ; *mais ces formes sont rares.*

Enfin le pluriel de pluriel est rendu toujours par āt. *Ex. :* ayyāmāt « *quelques jours* », bouyoutāt « *quelques tentes* ».

En résumé, il n'y a pas de règles générales pour la formation du pluriel, sauf pour les mots de quatre consonnes ou de cinq lettres au moins et il est impossible, à peu d'exceptions près, de connaître le pluriel qui correspond à un singulier donné autrement qu'avec le secours du dictionnaire ou de l'usage.

LIVRE DEUXIÈME

SYNTAXE

CHAPITRE PREMIER

De la proposition

Pour être complète une proposition arabe n'a besoin que de deux éléments: un *sujet* (مُبْتَدَآءٌ) et un *attribut* (خَبَرٌ). Ex. : أَلْإِنْسَانُ حَيَوَانٌ «l'homme est un animal».

Dans ces propositions, dites nominales, le sujet doit être déterminé et l'attribut indéterminé; chacun de ces deux termes se met au nominatif.

Au cas où l'on désire d'une manière spéciale attirer l'attention sur le sujet, on le fait précéder de la particule إِنَّ «certes», qui régit le cas direct. Ex. : إِنَّ ٱلْإِنْسَانَ حَيَوَانٌ «certes l'homme est un animal». Logiquement le sujet est représenté par إِنَّ ٱلْإِنْسَانَ qui est au nominatif virtuellement.

Si l'attention devait se porter principalement sur l'attribut on lui préfixerait la particule لَ «certes», qui, elle, ne régit aucun cas. Ex. : أَلْإِنْسَانُ لَحَيَوَانٌ «l'homme est certes un animal».

Toutefois ces additions de la particule affirmative n'ont souvent d'autre objet que d'arrondir la phrase, aussi les trouve-t-on parfois employées simultanément, en sorte que la proposition devient : إِنَّ ٱلْإِنْسَانَ لَحَيَوَانٌ «certes l'homme est certes un ani-

mal». Ces signes d'affirmation n'ont donc pas toujours besoin d'être rendus dans la traduction.

Quand le sujet est exprimé par un pronom on l'exprime, soit par le pronom sujet, soit par le nom régime précédé alors de إِنَّ. Ex. : أَنَا مَرِيضٌ «je suis malade» ou إِنِّي مَرِيضٌ; أَنْتَ طَوِيلٌ «tu es grand» ou إِنَّكَ طَوِيلٌ.

Aussitôt qu'il y a lieu de spécifier le temps durant lequel l'attribut appartient au sujet, la présence d'un verbe est nécessaire et les éléments de la proposition se placent dans l'ordre suivant : 1° le verbe; 2° le sujet; 3° l'attribut. Ex. : كَانَ زَيْدٌ مَرِيضًا «Zéïd était malade»; يَكُونُ مُحَمَّدٌ عَالِمًا «Mohammed sera savant».

Comme on le voit, par ces exemples, le verbe attributif est كَانَ, futur يَكُونُ; le sujet reste au nominatif et l'attribut se met au cas direct.

On pourrait cependant modifier l'ordre indiqué ci-dessus, en se servant de la particule إِنَّ que l'on placerait devant le sujet, et alors on aurait le sujet en tête de la proposition, puis le verbe et enfin l'attribut. Ex. : إِنَّ زَيْدًا كَانَ مَرِيضًا «certes, Zéïd était malade». On a déjà vu que إِنَّ gouvernait le cas direct.

Certains verbes autres que كَانَ peuvent jouer le rôle de verbes attributifs et sont, pour cette raison, appelés les *analogues du verbe* كَانَ (أَخَوَاتُ كَانَ). En voici quelques-uns : لَيْسَ «ne pas être»; زَالَ «cesser d'être»; ظَلَّ «exister pendant le jour»; أَصْبَحَ «exister au matin»; أَمْسَى «exister au soir»; بَاتَ «exister durant la nuit». Tous ces verbes indiquent en effet l'idée d'*être* avec une circonstance accessoire.

Dans le cas où la proposition doit contenir un verbe autre que ceux qui marquent l'existence, on dispose dans l'ordre suivant les termes qui la composent alors : 1° verbe; 2° sujet; 3° régime di-

rect; 4° régime indirect. Ex. : كَتَبَ ٱلْأَمِيرُ كِتَابًا إِلَى ٱلسُّلْطَانِ «le général a écrit une lettre au sultan».

Cet ordre n'est pas absolu; le sujet précédé de إِنَّ vient se placer devant le verbe. Ex. : إِنَّ ٱلْأَمِيرَ كَتَبَ كِتَابًا إِلَى ٱلسُّلْطَانِ; le régime exprimé par un pronom précède le terme qu'il aurait dû suivre normalement. Ex. : كَتَبَهُ ٱلْأَمِيرُ إِلَى ٱلسُّلْطَانِ «le général l'a écrite au sultan»; كَتَبَ ٱلْأَمِيرُ إِلَيْهِ كِتَابًا «le général lui a écrit une lettre»; كَتَبَهُ إِلَيْهِ ٱلْأَمِيرُ «le général la lui a écrite».

L'ordre des termes peut encore être modifié lorsque l'un d'eux sert de sujet à une seconde proposition. Ex. : كَتَبَ ٱلْأَمِيرُ إِلَى ٱلسُّلْطَانِ كِتَابًا يَذْكُرُ فِيهِ ٱسْمَ ٱلْمَدِينَةِ «le général a écrit au sultan une lettre dans laquelle il mentionnait le nom de la ville».

Quant aux termes circonstanciels, qui peuvent figurer dans une proposition, ils n'ont pas de place assignée d'une façon précise, et chacun les dispose un peu comme il l'entend.

L'inversion se pratique le plus rarement possible dans la prose ordinaire; mais elle est fréquente dans la prose rythmée et dans la poésie, où elle contribue pour une bonne part à rendre les textes difficiles à comprendre.

Dans le langage, la proposition peut aussi n'avoir que deux termes : le sujet *et l'*attribut. *Ex. :* ana merid' «*je suis malade*», *mot-à-mot* «*moi malade*»; ed-dār qedima «*la maison est vieille*»; el-qat't' khāïf «*le chat est craintif*».

En général cependant on emploie la locution : rāni, rāk, *etc. pour rendre le verbe être. Ex. :* rāni t'ouïl «*je suis grand*»; rāk qes'ir «*tu es petit*»; edz-dzib rāh'ou chāt'er «*le loup est rusé*»; ech-cheta rāh'i bareda «*l'hiver est froid*», *ou* «*la pluie est froide*».

Dans la proposition verbale, on suit rarement l'ordre indiqué ci-dessus pour la langue écrite; en général les mots sont rangés

dans l'ordre suivant : 1° sujet; *2°* verbe; *3°* régime direct; *4°* régime indirect. *Ex. :* Ali keteb briïa le Mohammed «*Ali a écrit une lettre à Mohammed*». *On pourra également dire :* ʿOmar dja «*Omar est venu*» *ou* dja ʿOmar, *suivant que l'on désire attacher plus d'importance à la personne ou à l'action. Toutefois, c'est surtout quand la proposition ne renferme pas de compléments direct ou indirect qu'on use de l'antéposition du verbe devant le sujet, parce que cette construction est surtout réservée pour marquer l'interrogation.*

Du sujet du verbe

Aux yeux des grammairiens arabes le verbe gouverne son sujet au nominatif. Or, si l'on observe qu'en arabe le mot régissant précède toujours le mot régi, il s'ensuit que le sujet au nominatif doit suivre le verbe, ce qui est conforme à la règle générale énoncée ci-dessus. Mais, en même temps, il en résulte qu'aucun obstacle ne s'oppose à ce que le sujet, qui n'est plus au nominatif, précède le verbe, ce que l'on obtient en plaçant إِنَّ devant le sujet.

Toutefois il faut remarquer que le sujet au nominatif, qui est commun à plusieurs verbes, se place immédiatement après le premier verbe et se trouve par conséquent avant les autres verbes de la même période.

Accord du verbe et du sujet. Le sujet est-il au singulier, l'accord avec le verbe est complet, c'est-à-dire en genre, en nombre et en personne. Ex. : خَرَجَ ٱلْأَسَدُ «le lion sortit»; قَامَتِ ٱلْمُسْلِمَةُ «la musulmane se leva».

Dès que le sujet est au duel ou au pluriel l'accord en personne est seul obligatoire. Pour le reste il faut distinguer : 1° si le sujet désigne ou non des êtres humains; 2° s'il précède le verbe ou s'il le suit.

Tout nom au pluriel qui ne désigne pas des êtres humains est considéré, au point de vue grammatical, comme un féminin singulier. L'accord est alors le même que si le sujet était réellement

au singulier et du féminin. Ex. : هَبَّتِ ٱلرِّيَاحُ « les vents souffèrent »; وَرَدَتْ رَسَائِلُ « des lettres arrivèrent »; وَقَفَتِ ٱلْبِغَالُ « les mulets s'arrêtèrent ».

Dans le style courant on admet quelquefois que les noms d'animaux soient considérés comme exerçant la même influence que les noms d'êtres humains, et alors on suit à leur égard la règle qui va suivre.

Tant que le verbe précède son sujet au pluriel et que celui-ci désigne des êtres humains, on le laisse généralement au féminin singulier. Ex. : قَالَتِ ٱلنَّصَارَى « les chrétiens ont dit »; جَلَسَتِ ٱلْمُسْلِمَاتُ « les musulmanes s'assirent ».

Mais quand le verbe suit son sujet au pluriel et désignant des êtres humains, il s'accorde avec lui en genre et en nombre. Ex. : إِنَّ ٱلنَّصَارَى قَالُوا « les chrétiens dirent »; خَرَجَتِ ٱلنِّسَآءُ لِيَغْسِلْنَ ثِيَابَهُنَّ « les femmes sortirent pour laver leurs vêtements ».

Pour le sujet au duel, l'accord se fait en genre et en nombre dans presque tous les cas, sans qu'il y ait lieu de distinguer s'il s'agit ou non d'êtres humains.

Dans le langage, l'accord du sujet et du verbe est le même qu'en français et les noms qui désignent des choses sont considérés comme de vrais pluriels. En outre, le pluriel féminin n'étant pas usité dans le verbe, celui-ci sera donc toujours au masculin pluriel quel que soit le genre du sujet au pluriel.

Enfin la position relative du sujet et du verbe n'a aucune influence au sujet de l'accord. Ex. : kherĕdjou en-nesā *ou* en-nesā kherĕdjou « *les femmes sont sorties* ».

Du régime direct

Le régime direct, exprimé par un nom, se met au cas direct; exprimé par un pronom, il prend la forme du pronom régime.

Ex. : أَكَلْتُ سَمَكًا «j'ai mangé du poisson»; شَرِبْتَ خَمْرًا «tu as bu du vin»; رَأَيْتُكَ «je t'ai vu»; سَلَّمْتُهُمْ «je les ai livrés»; زَوَّجْتَهُنَّ «tu les as mariées».

Du régime indirect

Toutes les fois que la préposition est exprimée en arabe devant un régime indirect celui-ci se met au cas indirect, si c'est un nom; il s'exprime par un pronom affixe, si c'est un pronom.

Ex. : كَتَبْتُهُ إِلَى زَيْدٍ «je l'ai écrit à Zéïd»; ضَرَبْتُهُ بِهِ «je l'en ai frappé».

L'usage permet, après certains verbes, de supprimer la préposition qui devrait précéder le régime indirect; dans ce cas le nom se met au cas direct. Ex. : دَخَلْتُ ٱلْمَدِينَةَ «je suis entré dans la ville» au lieu de دَخَلْتُ إِلَى ٱلْمَدِينَةِ.

Il y a lieu de faire deux remarques au sujet du régime indirect :

1° La nature des compléments n'étant pas toujours la même en arabe qu'en français, il arrive que le régime direct du verbe français est le régime indirect du verbe arabe correspondant, et vice versa. Ex. : أَوْصَى ٱلْقَاضِيَ بِٱلْيَتِيمِ «il recommanda l'orphelin au cadi», mot-à-mot «il recommanda le cadi au sujet de l'orphelin».

2° Certains verbes arabes se construisent avec deux cas directs, celui de la personne et celui de la chose. Ex. : عَلَّمْتُ ٱلْوَلَدَ ٱلنَّحْوَ «j'ai enseigné la grammaire à l'enfant». Dans ce cas le nom de la personne se place avant celui de la chose.

Les verbes de la IIe et de la IVe forme, ceux qui signifient *donner* régissent le plus souvent deux cas directs. Le dictionnaire fournit à cet égard des indications précises.

La déclinaison n'étant pas usitée dans le langage, il n'y aura donc pas lieu d'y appliquer les règles ci-dessus. Quant à la suppression de la préposition devant le régime indirect, elle n'est pas admise en parlant, sauf de rares exceptions qui sont des réminiscences de la langue écrite.

De l'article

En dehors de sa valeur habituelle, qui est de marquer la détermination, l'article défini اَلْ est encore employé à indiquer qu'un nom commun est pris accidentellement comme nom propre. Ex. : قُرْءَانٌ «lecture, récitation», اَلْقُرْءَانُ «la Lecture, le Coran»; إِلَهٌ «divinité», اَلْإِلَهُ «la Divinité, Dieu»; ce mot se contracte presque toujours en : اَللّٰهُ.

L'article défini ne s'exprime jamais devant un nom qui a un complément annectif. Ex. كِتَابُ زَيْدٍ «*le* livre de Zéïd». Le numératif cardinal semblerait faire exception à cette règle, mais il convient de remarquer que le nom qui le suit n'est pas un véritable complément annectif.

Là où la langue française emploie l'article défini, la langue arabe fait souvent usage de la forme possessive. Ex. : رَفَعَ رَأْسَهُ «il leva la tête», mot-à-mot «il leva *sa* tête»; أَخَذَهُ بِيَدِهِ «il le prit par la main», mot-à-mot «il le prit par *sa* main».

Enfin اَلْ, devant certains mots, est une forme abrégée du pronom relatif qu'il ne faut pas confondre avec l'article défini.

Le tanouïn, dont la valeur habituelle est celle de l'article indéfini, ne saurait figurer sur un nom qui a un complément annectif. Si l'on a, par exemple, à dire : «un membre du divan», on sera obligé de tourner l'expression de la façon suivante : «un membre parmi les membres du divan» عُضْوٌ مِنْ أَعْضَاءِ ٱلدِّيوَانِ.

On pourrait également se servir de l'expression : عَضْوٌ مِـــنَ ٱلدِّيوَانِ ; elle serait moins exacte.

Lorsque le complément annectif indique la matière dont est fait un objet, la préposition peut ne pas s'exprimer; le nom de la matière se met alors au cas direct et le nom de l'objet conserve le tanouïn. Ex. : دِينَارٌ ذَهَبًا « un dinar d'or » ; خَاتَمٌ فِضَّةً « une bague en argent ».

On trouvera dans le livre premier, au chapitre de l'article, la syntaxe de l'article dans le langage.

Du pronom personnel

En général, le pronom sujet ne doit pas accompagner un verbe. Cependant, on l'exprime quand il y a antithèse ou qu'on veut rendre la locution française « c'est moi qui », « c'est toi qui », etc. Ex. : بَكَيْتُ أَنَا وَضَحِكْتَ أَنْتَ « j'ai pleuré et tu as ri » ; كَتَبَ هُوَ ٱلْكِتَابَ « c'est lui qui a écrit la lettre ». Dans ce dernier cas on pourrait également se servir du pronom régime précédé de إِنَّ et dire : إِنَّهُ كَتَبَ ٱلْكِتَابَ.

La première personne s'énonce avant la deuxième et la deuxième avant la troisième, sans qu'il y ait jamais lieu d'intervertir cet ordre par politesse comme cela se fait en français.

Dans une phrase nominale « c'est moi qui », « c'est toi qui » se rend en répétant deux fois le pronom, la première fois avec إِنَّ qui exige, comme on sait, un pronom régime. Ex. : إِنَّكَ أَنْتَ عَاقِلٌ « c'est toi qui es intelligent » ou « toi, tu es intelligent ».

Outre son emploi normal avec la valeur de régime, le pronom affixe sert surtout à marquer la possession. Il est alors considéré comme le complément annectif du nom auquel il se joint, et c'est pour cela que ce nom ne doit jamais avoir ni l'article défini, ni le

tanouïn : يَدُكَ « ta main » équivaut en réalité à « la main de toi ».

Lorsqu'on veut exprimer la possession avec un nom indéterminé, il est nécessaire d'employer une tournure analogue à celle que nous avons déjà donnée à l'occasion de l'article indéfini. Ainsi « un de mes livres » se dira كِتَابٌ مِنْ كُتُبِي, mot-à-mot « un livre de mes livres », ou encore كِتَابٌ لِي « un livre à moi ».

Il est permis, pour appuyer sur le complément direct exprimé par un pronom, de placer le pronom régime devant le mot qui le régit, mais alors il faut l'affixer au mot invariable إِيَّا qui n'a dans ce cas aucun sens. Ex. : إِيَّاكَ نَعْبُدُ « c'est toi que nous adorons », au lieu de نَعْبُدُكَ. On trouve même quelquefois le pronom régime exprimé deux fois. Ex. : وَإِيَّايَ فَاتَّقُونِ « et c'est moi qu'il faut craindre », mot-à-mot « et moi alors craignez-moi ».

Il peut arriver que les deux compléments d'un verbe, qui régit deux cas directs, soient exprimés par des pronoms. Si les pronoms sont de deux personnes différentes, on peut les accoler l'un à l'autre ou placer le second après le mot إِيَّا. Ex. : أَعْطَاكَهُ « il te l'a donné », ou أَعْطَاكَ إِيَّاهُ. Quand les deux pronoms sont de la même personne il est de règle de les séparer : أَعْطَاهُ إِيَّاهَا « il la lui donna ».

Dans le cas où il y a deux pronoms, celui qui se rapporte à la personne, précède celui qui se rapporte à la chose.

Il arrive souvent que le pronom régime est employé d'une manière explétive, par exemple dans les circonstances suivantes :

La conjonction أَنْ « que » gouvernant le subjontif ne saurait se placer devant un verbe au prétérit. Cependant, si le sens exige que le verbe reste au passé, on remplace أَنْ par son synonyme

أَنَّ suivi du pronom régime هُ. Ex. : قِيلَ أَنَّهُ كَانَ رَجُلٌ « on dit qu'il y avait un homme ».

Les noms au pluriel qui ne désignent pas des êtres humains étant, ainsi qu'il a été déjà dit, considérés comme des féminins singuliers, les pronoms qui s'y rapporteront seront toujours au féminin singulier. Au singulier pour tous les noms, au pluriel pour ceux qui désignent des êtres humains, la règle d'accord sera la même qu'en français.

Du pronom démonstratif

Le double emploi que l'on fait des mêmes mots avec la valeur d'adjectif et de pronom démonstratif exige l'observation de règles rigoureuses pour établir une distinction entre ces deux usages d'un même mot.

Le démonstratif employé comme adjectif doit être immédiatement suivi de l'article défini. Ex. : هَذَا ٱلرَّجُلُ « cet homme-ci »; ذَلِكَ ٱلْكِتَابُ « ce livre-là »; هَذِهِ ٱلْبِنْتُ « cette fille-ci »; هَؤُلَآءِ ٱلْمُسْلِمُونَ « ces musulmans-ci ».

Cependant, si le substantif avait un complément annectif, ce qui ne lui permet plus alors de prendre l'article défini, le démonstratif serait placé à la suite de ce complément et jouerait le rôle d'adjectif, bien qu'en réalité il fût un pronom.

Ex. : بَابُ ٱلسِّجْنِ هَذَا « cette porte-ci de la prison », mot-à-mot « la porte de la prison celle-ci »; بِنْتُ ٱلسُّلْطَانِ هَذِهِ « cette fille-ci du sultan ».

Dès que le démonstratif n'est pas suivi immédiatement d'un nom accompagné de l'article défini, c'est qu'il a la valeur d'un pronom, et alors il est nécessaire de le faire suivre dans la traduction du verbe *être*.

Ex. : هَذَا رَجُلٌ « celui-ci est un homme, c'est un homme »; هَذِهِ كَافِرَةٌ « c'est une mécréante »; هَذَا سَيْفُ ٱلْفَارِسِ « c'est le sabre

du cavalier» ; هَؤُلَآءِ فَلَّاحُوا مِصْرَ «ce sont les cultivateurs de l'Égypte».

Lorsque le sens exige que le substantif soit déterminé, le démonstratif, pour demeurer pronom, devra être suivi d'un pronom sujet.

Ex. : هَذَا هُوَ ٱلرَّجُلُ «c'est l'homme» ; هَذِهِ هِيَ ٱلْمَدِينَةُ «c'est la ville».

Ce même pronom sujet sera employé aussi quand le substantif a un complément, bien que cela ne soit pas indispensable à la rigueur, et on dira par exemple هَذَا هُوَ سَيْفُ ٱلْفَارِسِ «c'est le sabre du cavalier» au lieu de هَذَا سَيْفُ ٱلْفَارِسِ qui cependant est correct.

Le démonstratif, suivi du pronom sujet, a également le sens de *voici, voilà*. Ex. : هَذَا هُوَ جَاهِلٌ «voici un ignorant».

Du pronom relatif

La forme ٱلَّذِى etc. est en réalité précédé de l'article défini, aussi est-elle employée d'une manière spéciale après un antécédent déterminé et en outre, elle s'accorde en genre et en nombre avec cet antécédent. De plus, dans tous les cas, le conséquent du rapport doit être suivi d'un pronom régime se rapportant à l'antécédent. Ce pronom est dit pronom de *rappel*.

Ex. : أَلْجَبَلُ ٱلَّذِى رَأَيْتُهُ «la montagne que j'ai vue» ; أَلشَّجَرَةُ ٱلَّتِى غَرَسْتُهَا «l'arbre que j'ai planté», mot-à-mot «la montagne que j'ai vu elle, l'arbre que j'ai planté lui» ; أَلْمُسْلِمُونَ ٱلَّذِينَ لَقِيتُهُمْ «les musulmans que j'ai rencontrés» ; أَلْمُؤْمِنَاتُ ٱللَّاتِى عَرَفْتُهُنَّ «les croyantes que j'ai connues».

Dans un rapport, le relatif ٱلَّذِى n'est jamais le complément d'une préposition. Si donc le sens exige qu'il soit régi par une

préposition, cette préposition est rejetée à la fin du rapport et prend pour complément le pronom de rappel.

Ex. : أَلرَّجُلُ ٱلَّذِى مَرَرْتُ بِهِ « l'homme auprès duquel j'ai passé », mot-à-mot « l'homme lequel j'ai passé auprès de lui »; أَلْوَزِيرُ ٱلَّذِى كُنْتَ عِنْدَهُ « le ministre chez qui vous étiez », mot-à-mot « le ministre lequel vous étiez chez lui ».

L'antécédent représenté par un nom est-il indéterminé, le relatif ne s'énonce plus, mais le pronom de rappel, qui, lui, subsiste toujours, décèle le rapport entre les deux membres de phrases.

Ex. : هَذَا عَالِمٌ عَرَفْتُهُ « c'est un savant que j'ai connu », mot-à-mot « celui est un savant j'ai connu lui »; هَؤُلَآءِ نَاسٌ أَكَلْتُ عِنْدَهُمْ « ce sont des gens chez qui j'ai mangé », mot-à-mot « ceux-ci sont des gens j'ai mangé chez eux ».

Les relatifs مَنْ et مَا ne s'emploient que quand l'antécédent est vague; ils peuvent être régis par une préposition.

Ex. : أَحْسِنْ بِمَنْ أَسَآءَكَ « faites du bien à qui vous a fait du mal »; إِحْفَظْ مَا قُلْتُهُ لَكَ « retenez ce que je vous ai dit ».

Tous les relatifs peuvent être usités avec le sens de *celui qui, celle qui, ceux qui,* etc. Ils peuvent alors être régis par une préposition et le pronom de rappel n'a plus sa raison d'être.

Ex. : بِٱلَّذِى لَا إِلَهَ إِلَّا هُوَ « j'en jure par celui en dehors duquel il n'y a pas de divinité », mot-à-mot « par celui que pas de divinité si ce n'est lui »; لَسْتَ مِنَ ٱلَّذِينَ آمَنُوا « tu n'es pas de ceux qui ont cru ».

Il va sans dire que le pronom de rappel ne saurait être exprimé après un verbe intransitif. Ex. : أَلرَّجُلُ ٱلَّذِى أَتَى « l'homme qui est venu ». Souvent même, dans le style courant, on omet de l'exprimer lorsque aucune amphibologie n'est à redouter.

Du pronom interrogatif

La syntaxe de ces mots n'offre aucune difficulté. Les seules remarques à faire sont : 1° que les mots مَنْ et مَا ayant plusieurs significations différentes on ajoute un pronom sujet après مَنْ, et ذَا après مَا, quand on a à craindre une amphibologie; 2° que le مَا, précédé d'une préposition, perd souvent son alif final lorsqu'il est employé interrogativement.

Ex. : لِمَ هَرَبْتَ « pourquoi fuis-tu? » ou لِمَا هَرَبْتَ ou encore لِمَا ذَا هَرَبْتَ.

On écrira de même عَلَامَ pour عَلَى مَا ; بِمَ pour بِمَا ; حَتَّامَ pour حَتَّى مَا ; فِيمَ pour فِيمَا.

On trouvera la syntaxe des pronoms, dans le langage, indiquée à l'occasion de la forme de ces mots dans le livre premier.

De la particule

Toute particule ayant la valeur d'une préposition gouverne le cas indirect. Ex. : بِٱلْيَدِ « avec la main »; لِلْخَيَّاطِ « au tailleur »; فِي ٱلْبَحْرِ « dans la mer »; إِلَى ٱلسَّمَآءِ « vers le ciel »; عَلَى ٱلْجَبَلِ « sur la montagne »; تَحْتَ ٱلْأَرْضِ « sous la terre ».

Les particules de serment gouvernent également le cas indirect. Ex. : تَٱللَّهِ « par Dieu! »; وَرَأْسِ « par la tête de...! » بِٱللَّهِ « par Dieu! »

L'alif d'union disparaît toujours de l'article avec la préposition لِ. Ex. : لِلرَّجُلِ « à l'homme »; لِلَّهِ « à Dieu ». Exceptionnellement cet alif d'union disparaît également dans le mot ٱسْمٌ précédé de la préposition بِ : بِسْمِ ٱللَّهِ « au nom de Dieu » est pour بِٱسْمِ ٱللَّهِ.

Les conjonctions terminées par نَّ régissent toutes le cas direct. Ex. : إِنَّ ٱلْجَزِيرَةَ « certes l'île »; أَنَّ ٱلْوَالِدَةَ « que la mère »; لَكِنَّ ٱلصَّيَّادَ « mais le pêcheur »; لِأَنَّ أَبَاكَ « parce que ton père ».

Les quatre formes de l'adverbe de négation se construisent de la manière suivante : مَا, avec le prétérit; لَا, avec le futur; لَمْ, avec le conditionnel; لَنْ, contraction de لَا أَنْ, avec le subjonctif.

Toutefois لَا peut être aussi mis devant un verbe au prétérit, mais alors celui-ci a le sens de l'optatif et marque ainsi le temps futur. Ex. : لَا زَالَ « qu'il ne cesse pas d'être! »; tandis que مَا زَالَ signifie « il n'a pas cessé d'être ».

Le conditionnel qui suit لَمْ se traduit toujours par le passé. Ex. : لَمْ يَزَلْ « il n'a pas cessé d'être ».

Devant un verbe à l'aoriste la particule سَوْفَ, abrégée le plus souvent en سَ et parfois en سَوْ, indique le temps futur. Ex. : سَيَفْعَلُ « il fera ».

قَدْ, placé devant un verbe au prétérit, confirme sa valeur du temps passé. Ex. : قَدْ قَامَ « il s'est levé » ou « il s'est déjà levé », mais rarement on traduit le mot قَدْ « déjà ». Devant le verbe au futur قَدْ signifie « quelquefois ». Ex. : قَدْ يُوجَدُ « on trouve quelquefois ».

Les conjonctions إِنْ et لَوْ sont en général suivies du verbe au prétérit, mais la première lui donne le sens du futur, tandis que la seconde lui conserve le sens du passé.

Ex. : إِنْ قُلْتَ « si tu dis »; لَوْ قُلْتَ « si tu disais ». إِنْ peut être aussi, quoique rarement, suivi du conditionnel.

لَوْ لَا se rend par « si ce n'était ». Ex. : لَوْ لَا ٱلذَّنْبُ مَا كَانَتِ ٱلْمَغْفِرَةُ « si le péché n'existait pas, il n'y aurait pas de pardon », mot-à-mot « si ce n'était pas le péché, ne pas aurait été le pardon ».

Les mots لَمَّا et إِذَا « lorsque » sont toujours suivis d'un prétérit, le premier lui laissant le sens passé, le second lui donnant le sens futur.

Ex. : لَمَّا مَاتَ « lorsqu'il fut mort » ; إِذَا مَاتَ « lorsqu'il mourra ».

En poésie إِذَا a parfois le sens de « si » qui lui est ordinaire dans le langage et dans le style courant négligé.

أَنْ « que » et ses composés بِأَنْ, لِأَنْ régissent le subjonctif. Ex. : أُرِيدُ أَنْ تَأْكُلَ « je veux que tu manges » ; أَمَرَنِي بِأَنْ أَكْتُبَ لَكَ « il m'a donné l'ordre de t'écrire », mot-à-mot « que j'écrive à toi ».

Exceptionnellement إِلَى أَنْ « jusqu'à ce que » peut être suivi d'un verbe au prétérit.

أَنْ équivaut encore à nos deux points devant le discours direct. Dans ce cas cette particule n'a aucune action sur le mot qui la suit.

« Que » devant un nom se rend par أَنَّ qui, ainsi qu'on l'a vu, régit le cas direct. كَأَنَّ se traduit par « il semble que, on dirait que ». Ex. : كَأَنَّكَ مَرِيضٌ « on dirait que vous êtes malade » ; كَأَنَّهُ جَبَلٌ « on dirait une montagne ». Les composés بِأَنَّ, لِأَنَّ ne s'emploient également que devant des noms.

لِ, كَيْ, لِكَيْ « afin que », gouvernent toujours le subjonctif. Ex. : لِنُرْسِلَ عَلَيْهِمْ حِجَارَةً « afin que nous lancions contre eux des pierres ».

حَتَّى, وَ et فَ pris dans le sens de « afin que » et أَوْ avec la valeur de « à moins que » mettent également le verbe au subjonctif. Ex. : فَهَلْ لَنَا مِنْ شُفَعَآءَ فَيَشْفَعُوا لَنَا « n'aurons-nous pas d'intercesseurs afin qu'ils intercèdent en notre faveur ? » يَشْفَعُوا est au subjonctif à cause de فَ signifiant ici « afin que ».

Les conjonctions وَ et فَ n'ont souvent d'autre valeur que celle

de nos signes de ponctuation, وَ équivalant à une virgule et فَ à un point ou un point et virgule. Mais فَ, qui marque en général le changement de sujet entre la phrase qui la précède et celle qui le suit, signifie aussi « alors », « en conséquence ».

Les négations employées devant les noms sont مَا et لَا; la première n'exerce aucune action grammaticale; après la seconde, le nom se met au cas direct sans tanouïn lorsque la négation est énergique, tandis qu'il reste au nominatif avec tanouïn dans le cas contraire. Ex. : لَا إِلَهَ « pas la moindre divinité »; لَا إِلَهٌ « pas de divinité ».

Répété deux fois avec le sens de « ni » لَا régit le nominatif avec le tanouïn quand, la première fois, il n'est pas suivi immédiatement du substantif, sinon on peut, à volonté, laisser le substantif au nominatif, ou le mettre au cas direct sans tanouïn.

Ex. : لَا فِي ٱلدَّارِ رَجُلٌ وَلَا ٱمْرَأَةٌ « il n'y a ni homme, ni femme dans la maison », mais on dira à volonté : لَا رَجُلٌ وَلَا ٱمْرَأَةٌ فِي ٱلدَّارِ ou لَا رَجُلَ وَلَا ٱمْرَأَةَ فِي ٱلدَّارِ.

Bien que la particule إِلَّا « excepté » soit en réalité une préposition, elle ne régit pas le cas indirect. Si la proposition dans laquelle elle se trouve est affirmative, elle régit le cas direct.

Ex. : خَرَجَ ٱلْقَوْمُ إِلَّا عَلِيًّا « tout le monde sortit excepté Ali ».

La proposition est-elle négative, on laisse plus volontiers le nom au nominatif.

Ex. : مَا خَرَجَ إِلَّا عَلِيٌّ « il n'y a qu'Ali qui ne soit pas sorti », mot-à-mot « n'est pas sorti si ce n'est Ali ».

Toutes les autres particules restrictives gouvernent le cas indirect, sauf خَلَا, عَدَا et حَشَا, après lesquelles on peut aussi mettre le cas direct. Ex. : خَلَا زَيْدٍ ou خَلَا زَيْدًا « sauf Zéïd ».

Après la particule du vocatif يَا « ô » le nom se met au nomi-

natif sans tanouïn quand l'interpellation est directe et réelle et que le nom n'a pas de complément annectif.

Ex. : يَا وَزِيرُ «ô ministre»; يَا مُحَمَّدُ «ô Mohammed».

Dès que le nom a un complément, il se met au cas direct.

Ex. : يَا مَلِكَ ٱلزَّمَانِ «ô prince de l'époque»; يَا عَبْدَ ٱللَّهِ «ô adorateur de Dieu» ou «ô Abdallah»; يَا عَبْدَ ٱلْقَادِرِ «ô adorateur du Puissant» ou «ô Abdelkader».

Quand l'interpellation n'est pas directe et qu'elle s'adresse à une personne non déterminée, le nom se met au cas direct avec tanouïn.

Ex. : يَا طَالِعًا جِبَالًا «ô toi qui gravis les montagnes».

Avec le mot أَيُّهَا «ô» le nom doit être déterminé par l'article et se met au nominatif.

Ex. : أَيُّهَا ٱلصَّيَّادُ «ô pêcheur».

On place souvent le mot يَا devant أَيُّهَا, mais l'influence de ce dernier mot est la seule qui se fasse sentir. Ex. : يَا أَيُّهَا ٱلصَّيَّادُ «ô pêcheur». L'orthographe أَيُّهَ est souvent employée dans le style familier. Quant à la forme féminine, elle est أَيَّتُهَا.

La conjonction وَ, qu'on a déjà vue employée avec plusieurs acceptions, signifie encore «avec» et régit alors le cas direct, mais il est très rare qu'elle ait cette signification. Ex. : جَآءَ ٱلْأَمِيرُ وَٱلْجَيْشَ «le général est venu avec les troupes».

Les particules qui ont trois lettres sont pour la plupart de véritables noms, aussi peuvent-elles être régies par la préposition مِنْ, sans que leur valeur soit modifiée. Ex. : عِنْدَ «chez» et مِنْ عِنْدِ «de chez, de la part de», قَبْلَ «avant», مِنْ قَبْلِ «avant».

Quelquefois cependant la préposition précédée de مِنْ devient

un adverbe et alors elle reste au nominatif sans tanouïn. Ex. : مِنْ قَبْلُ « auparavant » ; مِنْ بَعْدُ « ensuite » ; مِنْ فَوْقُ « dessus », مِنْ تَحْتُ « dessous ».

Locutions prépositives et adverbiales

En dehors des prépositions proprement dites on peut se servir également de substantifs auxquels on donne cette valeur en les mettant au cas direct.

Ex. : دَاخِلَ ٱلْبَلَدِ « à l'intérieur de la ville » ; خَارِجَ ٱلْبَيْتِ « hors de la tente ». Ces mots دَاخِلَ et خَارِجَ sont des participes présents.

De même les adverbes de temps, de lieu et de quantité sont rendus souvent à l'aide de noms auxquels on donne alors le cas direct.

Ex. : ٱلْيَوْمَ « aujourd'hui » qui est mis pour فِي هَذَا ٱلْيَوْمِ « dans ce jour-ci » ; ٱلْآنَ « maintenant », pour فِي هَذَا ٱلْآنِ « dans cet instant-ci » ; غَدًا « demain », pour فِي غَدٍ « dans une matinée » ; ٱللَّيْلَةَ « cette nuit-ci », pour فِي هَذِهِ ٱللَّيْلَةِ « dans cette nuit-ci ».

Comme on le voit par ces exemples, on a affaire à des sortes d'abréviations et c'est le cas direct qui sert à indiquer les ellipses.

Dans les expressions حِينَئِذٍ, وَقْتَئِذٍ « alors, à ce moment-là », on a des mots composés qui équivalent à فِي وَقْتِ إِذٍ « dans le moment d'alors » ou فِي حِينِ إِذٍ « dans l'instant d'alors ».

Aux locutions déjà citées on peut ajouter les suivantes : مِرَارًا « souvent », mot-à-mot « des fois » ; دَائِمًا « toujours », mot-à-mot « durant » ; قَرِيبًا « bientôt », mot-à-mot « proche » ; لَيْلًا « nuitamment » ; نَهَارًا « de jour » ; مَرَّةً « une fois » ; عِوَضًا عَنْ « à la place de » ; أَبَدًا « jamais », mot-à-mot « éternellement » ; حَالًا « sur le

champ » ; كَثِيرًا « beaucoup » ; قَلِيلًا « peu, un peu » ; ثَانِيَ يَوْمٍ « le lendemain », mot-à-mot « le second d'un jour ».

Adverbes de manière

L'adverbe de manière s'exprime au moyen d'un adjectif accolé au nom d'action du verbe dont on vient de faire usage.

Ex. : ضَرَبَهُ ضَرْبًا قَوِيًّا « il le frappa violemment », mot-à-mot « il le frappa d'une action de frapper forte ou violente ».

Le nom d'action et l'adjectif se mettent tous deux au cas direct et sont indéterminés. Il peut arriver que le nom d'action ne provienne pas de la même racine que le verbe, mais cela est fort rare.

Termes circonstanciels

Le mot qui indique l'état dans lequel se trouve la personne ou la chose au cours de l'action, c'est-à-dire le terme circonstanciel d'état, se met au cas direct.

Ex. : أَتَى رَاكِبًا « il est venu *à cheval* », mot-à-mot « il est venu chevauchant » ; مَاتَ شَهِيدًا « il est mort *martyr de sa foi* ».

Ici encore il y a une ellipse et les expressions complètes qui seraient أَتَى وَهُوَ رَاكِبٌ, مَاتَ وَهُوَ شَهِيدٌ pourraient aussi être employées. La conjonction وَ dans ces phrases a le sens de « tandis que » ; on lui donne alors le nom de وَاوُ ٱلْحَالِ.

Le terme circonstantiel indique aussi la matière, le motif, l'espèce, la substance, et il se met toujours au cas direct.

Ex. : خَاتَمٌ فِضَّةً « une bague *en argent* » ; أَحْسَنُ ٱلنَّاسِ وَجْهًا « le plus beau des hommes *comme visage* » ; هَلَكَ جُوعًا « il est mort *de faim* » ; لَمْ أَرَ مِثْلَهُ لَوْنًا « je n'ai pas vu le pareil *comme couleur*.

La plupart de ces règles ne sont pas applicables au langage qui ne fait pas usage de la déclinaison. On a déjà donné dans le livre

premier des indications suffisantes sur tout ce qui touche aux particules, il n'est pas nécessaire d'y revenir ici.

Du numératif

Pour les unités simples, les numératifs cardinaux *un* et *deux* ne s'énoncent pas, le premier étant représenté par l'indétermination, le second, par le duel. De *trois* à *dix inclusivement* le numératif cardinal s'accorde en genre avec le nom qui le suit et ce nom se met au *pluriel* et au cas indirect.

Ex. : ثَلَاثَةُ أَوْلَادٍ «trois enfants»; أَرْبَعَةُ أَعْوَامٍ «quatre années»; خَمْسُ سِنِينَ «cinq années»; سِتَّةُ أَيَّامٍ «six jours»; سَبْعُ سَاعَاتٍ «sept heures»; ثَمَانِيَةُ رِجَالٍ «huit hommes»; تِسْعُ لَيَالٍ «neuf nuits»; عَشْرَةُ تُجَّارٍ «dix négociants».

On remarquera que l'accord en genre se fait avec le genre du mot au singulier. On a vu plus haut que les noms de choses au pluriel étaient toujours considérés au point de vue grammatical comme des féminins singuliers; les noms des choses nombrées font donc exception à ce principe.

De *onze* à *quatre-vingt-dix-neuf*, le numératif met le nom au singulier et au cas direct. En outre l'accord en genres subsiste, bien que pour les noms de dizaines cet accord ne soit pas sensible, ces noms étant du genre commun.

Ex. : أَحَدَ عَشَرَ رَجُلًا «onze hommes»; إِحْدَى عَشْرَةَ ٱمْرَأَةً «onze femmes»; خَمْسَةَ عَشَرَ عَامًا «quinze ans»; خَمْسَ عَشْرَةَ سَنَةً «quinze années»; عِشْرُونَ بَيْتًا «vingt tentes»; تِسْعَةٌ وَتِسْعُونَ يَوْمًا «quatre-vingt-dix-neuf jours».

De *vingt* à *quatre-vingt-dix-neuf*, les noms d'unités et ceux de dizaines se déclinent tous les deux et se mettent au même cas, le nom de l'unité prenant toujours le tanouïn.

Dès qu'il est supérieur à quatre-vingt-dix-neuf, le numératif met la chose nombrée au singulier et au cas indirect.

Ex. : مِأْيَةُ سَنَةٍ « cent années » ; أَلْفُ لَيْلَةٍ « mille nuits » ; أَلْفٌ وَخَمْسِمِأْيَةِ رَجُلٍ « quinze cents hommes ».

Remarque. Tous les numératifs cardinaux, y compris مِأْيَةٌ et أَلْفٌ, placés immédiatement devant le nom de la chose nombrée, cessent de pouvoir prendre le tanouïn qu'ils conservent partout ailleurs.

Quand un nombre renferme des numératifs qui veulent le nom de la chose nombrée à des nombres ou à des cas différents, on peut, à volonté, répéter le nom de la chose nombrée autant de fois qu'il est susceptible de prendre une forme différente ou ne l'énoncer qu'une seule fois. Soit, par exemple, à dire « mille quatre-vingts hommes», on mettra à volonté, أَلْفُ رَجُلٍ وَثَمَانُونَ رَجُلًا ou أَلْفٌ وَثَمَانُونَ رَجُلًا, si le nom n'est mis qu'une fois, il est régi par le dernier numératif exprimé.

Par exception le numératif cardinal suit parfois le nom à la façon d'un adjectif qualificatif. Ex. : رَأَيْتُ رِجَالًا ثَلَاثَةً « j'ai vu trois hommes ». Enfin il peut aussi prendre l'article défini. Ex. : ٱلْأَرْبَعَةُ رِجَالٍ « les quatre hommes ».

Le numératif ordinal s'emploie adverbialement et alors il est au cas direct indéterminé. Ex. : أَوَّلًا « premièrement » ou « une première fois » ; ثَانِيًا « deuxièmement » ; ثَالِثًا « troisièmement », etc. On dit également avec le mot مَرَّةٌ « fois ». ثَانِيَ مَرَّةٍ « une deuxième fois » ; ثَالِثَ مَرَّةٍ « une troisième fois », etc. Dans ce cas le numératif ordinal régit le cas indirect à la façon des noms.

Le langage suit les mêmes règles que la langue écrite pour la syntaxe des numératifs sauf, bien entendu, tout ce qui touche à la déclinaison dont il ne fait jamais usage. En outre, il ne tient au-

cun compte de genre de la chose nombrée, le numératif en parlant n'ayant qu'une seule forme pour le masculin et le féminin.

CHAPITRE II

DU VERBE EN GÉNÉRAL — TEMPS

Le verbe arabe n'a que deux temps : le prétérit et l'aoriste. Le prétérit s'emploie dans deux circonstances : 1° quand l'action est accomplie au moment où l'on parle » ; 2° lorsqu'on veut indiquer le souhait.

Ex. : بَاعَ سَيْفًا « il a vendu un sabre » ; قَتَلَ عَدُوَّهُ « il a tué son ennemi » ; حَفِظَهُ ٱللّٰهُ « que Dieu le garde ! » تَعَالَى « qu'il soit élevé sans cesse ! » تَبَارَكَ « qu'il soit toujours béni ! » دُمْتُمْ بِخَيْرٍ « puissiez-vous durer dans le bien ! »

En général le sens de l'optatif exige que le mot « Dieu » soit le sujet du verbe.

On a déjà vu que certaines particules pouvaient modifier la valeur temporelle du verbe. Cette modification atteint parfois un autre verbe que celui qui suit immédiatement la particule. Après لَمَّا « lorsque », par exemple, le premier prétérit a le sens du passé antérieur, en français, tandis que le second verbe, qui vient après le premier sans en être séparé par la conjonction وَ, se rend par le passé défini.

Ex. : لَمَّا دَخَلَ نَزَعَ ثِيَابَهُ « lorsqu'il *fut entré*, il *ôta* ses vêtements ».

Dans les actes notariés, dans les sentences ou proverbes, les Arabes remplacent par le prétérit le présent ou le futur français.

Ex. : مَنْ زَرَعَ حَصَدَ « quiconque sème récoltera ».

Le second verbe au prétérit, qui suit l'une des conjonctions con-

ditionnelles, prend la valeur du conditionnel ou du futur suivant la conjonction employée.

Ex. : لَوْ أَكَلْتَ لَمَرِضْتَ « si vous aviez mangé, vous auriez été malade » ; إِنْ أَكَلْتَ لَمَرِضْتَ « si vous mangiez, vous seriez malade ».

Nota. Le ض ne se prononce pas par euphonie devant un ت et le ت se fait sentir deux fois. La particule affirmative لَ s'énonce généralement après les particules conditionnelles.

Lorsque l'action a lieu au moment où l'on parle, on rend le temps présent par le participe actif.

Ex. : أَنْتَ كَاتِبٌ « tu écris » ; هُوَ ضَارِبٌ « il frappe ».

Précédé du verbe كَانَ au prétérit, le verbe au prétérit équivaut au plus-que-parfait de l'indicatif.

Ex. : كُنْتُ أَرْسَلْتُ « j'avais envoyé » ; كُنْتَ أَخَذْتَ « tu avais pris ».

Souvent on place, dans ce cas, قَدْ devant le second verbe et on dit : كُنْتُ قَدْ أَرْسَلْتُ.

Le futur du verbe كَانَ devant le prétérit en fait un verbe au futur passé.

Ex. : تَكُونُ شَرِبْتَ « tu auras bu ».

D'une manière générale l'aoriste annonce que l'action n'est pas achevée au moment où l'on parle. Il équivaut donc à la fois au futur et au présent relatif, et ce n'est que par exception qu'il rend le présent absolu.

Ex. : نُقَاتِلُ أَعْدَآءَكَ « nous combattrons tes ennemis » ou « nous combattons tes ennemis » ; يَصْطَادُ سَمَكًا « il pêche ou il pêchera du poisson ».

Au moyen de la particule سَوْفَ, il sera facile, ainsi que cela a été dit plus haut, de marquer nettement la valeur du futur.

Le prétérit du verbe كَانَ donne à l'aoriste la valeur de l'imparfait de l'indicatif.

Ex. : كَانَ يَسْكُتُ «il se taisait»; كُنْتَ تَتَكَلَّمُ «tu parlais»; كَانُوا يَسْمَعُونَ «ils entendaient» ou «ils écoutaient».

Précédé d'un autre verbe, l'aoriste se traduit, en général, par l'infinitif et quelquefois par le participe présent.

Ex. : جَعَلَ يَتَحَدَّثُ «il s'est mis à causer»; صَارَ يَشْتَرِي «il s'est mis à acheter»; رَأَيْتُهُ يَرْقُبُ «je l'ai vu guettant» ou «guetter».

Le futur prochain peut encore se rendre par le participe actif ou passif.

Ex. : أَنَا جَاعِلٌ «je vais placer»; هُوَ مَقْتُولٌ «il doit être tué» ou «il est sur le point d'être tué».

Modes

Le verbe se met au mode indicatif chaque fois qu'il n'est régi par aucun agent grammatical, aussi les Arabes, qui considèrent le verbe comme ayant une sorte de déclinaison, disent-ils qu'il est alors au nominatif.

On a vu plus haut les particules qui régissent le subjonctif, mais on peut ajouter qu'en général ces particules sont précédées elles-mêmes d'un verbe auquel l'action exprimée par le mode subjonctif est subordonnée. Aussi les Arabes disent-ils que le verbe au subjonctif est au cas direct.

Ex. : أَرَادَ أَنْ يَدْخُلَ «il voulut entrer», mot-à-mot «il voulut qu'il entrât»; نَطْلُبُ مِنْكَ أَنْ تَأْتِيَ إِلَيْنَا «nous vous demandons de venir vers nous», mot-à-mot «nous demandons de toi que tu viennes vers nous».

Il n'y a que la particule لَمْ qui régisse toujours le conditionnel, car إِنْ peut être également suivi du prétérit. En dehors de ces deux cas, le conditionnel remplace surtout l'impératif toutes les

fois qu'il est accompagné d'une négation et forme ce qu'on appelle l'impératif *prohibitif*.

Ex. : لَا تَخْرُجْ « ne sors pas » ; لَا تَقْتُلُوا « ne tuez pas » ; لَا تَغْسِلِي « ne lave pas » ; لَا تَقُمْنَ « ne vous levez pas ».

Le conditionnel marque encore l'idée impérative à la première et à la troisième personne qui font défaut dans l'impératif, mais alors il est précédé de la particule لَ.

لِيَقْرَأْ « qu'il lise » ; لِنُسَافِرْ « voyageons ».

Le plus souvent dans ce cas on place devant لَ, qui perd alors sa voyelle pour prendre le djezm, une des conjonctions وَ ou فَ et on dit : فَلْيَقْرَأْ, وَلْيَقْرَأْ ou وَلْنُسَافِرْ ou فَلْنُسَافِرْ.

Accompagné de cette même particule لَ, le conditionnel remplace parfois la deuxième personne de l'impératif. Ex. : فَلْتَعْلَمْ « sache ». Dans ce dernier emploi les conjonctions وَ ou فَ, surtout cette dernière, s'énoncent presque toujours.

Enfin, on met au conditionnel le verbe qui indique la conséquence de l'impératif. Ex. : إِخْدَمْ تَرْبَحْ « travaillez, vous réussirez ». Les deux verbes dans ce cas ne doivent pas être séparés par une conjonction.

La particule conditionnelle suivie d'un verbe et donnant le sens futur peut produire le même effet que l'impératif.

Ex. : إِنْ جِئْتَ تَلْقَنِي « si tu viens tu me rencontreras ».

Le mode énergique lourd et le mode énergique léger sont toujours précédés de la particule affirmative لَ « certes » quand la phrase est affirmative. De même que le conditionnel ils remplacent les impératifs auxquels ils donnent naissance, chaque fois que la phrase est négative. Ils peuvent également les suppléer aux premières et troisièmes personnes qui manquent, et même, quoique plus rarement, servir pour la deuxième personne de l'impératif.

Ex. : لَتَكْتُبَنَّ « tu écriras très certainement » ou « tu ne manqueras pas absolument d'écrire » ; لَا تَضْرِبَنَّ « surtout ne frappe pas ».

L'impératif ne s'emploie que dans une phrase affirmative; sinon, ainsi qu'on vient de le voir, il est toujours remplacé par celui des modes d'où il dérive.

L'infinitif français est rendu par l'aoriste indicatif après un verbe inchoatif, mais le plus souvent il est représenté par le subjonctif précédé de أَنْ ou par le nom d'action. Ex. : أَرَادَ أَنْ يَنْزِلَ ou أَرَادَ ٱلنُّزُولَ « il voulut descendre ».

L'infinitif en tête d'une proposition se rend toujours par le nom d'action. Ex. : ٱلسَّفَرُ لَذَّةٌ « voyager est un plaisir ».

Bien qu'en arabe le participe ne fasse pas partie de la conjugaison, il y a lieu d'indiquer ici quelques valeurs temporelles qu'il prend dans certaines circonstances.

Le participe actif a souvent la valeur d'un futur prochain; ainsi : نَازِلٌ signifie à la fois « descendant » et « devant descendre ». Il exerce quelquefois la même action que le verbe en ce sens qu'il a un régime direct qu'il met au cas direct. Ex. : يَا طَالِعًا جِبَالًا « ô toi qui gravis des montagnes ». جِبَالًا est au cas direct comme régime direct de طَالِعًا.

C'est surtout lorsqu'il est précédé de ٱلْ, abréviation de ٱلَّذِى, que le participe actif a cette action; il est vrai qu'alors il tient lieu du verbe à la voix active.

Ex. : ٱلْوَاضِعُ طَابَعَهُ « celui qui a apposé son cachet », mot-à-mot « celui qui posant son cachet », ce qui est mis pour ٱلَّذِى وَضَعَ طَابَعَهُ.

Le participe passif exprime aussi l'idée d'une chose qui doit être faite, qui est possible ou qu'on désire voir se faire. Ainsi

مَذْكُورٌ signifie à la fois «mentionné» et «qui doit être mentionné»; مُكَرَّمٌ «honoré» et «honorable»; مَحْمِيٌّ «gardé» ou «qu'on désire voir gardé».

C'est surtout avec اَلْ abréviation de اَلَّذِى que le participe actif a ces significations particulières.

Ex. : اَلْجَزَائِرُ اَلْمَحْرُوسَةُ «Alger que l'on désire voir gardée (par Dieu)»; اَلْمَذْكُورُ اِسْمُهُ أَسْفَلَهُ «dont le nom doit être mentionné ci-dessous».

Voix passive

Le verbe arabe se met à la voix passive quand le sujet logique n'est pas exprimé ou, suivant la formule des grammairiens, quand le nom de l'agent est ignoré. Si donc l'on a à dire : «Ali a été tué par Omar», on remplacera le passif par l'actif et on dira : «Omar a tué Ali».

Il n'en sera pas de même avec les formes dérivées à signification passive, leur sujet logique prenant place alors dans la proposition quand cela est nécessaire.

Dans certains cas le verbe au passif se trouve avoir une signification tout-à-fait opposée à celle qu'il a à l'actif. Ex. : آتَى «donner», passif أُوتِيَ «recevoir». Cela s'explique par ce fait que le sujet qui faisait l'action de donner la subit au passif et par conséquent reçoit. Ces verbes deviennent en quelque sorte déponents puisqu'ils ont un régime direct qui se met au cas direct.

Le passif est usité fréquemment pour traduire le pronom indéfini «on». Ex. : حُكِيَ «on raconte»; يُقَالُ «on dit»:

Verbes inchoatifs

L'idée de «commencer à . . .», «se mettre à» se rend en arabe par un très grand nombre de verbes qui doivent être alors suivis

d'un second verbe à l'aoriste. Ex. : جَعَلَ يَضْرِبُ «il se mit à frapper».

Ces verbes, tels que أَخَذَ, صَارَ, أَنْشَأَ, أَقْبَلَ, طَفِقَ, etc...., perdent leur signification propre, toutes les fois qu'ils sont suivis d'un aoriste, pour marquer l'idée de «commencer», «se mettre», mais ils ne cessent pas pour cela de conserver leur valeur ordinaire dans toute autre circonstance.

Il en est de même des verbes employés pour signifier «continuer à», tels que دَامَ, بَقِيَ. Ex. : بَقِيَ يُسَافِرُ «il continua à voyager».

Verbes dits de cœur

Sous le nom de أَفْعَالُ ٱلْقُلُوبِ, les Arabes désignent les dix verbes suivants :

عَلِمَ «savoir»; ظَنَّ «supposer»; رَأَى «juger, estimer»; وَجَدَ «trouver»; حَسِبَ «compter, estimer»; خَالَ «s'imaginer»; زَعَمَ «prétendre»; ٱتَّخَذَ «prendre pour»; جَعَلَ «supposer»; سَمِعَ «entendre dire».

Ce qui a donné lieu à cette classification spéciale c'est que l'attribut du nom régime direct de ces verbes se met au cas direct, bien qu'il n'y ait pas de verbe exprimé.

Ex. : ظَنَنْتُ زَيْدًا كَاذِبًا «j'ai supposé que Zéïd était un imposteur»; عَلِمْتُكَ كَافِرًا «je sais que tu es un mécréant».

Verbes de louange et de blâme

Ces verbes, qui mériteraient mieux le nom de verbes exclamatifs, laissent le nom au nominatif quand on se sert des verbes unipersonnels نِعْمَ et بِئْسَ. Ex. : نِعْمَ ٱلْحَبُّ «quel excellent ami!»; بِئْسَ ٱلْمَصِيرُ «quelle horrible retraite!».

Mais, à côté des deux formes typiques, qui viennent d'être in-

diquées, on peut faire usage d'un mot de la forme أَفْعَلَ précédé de مَا ou de la forme أَفْعِلْ suivie de بِ.

Ex. : مَا أَبْرَكَ هَذِهِ ٱلسَّاعَةَ «bénie soit cette heure!» أَكْرِمْ بِهَا خُلَّةً «quelle généreuse amie!».

Avec la première expression le nom se met au cas direct; quant à la seconde, elle conserve à بِ sa valeur prépositive.

Dans le langage, le prétérit marque toujours que l'action est achevée au moment où l'on parle, mais le français, dans ce cas, fait parfois usage du présent. Ex. : men aïn djit *«d'où venez-vous?»;* djit men el-medersa *«je viens du collège».*

L'aoriste peut indiquer à la fois le présent, le futur et l'optatif. Toutefois le présent est marqué d'une façon plus spéciale en plaçant la locution rāni, rāk, *etc. devant l'aoriste.*

Ex. : rāni nah"seb *«je calcule»;* rāk techouf *«tu vois»;* rāh'ou yekhĕdem *«il travaille».*

La valeur de l'optatif n'est donnée à l'aoriste qu'autant que le mot «Dieu» est le sujet du verbe.

Ex. : Allah' yesellemek *«que Dieu t'accorde le salut!»;* Allah' ybārek fik *«que Dieu te bénisse!»;* Allah' yketstser kheirek *«que Dieu augmente ton bien!». Ces trois formules remplacent nos expressions «merci» ou «je vous remercie», la dernière s'employant seulement quand on a reçu effectivement quelque chose.*

Il n'est pas nécessaire que le mot allah *soit exprimé et l'on peut dire simplement :* yesellemek; ybārek fīk *et* yketstser kheirek. *De même on dira* yn'al ouālĕdīk *«qu'il maudisse ton père et ta mère!» équivalant à la locution «que le diable t'emporte!» sans énoncer le mot* allah.

Le langage ne distinguant pas d'autres modes que l'indicatif et l'impératif, il n'y a pas lieu d'appliquer les règles énoncées plus haut relativement aux modes subjonctif, conditionnel et énergiques.

L'impératif avec une négation est toujours remplacé par l'ao-

riste. Ex. : mā tezgui che *« ne crie pas »* ; mā teqerreb chi *« n'approche pas »* ; mā touqfou che *« ne vous arrêtez pas »* ; mā tenōūd'i che *« ne te lève pas » (en parlant à une femme).*

La première personne du pluriel de l'impératif se rend par l'aoriste précédé de yallah. *Ex. :* yallah nemchiou *« allons! ».*

Quant à la troisième personne, on la rend par l'aoriste et c'est l'intonation seule qui permet de reconnaître qu'il est employé impérativement. Ex. : yemchi fi h"ālh'ou *« qu'il aille à ses affaires! » ou « qu'il s'en aille! ».*

C'est également au moyen de l'aoriste que l'on rendra l'infinitif français. Ex. : neh"abb nesāfer *« je veux voyager », mot-à-mot « je veux je voyagerai » ;* bĕr'a yeh'erŏb *« il a voulu s'enfuir ».*

Le participe actif avec la locution rāni, rāk, *etc. signifie parfois « être en train de ». Ex. :* rāni kāteb *« je suis en train d'écrire ». Souvent aussi cela équivaut au présent ordinaire.*

L'imparfait de l'indicatif et le plus-que-parfait sont rendus régulièrement par le verbe kān *suivi de l'aoriste ou du prétérit. Ex. :* kount nedjeri *« je courais » ;* kān sereq *« il avait volé ». On peut aussi se servir pour traduire l'imparfait du participe présent après* kān. *Ex. :* kān kāri *« il louait » ;* kount sāken *« j'habitais ».*

La voix passive est représentée par la VIIe *forme. Ex. :* anqet'aʿ *« il a été coupé » ;* anh"areq *« il a été incendié ».*

La VIIe *et la* VIIIe *forme ont encore la valeur pronominale. Ex. :* anketeb *« il s'est inscrit » ;* ertema *« il s'est jeté ».*

L'idée de « commencer à » s'exprime toujours par le verbe beda, *et celle de « continuer à », par* beqa *et* zād. *Ex. :* beda yetekellem *« il a commencé à parler » ;* beqa ye'oum *« il a continué à nager » ;* zād yeh"arets *« il a continué à labourer ».*

Les verbes dits de cœur, usités dans le langage, sont : ʿaref *« savoir » ;* h"aseb *« juger, estimer, croire » ;* d'ann *« supposer », mais la déclinaison faisant défaut ils n'ont point de syntaxe particulière. Ex. :* h"asebth'ou merīd' *« je le crois malade » ;* d'annitek maʿadjaz *« je te suppose paresseux ».*

L'exclamation se rend souvent par les mots ach men. *Ex. :* ach men h"arami « *quel sacripant!* ». *Il n'existe pas de verbes spéciaux à cet usage.*

Du nom

Les noms qui, dans les mêmes conditions grammaticales, désignent une même personne ou une même chose, ou qui, en d'autres termes, sont en apposition, se mettent au même cas.

Ex. : ٱلسُّلْطَانُ مَحْمُودٌ « le sultan Mahmoud »; لِلسُّلْطَانِ مَحْمُودٍ « au sultan Mahmoud » ; رَأَيْتُ ٱلسُّلْطَانَ مَحْمُودًا « j'ai vu le sultan Mahmoud ».

Le complément annectif d'un nom, précédé en français de la préposition « *de* », se met en arabe au cas indirect. En outre, le nom qui a un complément ne peut, en aucun cas, avoir ni l'article, ni le tanouïn.

Ex. : بُرْنُسُ زَيْدٍ « le burnous de Zéïd » ; وَجْهُ ٱلْأَرْضِ « la surface de la terre » ; فَمُ ٱلْبِئْرِ « l'orifice du puits » ; مَفَاتِيحُ ٱلْعُلُومِ « les clés des sciences » (titre d'ouvrage).

Le complément annectif peut aussi être remplacé par un adjectif, de même qu'on peut dire en français : « la Régence de Tunis » ou « la Régence tunisienne » مَمْلَكَةُ تُونَسَ ou ٱلْمَمْلَكَةُ ٱلتُّونَسِيَّةُ.

Quand le premier nom est indéterminé et que le second indique la substance ou la matière, on peut soit employer une préposition, soit mettre le second nom au cas direct.

Ex. : قَنْطَرَةٌ مِنْ خَشَبٍ ou قَنْطَرَةٌ خَشَبًا « un pont de bois » ou « un pont en bois ».

Si le second nom n'indique pas la matière ou la substance, on exprime toujours la préposition, soit devant le second nom, soit devant le premier répété et mis au pluriel.

Ex. : رَجُلٌ مِنَ ٱلْمَدِينَةِ « un homme de la ville » ou رَجُلٌ مِنْ رِجَالِ ٱلْمَدِينَةِ, mot-à-mot « un homme des hommes de la ville ».

De l'adjectif

L'adjectif se place toujours après le nom qu'il qualifie; il s'accorde, avec le substantif au singulier, en genre, en nombre, en cas, en détermination et en indétermination.

Ex. : ٱلْقَصْرُ ٱلْقَدِيمُ « le vieux château », mot-à-mot « le château le vieux »; فِي دَارٍ عَظِيمَةٍ « dans une magnifique maison », mot-à-mot « dans une maison une magnifique »; لَبِسَ ثَوْبًا مَلِيحًا « il a revêtu un beau costume ».

Avec un nom au pluriel, l'adjectif se met au féminin singulier à moins que le nom ne désigne des êtres humains, car alors la règle d'accord est la même que pour le singulier.

Ex. : أَمْوَالٌ جَزِيلَةٌ « d'abondantes richesses »; بِسُيُوفٍ قَاطِعَةٍ « avec des sabres tranchants »; ٱلْأَلْوَانَ ٱلْمُخْتَلِفَةَ « les couleurs variées »; رِجَالٌ كَثِيرُونَ « des hommes nombreux »; مِنْ عَسَاكِرَ شِجَاعٍ « de braves soldats »; ٱلْمُسْلِمِينَ ٱلسَّاجِدِينَ « les musulmans agenouillés ».

Parfois cependant l'adjectif peut se mettre au pluriel avec un nom de choses, mais cela est fort rare.

Ex. : أَيَّامٌ قَلَائِلُ « des jours peu nombreux ».

La construction, qui consiste à faire de l'adjectif un complément annectif du nom qu'il doit qualifier, est beaucoup plus usitée en arabe qu'en français. Dans ce cas il n'y a plus accord, mais dépendance réelle.

Ex. : طَوِيلُ ٱلْقَامَةِ « long de taille » ou « d'une taille élevée »; عَظِيمِ ٱلْخَلْقَةِ « énorme de structure »; قَدِيمَةَ ٱلْبِنَاءِ « ancienne

de construction »; حُورُ ٱلْعَيْنِ « à l'œil noir », mot-à-mot « noires d'œil », expression qui a donné naissance au mot français *houri*.

Du comparatif et du superlatif

Que, après le comparatif, se rend par la préposition مِنْ.

Ex. : عَلِيٌّ أَصْغَرُ مِنْ عُمَرَ « Ali est plus jeune que Omar »; أَحْمَدُ أَقْصَرُ مِنْكَ « Ahmed est plus petit que toi »; أَنْتَ أَكْرَمُ مِنِّي « tu es plus généreux que moi ».

En principe rien ne s'oppose à ce qu'une racine donnée prenne la forme du comparatif; cependant nombre de racines, donnant même naissance à des adjectifs, ne sont pas susceptibles, pour diverses raisons, de prendre la forme أَفْعَلُ dans le sens du comparatif ou du superlatif. En outre, les adjectifs de couleur et de difformités, ayant déjà la forme أَفْعَلُ au positif, ne sauraient se distinguer du comparatif ou superlatif.

Toutes fois que, pour une des raisons énoncées ci-dessus, la forme du comparatif n'est pas usitée, on la remplace par un des superlatifs أَكْثَرُ « plus nombreux »; أَقَلُّ « moins nombreux », أَشَدُّ « plus intense »; أَخَفُّ « plus léger », etc. suivi d'un nom au cas direct indéterminé.

Ex. : يَدُهَا أَشَدُّ بَيَاضًا مِنْ يَدِي « sa main est plus blanche que la mienne », mot-à-mot « sa main est plus intense en blancheur que ma main »; هُوَ أَقَلُّ مَالًا مِنْ زَيْدٍ « il est moins riche que Zéïd », mot-à-mot « il est moins nombreux en fortune que Zéïd »; هِيَ أَخَفُّ عَقْلًا مِنْ أُمِّهَا « elle a l'esprit plus léger que sa mère ».

Le substantif خَيْرٌ « bien » est souvent usité avec le sens de « meilleur » ou « le meilleur ».

Ex. : ٱلْقَنَاعَةُ خَيْرٌ مِنَ ٱلْغِنَى «le contentement est meilleur que la richesse».

Employé dans le sens absolu, le superlatif s'accorde en genre avec le nom; sinon, il reste au masculin et gouverne à la façon des noms le substantif qui le suit et qui reste souvent au singulier.

Ex. : ٱلْإِمَامُ ٱلْأَعْظَمُ «le pontife suprême», ٱلْحَيَاةُ ٱلدُّنْيَا «la vie la plus proche» ou «ce bas-monde». Mais on dira : أَفْضَلُ ٱلصَّلَاةِ «la meilleure des prières», mot-à-mot «le plus excellent de la prière»; أَزْكَى ٱلتَّحِيَّةِ «la plus pure des salutations», mot-à-mot «le plus pur de la salutation»; أَشْجَعُ ٱلْأُمَرَآءِ «le plus brave des émîrs»; أَجْمَلُ ٱلنِّسَآءِ «la plus belle des femmes».

«Au plus» se traduit par وَأَقَلُّ placé après le nom et «au moins» par وَأَكْثَرُ.

Ex. : خَمْسُ سِنِينَ وَأَقَلُّ «cinq ans au plus», mot-à-mot «cinq ans et moins»; ثَمَانِيَةُ أَيَّامٍ وَأَكْثَرُ «huit jours au moins», mot-à-mot «huit jours et plus».

La syntaxe des noms, dans le langage, est la même que celle de la langue écrite sauf, bien entendu, ce qui concerne la déclinaison puisqu'elle ne s'emploie jamais en parlant.

L'adjectif qualificatif se place toujours après le nom et prend l'article si le nom est déterminé; l'accord en genre et en nombre a lieu, que le nom soit au singulier ou au pluriel.

Ex. : el-bāb el-djedīd «*la porte neuve*»; djebel ʿali «*une haute montagne*»; drāhem s'erʿār «*de petits dirhems*»; en-nās el-kebār «*les gens importants*», «*les notables*»; mera melih"a «*une belle ou bonne femme*»; nesa d'erifāt «*des femmes gracieuses*».

Le comparatif et le superlatif ne sont guère usités en parlant; on le remplace le premier par le positif suivi de ʿala «*sur*», *et le second, s'il est relatif, par le positif suivi de* fi «*dans*».

Ex. : Ahmed kebir ʿala khouh « *Ahmed est plus âgé que son frère* » ; enta semīn ʿaliya « *tu es plus gras que moi* » ; Mohammed h'oua el-kebir fīnā « *Mohammed est le plus grand parmi nous* ».

De la prose rimée

Outre la prose ordinaire et la poésie, les Arabes ont un genre intermédiaire, dont ils font encore fréquemment usage, c'est la prose rimée appelée encore rythmée ou cadencée. Les phrases sont alors coupées en périodes assez courtes terminées par la même assonance et qui présentent un certain parallélisme.

Pour arriver plus aisément à ce double résultat, on ne craint pas d'employer l'inversion dont l'usage est généralement banni de la prose ordinaire et qui n'est vraiment fréquente que dans la poésie. Après le Coran, ce sont les Séances de Hariri qui contiennent le plus élégant modèle de prose rimée.

La traduction de ces textes présente, en raison de la recherche du style, une difficulté plus grande que la prose simple, mais moindre cependant que la poésie.

En dehors de l'absence des voyelles, qui constitue toujours une grande difficulté pour la traduction, le style arabe offre encore une disposition qui gêne le traducteur en maintes circonstances, c'est l'usage de mettre, en tête de la phrase, l'idée principale, sans s'inquiéter de l'ordre logique des faits que l'on n'observe même pas dans la composition du récit. On a vu déjà que certaines particules n'ont d'autre objet que de faciliter cette construction peu conforme à nos habitudes.

CHAPITRE III

Prosodie

Notions de métrique et prosodie arabe

Normalement un vers arabe (بَيْتٌ) se partage en deux hémistiches (مِصْرَاعٌ ou شَطْرٌ) formés chacun de trois ou quatre pieds

(جُزْءٌ), selon que le vers est hexamètre ou octamètre. Les pieds se combinent de façon à donner 16 mètres différents (بَحْرٌ).

Les vers d'une même pièce riment entre eux. Cette rime, ainsi qu'on le verra, se compose de deux éléments. En général la même rime se reproduit à la fin de tous les vers d'une même pièce. Dans la poésie didactique on se contente le plus souvent de faire rimer entre eux les deux hémistiches de chaque vers.

Pieds

Chaque pied est composé d'un nombre déterminé de syllabes longues et brèves placées dans un certain ordre.

Une syllabe *brève* est celle qui est constituée par une consonne suivie d'une voyelle brève. Toutes les autres syllabes, y compris celles formées d'une consonne avec le tanouïn, sont *longues*.

Dans l'estimation des syllabes on tient seulement compte des lettres prononcées; ainsi l'alif d'union, la consonne muette n'ont aucune valeur. Quant à l'alif bref il équivaut à une lettre de prolongation; l'alif avec le medda vaut une syllabe longue. Exceptionnellement l'alif, qui a disparu dans certains mots tels que هَذَا pour هَاذَا; رَحْمَنٌ pour رَحْمَانٌ; آللّٰهُ pour آللَّاهُ détermine une syllabe longue.

Enfin certaines syllabes sont longues ou brèves à volonté : 1° le pronom affixe هُ ou هِ; 2° la syllabe نَا dans le pronom sujet أَنَا; 3° la voyelle euphonique *ou* ajoutée au pronom terminé par le djezm; هُمْ pour هِمْ; كُمْ pour كِمْ.

Les pieds primitifs sont au nombre de *huit*. Voici leur nom et leur valeur prosodique.

1. فَعُولُنْ = – – ⏑;
2. مَفَاعِيلُنْ = – – – ⏑;
3. مَفَاعِلَتُنْ = – ⏑ ⏑ – ⏑;
4. فَاعِلَاتُنْ = – – ⏑ –;

5. فَاعِلُن = – ◡ –;
6. مُسْتَفْعِلُنْ = – ◡ – –;
7. مُتَفَاعِلُنْ = – ◡ – ◡ ◡;
8. مَفْعُولَاتُ = ◡ – – –.

Le dernier pied du premier hémistiche porte le nom de عَرُوضٌ et celui du second hémistiche s'appelle ضَرْبٌ. Ce sont ces deux pieds qui éprouvent les altérations les plus profondes et les plus caractéristiques, aussi est-ce par eux que l'on distingue les genres et les espèces d'un même mètre.

Chacun des pieds primitifs est susceptible d'un certain nombre d'altérations qu'il est indispensable de connaître pour arriver à scander un vers et à en déterminer le mètre.

Voici la valeur prosodique des altérations que peut subir chaque pied; les altérations placées à la suite du double trait vertical ‖ sont celles qui ne se rencontrent que dans le dernier pied de l'hémistiche ou du mètre.

1. فَعُولُنْ (– – ◡); 1° – –; 2° ◡ – ◡; ‖ 3° – ◡; 4° ◡ –; 5° –.

2. مَفَاعِيلُنْ (– – – ◡); 1° – ◡ – ◡; 2° ◡ – – ◡; ‖ 3° – – ◡; 4° – – –; 5° – ◡ –; 6° ◡ – –.

3. مَفَاعِلَتُنْ (– ◡ ◡ – ◡); 1° – – – ◡; 2° ◡ – – ◡; 3° – ◡ – ◡; ‖ 4° – – ◡; 5° – ◡ ◡ –; 6° – – –; 7° – ◡ –; 8° ◡ – –.

4. فَاعِلَاتُنْ (– – ◡ –); 1° – – ◡ ◡; 2° ◡ – ◡ –; 3° ◡ – ◡ ◡; ‖ 4° – ◡ –; 5° – – ◡ ◡; 6° – –; 7° – – –.

5. فَاعِلُنْ (– ◡ –); 1° – ◡ ◡; 2° – –; ‖ 3° – – ◡ –.

6. مُسْتَفْعِلُنْ (– ◡ – –); 1° – ◡ – ◡; 2° – ◡ ◡ –; 3° – ◡ ◡ ◡; 4° ◡ ◡ – –; 5° ◡ ◡ – ◡; ‖ 6° – – –; 7° – – ◡.

7. مُتَفَاعِلُنْ (– ◡ – ◡ ◡); 1° – ◡ – –; 2° – ◡ ◡ –; 3° – ◡ – ◡;

‖ 4° – – ⏑ ⏑; 5° – – –; 6° – ⏑ ⏑; 7° – – ⏑ –; 8° – – ⏑ ⏑ –; 9° – – ⏑ – –; 10° – – ⏑ – ⏑.

8. مَفْعُولَاتُ (⏑ – – –); 1° ⏑ – – ⏑; 2° ⏑ – ⏑ –; 3° ⏑ – ⏑ ⏑; ‖ 4° – ⏑ –; 5° – –; 6° – – –; 7° – – ⏑.

On remarquera que certaines de ces altérations ont pour effet de donner à un pied la valeur prosodique d'un autre. Ainsi – ⏑ – –, qui représente le pied normal مُسْتَفْعِلُنْ, est une forme secondaire du pied مُتَفَاعِلُنْ. Le type – ⏑ – ⏑ peut, à la fois, convenir comme altération aux pieds : مُسْتَفْعِلُنْ, مَفَاعِلَتُنْ, مَفَاعِيلُنْ et مُتَفَاعِلُنْ.

Outre le retard que cette similitude apporte à la reconnaissance du mètre auquel appartient un vers, il peut arriver encore, quand on n'a qu'un vers isolé, que sa mesure convienne à deux mètres différents.

Mètres

En principe chacun des 16 mètres, dont les noms vont suivre se compose de deux hémistiches formés, pour les uns de quatre pieds, pour les autres de trois pieds seulement.

1° اَلطَّوِيلُ, chaque hémistiche est formé de :

فَعُولُنْ مَفَاعِيلُنْ فَعُولُنْ مَفَاعِيلُنْ

2° اَلْمَدِيدُ, dont chaque hémistiche est :

فَاعِلَاتُنْ فَاعِلُنْ فَاعِلَاتُنْ فَاعِلُنْ

3° اَلْبَسِيطُ, dont l'hémistiche est :

مُسْتَفْعِلُنْ فَاعِلُنْ مُسْتَفْعِلُنْ فَاعِلُنْ

4° اَلْوَافِرُ, hémistiche : مَفَاعِلَتُنْ مَفَاعِلَتُنْ مَفَاعِلَتُنْ

5° اَلْكَامِلُ, hémistiche : مُتَفَاعِلُنْ مُتَفَاعِلُنْ مُتَفَاعِلُنْ

6° اَلْهَجَزُ, hémistiche : مَفَاعِيلُنْ مَفَاعِيلُنْ مَفَاعِيلُنْ

7° ٱلرَّجَزُ, hémistiche : مُسْتَفْعِلُنْ مُسْتَفْعِلُنْ مُسْتَفْعِلُنْ

8° ٱلرَّمَلُ, hémistiche : فَاعِلَاتُنْ فَاعِلَاتُنْ فَاعِلَاتُنْ

9° ٱلسَّرِيعُ, hémistiche : مُسْتَفْعِلُنْ مُسْتَفْعِلُنْ مَفْعُولَاتُ

10° ٱلْمُنْسَرِحُ, hémistiche : مُسْتَفْعِلُنْ مَفْعُولَاتُ مُسْتَفْعِلُنْ

11° ٱلْخَفِيفُ, hémistiche : فَاعِلَاتُنْ مُسْتَفْعِلُنْ فَاعِلَاتُنْ

12° ٱلْمُضَارِعُ, hémistiche : مَفَاعِيلُنْ فَاعِلَاتُنْ مَفَاعِيلُنْ

13° ٱلْمُقْتَضَبُ, hémistiche : مَفْعُولَاتُ مُسْتَفْعِلُنْ مُسْتَفْعِلُنْ

14° ٱلْمُجْتَثُّ, hémistiche : مُسْتَفْعِلُنْ فَاعِلَاتُنْ فَاعِلَاتُنْ

15° ٱلْمُتَقَارِبُ, hémistiche : فَعُولُنْ فَعُولُنْ فَعُولُنْ فَعُولُنْ

16° ٱلْمُتَدَارِكُ, hémistiche : فَاعِلُنْ فَاعِلُنْ فَاعِلُنْ فَاعِلُنْ

Cette composition théorique des mètres a subi quelques modifications, les unes définitives, les autres accidentelles. C'est ainsi que le mètre ٱلْمَدِيدُ perd toujours son quatrième pied, que les mètres ٱلْهَجَزُ, ٱلْمُضَارِعُ, ٱلْمُقْتَضَبُ et ٱلْمُجْتَثُّ n'ont que les deux premiers pieds dans chaque hémistiche.

Tous les autres mètres, sauf le mètre ٱلطَّوِيلُ, peuvent être accidentellement privés du dernier pied de chaque hémistiche, et, en outre, les mètres ٱلرَّجَزُ, ٱلْمُنْسَرِحُ et ٱلسَّرِيعُ se trouvent parfois réduits à un seul hémistiche qui, dans le mètre ٱلرَّجَزُ, arrive même à n'avoir que deux pieds.

Par contre, certains mètres ont un pied de plus que ceux indiqués par le paradigme; on peut citer comme exemple le mètre ٱلرَّمَلُ dans le poème de Tantarani.

De la rime

La rime est formée d'un double élément : ٱلرَّوِىُّ et ٱلْقَافِيَةُ.

L'élément appelé ٱلرَّوِىُّ consiste dans une consonne qui doit se retrouver à la fin de chaque vers d'une même pièce et porter la même voyelle ou être toujours affectée du djezm. En outre, les deux premiers hémistiches d'un poème doivent rimer entre eux.

Chaque pièce de vers étant monorime, on se sert parfois de l'ethnique formé du nom de cette consonne pour désigner une pièce célèbre, en faisant suivre l'ethnique au féminin du nom du poète ou d'un autre nom. On dira, par exemple, la تَائِيَّةُ d'Ibn Faredh, c'est-à-dire un poème connu de cet auteur, qui a pour rime un ت; le لَامِيَّةُ ٱلْعَرَبِ, le poème en ل des Arabes, c'est-à-dire un poème célèbre de Chanfara.

Dans la poésie didactique, on se contente de faire rimer entre eux les deux hémistiches de chaque vers.

Le second élément de la rime, qu'on désigne sous le nom de ٱلْقَافِيَةُ, c'est le nombre de consonnes portant une voyelle qui sont comprises entre les deux dernières quiescentes d'un vers, la dernière consonne, si elle ne porte pas le djezm, étant toujours considérée comme suivie de la lettre de prolongation qui forme alors la deuxième quiescente. Ainsi, dans un vers terminé par ٱلضِّرَابُ, on aura une seule consonne ب précédée d'un ا et suivie théoriquement d'un و; on dit alors que la rime est à une lettre ou مُتَوَاتِرٌ; s'il y en a deux, comme dans سَائِرٌ, on lui donne le nom de مُتَدَارِكٌ; s'il y en trois, comme dans ٱلْعَجَمِ, on l'appelle مُتَرَاكِبٌ; s'il y en a quatre, comme dans ٱلْهَلَكَةُ, on la nomme مُتَكَاوِسٌ. Enfin, si les deux dernières lettres sont quiescentes, la rime est dite مُتَرَادِفٌ.

Les consonnes qui constituent la seconde partie de la rime doivent avoir les mêmes voyelles. Ainsi شَارِبَ ne rimera pas avec كَاتَبَ.

En second lieu, l'avant-dernière quiescente doit être de même nature dans tous les vers, c'est-à-dire toujours une consonne djezmée ou une même lettre de prolongation. Ainsi شَرْبُ ne rime pas avec ضِرَابُ, bien que les deux mots soient terminés par بُ placé entre deux quiescentes; parce que, dans le premier mot, la première quiescente est un djezm, tandis que, dans le second, c'est un ا.

Toutefois, par exception, la rime subsiste quand on a comme première quiescente, d'une part, un و de prolongation et, d'autre part, un ى de prolongation. Ainsi رَسُولُ rime avec جَمِيلُ.

Scansion

Pour scander un vers arabe, on fixe d'abord les syllabes longues et brèves qui le composent, puis on cherche quels sont les pieds auxquels peut convenir la mesure que l'on a trouvée. Une certaine hésitation est inévitable même lorsqu'on a déjà une grande habitude de la poésie arabe. Au début, il conviendra de se reporter incessamment au tableau des pieds et à celui des mètres. Voici quelques exemples de vers scandés sur lesquels on pourra s'exercer.

إِذَا مَا دَعَوْتُ ٱلصَّبْرَ بَعْدَكَ وَٱلْبُكَا

أَجَابَ ٱلْبُكَا طَوْعًا وَلَمْ يُجِبِ ٱلصَّبْرُ

Ce qui donne comme mesure du mètre ٱلطَّوِيلُ.

— — — ◡ | ◡ — ◡ | — — — ◡ | — — ◡ || — ◡ — ◡ | ◡ — ◡ | — — — ◡ | — — ◡

Le troisième pied de chaque hémistiche est altéré, ainsi que le quatrième du premier hémistiche.

لَوْ كُنْتَ كُنْتَ كَتَمْتَ ٱلْحُبَّ كُنْتَ كَمَا
كُنَّا وَكُنْتَ وَلَكِنْ ذَاكَ لَمْ يَكُـــنْ

_ ◡ | _ ◡ _ _ | _ ◡ ◡ | _ ◡ _ _ ‖ _ ◡ ◡ | _ ◡ _ _ | _ ◡ ◡ | _ ◡ _ _

Le second et le quatrième pied sont altérés. Le mètre est ٱلْبَسِيطُ.

وَهَلْ فِي شِرْعَةِ ٱلْإِنْصَافِ أَنِّي
أُكَلَّفُ خُطَّةً لَا تُسْتَطَـــاعُ

_ _ ◡ | _ _ _ ◡ | _ ◡ ◡ _ ◡ ‖ _ _ ◡ | _ _ _ ◡ | _ _ _ ◡

Le troisième pied, le quatrième et le sixième sont altérés. Mètre ٱلْوَافِرُ.

أَفْنَيْتَ مَالَكَ فِي ٱلسَّفَاهِ وَإِنَّمَا
أَمْرُ ٱلسَّفَاهَةِ مَا أَمَرْتَكَ أَجْمَعُ

_ ◡ _ ◡ ◡ | _ ◡ _ ◡ ◡ | _ ◡ _ _ ‖ _ ◡ _ ◡ ◡ | _ ◡ _ ◡ ◡ | _ ◡ _ _

Le premier pied et le quatrième sont altérés. Mètre ٱلْكَامِلُ.

يَا لِبَكْرٍ أَنْشِرُوا لِي كُلَيْبًا * يَا لِبَكْرٍ أَيْنَ أَيْنَ ٱلْفِرَارُ

_ _ ◡ _ | _ ◡ _ | _ _ ◡ _ ‖ _ _ ◡ _ | _ ◡ _ | _ _ ◡ _

Mètre ٱلْمَدِيدُ; le dernier pied a disparu dans chaque hémistiche :

أُبْلِغُ ٱلنُّعْمَانَ عَنِّي مَأْلُكًـــا * أَنَّهُ قَدْ طَالَ حَبْسِي وَٱنْتِظَارِ

_ _ ◡ _ | _ _ ◡ _ | _ _ ◡ _ ‖ _ ◡ _ | _ _ ◡ _ | _ _ ◡ _

Mètre ٱلرَّمَلُ; le troisième pied est altéré.

دَعَانِي إِلَى سُعَـــادَا * دَوَاعِي هَوَى سُعَادَا

_ _ ◡ _ | ◡ _ _ ◡ ‖ _ _ ◡ _ | ◡ _ _ ◡

Mètre ٱلْمُضَارِعُ, avec la suppression habituelle des troisième et sixième pieds, et une altération des premier et troisième pieds.

أَقْبَلَتْ فَلَاحَ لها * عَارِضَانِ كَٱلسَّبَجِ

– ◡ ◡ – | ◡ – ◡ – ‖ – ◡ ◡ – | ◡ – ◡ –

Mètre ٱلْمُقْتَضَبُ avec la suppression des troisième et sixième pieds et une altération de tous les pieds employés.

جَآءَنَا عَامِرٌ سَالِمًا صَالِحًا * بَعْدَ مَا كَانَ مَا كَانَ مِنْ عَامِرِ

– ◡ – | – ◡ – | – ◡ – | – ◡ – ‖ – ◡ – | – ◡ – | – ◡ – | – ◡ –

Mètre ٱلْمُتَدَارِكُ.

يَا وَاقِفًا بِقَبْرِنَا * لَا تَعْتَجِبْ مِنْ أَمْرِنَا

– ◡ – – | – ◡ – – ‖ – ◡ – ◡ | – ◡ – –

Mètre ٱلرَّجَزُ, réduit à deux pieds par hémistiche; le second pied est altéré.

لَا تَسْأَلِ ٱلْمَرْءَ مَنْ أَبُوهُ وَرُزْ
خِلَالَهُ ثُمَّ صِلْهُ أَوْ فَٱصْرِمِ

– ◡ – – | ◡ – ◡ – | – ◡ – ◡ ‖ – ◡ – – | ◡ – ◡ – | – ◡ – –

Mètre ٱلْمُنْسَرِحُ. Altérations au deuxième pied, au quatrième et au cinquième.

أَيُّهَا ٱلسَّائِلِي عَنِ ٱلظَّاءِ وَٱلصَّا
دِ لِكَيْمَا تُضِلَّهُ ٱلْأَلْفَاظُ

– – – | – ◡ – ◡ | – – ◡ ◡ ‖ – – ◡ – | – ◡ – ◡ | – – ◡ –

Mètre ٱلْخَفِيفُ. Altérations au deuxième pied, au quatrième, au cinquième et au sixième.

لَا تَسْأَلِ ٱلْمَرْءَ عن خَلَائِقِهِ * فِي وَجْهِهِ شَاهِدٌ مِنَ ٱلْخَبَرِ

_ ◡ ◡ _ | ◡ _ ◡ _ | _ ◡ _ _ ‖ _ ◡ ◡ _ | ◡ _ ◡ _ | _ ◡ _ _

Mètre ٱلْمُجْتَثُّ. Altérations au deuxième pied, au troisième, au quatrième et au cinquième.

أَرَى ٱلْأَيَّامَ لَا تَبْقَى * عَلَى حَالٍ فَأَحْكِيهَا

_ _ _ ◡ | _ _ _ ◡ ‖ _ _ _ ◡ | _ _ _ ◡

Mètre ٱلْهَزَجُ, réduit à quatre pieds, deux par hémistiche.

وَلِي فِيكَ مَا لَمْ يَقُلْ قَائِلٌ * وَمَا لَمْ يَسِرْ قَمَرٌ حَيْثُ سَارَا

_ _ ◡ | _ _ ◡ | ◡ _ ◡ | _ _ ◡ ‖ _ ◡ | _ _ ◡ | _ _ ◡ | _ _ ◡

Mètre ٱلْمُتَقَارِبُ. Pieds altérés : le quatrième et le sixième.

لَوْ أَبْصَرَتْ عَيْنَاكَ هَذَا ٱلْوَرَى * لَمْ يَرَ إِنْسَانُكَ إِنْسَانَـــــا

_ _ | _ ◡ ◡ _ | _ ◡ ◡ _ ‖ _ ◡ _ | _ ◡ _ _ | _ ◡ _ _

Mètre ٱلسَّرِيعُ. Pieds altérés : le troisième, le quatrième, le cinquième et le sixième.

Les licences poétiques les plus fréquentes consistent dans l'addition de voyelles après le pronom affixe de la première personne, لِيَ, pour لِي, et de la voyelle *ou*, à la place du djezm du م final des pronoms, هُمُ pour هُمْ, أَنْتُمُ pour أَنْتُمْ.

La connaissance de la mesure d'un vers permet souvent de fixer la lecture du texte dans les cas où elle serait douteuse, aussi est-il indispensable de scander un vers avant d'en donner la traduction.

CHAPITRE IV

TRADUCTION ET ANALYSE D'UN TEXTE VOYELLÉ

Ainsi qu'on l'a vu, l'article défini, les pronoms régimes et les particules qui n'ont qu'une seule lettre se joignent toujours à un autre mot dans l'écriture et forment groupe avec lui. La première

opération à faire pour traduire un texte arabe sera donc d'isoler tout d'abord ces divers éléments.

La grammaire enseignera la valeur de tous ces mots invariables, et l'on procèdera ensuite à la détermination de la racine et de la forme des mots variables.

Si la racine ne renferme aucune des lettres qui peuvent être formatives, l'analyse du mot ne présentera aucune difficulté; il suffira de substituer aux trois lettres radicales فعل et l'on verra dans la grammaire quelle est la valeur de la forme ainsi indiquée. Mais bien souvent il suffira de chercher la racine dans le dictionnaire où l'on trouvera le mot, tel qu'il est écrit, avec sa signification exacte.

Parfois, cependant, les choses n'iront pas aussi simplement, la racine renfermant des consonnes pouvant être lettres formatives. Dans ce cas, il faut examiner le commencement et la fin du mot : un préfixe ou un suffixe donne souvent une indication utile. Ainsi les préfixes suivants annoncent presque toujours la valeur ci-après :

Préfixes	Valeur
مُ	participe d'un verbe dérivé
مَ	nom de lieu
مِ	nom d'instrument
ن ت ى	verbe à l'aoriste

Pour les suffixes on aura les valeurs suivantes :

Suffixes	Valeur
ذَا ,تُنَّ ,تُمْ ,تَ تِ تُ تْ	verbe au prétérit
ـُونَ ,ـِينَ et ـُوا	pluriel masculin
ـَانِ ,ـَيْنِ	duel
ةٌ	féminin singulier
ـَاتٌ	pluriel féminin

On peut encore ajouter à cela que l'article défini ou le tanouïn

indiquent sûrement un mot déclinable ou nom, que le djezm final, quand il n'est pas placé sur un ت, marque l'impératif ou le conditionnel, qu'une préposition est toujours suivie d'un nom, etc.

Texte des versets 71 et 72 du chapitre IX du Coran

أَلَمْ يَأْتِهِمْ نَبَأُ ٱلَّذِينَ مِنْ قَبْلِهِمْ قَوْمِ نُوحٍ وَعَادٍ وَثَمُودَ وَقَوْمِ
إِبْرَاهِيمَ وَأَصْحَابِ مَدْيَنَ وَٱلْمُؤْتَفِكَاتِ أَتَتْهُمْ رُسُلُهُمْ بِٱلْبَيِّنَاتِ
فَمَا كَانَ ٱللَّهُ لِيَظْلِمَهُمْ وَلَكِنْ كَانُوا أَنْفُسَهُمْ يَظْلِمُونَ ۞
وَٱلْمُؤْمِنُونَ وَٱلْمُؤْمِنَاتُ بَعْضُهُمْ أَوْلِيَآءُ بَعْضٍ يَأْمُرُونَ بِٱلْمَعْرُوفِ
وَيَنْهَوْنَ عَنِ ٱلْمُنْكَرِ وَيُقِيمُونَ ٱلصَّلَوٰةَ وَيُؤْتُونَ ٱلزَّكَوٰةَ وَيُطِيعُونَ
ٱللَّهَ وَرَسُولَهُ أُولَٰٓئِكَ سَيَرْحَمُهُمُ ٱللَّهُ إِنَّ ٱللَّهَ عَزِيزٌ حَكِيمٌ ۞

Analyse et traduction

أَلَمْ « est-ce que ne pas »; أَ n'ayant qu'une seule lettre se groupe avec le mot suivant. لَمْ est toujours suivi d'un verbe au conditionnel qu'il faut traduire par le passé.

يَأْتِهِمْ « est venu à eux », يَأْتِ verbe au conditionnel; rac. ءتى forme يَفْعِلْ. La troisième lettre radicale a disparu, le verbe étant défectif. هِمْ, est pour هُمْ, pronom régime avec la forme euphonique, régime indirect du verbe précédent qui se construit à volonté sans préposition, ou avec la préposition إِلَى.

نَبَأُ « le récit », sujet du verbe précédent; rac. ءنب, forme فَعَلٌ, substantif masculin. Il a pour complément ٱلَّذِينَ et c'est pour cela qu'il n'a pas l'article défini tout en étant déterminé.

ٱلَّذِينَ « de ceux qui ». Pronom relatif au pluriel masculin, au

cas indirect régi par نَبَأُ. Pour le sens il faut ajouter en français le verbe être et dire « de ceux qui étaient ».

مِنْ قَبْلِهِمْ « avant eux ». Locution prépositive مِنْ قَبْلِ suivie du pronom régime avec la forme euphonique. Mot-à-mot « de l'antériorité d'eux ».

قَوْمِ « le peuple »; rac. قوم, forme فَعْلٌ, substantif au cas indirect, appositif de ٱلَّذِينَ, déterminé par le mot suivant qui est son complément annectif.

نُوحٍ « de Noé », rac. نوح, forme فُعْلٌ, nom propre de la première déclinaison au cas indirect, régi par قَوْمِ.

وَ « et » conjonction copulative.

عَادٍ « de ʿAd »; rac. عود, forme فَعَلٌ, nom propre de la première déclinaison au cas indirect, régi par قَوْمِ.

وَثَمُودَ « et de Tsamoud ». Conjonction copulative وَ, suivie d'un nom propre de la deuxième déclinaison au cas indirect, régi par قَوْمِ, rac. ثمد, forme فَعُولُ.

وَقَوْمِ « et du peuple »; وَ conjonction, قَوْمِ, appositif de ٱلَّذِينَ.

إِبْرَاهِيمَ « d'Abraham »; nom propre de la deuxième déclinaison, régi par قَوْمِ mot d'origine hébraïque.

وَأَصْحَابِ «et des compagnons (ou habitants)»; rac. صحب, forme أَفْعَالٌ, pluriel de صَاحِبٌ, participe actif employé substantivement; au cas indirect, régi par نَبَأُ.

مَدْيَنَ « de Madian »; nom propre de la deuxième déclinaison, au cas indirect régi par أَصْحَابِ.

وَٱلْمُؤْتَفِكَاتِ « et des Renversées »; rac. ءفك, forme مُفْتَعِلَاتٌ, participe actif de la VIIIe forme du verbe dérivé, au féminin plu-

riel, au cas indirect, régi par أَصْحَابِ. Par « les Renversées », il faut entendre les villes de la Pentapole, Sodome, Gomorrhe, etc. qui ont été détruites par le feu du Ciel.

أَتَتْهُمْ « est venue à eux »; rac. ءتى, forme فَعَلَتْ, verbe défectif au prétérit féminin singulier. Le sujet qui suit étant au pluriel, il faudra traduire par « sont venus à eux ».

رُسُلُهُمْ « les envoyés d'eux »; rac. رسل, forme فُعُلٌ, pluriel de رَسُولٌ, adjectif employé substantivement; au nominatif, sujet du verbe précédent. En français « leurs prophètes ».

بِٱلْبَيِّنَاتِ « avec les preuves ». Groupe formé de بِ préposition, ٱلْ, l'article défini et بَيِّنَاتِ; rac. بين, forme فَعِيلَاتٌ, adjectif pris substantivement au féminin pluriel, au cas indirect, régi par la préposition بِ. La locution « venir à quelqu'un, avec quelque chose » signifie en arabe « apporter quelque chose à quelqu'un ». « Emporter, emmener, apporter, amener » se rendent toujours en arabe par un verbe marquant le mouvement avec la préposition بِ.

فَمَا « et ne pas »; فَ « et », مَا « ne pas », négation du passé.

كَانَ « a été » ou « était »; rac. كون, forme فَعَلَ, verbe concave au prétérit singulier masculin. Son sujet est le mot qui suit.

ٱللَّهُ « Dieu »; substantif au nominatif sujet du verbe précédent. Ce mot est une contraction de ٱلْإِلَاهُ, devenu d'abord ٱلْإِلَهُ, puis ٱللَّهُ par suite de la suppression de la lettre de prolongation et du h'amza initial.

لِيَظْلِمَهُمْ « afin qu'il lèse eux ». Groupe formé de لِ « afin que », particule qui régit le subjonctif; de يَظْلِمَ, verbe au subjonctif; rac. ظلم, forme يَفْعِلَ et du pronom régime هُمْ. La traduction de la phrase serait : « Dieu n'a pas agi ainsi pour les léser ».

وَلَكِنْ « et mais » ; وَ ici est un véritable signe de ponctuation placé devant l'adverbe لَكِنْ « mais ».

كَانُوا « ils étaient » ; rac. كون, forme فَعَلُوا, verbe concave au prétérit pluriel.

أَنْفُسَهُمْ « les âmes d'eux » ; rac. نفس, forme أَفْعُلٌ, substantif au pluriel, au cas direct, régi par le verbe qui suit. La rime est ici la cause de l'inversion. Le mot نَفْسٌ, pl. أَنْفُسٌ et نُفُوسٌ sert à rendre le pronom réfléchi « moi-même, toi-même », etc.

يَظْلِمُونَ « ils lèsent » ; rac. ظلم, forme يَفْعِلُونَ, aoriste indicatif qui prend la valeur de l'imparfait en se combinant avec كَانُوا. Le sens de la phrase est « mais ils se lésaient eux-mêmes ».

وَٱلْمُؤْمِنُونَ « et les croyants » ; وَ est encore ici un signe de ponctuation qu'il n'est point nécessaire de traduire. Le mot qui suit l'article est un participe actif de la IVe forme de la racine ءمن ; il est au pluriel masculin et au nominatif.

وَٱلْمُؤْمِنَاتُ « et les croyantes » ; rac. ءمن, forme مُفْعِلَاتٌ, participe actif féminin, pluriel de la IVe forme, au nominatif comme le mot précédent et formant avec lui le sujet d'une proposition dont l'attribut suit.

بَعْضُهُمْ « (est) une partie d'eux » ; rac. بعض, forme فَعْلٌ, substantif au nominatif.

أَوْلِيَآءُ « les protecteurs » ; rac. ولى, forme أَفْعَالٌ, pluriel de وَلِيٌّ, adjectif pris substantivement.

بَعْضٍ « d'une partie » régi par le substantif précédent. C'est-à-dire : « sont les protecteurs les uns des autres ». L'un l'autre, les uns les autres, se rendent par le mot بَعْض répété deux fois.

يَأْمُرُونَ « ils ordonnent » ; rac. ءمر, forme يَفْعُلُونَ, aoriste indicatif. Ce verbe se construit avec l'accusatif de la personne et ب devant le nom de la chose.

بِٱلْمَعْرُوفِ « le bien », mot-à-mot « au sujet du bien »; بِ préposition, ٱلْ article; rac. عرف, forme مَفْعُولٌ, participe passif du verbe primitif. Le sens exact de ce mot est : « ce qui est connu, ce que l'on doit reconnaître ou l'avouable », d'où le sens de bien.

وَيَنْهَوْنَ « et ils interdisent »; rac. نهى, forme يَفْعَلُونَ, se construit avec عَنْ devant le nom de la chose. Verbe défectif à l'aoriste indicatif.

عَنْ « au sujet de », préposition.

ٱلْمُنْكَرِ « le mal »; rac. نكر, forme مُفْعَلٌ, participe passif de la IVe forme du verbe dérivé; employé substantivement; mot-à-mot « le niable » au cas indirect, régi par la préposition عَنْ.

وَيُقِيمُونَ « et ils pratiquent »; rac. قوم, forme يُفْعِلُونَ, aoriste actif de la IVe forme du verbe concave.

ٱلصَّلٰوةَ « la prière »; rac. صلو, forme فَعَلَةٌ, substantif au cas direct, régi par le verbe précédent. Dans l'orthographe actuelle le و est remplacé par un ا et on écrit ٱلصَّلَاةَ.

وَيُؤْتُونَ « et ils donnent »; rac. ءتى, forme يُفْعِلُونَ, aoriste actif de la IVe forme du verbe dérivé, défectif.

ٱلزَّكٰوةَ « la dîme »; rac. زكو, forme فَعَلَةٌ, même observation que pour le mot ٱلصَّلَاةَ; on écrit ٱلزَّكَاةَ, mot-à-mot « la purification ».

وَيُطِيعُونَ « et ils obéissent »; rac. طوع, forme يُفْعِلُونَ, aoriste actif du verbe dérivé concave de la IVe forme. Ce verbe se construit sans préposition devant le régime indirect.

ٱللّٰهَ « (à) Dieu »; au cas direct, régi par le verbe précédent.

وَرَسُولَهُ « et au prophète de lui »; rac. رسل, forme فَعُولٌ, adjectif employé substantivement, régi par le verbe يُطِيعُونَ.

أُولٰٓئِكَ « ceux-là »; pronom démonstratif au pluriel.

سَيَرْحَمُهُمْ «fera miséricorde à eux». Groupe formé de سَ particule marquant le futur ou la certitude de l'action; يَرْحَمُ verbe à l'aoriste indicatif; rac. رحم, forme يَفْعَلُ; هُمْ pronom régime, mis au lieu de هُمُ, parce que le mot suivant commence par une consonne djezmée.

ٱللَّهُ «Dieu»; sujet du verbe précédent.

إِنَّ «certes»; particule qui régit le cas direct et qui s'emploie souvent devant le sujet d'une proposition.

ٱللَّهَ «Dieu», au cas direct à cause de إِنَّ et forme avec lui le sujet de la proposition dont l'attribut suit.

عَزِيزٌ «est puissant»; rac. عزز, forme فَعِيلٌ, adjectif qualificatif au nominatif indéterminé, attribut de la proposition; c'est à cause de cela qu'il faut ajouter dans la traduction le verbe «être».

حَكِيمٌ «sage»; rac. حكم, forme فَعِيلٌ, attribut, devrait être joint par la copulative وَ au mot précédent, mais cette élision donne plus de force à l'expression.

Traduction et analyse d'un texte non voyellé

Il est presque impossible d'aborder la lecture et la traduction d'un texte non voyellé, si l'on n'a déjà lu et traduit des textes avec voyelles, ou si on ne possède pas la connaissance d'un assez grand nombre de mots et des règles de la grammaire.

Les particules surtout fournissent des indications précieuses pour la détermination des mots. Ainsi لم, sauf de rares exceptions, se lira لَمْ et sera alors suivi d'un verbe au conditionnel; après لَمَّا, إِذَا قَدْ on trouve presque toujours un verbe au prétérit; toutes les prépositions sont suivies d'un nom ou d'un pronom; l'article et le ة indiquent sûrement un nom, etc.

Grâce à ces jalons et à d'autres points de repère fournis par la grammaire et le dictionnaire, on arrive à lire et à traduire avec

une certitude absolue tout texte correct et bien rédigé. Dès que le style est négligé, ou que le copiste a altéré de temps à autre quelques mots, le déchiffrement devient moins certain, et il n'est pas toujours possible d'être assuré complètement du sens d'un passage qu'une simple voyelle, mise par l'auteur, suffirait le plus souvent à rendre clair.

Dans tous les cas, même pour l'arabe le plus lettré, l'intelligence d'un texte sans voyelles exige une tension constante de l'esprit analogue à celle que l'on éprouve en cherchant le sens d'un rébus. Aussi la lecture d'un livre arabe, si simples qu'en soient les idées, donnera-t-elle beaucoup plus de peine que celle d'un ouvrage français traitant un sujet difficile à saisir.

Rien que pour lire et traduire la simple phrase suivante : خرجنا من مكة شرفها الله يوم الخامس والعشرين من ذى الحجة il faudra se dire qu'une phrase commence généralement par un verbe; que ذَا est la terminaison du prétérit et non le pronom affixe, aucun mot pouvant être le sujet ne venant immédiatement après et on lira خَرَجْنَا « nous sortîmes ».

On trouvera ensuite que :

من doit être la préposition مِنْ « de » puisqu'on trouve ensuite un nom reconnaissable au ة qui le termine.

مكة se lira مَكَّةَ « la Mecque », la racine étant مكّ puisqu'il faut trois consonnes et que le ة ne peut être ni radical, ni mis à la place d'une radicale et que dans les noms une lettre de la racine disparaît rarement. Néanmoins un débutant pourrait très bien chercher sous la racine ومك, par analogie avec les mots comme جِهَةٌ, صِلَةٌ, etc. Ici, c'est le dictionnaire qui lui apprendra que cette seconde hypothèse n'est pas exacte, car elle ne donnerait aucun sens satisfaisant.

شرفها. Le mot الله, venant ensuite, peut annoncer que nous

avons un verbe dont il serait le sujet. Le dictionnaire nous dira ensuite qu'il faut le lire à la IIe forme, شَرَّفَهَا «qu'ennoblisse elle!»

اللَّهُ «Dieu»; il serait à peu près impossible de trouver ce mot si on ne l'avait déjà rencontré. Il est au nominatif comme sujet du verbe précédent.

يَوْمَ «le jour»; ce mot se lit au cas direct parce qu'il est employé comme terme circonstanciel de temps; il a pour complément le mot suivant.

ٱلْخَامِسِ وَٱلْعِشْرِينَ «du vingt-cinquième»; adjectif ordinal que l'on a vu dans la grammaire.

مِنْ «de».

ذِى ٱلْحِجَّةِ «Dzou 'l-h''iddja»; nom du dernier mois de l'année musulmane, régime de la préposition مِنْ.

ERRATA

Page	5,	ligne	22	au lieu de	ارز	lisez	أرز
»	8,	»	14	»	ح	»	ج
»	11,	»	18	»	زَعَذَ	»	زَعَذَ
»	18,	»	5	»	ٱلسَّلَامُ	»	ٱلسَّلَامُ
»	21,	»	22	»	ٱلْمُفْلِحُونَ	»	ٱلْمُفْلِحُونَ
»	23,	»	25	»	وَٱسْتَرَى	»	وَٱشْتَرَى
»	33,	»	9	»	خَمْسُمِأَيَةٍ	»	خَمْسُمِأَيَةٍ
»	42,	»	18	»	أَلْآخَرُ	»	ٱلْآخَرُ
»	45,	»	22	»	قَاضٍ	»	قَاضٍ
»	48,	»	3	»	أَلدِّيكُ	»	أَلدِّيكُ
»	49,	»	14	»	d'un enfant	»	de l'enfant
»	53,	»	7	»	مُذْ	»	مُذْ
»	54,	»	13	»	ثَمَّ ensuite	»	ثُمَّ ensuite
»	55,	»	11	»	وَفْتَئِذٍ	»	وَقْتَئِذٍ
»	65,	»	20	»	شَيْخِى	»	شَيْخِى
»	70,	»	7	»	كِ ou ك	»	لِكَ ou كَ
»	73,	»	7	»	قَرَأْتُهُ	»	قَرَأْتُهُ
»	78,	»	23	»	كِلَابٍ	»	كِلَابٍ
»	82,	»	2	»	فى	»	فِى
»	82,	»	4	»	les deux yeux	»	tes deux yeux
»	88,	»	9	»	دَغْدَعَ	»	دَغْدَغَ
»	89,	»	25	»	دَغْدَع	»	دَغْدَغ
»	92,	»	12	»	(ـِا)	»	(ـَا)
»	109,	»	12	»	يَحِلُّ	»	يَحِلُّ
»	110,	»	24	»	نَجِدُ	»	يَجِدُ
»	119,	»	19	»	takhdi	»	takhodi
»	138,	»	10	»	تَفَوْعَلَ XXVII	»	تَفَعْوَلَ XXVII
»	162,	»	16	»	ne se conjugue pas	»	ne se conjugue généralement pas

Errata

Page 168,	ligne 13	au lieu de	جَهَلَ	lisez	جَهَلَ
» 172,	» 14	»	مِفْعَلُ	»	مِفْعَلُ
» 177,	» 25	»	إِفْرِيقِيٌّ	»	إِفْرِيقِيٌّ
» 178,	» 13	»	فَرَنْسَاوِيٌّ	»	فَرَنْسَوِيٌّ
» 182,	» 13	»	politesse	»	petitesse
» 183,	» 1	»	ـى	»	ـَى
» 190,	» 14	»	رَمْلَةٌ	»	رَمْلَةٌ
» 194,	» 21	»	مصْرِيَّةٌ	»	مِصْرِيَّةٌ
» 194,	» 22	»	مصْرِيَّاتٌ	»	مِصْرِيَّاتٌ
» 195,	» 4	»	buvante	»	buvants
» 199,	» 5	»	جِبَاهُ	»	جِبَاهُ
» 201,	» 2	»	la féminin	»	le féminin
» 202,	» 21	»	مَذَاهِبُ	»	مَذَاهِبُ
» 203,	» 10	»	مَنَاشِيرُ	»	مَنَاشِيرُ
» 203,	» 10	»	مَزَارِيقُ	»	مَزَارِيقُ
» 204,	» 3	»	سَلَالِمُ	»	سَلَالِمُ
» 223,	» 1	»	لمَّا	»	لَمَّا
» 223,	» 9	»	لَكَ	»	إِلَيْكَ
» 227,	» 1	»	يوم	»	يَوْمٌ
» 227,	» 24	»	خَانَمٌ	»	خَاتَمٌ
» 234,	» 12	»	لَدَّةٌ	»	لَذَّةٌ
» 235,	» 7	»	ٱلْمَذْكُورُ	»	ٱلْمَذْكُورُ
» 243,	» 29	»	بَيتٌ	»	بَيْتٌ
» 245,	» 1	»	فاعِلُن	»	فَاعِلُنْ
» 248,	» 24	»	سَائِرٌ	»	سَائِرُ
» 251,	» 2	»	et troisième pieds	»	et troisième pieds exprimés
» 251,	» 3	»	لها	»	لَهَا
» 251,	» 20	»	لِكَيْمَا	»	لِكَيْمَا
» 259,	» 25	»	اذا قَدْ لَمَّا	»	إِذَا ,قَدْ ,لَمَّا
» 261,	» 3	»	اللَّهُ	»	ٱللَّهُ

TABLE DES MATIÈRES

Livre premier — Morphologie

			Page
Chapitre	I.	Lecture et écriture	1
Chapitre	II.	Chiffres, nombres, noms des jours de la semaine et des mois	31
Chapitre	III.	Classification des mots. Article	43
Chapitre	IV.	Prépositions, conjonctions, adverbes et interjections	51
Chapitre	V.	Des pronoms	62
Chapitre	VI.	Déclinaison	77
Chapitre	VII.	Formation des mots	82
Chapitre	VIII.	Du verbe	87
Chapitre	IX.	Verbes dérivés	136
Chapitre	X.	Participes des verbes trilittères dérivés et du verbe quadrilittère	147
Chapitre	XI.	Des mots qui proviennent d'une racine irrégulière	150
Chapitre	XII.	Du verbe de non-existence et des verbes de louange et de blâme	162
Chapitre	XIII.	Du nom	164
Chapitre	XIV.	Du genre	184
Chapitre	XV.	Du nom générique, du nom d'unité, du duel et du pluriel	189

Livre deuxième — Syntaxe

Chapitre	I.	De la proposition	209
Chapitre	II.	Du verbe en général. Temps	230
Chapitre	III.	Prosodie	243
Chapitre	IV.	Traduction et analyse d'un texte voyellé	252

VIENNE. — TYP. ADOLPHE HOLZHAUSEN.
IMPRIMEUR DE LA COUR I. & R. ET DE L'UNIVERSITÉ.